Temps libre : les trois Transylvanie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15344 7 F

SAMEDI 28 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

En renouvelant au profit de Pékin la « clause de la nation la plus favorisée »

M. Clinton donne au commerce en Chine la priorité sur les droits de l'homme

Bill Clinton a annoncé jeudi 26 mai le renouvellement par les Etats-Unis de la « clause de la nation la plus favorisée » à la Chine. Le président américain a souligné qu'il avait décidé de dissocier l'octroi de ces privilèges commerciaux, soumis à examen chaque année, des conditions précédemment posées par Washington quant au respect des droits de l'homme par le régime de Pékin. Il a reconnu que la Chine, malgré quelques progrès, « n'avait pas réalisé globalement des avancées significatives » dans ce domaine. Insistant sur l'importance des enjeux économiques entre les deux pays, Bill Clinton a observé que la Chine était dotée de l'une des plus « rapides croissances » au monde.

ASSEYEZ-VOUS DANS LE FAUTEUIL DE BALLADUR !...

EN PLUS, IL SE FOUT DE MOI !!

CONTRATS

PLANTU

Le poids de l'Asie

FACE à une Asie en pleine expansion, de plus en plus prospère et sûre d'elle-même, la stratégie de l'intimidation commerciale ou politique – héritière de celle dite de la canonnière – ne fonctionne plus. Français et Britanniques ont déjà eu l'occasion d'éprouver cette vérité des années 90. L'administration Clinton l'a apprise à son tour, à ses dépens, et vient d'en tirer les leçons.

A quarante-huit heures de distance, elle a, cette semaine, coup sur coup, abandonné l'approche musclée dans les différends qui l'opposaient à la Chine et au Japon pour lui préférer la méthode douce. Jeudi 26 mai, l'administration a dû revenir sur les engagements pris par le président Clinton. Celui-ci avait juré qu'il ne renouvellerait pas la clause de la nation la plus favorisée à la Chine – qui donne à cette dernière les mêmes avantages que les autres partenaires commerciaux des Etats-Unis – si les dirigeants de Pékin n'amélioraient pas leur comportement en matière de droits de l'homme. Ils ne l'ont pas fait.

MAIS M. Clinton n'en a pas moins renouvelé la clause. Plus encore, il s'est engagé à ne plus établir de lien entre droits de l'homme et échanges économiques. Le virage est total. Il ne s'explique pas seulement par les pressions des milieux d'affaires américains. L'administration n'a pas voulu prendre le risque d'un conflit commercial et politique avec une Chine dont l'économie a la plus forte croissance du monde.

La stabilité, rien moins qu'assurée, de l'Empire du Milieu est essentielle à l'équilibre en Asie, et Washington compte sur son aide pour obliger la Corée du Nord à abandonner son programme nucléaire militaire. Deux jours plus tôt, l'administration avait renoncé à la manière forte pour inciter les Japonais à ouvrir davantage leur marché aux produits américains. Sur l'un et l'autre dossier, les Asiatiques ont fait cause commune contre l'Amérique.

ILS ont manifesté la même unanimité pour stigmatiser la volonté des Etats-Unis (et des Français) d'introduire un minimum de préoccupations sociales dans le GATT. A chaque fois, l'Amérique a été accusée de se tromper d'époque, de manifester un comportement paternaliste, de vouloir imposer ses conceptions.

A entendre le porte-parole le plus radical de cette nouvelle Asie, le premier ministre de Malaisie, Mahatir Mohamad, l'Amérique, incarnation – selon lui – du déclin occidental, n'a pas à donner de leçon aux Asiatiques. Ce que dit Mahatir Mohamad, à l'instar de Deng Xiaoping et des dirigeants japonais, c'est que l'Europe et l'Amérique sont économiquement devenues trop dépendantes de l'Asie pour prétendre lui imposer quoi que ce soit. Les événements de cette semaine ont manifesté avec éclat ce nouveau rapport de forces.

WASHINGTON et NEW-YORK

de nos correspondants

La Chine a gagné, et l'Amérique doit sauver la face. S'estimant contraints et forcés, notamment par le poids de l'économie, les Etats-Unis ont renoncé à sanctionner la Chine pour le peu de progrès qu'elle a accomplis en matière de droits de l'homme.

Le président Bill Clinton ne l'a évidemment pas dit en ces termes, mais tel est bien le sens de la décision qu'il a annoncée jeudi 26 mai à la Maison Blanche : les Etats-Unis vont renouveler le statut commercial accordé à la Chine – la clause dite de la nation la plus favorisée – même s'ils constatent et regrettent que ses dirigeants n'aient guère amélioré la situation des droits de l'homme dans leur pays.

C'est une décision dont la portée sera longtemps discutée car, au terme d'un long débat au sein de l'administration et du Congrès, elle revient à donner raison à ceux qui ont toujours dit qu'il ne fallait pas « lier » commerce et droits de l'homme. Bill Clinton en a lui-même convenu jeudi soir, assurant que les Etats-Unis, à l'avenir, ne feraient plus dépendre leurs relations économiques avec la Chine de l'état des droits de l'homme dans ce pays.

Le candidat Bill Clinton à l'élection présidentielle de 1991 était d'un avis bien différent. Il avait accusé George Bush de *« faiblesse »* à l'égard des *« dictateurs »* (chinois) lorsque le président républicain s'était opposé au Congrès qui, en 1992, avait voulu priver la Chine de la fameuse clause pour dénoncer les massacres commis en 1989 sur la place Tiananmen. Appuyé par nombre d'élus de la majorité démocrate mais aussi de la minorité républicaine, M. Clinton avait en 1993 pris une « directive » qui liait, donc, expressément le renouvellement de la clause à une amélioration *« importante »* des droits de l'homme en Chine.

Mais les dirigeants chinois ne se sont pas laissés intimider. Hormis quelques gestes, plus symboliques que significatifs, ils n'ont pas modifié leur politique. En incarcérant à nouveau certains dissidents, parmi les plus célèbres, ils ont même provoqué l'administration Clinton, comme si, convaincus de l'emporter, ils avaient voulu la mettre au défi de passer à l'acte.

Les dirigants chinois avaient vu juste. Depuis plusieurs semaines déjà, les responsables de l'administration convenaient qu'ils s'étaient eux-mêmes placés dans une position intenable. La menace de ne pas renouveler la clause de la nation la plus favorisée (qui accorde à la Chine le même statut qu'aux autres partenaires commerciaux des Etats-Unis) s'est révélée une arme impossible à manier.

ALAIN FRACHON et ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 4

La Russie boude le « pacte Balladur »

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, n'a pas caché, jeudi 26 mai à Paris, les réserves de Moscou envers l'idée d'un « pacte de stabilité en Europe », lancée à l'origine par M. Balladur et reprise par l'Union européenne. La Russie ne s'est pas clairement engagée à participer à des négociations avec les Etats baltes dans le cadre proposé par les Douze. La Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie ont en revanche accepté des rencontres dans ce cadre à l'automne prochain.

page 3

La « liste Sarajevo » déposée

Les animateurs de la liste L'Europe commence à Sarajevo, conduite par le professeur Léon Schwartzenberg, ont déposé, vendredi 27 mai, en fin de matinée, au ministère de l'intérieur, la liste qu'ils ont décidé de présenter aux élections européennes du 12 juin. Celle-ci était créditée, la veille, par un seul institut de sondage, de 12 % des intentions de vote.

Cette initiative provoque des remous au Parti socialiste, où des mitterrandistes protestent contre la ligne de Michel Rocard, et de fortes réticences à droite.

page 8

Le retour d'Alexandre Soljenitsyne

Revenu en Russie après vingt ans d'exil forcé, Alexandre Soljenitsyne a tenu, dès son arrivée, vendredi 27 mai, à Magadan, dans l'extrême-orient russe, à rendre hommage aux « martyrs » du Goulag soviétique. Le prix Nobel de littérature a gagné ensuite Vladivostock, où il doit passer quelques jours avant d'effectuer un grand voyage à travers la Russie qui devrait durer plusieurs semaines.

page 5

Un sanctuaire pour les baleines

Réunie à Puerto-Vallarta (Mexique), la Commission baleinière internationale a adopté, jeudi 26 mai, la proposition française de créer en zone antarctique un sanctuaire pour les baleines. Seul le Japon, grand consommateur de viande de baleine, a voté contre cette résolution saluée par de nombreuses organisations non gouvernementales, parmi lesquelles Greenpeace.

page 13

Inculpation du président de Schneider

Didier Pineau-Valencienne, président du groupe Schneider, a été inculpé, jeudi 26 mai à Bruxelles, pour *« faux en écriture et usage de faux, escroquerie, faux dans les comptes annuels, abus de confiance »*, par le juge chargé d'instruire une plainte déposée par les actionnaires minoritaires de Cofimines et Cofibel, deux filiales financières belges du groupe. Alors que le juge a délivré un mandat d'arrêt contre M. Pineau-Valencienne, le groupe Schneider a demandé, vendredi 27 mai, la suspension de la cotation du titre à la Bourse de Paris.

Les vétérans du jour J

11. – *John Snagge se prépare à lire, à la BBC, le communiqué d'Eisenhower annonçant le débarquement.*

page 24

Scènes d'exode au Rwanda

Des centaines de milliers de personnes fuient Kigali, en direction du sud du pays

GITARAMA

de notre envoyée spéciale

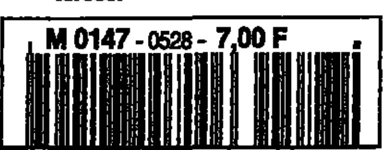
L'exode commence dès la sortie de Butare et sur deux cents kilomètres, la route de Kigali n'est plus qu'un long ruban de gens qui marchent en file indienne avec leur matelas sur la tête. Ils sont des centaines de milliers qui fuient la bataille de Kigali ou l'est du pays. Au moins 150 000, selon le Comité international de la Croix-Rouge, pour les seuls 50 kilomètres qui séparent la capitale rwandaise de Gitarama, la ville tout en briques jaunes où s'est replié le gouvernement et où viennent aujourd'hui se réfugier bon nombre de ceux qui faisaient jusqu'ici régner la terreur sur les barrages et sont pris à leur tour au piège de l'engrenage infernal que connaît le Rwanda. A plus de 1 000 mètres d'altitude, la route est lisse et traverse des régions où la richesse ne manque pas. A perte de vue, la terre rouge est plantée de bananiers, de maïs, de thuyas. Les collines succèdent aux collines, et chaque virage découvre de nouvelles colonnes de matelas. Ce sont de simples morceaux de mousse dans le Sud, ou des nattes : les paysans s'enfuient. Des matelas plus sophistiqués à la sortie de Kigali, à carreaux écossais. Et ce ne sont souvent que le premier étage d'un échafaudage d'ustensiles. Il y a le bois pour le feu, la marmite, une botte de légumes. Les mains sont encombrées de bidons, sans oublier le parapluie, qui a des chances d'être le seul abri pour la nuit. Il faudra faire la cuisine en chemin. *« Survivre sans penser à demain »*, comme dit un ancien gendarme de Kigali, qui, après avoir *« résisté »* près de deux mois, a fini par renoncer. *« C'est terrible là-bas ».*

Dès le poste-frontière burundais, les barrages s'échelonnent à intervalles répétés. Un tronc fraîchement coupé est étendu en travers de la route. Il est défendu par un petit groupe hétéroclite de miliciens. C'est la campagne. Les tenues sont dépenaillées, la France a bonne presse et la seule arme à feu visible est le vieux fusil de la police communale. Plus on se rapproche de Kigali, plus les barrages sont nerveux. L'armée surveille. Les miliciens fouillent, la suspicion est de rigueur. Les uns contrôlent les autres, et le gendarme, armé d'un AK 47, donne sa feuille de route au milicien qui lui montre sa carte de service.

CORINE LESNES

Lire la suite page 5

M 0147 - 0528 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).





AU COURRIER DU « MONDE »

DÉBARQUEMENT

Une guerre entre deux idéologies

Dans une tribune du *Monde* parue le 16 avril dernier, MM. Karl Kaiser et Dominique Moïsi regrettent que l'Allemagne ne soit pas présente à la célébration du 50e anniversaire du *débarquement en Normandie, le* 6 juin prochain. Moi aussi. Mais, je dois l'avouer, pour des raisons diamétralement opposées aux leurs.

En effet, il ne doit s'agir ni d'un oubli du passé *ni* même d'une réconciliation.

La seconde guerre mondiale n'a pas été une guerre entre nations mais une guerre entre idéologies, celle des droits de l'homme contre celle de la barbarie.

En conséquence, doivent se *retrouver sur les plages du* débarquement tous ceux qui ont combattu le nazisme (ou leurs héritiers). En revanche, doivent en être exclus tous ceux qui ont combattu pour le nazisme (ou leurs héritiers). Or, que je sache, le gouvernement allemand actuel ne se réclame pas du régime hitlérien. Il est logiquement le continuateur des Allemands anti-hitlériens.

Faut-il rappeler que les premiers hôtes des camps de concentration nazis ont été des Allemands *et que des maquis* français ont accueilli des déserteurs allemands ? La prise du pouvoir par Hitler s'est traduite *par l'arrestation et la mort de* centaines de milliers d'Allemands juifs, d'Allemands communistes, d'Allemands sociaux-démocrates, d'Allemands syndicalistes, d'Allemands chrétiens, etc. Si Willy Brandt (qui a combattu militairement la Wehrmacht dans les rangs de l'armée norvégienne) au lieu d'avoir été chancelier de 1969 à 1974, l'était *aujourd'hui, aurait-on* pu ne pas l'inviter ? (...)

JEAN-FRANÇOIS KESSLER
professeur à l'IEP de Strasbourg

Une leçon pour la jeunesse

Puisque commémoration il y a, ne pourrait-on pas plutôt rassembler en 1995 à Berlin des jeunes Français et Allemands qui réfléchiraient ensemble à la force de caractère, au sens des valeurs, au courage de la petite minorité de résistants allemands, connus ou inconnus, qui *dans un environnement* hostile et fanatisé ont sauvé l'honneur du peuple allemand et dont ces jeunes doivent être fiers. Trois hauts *lieux de mémoire* hanteraient cette réflexion sur le passé : le camp de concentration de Sachsenhausen près de Oranienburg, *la* prison de Plötzensee et le Bendler Block Stauffenbergstrasses où le Musée de la Résistance rend hommage sans exclusive à tous les groupes de résistants.

Une plaquette rédigée par les jeunes à l'issue du colloque serait distribuée et commentée dans tous les lycées de France et d'Allemagne. (...)

CLAUDE MERLET
Joué-lès-Tours

Désolant

J'estime désolant et navrant qu'aucune délégation allemande *ne soit officiellement invitée en* France pour représenter ceux qui, allemands, et il en fut, ont su résister au régime nazi au *prix de leur vie.*

Je pense plus particulièrement aux orphelins et orphelines dont les pères et les mères ont fomenté et participé à l'attentat de Stauffenberg contre Hitler et ont été fusillés non loin de Munich. Je n'avais pas seize ans en 1953 lorsque je fus reçue près de Munich grâce aux échanges rotariens chez Barbara Angele Süveleck, dont le père participant à l'attentat fut fusillé. (...) Je pense au fils de l'officier von Leitsen, que le hasard m'a fait rencontrer au sortir de l'exposition de cette immense peintre que fut Vieira de Silva.

N'oublions pas que toute une communauté allemande et autrichienne a trouvé refuge au moment de la montée du *nazisme à Sanary-sur-Mer (Var)* auprès d'une communauté à large obédience protestante et résistante. Parmi ces réfugiés figuraient, entre autres, pour ne citer qu'eux, Arthur Koestler, Stefan Zweig, Thomas Mann.

FRANÇOISE JOHNER-EHRESMANN
Paris

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Du sensationnel à la une

SIGNES particuliers : grisaille générale, sérieux jusqu'à l'ennui, longueur des articles, platitude des titres. *On aura reconnu* le Monde *dans ce portrait-robot caricatural, qui nous colle à la peau. Aussi notre surprise est-elle grande lorsque le reproche nous est fait de rechercher le sensationnel et, à cette fin, de fouiller les poubelles de l'histoire, d'élever le fait divers au rang d'événement politique, de porter sur la place publique des affaires qui devraient rester privées ou, encore, de céder à l'acharnement médiatique, comme on le dit de la thérapie. Il arrive, en effet, que ces griefs nous soient adressés. Ce n'est pas nouveau dans la vie du journal mais c'est, sans doute, plus fréquent. Pourquoi ? La question se pose à nous, puisque nous la posent des lecteurs bienveillants qui estiment déceler dans* le Monde *une dérive du contenu et de la présentation.*

Entendons-nous bien : le médiateur ne répond pas, ici, à une vague de protestations qui l'aurait particulièrement troublé, mais à un petit nombre de critiques de qualité, celles que l'on croit devoir faire, de bonne foi, à un ami ancien. Au fond, elles portent sur deux aspects de notre travail : l'investigation, c'est-à-dire la recherche poussée et systématique d'informations qui n'étaient pas destinées à devenir telles parce qu'elles devaient rester cachées ; la hiérarchie de l'information que suppose la présentation organisée des faits et des événements de l'actualité, et qui s'exprime dans le choix des articles publiés, le ton des commentaires, la composition des pages et, notamment, de la première, l'importance graphique des titres.

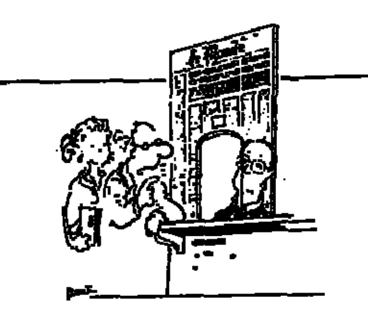
L'investigation – dont nous ne prétendons pas avoir le monopole et qui a été remise à l'honneur par d'autres que par nous dans l'édition et la presse – n'est pas vraiment dans les mœurs intellectuelles de la société française. Par tradition et par confort, on lui préfère la controverse, le débat idéologique, voire la polémique. Aligner des faits, mettre en cause des personnes dans leur domaine privé – ou, plutôt, hors des règles du jeu établi –, se faire comptable de questions d'argent, n'est-ce pas assimiler le journalisme à l'enquête policière ? De tout temps, une partie de la société a préservé sa respectabilité en opposant la presse... respectable à la presse, disons populaire.

Le Monde *appartient à la première en raison de ses centres d'intérêt, mais il s'est fondé sur des exigences professionnelles et morales (indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et économiques, volonté de livrer l'information la plus complète) qui l'ont assez souvent conduit à passer la mesure de la respectabilité convenue. Il ne s'est jamais privé de le faire – au risque toujours présent de se tromper – chaque fois que le devoir d'informer, la quête de la vérité l'ont exigé. Il serait facile mais trop long de rappeler, de la IVe à la Ve République, les champs d'investigation dans lesquels il s'est, avec d'autres, aventuré et qui lui ont valu, à l'époque, autant de rappels indignés à l'éthique, ou au sentiment national, et pas mal de coups bas en vue de l'abattre. C'est le passé, un passé magnifié que l'on opposerait à un présent décadent ! Car la capacité de dévoilement du* Monde *ne s'appliquerait plus – nous dit-on, ici et là – qu'à de sordides affaires, misérables enjeux d'un combat politique dont il serait l'instrument conscient ou manipulé. (Ce n'est pas exactement cela que nous disent nos amis, en revanche les autres...) Pris dans cette dérive, idéologique ou commerciale,* le Monde *ne respecterait plus sa légendaire et hautaine hiérarchie de l'information : c'est ainsi qu'il met sur le même plan les massacres du Rwanda et les démêlés fiscaux ou bancaires de M. Tapie, qu'il fait grand cas de la mort d'un coureur automobile, ou une telle place aux révélations d'un ancien et obscur espion soviétique.*

C'est peu dire que ces griefs nous agacent, surtout lorsqu'ils nous viennent de lecteurs proches. Surtout lorsque nous les comparons à ceux que nous font des lecteurs plus récents, moins assidus, moins sensibles aux nuances de l'écrit : ils nous reprocheraient plutôt de trop respecter le système politico-médiatique dans lequel ils nous jugent enfermés, de ne pas nous indigner suffisamment de scandales et de comportements qui, certes, ne sont pas nouveaux sous la République, mais qu'ils découvrent, et d'accepter que les puissants du jour ne soient pas traités à la même enseigne que les autres. Et, lorsque nous leur donnons raison, de ne pas le faire avec assez d'éclat, familiers qu'ils sont de signes, d'images et de sons bien plus agressifs !

Il serait trop facile de se retrancher tour à tour derrière ces différences de sensibilités et de générations, après tout normales et souhaitables dans un lectorat composite. De notre point de vue, celui des artisans du journal, « l'idéologie » du Monde, *pour employer un terme bateau, n'a pas changé, pas plus que n'a changé notre politique commerciale (qui n'a jamais été notre principale motivation et notre plus grande force), pas plus que ne s'est encore révélé notre talent à inventer des titres accrocheurs. Ce qui a changé, c'est notre environnement, le fameux système politico-médiatique. Le changement s'est opéré sur les deux plans que suggère cette expression.*

Le régime de la Ve République s'est installé dans la durée et la stabilité ; il a privilégié l'exécutif par rapport au législatif, le pouvoir de décision par rapport à la fonction de contrôle ; il a étroitement mêlé, pour répondre à l'évolution de la société moderne, la politique et l'économie et a, en conséquence, sélectionné son personnel dans une élite gestionnaire, formée aux mêmes moules, polyvalente, gardienne des mêmes intérêts. Il en est résulté un mode de gestion découlant de deux sources traditionnelles du secret, l'Etat et l'argent. Cela ne favorise pas l'information spontanée et la transparence. Les fondements du système se sont révélés assez forts pour résister aux ébranlements attendus, parfois promis, de l'alternance.



Paradoxalement, les socialistes, qui ont pourtant travaillé à la moralisation de la vie politique, ont été victimes, au-delà du laxisme et des fautes de certains d'entre eux et de la naïveté de leurs pratiques d'autofinancement, des pesanteurs structurelles : c'est dire si elles doivent être lourdes !

Contre cela, la chape de plomb couvrant les effets pervers du système, il n'y a dans un premier temps au moins, si l'on ne s'en accommode pas, que l'information à opposer, l'information sous sa forme la plus tenace qui est l'investigation. Nous pensons que la complexité croissante des mécanismes sociaux, la sophistication des réglementations et des procédures, la difficulté pour les représentants du peuple d'exercer leur mission de contrôle, l'ampleur des brassages d'argent qu'implique toute action politique et la multiplication des intérêts qu'elle met en cause obligent et obligeront à une exigence d'information et de transparence encore plus aiguë qu'autrefois. Cela ne vaut pas, bien sûr, que pour la France : regardons ce qui s'est passé en Italie.

Cette vigilance accrue et tous azimuts (nous pourrions le prouver facilement) doit se donner les moyens de son efficacité, car il lui faut lutter sur son propre terrain, pour tenir compte d'une autre évolution, celle des médias. Rappelons, schématiquement, que les rapports de puissance ont changé, dans ce domaine. Les médias dominants ne sont plus les mêmes et ne sont pas, non plus, les plus appropriés à une information fine, ardue, qui suppose l'accumulation de détails précis, d'un côté, une attention soutenue, de l'autre : la presse écrite et ses lecteurs y sont naturellement mieux disposés, même s'ils n'en ont pas le monopole. L'information, telle que nous l'entendons ici, celle que nous diffusons parce qu'elle nous paraît chargée de signification sociale, politique et morale, n'aurait aucune difficulté à percer si elle ne se heurtait à une utilisation de plus en plus habile, massive et intéressée de la communication, c'est-à-dire d'un ensemble de techniques qui empruntent aussi à la propagande, à la manipulation, à la contre-information, à l'intoxication. L'information que nous contribuons à produire doit se faire entendre dans ce concert qui tend à la marginaliser ; il lui faut s'imposer contre des stratégies qui visent à la neutraliser car la parade et la contre-offensive se jouent aussi sur le terrain malléable des médias.

Voila pourquoi ce que nous considérons comme un travail utile, sain et attendu cherche une expression forte et continue, au sommet de nos colonnes, auprès de nos lecteurs, d'abord – quitte à indisposer certains sans satisfaire tous les autres – et au-delà, peut-être.

ANDRÉ LAURENS

Les raisons d'un refus

Avec l'Organisation des Nations unies, c'est toute la *communauté internationale qui* ressort humiliée de ce qui s'est passé depuis deux ans en Bosnie-Herzégovine. Le droit des peuples a été *bafoué*, et l'Europe incapable d'imposer des solutions plus équitables, et de faire respecter le désir de familles et de populations qui voulaient encore vivre ensemble, tout en acceptant leurs différences. Ce sont la force et le mépris qui ont impunément dicté leur loi.

Aussi, pour ma part, je n'allu*merai pas mon poste de télévi*sion le 6 juin prochain, et j'espère que des millions d'Européens en feront autant ! Pour exprimer mon refus de comportements hypocrites et de lâchetés successives qui font qu'on va célébrer des valeurs qui sont, à nos portes, dévoyées. Ceux qui ont donné courageusement leur vie en débarquant sur les côtes de Normandie et ailleurs combattaient pour un autre idéal et une autre conception de la liberté. L'ONU et la Déclaration universelle des droits de l'homme sont les fruits du sacrifice de millions de vies humaines pour vaincre le totalitarisme et la force aveugle, et mettre fin aux cruautés et aux exterminations racistes.

Que les vétérans viennent se *souvenir de leurs compagnons* tombés à leur côté en ces jours mémorables, c'est tout à fait justifiable et souhaitable ! En revanche, je m'abstiendrai de regarder nos présidents et nos gouvernants en bonne compagnie, et d'écouter leurs discours sur la liberté qu'ils ont été incapables de faire respecter. (...) En Bosnie, comme au Rwanda, *nous n'avons pas le droit de* déserter et de fuir nos responsabilités. Pour épargner la vie de quelques-uns de nos soldats, ce sont des milliers de gens sans défense qu'on laisse massacrer, dépouiller de tout, et fragiliser pour la vie entière.

Il y a bien des jeunes qui désirent donner à leur vie un idéal, à condition qu'on leur explique et qu'on leur propose des raisons de se surpasser, qui sont celles pour lesquelles nombre des combattants du 6 juin 1944 ont fait le sacrifice de leur vie.

EMMANUEL LEBRUN
prêtre

BOSNIE

Au tableau du déshonneur

L'article de Luc Rosenzweig « L'exception française » (*le Monde* du 18 mai 1994 à propos du débat sur la Bosnie dans d'autres pays européens) inspire à un lecteur régulier de nombreux journaux européens les réflexions suivantes.

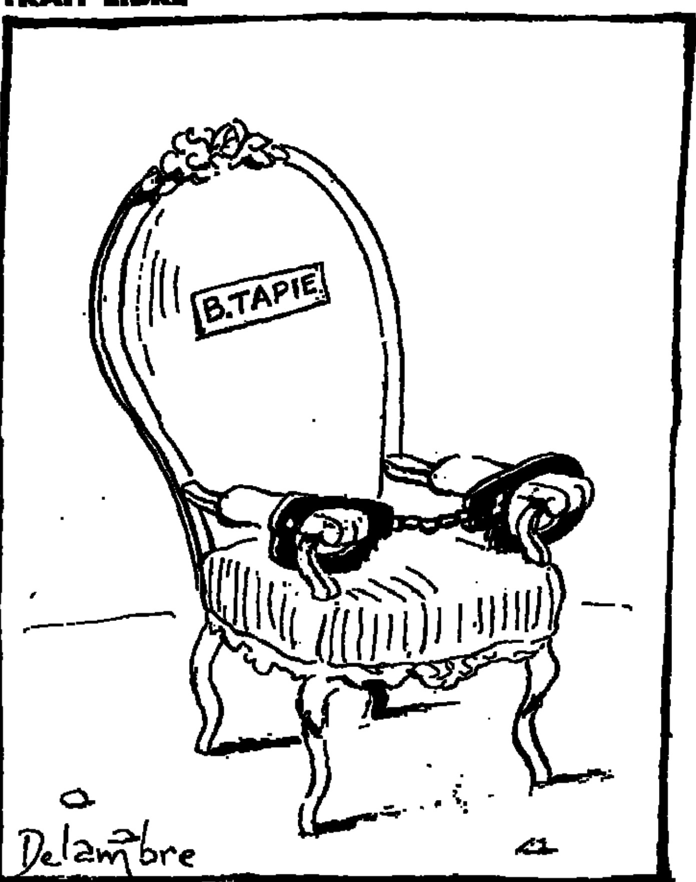
L'implication de la France sur le terrain, son important contingent de « casques bleus », son activisme humanitaire sont revenus comme des leitmotive permanents dans les discours officiels, de droite comme de gauche.

Combien de fois n'a-t-on pas *entendu que « la France, en pre*mière ligne, n'est pas suivie par ses partenaires » ? Pourtant, tous les gouvernements européens ont utilisé le même procédé. L'Allemagne a mis l'accent sur la générosité de l'accueil des réfugiés, la Grande-Bretagne sur la présence de ses soldats et sur le choix – non fortuit – de deux médiateurs anglais, Carington et Owen ; l'Italie sur le rôle de sa flotte dans la surveillance de l'Adriatique et l'armée espagnole, discréditée par le franquisme, s'est refait une virginité et une popularité en participant à la FORPRONU. De leur côté, les Belges ont insisté sur leur nombre disproportionné de « casques bleus » par rapport à la taille du pays et les Néerlandais sur le fait qu'ils aient été les *seuls à se prononcer claire*ment en faveur d'une intervention militaire,... et ainsi *ad nauseam.*

Au tableau du déshonneur chaque pays a essayé de tirer son épingle du jeu. Tous les *Européens ont pu constater* l'impuissance de l'Europe, mais chacun a sans doute été persuadé que son pays « faisait le maximum » et ne devait pas partager le blâme. Pourtant la France porte une lourde responsabilité dans l'aveuglement qu'elle a montré quant aux objectifs de la Serbie et pour avoir plus longtemps que tous les autres pays de la Communauté européenne, *à l'exception de la Grèce, ren*voyé dos à dos agresseurs et agressés.

ALAIN DESTEXHE
Bruxelles

TRAIT LIBRE



RWANDA

Deux volets d'un même complot ?

J'étais au Rwanda lorsque les tragiques événements ont *éclaté et que le premier minis*tre, Mme Agathe Uwilingiyimana, avait cherché refuge dans ma maison avant d'être assassinée. Son conseiller a été tué dans son domicile, juste à côté de chez moi.

Si les Hutus et les Tutsis se battent (on dit qu'il en est ainsi depuis toujours), c'est bien malheureux, mais qu'y pouvons-nous ? Laissons-les se battre, et surtout ne nous en occupons pas. Je trouve ce type de présentation insupportable. C'est faire injure à la mémoire des victimes, c'est suggérer qu'elles ont, dans le sort qui les frappe, une part de responsabilité.

C'est en quelque sorte faire l'hypothèse que la guerre civile préexistait à *l'attentat contre* l'avion présidentiel et aux massacres de la garde présidentielle. Or, le 6 avril, il n'y avait pas de guerre civile au Rwanda, d'autant plus qu'il était prévu que le FPR fasse partie du gouvernement, dans le cadre de la « transition élargie ».

Cette présentation a en outre le défaut de ne pas faire la moindre part à l'*hypothèse* fort plausible selon laquelle l'attentat contre l'avion présidentiel et le déclenchement des massacres seraient deux volets d'un même complot. Selon cette hypothèse, ce seraient des éléments de la garde présidentielle, extrémistes parmi les extrémistes, qui auraient abattu l'avion pour, juste après, *envoyer les commandos de* tueurs exécuter leur sinistre besogne. En faveur de cette hypothèse, il y a des arguments balistiques (distance entre l'avion et le camp de la garde présidentielle), arguments qui, je dois dire, *m'*échappent et que je ne peux donc discuter. Ce qui m'impressionne, en revanche, c'est la brièveté du *délai qui a séparé la chute de* l'avion et le déclenchement des massacres (ce point a frappé tous les observateurs). Du fait de la brièveté de ce délai, on peut supposer que tout était préparé et qu'il n'y avait qu'à donner le signal pour que les tueries commencent.

HENRI FAY
Paris

RELIGIONS

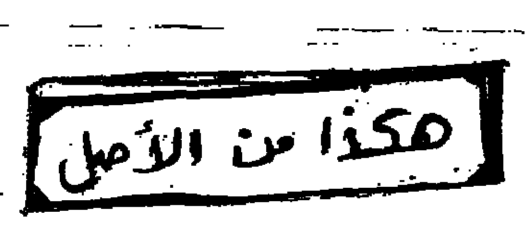
Le mythe des « juifs déicides »

Dans *le Monde* du 26 avril, je lis avec stupeur des déclarations de Mme Irene Pivetti, présidente de la Chambre italienne des députés, sur *« les juifs déicides ».* En réalité, pour la majeure partie des historiens de notre temps, Jésus a péri en victime d'une situation historique très complexe. Dans le camp juif, quelques *personnes* participèrent à sa condamnation. Le grand-prêtre Caïphe, quelques prêtres et juges de son entourage. A *coup sûr,* la conception juive du monothéisme a joué un rôle primordial dans cette décision (*cf. Marc XIV, 53-65*). *Mais les dirigeants* juifs n'avaient nul pouvoir d'exécution. Ils ne disposaient d'aucun moyen de pression sur un procurateur qui les méprisait. Les juifs, dans leur grande majorité, n'ont jamais entendu parler de Jésus (...).

L'auteur déterminant de sa condamnation fut le procurateur Ponce-Pilate, qui détestait les juifs. *Au moyen du supplice de* Jésus, il voulait faire un exemple et terroriser les juifs qui, souvent, se révoltaient contre Rome. *Ce n'est pas la Loi qui a* crucifié Jésus, mais l'oppression impitoyable de Rome. La croix est un supplice strictement romain (...)

Depuis le concile Vatican II, l'Eglise a promulgué plusieurs documents officiels qui intéressent notre question. Signées par le cardinal Johannes Willebrands, les « Notes » de 1985 guident prêtres et catéchètes. En voici l'essentiel : *« Ce qui a été commis durant la Passion ne peut être imputé indistinctement à tous les juifs vivant alors, ni aux juifs de notre temps. »*

L. LAUDAU,
historien
Strasbourg



La première journée de la Conférence de Paris

La Russie réserve un accueil mitigé au Pacte de stabilité en Europe

La première journée de la conférence de Paris, qui rassemble les ministres des affaires étrangères d'une quarantaine de pays, les 26 et 27 mai, au siège de l'UNESCO à Paris, a été marquée par les critiques de la Russie envers cet exercice de diplomatie préventive, lancé à l'initiative de M. Balladur. Le ministre russe Andreï Kozyrev n'a pas indiqué si son pays accepterait de participer à une *« table ronde régionale »* avec les Etats baltes, l'un des deux objectifs principaux de la conférence. L'autre *« table ronde »*, qui porte essentiellement sur les minorités hongroises, pourrait se tenir à l'automne.

L'intervention du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, était des plus attendues, jeudi 26 mai, à l'ouverture de la conférence sur la stabilité en Europe : comment Moscou peut-il réagir à un processus visant à resserrer les liens de l'Union européenne avec les pays de l'Est ayant « vocation » à la rejoindre, c'est-à-dire – même si les précautions de langage restent de règle – à marquer leur différence avec les autres, Russie en tête ?

« Faites ce que vous voulez et nous verrons si nous viendrons ou non » : en résumant en ces termes les propos tenus par M. Kozyrev, son homologue estonien, Juri Liuk, a mis le doigt sur les inconnues de l'entreprise. La conférence prévoit, en effet, la tenue de deux « tables rondes régionales », l'une sur les pays baltes et l'autre sur l'Europe centrale. Sans Moscou, la première n'aurait plus de raison d'être : la Russie est en effet le protagoniste de tout conflit pouvant affecter les Etats baltes à fortes minorités russophones.

L'objectif de l'initiative lancée à Paris est, justement, de prévenir de tels conflits chez les candidats à l'entrée dans l'Union européenne, dont font partie les Baltes. Or Andreï Kozyrev s'est bien gardé de promettre une présence de la Russie à cette table ronde. Moscou apprécierait, certes, qu'elle traite des *« minorités nationales »* (le ministre a même proposé la création d'une *« université européenne »* des pays baltes où les études se feraient *« aussi en russe »*). Mais il est exclu pour Moscou qu'elle aborde deux questions que les Baltes – et plus particulièrement l'Estonie – veulent voir soulevées : celle des frontières (Tallin et Riga revendiquent quelques kilomètres carrés de Russie pour affirmer la continuité avec leurs Républiques d'avant guerre) ; et celle du retrait des troupes russes d'Estonie, encore non réglée.

Dans l'entourage de M. Kozyrev, on explique que Moscou reste libre de continuer à traiter avec les Baltes sans ingérence de tiers : la Russie n'est pas *« directement concernée »* par l'initiative d'Edouard Balladur, devenue celle de l'Union européenne. Comme l'a souligné le ministre russe, la conférence sur la stabilité marque avant tout *« le début d'un cadre nouveau de négociations, celui des « douze plus neuf »* (l'Union européenne et les neuf pays d'Europe centrale, orientale et de la Baltique). Ce cadre *« ne crée aucun précédent pour l'avenir et n'implique aucune obligation complémentaire pour les Etats qui ne sont pas directement concernés »*, a-t-il dit.

Une vision restrictive

La Russie, venue à Paris sans se sentir liée par aucune obligation, veut voir qui participera à « la table ronde » sur les Baltes (les Etats-Unis sont invités) et quel en sera l'ordre du jour avant de décider d'y prendre part ou non, précisait-on dans la délégation de Moscou.

Ce nouveau cadre de négociations, a aussi souligné M. Kozyrev, ne doit pas *« affaiblir »* les autres mécanismes existants, notamment ceux de la CSCE (qui regroupe tous les Etats du continent européen depuis 1975 et qui accorde *de facto* un droit de veto à la Russie, puisque toutes les décisions y sont prises par consensus), en créant des structures qui « doublonnent ». C'est la vision la plus restrictive possible du projet initié par M. Balladur, qui vise à la signature, d'ici un an, d'un pacte sur la stabilité. Son seul intérêt aux yeux de Moscou serait de *« confirmer au lieu d'exclure »* le rôle de la CSCE, et d'y poser le problème de la stabilité *« pour la première fois sous un angle non militaire »*.

Ce dernier *« avantage »*, souligné par M. Kozyrev, est un axe important de la politique européenne de la Russie dans sa rivalité avec l'OTAN. Est-ce cela qui l'a décidée à participer quand même à une conférence qu'elle menace pratiquement de faire avorter ? *« J'espère qu'on ne lui offre rien en échange »*, répond le ministre estonien des affaires étrangères, qui se félicite néanmoins de la présence de la Russie à Paris. Et qui affirme qu'il serait *« très déçu »* si la « table ronde » balte ne se tenait pas, même s'il faut pour cela attendre quelques mois.

En revanche, l'autre ambition de cette conférence, à savoir la mise en place d'une « table régionale » pour les pays d'Europe centrale et orientale (les « PECO », en jargon diplomatique) ; semble moins problématique. Il est vrai que le rapport de forces entre ces pays et l'Union européenne n'est pas le même. Soucieux de transformer leurs accords d'association avec la Communauté, ils se sont montrés nettement plus accommodants.

Même si la liste des pays participants et les thèmes n'ont pas encore été définitivement arrêtés pour cette « table régionale », la délégation roumaine faisait état, jeudi soir, de six questions à aborder (les minorités, la coopération économique, culturelle et l'environnement, entre autres) lors de rencontres qui pourraient démarrer *« à l'automne »* selon un diplomate hongrois.

Derrière cette façade consensuelle, les divergences entre Budapest et Bucarest – les principaux intéressés, étant donné l'apaisement relatif que connaissent les relations hungaro-slovaques – n'ont pas bougé d'un iota. Ni sur la forme ni sur le fond.

Sur la forme, le ministre hongrois des affaires étrangères, Geza Jeszenszky, a réaffirmé le souhait que *« les minorités nationales puissent participer aux négociations interétatiques »*. Une proposition qui en dit long sur le climat de méfiance réciproque et que le chef de la diplomatie roumaine, Teodor Melescanu, a jugée *« aberrante »*, car il s'agit exclusivement *« de négociations entre Etats »*. *« A-t-on déjà vu une délégation corse se joindre à celle de la France lors d'entretiens officiels avec un pays tiers ? »* Quant à la participation d'un *« modérateur »* de l'Union européenne, les Roumains l'acceptent uniquement à la « table régionale » mais pas au stade crucial des négociations bilatérales, comme le réclament les Hongrois, qui cherchent à tout prix à élargir le cadre des négociations.

L'ombre des absents

Quant au fond du problème, à savoir la volonté roumaine de voir figurer une clause sur l'inviolabilité des frontières dans un traité bilatéral et l'exigence hongroise que celui-ci mentionne également la reconnaissance de *« droits collectifs »* pour l'importante minorité magyare de Transylvanie, les positions respectives sont inchangées. La coalition conservatrice au pouvoir à Budapest, qui vit ses derniers jours avant le deuxième tour des législatives de dimanche, n'est pas disposée à lâcher du lest. Alors que la marge de manœuvre du gouvernement roumain, dont la majorité parlementaire dépend de l'appoint de partis ultra-nationalistes, est extrêmement étroite. Rien de surprenant, donc, à ce que les représentants des deux pays estiment que l'échéance de février 1995, prônée par M. Balladur pour conclure les *« traités de bon voisinage »*, paraisse *« optimiste »*.

D'autres, notamment la Pologne, la République tchèque et la Bulgarie, ont tenu à discrètement rappeler qu'ils ne sont pas venus à cette conférence de Paris pour recevoir des leçons de bonne conduite mais, au besoin, pour en donner. *« Nous avons rarement été dans une situation aussi confortable »*, soulignait, satisfait, un diplomate de Varsovie en rappelant que la Pologne a déjà conclu des traités bilatéraux avec l'ensemble de ses voisins, y compris récemment avec la Lituanie, alors que les obstacles à surmonter n'étaient pourtant pas minces.

Les dirigeants de Prague, Varsovie et Sofia n'ont surtout pas voulu que l'on mette tous les « PECO » dans le même sac. Non pas par souci de rivalités cocardières mais, d'une part, pour corriger la vision souvent apocolyptique de l'Est engendrée par la guerre dans l'ex-Yougoslavie, et, d'autre part, pour montrer qu'ils ont su régler eux-mêmes leurs propres contentieux avant que l'Occident ne se rende compte qu'il y allait aussi de son intérêt et de sa sécurité. Un résultat que le ministre néerlandais des affaires étrangères, Pieter Kooijmans, a été l'un des rares à reconnaître à la tribune quand il a *« salué le courage des dirigeants de l'Est, qui ont su, malgré les innombrables défis auxquels ils sont confrontés, œuvré à une amélioration de leurs relations »*.

Toutefois, le ministre polonais des affaires étrangères, l'élégant Andrzej Olechowski, a fermement mis en garde les Européens contre la tentation d'utiliser le pacte de stabilité comme une voie de garage pour les pays de l'Est. Si l'intégration à l'Union ne pouvait se concrétiser que lorsque tous les problèmes de bon voisinage auraient été réglés, a-t-il dit en substance, vous pénaliseriez ainsi les « bons élèves » qui n'ont pas attendu vos avertissements pour balayer devant leur porte.

A cette note légèrement discordante, il faut ajouter celle de Catherine Lalumière, dont c'était la dernière intervention en tant que secrétaire général du Conseil de l'Europe. *« On comprend que la priorité a été mise sur les relations entre les pays d'Europe centrale et orientale*, a-t-elle indiqué. *On peut regretter, cependant, que le pacte ne s'adresse pas directement à d'autres Etats entre lesquels les contentieux sont préoccupants. »* Une allusion voilée à l'Albanie et à la Macédoine, exclues pour cause de différends avec un pays de l'Union, la Grèce. Ou à l'Ukraine et aux pays du Caucase, aux problèmes trop dérangeants pour les sortir de l'orbite de Moscou. La conférence de Paris n'a pas pu dissiper l'ombre troublante des absents.

SOPHIE SHIHAB et YVES-MICHEL RIOLS

REPÈRES

ITALIE
Le ministre des affaires étrangères juge « inacceptables » les propos de M. Mitterrand

Le nouveau ministre des affaires étrangères italien, Antonio Martino, qui s'exprimait à Paris en marge de la conférence sur la stabilité en Europe, jeudi 26 mai, a qualifié *« d'inacceptables »* les propos de François Mitterrand sur le *« risque d'altération grave de la démocratie »* en Italie depuis que Silvio Berlusconi a pris la tête du gouvernement (*le Monde* du 27 mai). M. Martino a rappelé qu'en 1981 M. Mitterrand avait qualifié d'*« inacceptables »* les critiques sur la présence de ministres communistes dans son gouvernement. *« Je crois que la meilleure réponse à faire à M. Mitterrand »* est de reprendre la même expression : *« Inacceptable »*, a déclaré M. Martino. Les déclarations de M. Mitterrand, dans un entretien à cinq journaux européens, ont suscité une vive émotion en Italie, notamment dans la presse. – *(AFP.)*

TERRITOIRES OCCUPÉS
Première réunion de l'Autorité nationale palestinienne

Le chef de l'OLP a réuni, jeudi 26 mai, à Tunis, les membres désignés de l'Autorité nationale palestinienne (ANP), qui doit gérer les enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho. L'ANP a arrêté à vingt-deux le nombre de portefeuilles ministériels qui seront répartis ultérieurement au sein du « cabinet », a indiqué Samir Ghoché, membre de cette équipe.

Aucune nouvelle nomination n'a été annoncée dans ce « gouvernement », officiellement composé de vingt-quatre membres, dont dix-neuf ont déjà été désignés. *« Nous n'avons pas d'obstacles pour compléter cette liste, mais nous voulons laisser la porte ouverte »*, a affirmé Fayçal Husseini, chef de file des Palestiniens « de l'intérieur ». Il faisait allusion aux tractations en cours avec l'opposition palestinienne ; le mouvement de la résistance islamiste, Hamas, aurait été pressenti pour faire partie du « cabinet », mais, selon son représentant en Jordanie, il aurait décliné cette offre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Election présidentielle sur fond de violence en Colombie

Le premier tour du scrutin, dimanche 29 mai, est dominé par le bipartisme traditionnel alors que le pays ne parle que de l'insécurité

BOGOTA
de notre envoyée spéciale

Le bipartisme traditionnel paraît plus fort que jamais en Colombie. Les deux « poids lourds », le candidat libéral Ernesto Samper et son rival conservateur Andres Pastrana, recueillent respectivement 45 % et 43 % des intentions de vote dans les sondages effectués avant le premier tour, dimanche 29 mai, de l'élection présidentielle. Les quinze autres candidats en lice devront se contenter de miettes.

Dans les états-majors des deux grandes formations, un second tour, prévu pour le 19 juin, est considéré comme inévitable et l'on cherche des stratégies inédites, avec l'aide, du côté libéral, de conseillers socialistes parisiens. Un tiers seulement de l'électorat devrait se rendre aux urnes, selon les mêmes sondages. Les abstentionnistes se recruteront comme d'habitude parmi les 47 % de la population (33 millions d'habitants) vivant en dessous du seuil de pauvreté, dans un pays qui dispose pourtant de ressources naturelles immenses.

On parle en réalité ici beaucoup plus de l'insécurité quotidienne et de la violence omniprésente que de l'élection elle-même. Les attentats à la bombe ont certes diminué depuis la mort, en décembre, de Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellin, mais la violence perdure dans tout le pays à un niveau incroyablement élevé. Il y a eu, selon les chiffres officiels, 28 007 homicides l'an passé en Colombie, 200 de moins qu'en 1992. A Bogota, capitale de 6 millions d'habitants, entre 20 et 24 personnes sont assassinées en moyenne chaque jour – une par heure – de jour comme de nuit, en dépit d'un grand déploiement de toutes les polices, publiques ou privées. Prendre le bus le soir peut être risqué : les passagers d'un autocar ont été pris cette semaine en otage quatre heures durant par une bande de délinquants qui ont dévalisé les passagers et violé deux femmes dans le véhicule en marche.

Enlèvements, rançons, « impôt révolutionnaire »

Qui tue et pourquoi ? On ne sait plus. Les groupes de guérilla encore actifs aux quatre coins de la Colombie visent surtout les forces de police – près de 250 policiers sont morts l'an passé – mais s'en prennent aussi aux « traîtres » revenus à la vie civile. Ils vivent de l'« impôt révolutionnaire » prélevé sur les éleveurs et les agriculteurs, des rançons tirées des prises d'otages (près de 900 enlèvements recensés l'année dernière) ou des « protections » qu'ils exercent sur les champs de coca, de marijuana ou de pavot pour le compte des narcotrafiquants. Ces derniers liquident les gêneurs avec leurs hommes de main, parfois alliés à des groupes paramilitaires ou à d'autres milices privées. Amnesty International accuse certains militaires d'agir de connivence avec ces bandes pour perpétrer des assassinats politiques de syndicalistes ou de militants. L'Union patriotique, composée notamment d'anciens guérilleros communistes, a cessé d'exister après avoir perdu 1 500 de ses membres ou sympathisants.

Dans un tel contexte, *« le premier rêve de tout président est d'obtenir la paix »*, nous déclare Ernesto Samper, un économiste de quarante-trois ans qui fut ministre du développement dans le gouvernement du président sortant, Cesar Gaviria, *« par un dialogue avec la coordination des guérillas élargi à tous les secteurs de la société »*, poursuit-il. Tout comme son adversaire conservateur Andrès Pastrana – trente-neuf ans, qui fut avocat, homme de télévision, maire de Bogota en 1988, puis sénateur –, il propose de poursuivre la politique engagée par M. Gaviria pour moderniser et professionnaliser les forces armées, ainsi que la police nationale, dont la crédibilité auprès de la population est extrêmement faible.

MM. Samper et Pastrana jurent d'être intransigeants sur le respect des droits de l'homme et de renforcer le système judiciaire, à l'égard duquel l'opinion se montre un peu plus confiante depuis la création, en 1991, d'une procédure d'accusation publique, la *fiscalia*, plus efficace. Les nouveaux procureurs ont osé inculper plusieurs politiciens corrompus ou impliqués dans le trafic de drogue. Libéraux et conservateurs ne souhaitent pas, toutefois, remettre en cause la politique de réduction de peine pour les trafiquants de drogue acceptant de se livrer ou de collaborer avec les autorités judiciaires, laquelle suscite de fortes protestations à Washington.

MARTINE JACOT

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : des soldats ont été déployés à la frontière avec Haïti pour faire respecter l'embargo de l'ONU. – Des soldats dominicains ont été déployés, jeudi 26 mai, le long de la frontière terrestre avec Haïti pour faire appliquer l'embargo décrété par l'ONU contre le pouvoir de fait installé à Port-au-Prince depuis le putsch de septembre 1991. Le général Constantino Matos Villanueva, ministre des Forces armées, a précisé que quinze mille hommes avaient été mobilisés pour faire respecter la décision des Nations unies. – *(Reuter.)*

VENEZUELA : l'ancien président Carlos Andres Perez est définitivement exclu de son parti. – Le parti Action démocratique (AD) a exclu définitivement de ses rangs, jeudi 26 mai, l'ancien président Carlos Andres Perez, emprisonné depuis le 18 mai à Caracas pour détournement de fonds publics. L'exclusion de M. Perez, qui est âgé de soixante et onze ans, a été décidée par 80 % des responsables du parti réunis dans un comité directeur national. Ce vote a confirmé la mesure d'exclusion déjà prise le 20 mai à l'encontre de l'ancien président vénézuélien. – *(AFP.)*

EN BREF

ARABIE SAOUDITE : bilan officiel de la bousculade de La Mecque. – Deux cent soixante-dix pèlerins de différentes nationalités ont trouvé la mort, lundi 23 mai, près de la Mecque, a annoncé, jeudi, un porte-parole gouvernemental. Il s'agit du premier bilan officiel de la bousculade qui a eu lieu à Mina, pendant le rituel de la « lapidation de Satan », en raison d'un *« afflux record »* de pèlerins, dont le nombre total a dépassé un million et demi de personnes. – *(AFP.)*

BULGARIE : le gouvernement obtient la confiance. – Le Parlement de Sofia a exprimé, jeudi 26 mai, sa confiance au gouvernement de Luben Berov, par 125 voix pour, 95 contre et une abstention. M. Berov, qui avait demandé ce vote, a présenté aux députés un programme intérimaire jusqu'aux élections législatives anticipées, prévues pour septembre. Tous les partis, ainsi que le président Jeliou Jelev, reprochent depuis plusieurs mois au gouvernement son *« inefficacité »*. – *(AFP.)*

ISRAËL : la Grande-Bretagne lève son embargo sur les armes. – Le secrétaire au Foreign Office a annoncé, jeudi 26 mai, que la Grande-Bretagne avait décidé de lever l'embargo sur les armes à destination d'Israël, qu'elle appliquait depuis l'invasion du Liban en 1982. Cette décision a été prise *« à la lumière des développements favorables du processus de paix, et en particulier du retrait israélien de Gaza et de Jéricho »*, a indiqué Douglas Hurd. – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : restitution des biens juifs. – Le gouvernement de Prague a décidé, mercredi 25 mai, de restituer aux communautés juives tchèques environ un tiers des biens qu'elles réclament depuis des mois. Après de longues hésitations, le cabinet de Vaclav Klaus a accepté de rendre les biens de l'Etat sous forme de dons, mais le patrimoine aux mains des municipalités ne sera pas restitué. – *(Corresp.)*

SÉNÉGAL : non-lieu pour Abdoulaye Wade. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dakar, chargée de statuer sur l'assassinat, le 15 mai 1993, du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye, a prononcé un non-lieu, en raison de *« l'absence de charges suffisantes »*, en faveur d'Abdoulaye Wade, de son épouse Viviane, de trois députés du Parti démocratique sénégalais (PDS), Ousmane Ngom, Abdoulaye Faye et Mody Sy, et de Samuel Saar, conseiller financier de M. Wade. Abdoulaye Wade, secrétaire général du PDS, restera cependant en prison pour l'inculpation d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »* prononcée après les émeutes qui ont entraîné la mort de huit personnes le 16 février à Dakar. *(AFP.)*

ASIE

Le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine

M. Clinton donne la priorité au commerce

Suite de la première page

Le refus de renouvellement aurait pu déclencher l'ouverture d'une guerre commerciale avec l'économie qui connaît aujourd'hui la plus forte croissance dans le monde. Cela aurait risqué de porter durablement atteinte à une relation sino-américaine essentielle à l'équilibre régional en Asie. Et cela n'aurait aucunement garanti que le pouvoir chinois, en pleine bataille de succession et qui craint d'être déstabilisé par la transformation économique du pays, aurait un tant soit peu modifié son comportement en matière de droits de l'homme.

Du moins est-ce là le discours qui était tenu par la plupart des responsables économiques de l'administration qui, plus confiants ou naïfs que le département d'Etat, assurent que seule la libéralisation de son économie garantira à terme la libéralisation politique de la Chine. Mais M. Clinton ne pouvait pas purement et simplement revenir, une fois de plus, sur l'une de ses promesses électorales ni, sur la Chine comme sur Haïti et la Bosnie, emboîter, une fois de plus, le pas à l'administration Bush. Pour sauver l'honneur, il a dû «habiller» son revirement. Les Etats-Unis, a-t-il dit, reconduisent le statut commercial accordé à la Chine, renoncent à l'avenir à établir un lien entre relations économiques et droits de l'homme, mais, tout de même, imposent certaines sanctions à Pékin : des hausses de droits de douane sur les exportations chinoises d'armes et de munitions en Amérique.

C'est plus symbolique qu'autre chose. Et la majorité des commentateurs soulignaient que M. Clinton était bien passé dans le camp des partisans du *«découplage»* – comme il l'a dit lui même – entre échanges commerciaux et droits de l'homme. Le président a cité *«quelques progrès»* accomplis par les Chinois (arrêt des exportations de biens produits dans les camps de travail, autorisation d'immigrer accordée à certains proches de dissidents), mais il a reconnu que le régime de Pékin était toujours responsable de *«graves violations des droits de l'homme»*. Cependant, la cause des droits de l'homme sera, aujourd'hui, mieux servie – a-t-il affirmé – par le dialogue avec Pékin que par l'isolement de la Chine qu'aurait entraîné le non-renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée.

A l'évidence, le poids de l'économie a été déterminant. Si le «découplage» est un succès pour la Chine c'est aussi une victoire des milieux d'affaires aux Etats-Unis. Les industriels américains sont, en effet, à nouveau fascinés par la Chine et les promesses que représente ses 1,2 milliard de consommateurs. *La Russie est oubliée.* Tous les grands groupes américains n'ont plus qu'une obsession : l'empire chinois. Le numéro annuel du magazine *Fortune* qui donne le nom des cinq cents plus grandes entreprises américaines peut être considéré comme un véritable annuaire des «amis» de la Chine. Y sont présents et très actifs General Electric (matériel de transports), Chrysler (automobile), Otis (ascenseurs), Bechtel (ingénierie), Boeing (aéronautique), Nabisco (tabac)... Chacune de ces sociétés a désormais son projet chinois. Les dirigeants économiques américains ont mené, depuis plusieurs mois maintenant, une formidable campagne en faveur du découplage. Le business américain a plaidé sa cause en décrivant les conséquences catastrophiques qu'aurait eues sur l'économie une guerre diplomatico-commerciale avec la Chine. Un affrontement direct avec Pékin se serait traduit pour les Etats-Unis par des pertes de marchés à l'exportation, par des suppressions d'emplois et par une aggravation de tensions inflationnistes.

Même si la Chine n'est pour l'instant que le septième partenaire commercial des Etats-Unis, le marché chinois est le plus dynamique du monde et devrait le rester pendant plusieurs années encore. *«La Chine va dépasser rapidement le Japon comme leader économique de l'Asie»*, écrivait, il y a quelques jours, le *Conférence Board*, un organisme d'études proche du patronat. En 1993, les industriels américains ont accru de 18 % leurs ventes en Chine : elles ont atteint 8,6 milliards de dollars (50 milliards de francs).

Le marché le plus dynamique du monde

Sur son marché extrêmement convoité, la Chine n'aurait eu aucune difficulté à abandonner ses fournisseurs américains pour leur préférer des fabricants européens ou, pis encore, japonais. En laissant savoir ce même jeudi qu'il négociait avec Pékin un contrat de 5 milliards de dollars pour une cinquantaine d'avions civils, le géant Boeing a clairement renouvelé son message en direction de Washington : aucune hésitation n'est acceptable. Si la Maison Blanche ne renouvelait pas le statut de la nation la plus favorisée, le contrat échapperait au constructeur de Seattle au profit du consortium européen Airbus. La Chine est le principal client de Boeing depuis deux ans.

Ces pertes de marché supposées se seraient traduites par des suppressions d'emplois. L'industrie américaine a constamment rappelé que le marché chinois occupe 200 000 personnes au moins aux Etats-Unis. Elle a aussi brandi la menace inflationniste. Faute du statut de la nation la plus favorisée, la Chine aurait continué à développer ses ventes sur le marché américain. Elles ont dépassé les 31 milliards de dollars en 1993. Mais les produits chinois, soumis alors à des droits de douane supplémentaires, auraient coûté plus cher. L'opinion n'aurait pas compris que l'administration, si soucieuse d'éviter un retour de l'inflation, accepte une hausse des prix du téléphone sans fil, des chaussures Nike, ou de la fameuse poupée Barbie – autant de produits américains fabriqués en Chine.

C'est, au-delà, toute la stratégie d'investissements des grandes entreprises américaines dans l'empire chinois – sur le continent mais aussi à Hongkong et à Taïwan – qui risquait de souffrir durablement. Armés d'un tel argumentaire, les dirigeants économiques de l'administration (le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, et le secrétaire au commerce, Ron Brown, notamment) n'ont pas eu de mal à convaincre le président de renoncer à l'approche idéaliste autrefois défendue par le candidat Clinton.

ALAIN FRACHON et ÉRIK IZRAELEWICZ

Les partisans de la «manière forte» envers les dissidents se sentent encouragés

PÉKIN

de notre correspondant

S'agissant d'une affaire qui, dans l'esprit des dirigeants chinois, allait pour ainsi dire de soi, la presse officielle de Pékin n'a accordé qu'une place de second ordre à la décision de Bill Clinton alors qu'elle faisait, dans des circonstances pareilles sous la présidence Bush, l'effort d'une certaine mise en valeur.

L'agence «Chine nouvelle» a bien cité l'interdiction faite aux importations d'armes de tir et de munitions chinoises *«pour des raisons portant sur les droits de l'homme»*. Vendredi 27 mai, *l'agence se félicitait d'une décision qui «crée un climat favorable au renforcement et à l'accroissement de la coopération commerciale et économique entre les deux pays»* tout en appelant de ses vœux *«la levée prochaine de toutes les sanctions en vigueur contre la Chine»* dans la législation américaine.

Pékin tardait cependant à faire connaître une réaction plus élaborée aux gestes symboliques annoncés par le chef de l'exécutif américain en matière de soutien à la cause des dissidents. Jeudi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait estimé *«inacceptable»* le principe de sanctions pour des *«causes sans rapports»* avec le commerce, mais il s'était refusé à préjuger d'une éventuelle riposte de Pékin.

En tout état de cause, le régime chinois va présenter à sa population la position adoptée par M. Clinton comme l'aveu d'une défaite prévisible, mais cinglante, obtenue à force d'intransigeance. Elle déçoit peut-être certains cercles du pouvoir pékinois qui auraient souhaité une guerre commerciale pour des motifs idéologiques. Mais les tenants de la manière forte face à la dissidence – c'est à dire la haute direction du régime dans son ensemble – y voient l'occasion de démontrer à l'opinion intérieure que l'Occident, intrinsèquement incohérent dans ses choix, n'a pas l'intention de se serrer la ceinture pour la cause des opposants.

L'argument donne un poids particulier aux mises en garde contre toute agitation à l'occasion du cinquième anniversaire, les 3 et 4 juin, de la répression brutale du mouvement de Tiananmen en 1989. Les dissidents – qui n'étaient pas unanimes à réclamer que Washington use de l'arme commerciale pour les soutenir – peuvent en tout cas s'attendre à une politique de répression d'autant plus sévère que le régime en verra éventuellement la nécessité face aux risques de troubles.

La question du brouillage des radios

La Chine va également s'efforcer d'exploiter ce succès dans sa politique étrangère en posant, surtout auprès des pays de la région, en vainqueur d'une bataille importante non seulement pour elle-même mais aussi pour tous les régimes qui croisent le fer avec les opinions publiques occidentales à propos de la question des droits de l'homme. On peut ainsi prévoir qu'au nom de la *«non-ingérence dans les affaires intérieures»* et d'une *«conception asiatique des droits de l'homme»*, elle mènera un combat acharné, dans les instances internationales, contre les actions en faveur de la cause démocratique que Washington a annoncées en guise de palliatif aux sanctions commerciales, telle que la création de Radio Free Asia et d'une chaîne de télévision destinées à la population chinoise.

L'attitude de Pékin dans le différend l'opposant à Washington au sujet du brouillage des émissions radiophoniques de «la Voix de l'Amérique» en chinois est symptomatique de la fermeté qu'on peut en attendre pour d'autres dossiers du même ordre : pour les gouvernants chinois, contrairement à ce qu'affirment les Etats-unis, *«la question de brouillages radiophoniques n'existe tout simplement pas. Il n'y a que celle, purement technique, d'une superposition de fréquences»* entre les programmes de VOA et un signal radio chinois.

Cette tactique est semblable à celle de l'ex-Union soviétique dans la bataille des fréquences radiophoniques pendant la guerre froide. Pékin a en outre rejeté l'idée, avancée notamment par des dissidents chinois exilés aux Etats-unis, de la création d'une commission bilatérale sino-américaine pour la question des droits de l'homme (comme d'ailleurs celle du gouverneur de Hongkong, Chris Patten, de l'instauration d'un comité des droits de l'homme dans la future administration du territoire après sa rétrocession en 1997).

Ces manifestations de fermeté montrent dans quel état d'esprit Pékin aborde le *«dialogue sur un pied d'égalité»* avec l'Occident à propos des libertés individuelles et politiques auxquelles pourraient aspirer les sujets de l'Empire du milieu.

FRANCIS DERON

La normalisation progressive des relations entre les deux capitales

Hanoï et Washington vont ouvrir des bureaux de liaison

WASHINGTON

de notre correspondante

Dix-neuf ans après la fin de la guerre du Vietnam, une nouvelle étape a été franchie, jeudi 26 mai, dans la normalisation des relations entre Washington et Hanoï : les deux pays ont annoncé l'ouverture prochaine de bureaux de liaison dans les deux capitales. Ce sera la première présence diplomatique américaine officielle à Hanoï depuis quarante ans.

Le président Clinton en avait posé le principe le 3 février dernier, en annonçant la levée de l'embargo économique qui frappait le Vietnam (*le Monde* du 5 février). Des discussions bilatérales ont été menées ensuite sur les aspects pratiques de cette décision et, les 20 et 21 mai, les deux gouvernements ont échangé des lettres entérinant l'accord d'ouverture des représentations.

L'établissement de relations diplomatiques formelles, avec échange d'ambassadeurs, a cependant été subordonné par l'administration Clinton au règlement du dossier des soldats américains portés disparus pendant la guerre, ainsi qu'à l'amélioration de la situation des droits de l'homme au Vietnam. Le problème des deux mille deux cent trente-quatre MIA (Missing In Action : disparus en action), sur lesquels les Etats-Unis demandent des informations, reste le principal obstacle à la normalisation totale. Mais l'ouverture de bureaux de liaison devrait précisément faciliter l'évolution de ce dossier, a estimé le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, et permettre de *«faire progresser notre dialogue sur les droits de l'homme»*.

Les bureaux de liaison comprendront dix à vingt diplomates. Le Vietnam, selon M. McCurry, a accepté de restituer l'ancienne et célèbre ambassade américaine à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), ainsi que d'autres bâtiments, et les Etats-Unis rendront, de leur côté, l'ancienne ambassade sud-vietnamienne à Washington.

Le bureau de liaison des Etats-Unis aura notamment pour tâche de prêter assistance aux hommes d'affaires américains, de plus en plus nombreux au Vietnam. Ainsi, la compagnie pétrolière américaine Occidental Petroleum – la première depuis la levée de l'embargo – a annoncé jeudi que le Vietnam l'avait autorisée à participer à l'exploitation d'un champ pétrolifère en mer de Chine. Le *New York Times* faisait également état, jeudi, du retour au Vietnam de l'entreprise d'ascenseurs Otis, qui y avait opéré de 1950 à 1975, tandis que les industriels américains du tourisme (chaînes d'hôtels, loueurs de voitures) se jettent dans la brèche ouverte par la levée de l'embargo.

SYLVIE KAUFFMANN

BIBLIOGRAPHIE

Vietnam : l'aube d'un nouveau destin

Notre collaborateur Jean-Claude Pomonti vient de publier avec Hugues Tertrais un ouvrage consacré au Vietnam. Nous avons demandé à Jean-Luc Domenach directeur du CERI d'en rendre compte

VIETNAM, COMMUNISTES ET DRAGONS
de Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais
Le Monde éditions
210 pages. 120 F.

L'attitude de notre pays à l'égard du Vietnam est étrange. Depuis quelques années, l'opinion s'en émeut à nouveau, les voyages touristiques s'y multiplient et nos dirigeants s'y rendent en mission. Mais, malgré les travaux courageux de plusieurs remarquables spécialistes, le Vietnam demeure absent du débat public sur l'évolution de l'Asie orientale.

Le livre de Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais comble donc un vide. Il ne vise pas seulement à décrire en termes journalistiques l'évolution récente du Vietnam. Il présente une hypothèse importante : «L'ancien avant-poste du socialisme soviétique est redevenu un pays asiatique à part entière dont la seule ambition est de créer des conditions qui lui permettent, d'abord de survivre et, ensuite, de tirer son épingle du jeu».

A l'appui de cette hypothèse, la démonstration est solide et convaincante, parce qu'elle ne cache pas mais énumère d'abord les «pesanteurs» : l'héritage du léninisme, la menace chinoise, la tension entre le Nord et le Sud et les tendances récentes au repli. Cette première partie expose dans toute son ampleur la catastrophe produite par le communisme au pouvoir – deux millions de fuyards, des centaines de milliers d'internés – mais en évitant tout moralisme incantatoire.

Sans exonérer les communistes vietnamiens de leurs écrasantes responsabilités, les auteurs montrent bien que l'URSS et la Chine leur laissaient fort peu d'espace. Et ils remontent justement à la blessure causée par la France : «La colonisation a d'abord été une rupture culturelle en ouvrant le Vietnam à l'Europe et en l'obligeant à tourner le dos à la tradition chinoise».

Exsangue, abandonné par l'URSS à partir de 1986, le Vietnam doit se donner un nouveau destin : ce ne peut être que l'ouverture aux ennemis d'hier. L'Occident – la France en particulier – est donc «revisitée», mais il faudra attendre que la politique américaine se débloque complètement. Le Vietnam cherche aussi à s'inventer un nouvel ancrage régional en Asie du Sud-Est. Il lui faudra également donner un rôle nouveau aux Vietnamiens d'outre-mer, les «Viet-Kieu», sur lesquels porte un chapitre précis et important. On y apprend notamment que près d'un million de Vietnamiens ont émigré aux Etats-Unis depuis 1975, en deux vagues, la première plus «politique» et la seconde plus «économique». Leur patrie leur fait à nouveau les yeux doux : lui répondront-ils avec autant d'enthousiasme et d'efficacité que les Chinois d'outre-mer?

Un pari politique

Pour terminer, nos auteurs concluent que, pour le Vietnam, le seul avenir possible est celui d'un «dragon». Mais ils montrent bien à quel point, depuis les admonestations prodiguées par Gorbatchev en 1986, l'évolution politique des dirigeants de Hanoï a été heurtée et contradictoire.

Car la clé du problème est, comme en Chine, politique, et c'est sur ce plan que les difficultés sont les plus grandes. Le pari est sensiblement le même : assurer le monopole du Parti pour ouvrir sans risques les frontières au capitalisme maritime. Les conditions sont à la fois meilleures et moins bonnes. Meilleures car les voisins asiatiques sont dans l'ensemble prêts à jouer le jeu, Taïwan notamment, qui investit énormément au Vietnam.

Moins bonnes car l'évolution n'est pas conduite et contrôlée par un communiste du calibre de Deng Xiaoping, qui résumerait à lui seul l'histoire du Parti vietnamien, au sein duquel les luttes de factions restent dures. Le Parti vietnamien n'a pas subi une épreuve du type de celle de la révolution culturelle, il est encore largement prisonnier de souvenirs glorieux. On aimerait savoir – et sur ce point, nos auteurs ne sont guère prolixes – s'il se montrera capable de relâcher complètement son emprise sur les campagnes et d'encourager l'industrialisation rurale. On peut enfin se demander si l'émigration vietnamienne, qui est surtout implantée dans des pays d'Occident réellement démocratiques, se contentera, pour investir dans la patrie, d'une détente politique superficielle. Le régime vietnamien pourra difficilement éviter le débat sur la démocratie.

Sur tous ces problèmes, le livre de Pomonti et Tertrais apporte des éléments de fait et des analyses très précieuses, qui permettent de comprendre la situation actuelle du Vietnam. Il sera donc indispensable aux voyageurs et aux hommes d'affaires. Il a aussi le grand mérite de réintroduire le Vietnam dans notre horizon intellectuel parce qu'il est depuis longtemps le premier ouvrage journalistique non idéologique sur ce pays.

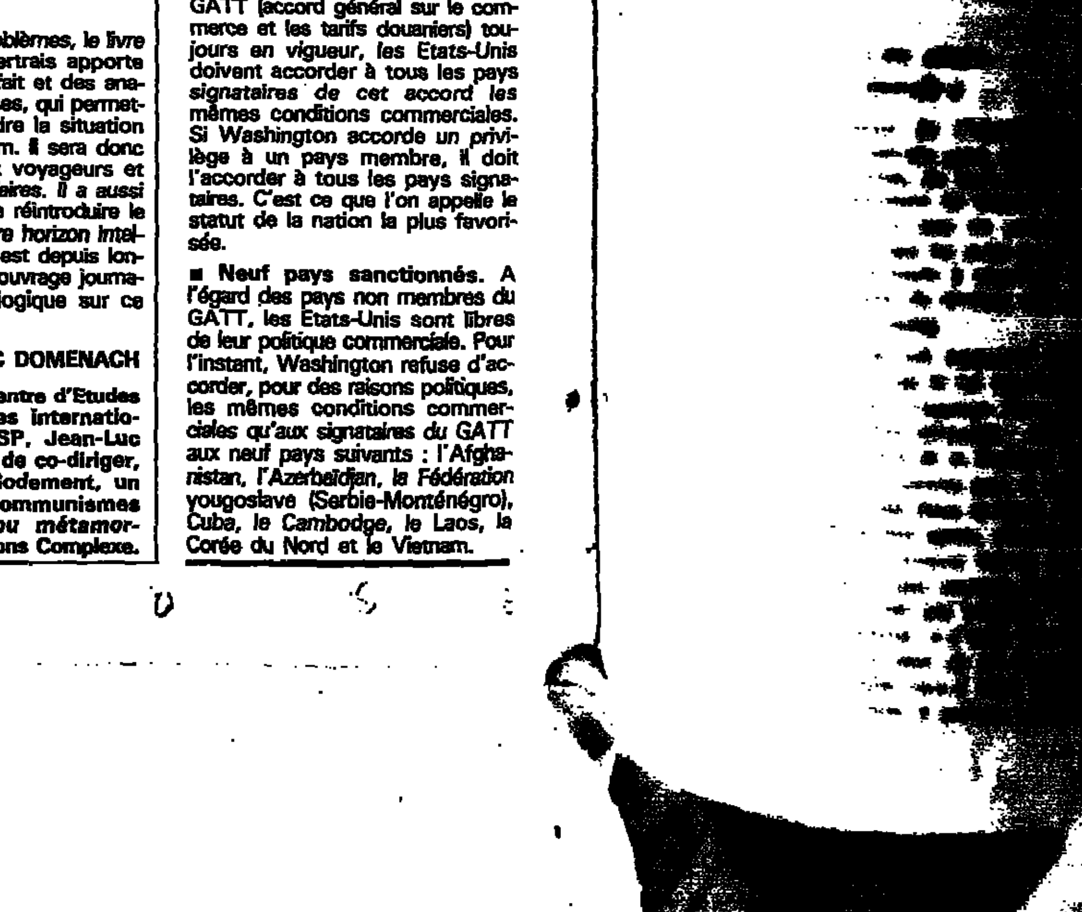
JEAN-LUC DOMENACH

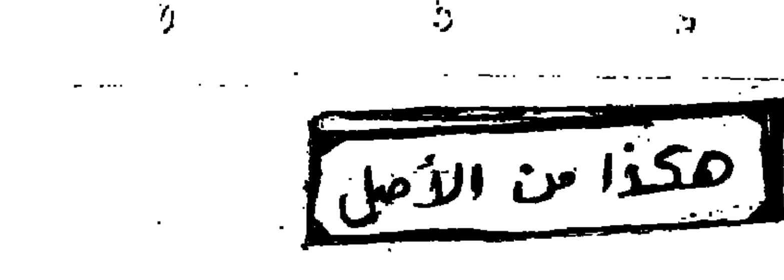
▶ Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales de la FNSP, Jean-Luc Domenach vient de co-diriger, avec François Godement, un ouvrage sur «Communismes d'Asie : mort ou métamorphose» aux éditions Complexe.

CLÉS/ *Les règles commerciales*

■ **Le statut de la nation la plus favorisée.** En vertu des règles du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) toujours en vigueur, les Etats-Unis doivent accorder à tous les pays signataires de cet accord les mêmes conditions commerciales. Si Washington accorde un privilège à un pays membre, il doit l'accorder à tous les pays signataires. C'est ce que l'on appelle le statut de la nation la plus favorisée.

■ **Neuf pays sanctionnés.** A l'égard des pays non membres du GATT, les Etats-Unis sont libres de leur politique commerciale. Pour l'instant, Washington refuse d'accorder, pour des raisons politiques, les mêmes conditions commerciales qu'aux signataires du GATT aux neuf pays suivants : l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, la Fédération yougoslave (Serbie-Monténégro), Cuba, le Cambodge, le Laos, la Corée du Nord et le Vietnam.





هكذا من الأصل

INTERNATIONAL

EUROPE

La recherche d'un règlement négocié pour la Bosnie

La réunion de Talloires n'a produit aucun résultat probant

La nouvelle session de pourparlers entre les grandes puissances et les belligérants bosniaques n'a produit aucun résultat probant, après deux jours de discussions à huis clos à Talloires (Haute-Savoie). Les négociations en vue d'un règlement en Bosnie se poursuivront sur les bords du lac d'Annecy les 6 et 7 juin prochain.

«Ce n'est ni un échec ni un succès, on ne s'attendait pas à des avancées significatives», a déclaré, jeudi soir, une source diplomatique occidentale. La réunion n'a toutefois atteint aucun des deux objectifs que s'étaient fixés les pays du «groupe de contact» : convaincre les parties d'un cessez-le-feu généralisé d'au moins quatre mois et définir les territoires des trois communautés bosniaques. Le chef de la communauté croate bosniaque, M. Zubak, a cependant indiqué aux négociateurs que les dirigeants musulmans et croates étaient prêts, *«dans l'intérêt de la paix»*, à exiger moins de 58 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, contrairement à ce qu'ils avaient spécifié le 11 mai 1994 dans l'accord de Vienne sur l'établissement d'une fédération croato-musulmane.

Le plan de paix européen, appuyé par les Etats-Unis et la Russie, prévoit d'octroyer à la future Fédération croato-musulmane 51 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine et 49 % aux Serbes. Ces derniers en contrôlent actuellement plus de 70 %.

A l'issue des pourparlers de jeudi, l'un des membres de la délégation serbe, Aleksa Buha, «ministre des affaires étrangères» de la «république serbe autoproclamée» en Bosnie-Herzégovine, n'a pourtant pas hésité à parler de *«succès»* de la réunion. *«Je crois*, a-t-il indiqué, *que le groupe de contact a accepté notre avis à l'égard des questions de délimitation territoriale : il ne faut pas rester sur des pourcentages abstraits. Il faut envisager la richesse, la qualité et la viabilité des territoires.»* Conscients de l'urgence grandissante d'un règlement en Bosnie, les médiateurs représentant les Etats-Unis, la Russie, l'Union européenne et l'ONU envisageraient d'*«imposer»* leur propre découpage territorial, selon un diplomate. La France et la Grande-Bretagne ont en effet annoncé le départ d'ici à la fin de l'année de leurs «casques bleus» – les plus nombreux sur le terrain – si aucune percée diplomatique significative ne s'est produite à cette date. Mais l'approche désormais commune de la question bosniaque par les pays membres du «groupe de contact» devrait faciliter la recherche d'une solution durable, estime-t-on de sources diplomatiques. – *(AFP, Reuter.)*

La FORPRONU demande aux forces bosniaques un «geste de bonne volonté» à Gorazde

Les forces serbes n'ont toujours pas reculé à Gorazde, enclave musulmane en Bosnie orientale, et c'est aux forces bosniaques que la FORPRONU demande de *«faire le premier pas»*. Les Serbes ont lancé, mercredi 25 mai, une nouvelle offensive contre Bihac, en Bosnie occidentale.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Faute d'obtenir un retrait des assaillants serbes de la zone d'exclusion de trois kilomètres à Gorazde (comme l'exigent depuis plus d'un mois une résolution de l'ONU et un ultimatum de l'OTAN), la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a trouvé une solution originale : elle a demandé aux défenseurs bosniaques de quitter, *«en signe de bonne volonté»*, la rive Est de la Drina, a annoncé, jeudi 26 mai, à Sarajevo un porte-parole des «casques bleus».

«Quelqu'un doit faire le premier pas pour arriver à une solution positive», a-t-il expliqué, suggérant que ce devait être la partie bosniaque, pourtant victime à Gorazde d'une violente offensive serbe en avril. Ne pouvant et ne voulant employer la force pour faire appliquer les décisions de la communauté internationale, la FORPRONU *«doit être réaliste»*, a souligné son porte-parole. Les forces serbes, qui exigent maintenant un retrait des Bosniaques pour partir d'une zone d'exclusion qui ne s'applique cependant qu'à elles, semblent, une fois encore, à même de dicter leurs conditions.

Une dimension symbolique

De plus, elles empêchent toujours les observateurs militaires de l'ONU de se déplacer librement dans la zone d'exclusion de 20 kilomètres – pour l'artillerie lourde – décrétée autour de l'enclave. «L'affaire de Gorazde» prend, aux yeux des Bosniaques, une dimension symbolique. Comment la communauté internationale peut-elle leur garantir que les Serbes, qui contrôlent aujourd'hui quelque 70 % de la République, leur restitueront près de 20 % du territoire qu'ils ont conquis, si elle n'est pas même capable d'obtenir, plus d'un mois après un ultimatum de la première alliance militaire du monde, le retrait de cent cinquante hommes sur trois kilomètres?

Le *«processus de paix»* semble d'autant plus mal engagé que, si les forces serbes ne reculent pas d'un mètre à Gorazde, à l'autre extrémité du pays elles ont avancé de près d'un kilomètre à Bihac, enclave musulmane et «zone de sécurité» de l'ONU en Bosnie occidentale, selon la FORPRONU. Malgré les promesses d'intervention immédiate de l'aviation de l'OTAN en cas d'attaque contre une «zone de sécurité», faites au lendemain de l'offensive contre Gorazde, cette nouvelle offensive serbe – cinq cents obus par jour et des attaques d'infanterie – n'a entraîné aucune réaction ou mise en garde de l'ONU. La FORPRONU *«n'a pas connaissance»* de bombardements de la ville même de Bihac, mais Radio Sarajevo fait état d'une personne tuée et de plusieurs blessées par des obus serbes dans les zones civiles.

Quelques incidents meurtriers se sont, en outre, déroulés ces derniers jours à Sarajevo. Mercredi 25 mai, deux femmes ont été blessées dans un bus par un tireur embusqué dans le quartier de Dodrinja (sous contrôle musulman). La veille, une femme avait été tuée et un autre passager blessé par des tirs sur un bus bosniaque traversant, après autorisation et sous escorte de l'ONU, une zone serbe autour de Sarajevo.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ALBANIE : douze ans de prison pour l'ancien premier ministre communiste. – Le chef de l'opposition albanaise, Fatos Nano, âgé de quarante-deux ans, ancien premier ministre de l'Albanie communiste, a été condamné, jeudi 26 mai, en appel, à douze ans de prison pour détournement de fonds et abus de pouvoir par le tribunal de Tirana, qui a confirmé ainsi une sentence prononcée en avril. Le procès du dernier chef de l'Etat de l'Albanie communiste et du Parti communiste albanais, M. Ramiz Alia, ouvert la semaine dernière à Tirana, devait reprendre vendredi 27 mai. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : nouvelles violences racistes. – Deux inconnus ont violemment frappé et blessé un ressortissant syrien, jeudi 26 mai à Magdebourg, dans l'est de l'Allemagne, où avaient eu lieu récemment des manifestations xénophobes. A Mannheim, une dispute entre deux fillettes a dégénéré en altercation raciste : les parents de la fillette allemande, encouragés par cent cinquante voisins, ont lâché leurs chiens sur les parents de l'enfant turque. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le retour dérangeant d'Alexandre Soljenitsyne

Après vingt ans d'exil, Alexandre Soljenitsyne a retrouvé sa terre natale, vendredi 27 mai, aux petites heures. Son avion, arrivant d'Anchorage (Alaska), a fait une courte étape à Magadan avant de continuer sur Vladivostok. L'écrivain a été accueilli par le maire de la ville et d'autres représentants municipaux, ainsi que par des jeunes filles qui lui ont offert des fleurs, et, selon la tradition, du pain et du sel. Le prix Nobel de littérature a évoqué dans une brève déclaration le souvenir des prisonniers de la Kolyma, la région pénitentiaire dont Magadan était le centre, et regretté que les victimes de la répression communiste aient été si vite oubliées.

Trop tard...

MOSCOU

de notre correspondant

Il y a tous ces articles au vinaigre, ces titres grinçants («Soljenitsyne et le soleil se lèvent à l'est»), cet agacement devant ce retour, *«symbolique jusqu'à la nausée»*, comme l'écrivait, vendredi 27 mai, le plus grand journal populaire de Moscou. Soljenitsyne, une fois de plus, dérange. L'ermite de Cavendish revient en fanfare, star attendue par une foule de journalistes, au lieu de rentrer discrètement, humblement. Son idée de redécouvrir la Russie, lentement, depuis l'est et les camps, mais avec une équipe de la BBC, ne convainc pas, elle sent trop la mise en scène médiatique. Et puis cette maison qu'il s'est fait construire sur un terrain accordé par la mairie, c'est-à-dire dans l'une de ces zones réservées, aujourd'hui comme hier, aux privilégiés du régime... Heureusement – providence divine ou génie éternel de la Russie? –, le toit fuit, et il, devra, provisoirement, habiter ailleurs.

Le reproche majeur, bien sûr, c'est qu'il arrive trop tard. *«Il a raté l'avion, le bateau s'est éloigné, le train est parti»*, titre, cruel, le *Moskovski Komsomolets*. Le train de l'Histoire, bien sûr. Le journal ajoute une comparaison désobligeante : *«Gorbatchev, en août 1991, s'est absenté trois jours* (le temps du putsch raté), *et il n'a pas compris qu'il revenait dans un autre pays.»* Soljenitsyne, lui, aurait manqué vingt ans. Si «Alexandre Vermontski» (quolibet dû au directeur de la *Niezavissimaïa Gazeta*) ne connaît plus son pays, à quoi bon ses conseils, ses leçons de morale... Après tout, dès l'automne 1992, l'écrivain lui-même savait qu'il avait perdu sa bataille contre le temps, et il l'a dit à la télévision russe. La *Roue rouge*, cette gigantesque fresque de la Russie de la première guerre mondiale et de la révolution de 1917, il aurait voulu la finir avant cette seconde révolution, pour éviter à son pays les mêmes errements : *«Je suis en retard.»*

Encore n'imaginait-il pas que cette *Roue rouge*, aujourd'hui publiée en Russie, personne ou presque ne la lirait. Pour le reste, de son lointain exil, perdu dans ses milliers de fiches, à la recherche des racines du mal russe, *«les racines de notre autodestruction d'aujourd'hui»*, comme il l'a dit dès son arrivée à Magadan, il voyait tout de même assez clair. Expliquer, dès l'été 1992, que l'alliance *«de la nomenklatura, des requins de la finance et du KGB»* menaçait d'imposer sa loi à la Russie, ce n'était pas si mal vu.

«Une ancre morale»

Il s'indignait de l'humiliation imposée aux petites gens, sacrifiées une fois de plus, de leur détresse. Il brûlait toujours de sauver son pays, poursuivi par ce colossal sens du devoir qui lui avait permis de forcer le monde à regarder le monstre en face, de révéler, définitivement, le Goulag.

Ce mérite-là, cet immense rôle dans l'Histoire, on le lui reconnaît tout de même : l'agence Tass lui accole les clichés attendus : *«honneur et conscience de la Russie»*, la *Literatournaia Gazeta* qui, à son départ, le traînait dans la boue, lui souhaite, vingt ans après, *«la bienvenue»*. Et l'on trouve même des commentateurs qui veulent croire que son rôle n'est pas terminé : la Russie a besoin *«d'une ancre morale dans la mer de la corruption»*. Mais que va-t-il bien pouvoir faire, et dire, à présent qu'on peut faire et dire à peu près n'importe quoi, dans ce pays où les mots se déprécient plus vite que les roubles? Qui dénoncera-t-il, qui soutiendra-t-il? Les démocrates qui prétendent singer le capitalisme pur et dur de l'Amérique du dix-neuvième siècle, lui qui se méfie et de la démocratie et du capitalisme? Les «patriotes» en mal de reconstituer l'URSS, lui qui s'est toujours méfié d'un empire qui pèse sur la Russie? Les panslavistes, alors qu'il a dit et répété que les Russes n'avaient rien de bon à faire dans la galère serbe?

Qu'il voit juste ou se trompe d'époque, qu'il parle trop ou trop peu, Soljenitsyne est assuré, comme toujours, de déranger, de prendre le monde et son pays à rebrousse-poil. Il est déjà suspect. D'ailleurs, aujourd'hui comme hier en Russie, un ancien prisonnier est forcément suspect. Les commentaires mi-figue mi-raisin, mi admiratifs mi condescendants qui l'accueillent apparaissent, entre autres, comme l'expression d'une crainte, d'une méfiance. Et si ce vieil homme hors du temps jetait, une fois de plus, un pavé dans la mare?

Le malaise tient aussi à tout autre chose. Rabaisser Soljenitsyne, tout en répétant que la Russie, hélas, n'a pas, n'a plus, d'autre héros, c'est retourner le couteau dans la plaie. Refaire, sur ce sujet comme sur tant d'autres, ce douloureux et délicieux constat d'échec universel. C'est vrai, personne ne croit plus à Eltsine, décidément homme de pouvoir et non pas d'idéal. Sakharov, *«le seul démocrate qu'ait jamais connu la Russie»*, est mort trop tôt. Reste Soljenitsyne, qui revient trop tard.

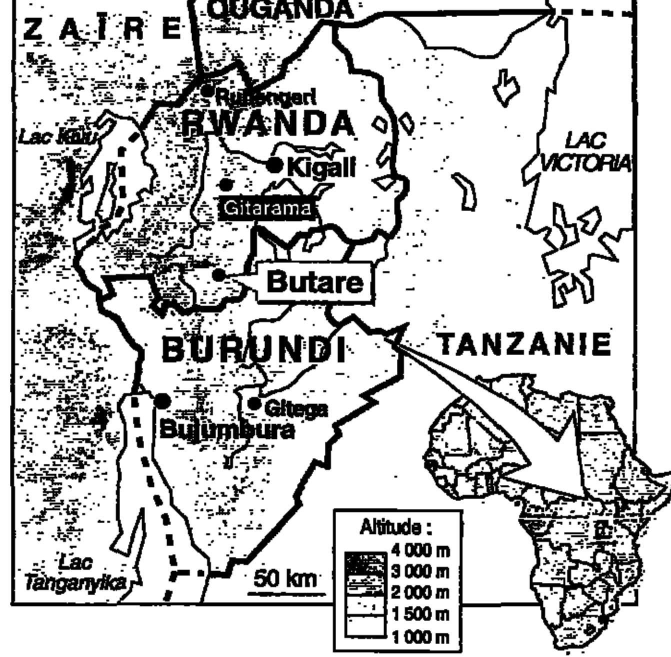
JAN KRAUZE

AFRIQUE

RWANDA

Des promesses de négociations

Le Front patriotique rwandais (FPR) a accepté, jeudi 26 mai, d'engager des négociations la semaine prochaine avec l'armée régulière, en vue d'un cessez-le-feu, à la demande de l'émissaire spécial des Nations unies, a indiqué un porte-parole de l'ONU. Les responsables du FPR ont donné leur accord après une rencontre avec l'émissaire de l'ONU, Iqbal Riza, dans le fief du FPR à Mulindi, au nord du Rwanda. *«Ces discussions se tiendront à Kigali à partir de lundi. Les hauts dirigeants ne viendront pas mais ils seront représentés par leurs adjoints»*, a précisé Abdul Kabia. Selon lui, un général de l'armée rwandaise et un commandant rebelle participeront à la médiation de l'ONU. Les observateurs diplomatiques et militaires estiment que ces négociations ne s'ouvriront qu'après que les rebelles auront pris Kigali, ce qui, selon l'ONU, devrait se produire *«dans quelques jours seulement»*. – (AFP.)



Scènes d'exode

Suite de la première page

L'adolescent range sa grenade chinoise dans sa ceinture et le gendarme, lui-même, ne voit rien d'anormal. C'est la consigne gouvernementale, explique-t-il. Chacun est tenu de justifier de ses identité et qualités : *«On craint les infiltrés.»*

Les regards sont muets, consternés. *«Les auteurs des tueries sont étonnés eux-mêmes de ce qu'ils ont fait»*, dit un universitaire de Butare. L'homme se dit éduqué et incapable, en vertu de ses diplômes, d'utiliser la moindre machette ou arme traditionnelle. *«Le fusil à la limite. Un coup suffit.»* A l'université de Butare, on recense une vingtaine de disparus dans le corps professoral fort de cent trente-deux membres avant les vacances d'avril, selon un groupe d'enseignants qui boivent une bière à l'hôtel Ibis. La vie est aussi normale que possible dans la localité. La défense civile s'entraîne au stade. Il y a plus de vingt mille réfugiés. Le prix de la bière a doublé. *«On ne va pas mourir comme des chèvres. Il faudra tuer cinq millions de personnes pour que le FPR* [Front patriotique rwandais] *règne»*, dit le professeur.

A mi-chemin de Kigali, soudain, le flot s'inverse. Par un hallucinant renversement d'images, les réfugiés continuent d'avancer, toujours sur le côté droit de la route, mais dans l'autre sens, vers le nord. Il s'agit d'une autre catégorie de déplacés. Ceux-là arrivent de l'est, du Mugesera, passé sous le contrôle du FPR. Ignorant la situation, ils remontent vers Gitarama et la colonne descendante ne semble même pas chercher à les dissuader. Plus haut, il y a encore un autre groupe, originaire de Biumba, la région du FPR. Ceux-là sont des «multidéplacés», en route depuis des années et certains indiquent avoir connu une dizaine de camps en quatre ans.

Barrages nerveux

«Le FPR se prétend le libérateur du pays. Partout où il passe, les gens fuient», souligne le premier ministre, Jean Kambanda. Ce jeudi 26 mai, le premier ministre semble un peu solitaire au siège du gouvernement, ses collègues étant *«en mission»* dans les préfectures. Le gouvernement intérimaire siège dans un centre de formation des cadres proche de Gitarama, au bout d'une piste de terre rouge cabossée. Protégé par la gendarmerie, le premier ministre reçoit la presse debout sur l'herbe du parking, vêtu d'un complet-cravate anthracite impeccable. Il affirme que l'Ouganda appuie toujours le FPR. *«En fait on est en train de se battre contre l'Ouganda. Leur objectif est de créer ce qu'ils ont appelé* «l'empire tutsi»*»*.

A Gitarama, ils sont 20 000 réfugiés dans le stade. A Kamonyi, une colline entière a été déboisée et des tentes blanches ont pris la place des eucalyptus. Le flot incessant de nouveaux arrivants bute sur les barrages, sur un groupe de nouvelles recrues à l'entraînement, affublées de tenues de camouflage. *«Pour lutter contre l'infiltration, nous sommes obligés de demander aux citoyens de se défendre eux-mêmes»*, dit le premier ministre.

Dans le camp de Kamonyi, ils étaient 70 000 mercredi après midi, 80 000 vingt-quatre heures plus tard, selon le Comité international de la Croix-Rouge qui, malgré le convoi de cent tonnes de vivres qui vient d'arriver de Bujumbura, se déclare en voie d'être complètement dépassé. Sur la route, à l'approche de Kigali, règne un air de débandade. Les barrages sont nerveux. A côté des militaires, des jeunes munis d'une panoplie de gourdins, de sifflets et de lance-pierres, cherchent à s'occuper. Ils ont trouvé un voleur qui tentait de rançonner les réfugiés, selon les uns, un *«infiltré»*, selon d'autres. Quoi qu'il en soit, un homme qui a déjà été battu mais a encore la chance de marcher.

Quelques minutes plus tard, un autre suspect est pourchassé jusqu'à la porte d'une pharmacie. La vendeuse n'a que le temps de tirer le verrou, et cette précaution prise, contemple sans faiblir les coups de massue qui pleuvent sur la tête du suspect à terre. L'homme est traîné par les pieds vers le contrebas de la colline, l'endroit des basses œuvres et des enterrements, semble-t-il, où un petit groupe se dispute déjà le contrôle d'une couverture, à peine la distribution terminée.

CORINE LESNES

ALGÉRIE : assassinat d'un gérant de cinéma. – Le gérant d'un cinéma à Thénia, une ville située à 50 kilomètres à l'est d'Alger, a été enlevé et assassiné, lundi 23 mai, a rapporté, jeudi 26 mai, *le Soir d'Algérie*. La victime, dont l'identité n'a pas été révélée, avait reçu des menaces de mort et avait été sommée de fermer le cinéma. – *(AFP.)*

ESPACE EUROPÉEN

Les élections

Belgique : un test pour les prochains scrutins nationaux

Deux cent soixante-neuf millions d'électeurs européens sont appelés à élire les députés du Parlement de Strasbourg. Pour la première fois, ces citoyens pourront voter dans leur pays de résidence, quelle que soit leur nationalité.
Le Monde **achève cette semaine sa tournée des campagnes électorales dans les onze pays de l'Union européenne, partenaires de la France. Après l'Allemagne, le Portugal, la Grèce, la Grande-Bretagne et le Danemark** ***(le Monde du 21 mai)*****, nous faisons aujourd'hui le point sur l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande, l'Espagne et les Pays-Bas. Ce tour d'horizon confirme le peu de vigueur de la campagne européenne et la prépondérance des questions de politique intérieure dans la plupart des pays.**

BRUXELLES

de notre correspondant

A moins d'un an des élections législatives, prévues pour avril 1995, et à quatre mois des *élections communales, les élections* européennes ont ici valeur de test national. D'autant plus que les législatives pourraient intervenir plus tôt si le Conseil européen de Corfou désigne le premier ministre social-chrétien flamand (CVP) Jean-Luc Dehaene pour succéder à Jacques Delors. C'est d'ailleurs le seul sujet qui intéresse vraiment les Belges en ce moment.

Dans ce pays, globalement acquis à l'Europe de Maastricht, les grands partis traditionnels disent tous la même chose ou presque. Peu de slogans sur les affiches électorales : on fait dans la sobriété avec le portrait des têtes de liste en guise de signe distinctif. Du côté francophone, dans la majorité gouvernementale, les socialistes (PS) disent *« non à l'Europe de l'argent, oui à l'Europe des gens »*. Les sociaux-chrétiens (PSC) veulent que *« l'Europe décolle et s'arrache à ses pesanteurs »*. Les libéraux (PRL), actuellement dans l'opposition et espérant revenir prochainement au pouvoir, disent *« oui à l'Europe et oui au changement »*.

Chez les Flamands, les partis de la coalition font une campagne tranquille. Les libéraux affrontent pour la première fois l'électeur sous leur nouveau sigle de VLD (libéraux-démocrates *flamands)* après un toilettage opéré dans la perspective d'une large victoire aux prochains scrutins nationaux.

Comme leurs collègues francophones, les écologistes développent leur argumentation à partir de la plate-forme électorale adoptée avec d'autres partis verts de l'Union européenne. En Belgique, où il n'y a pas eu de référendum, les écologistes sont les seuls avec le Vlaams Blok (extrême droite indépendantiste flamande), et pour des raisons différentes, à avoir voté contre la *ratification du traité de Maastricht* au Parlement.

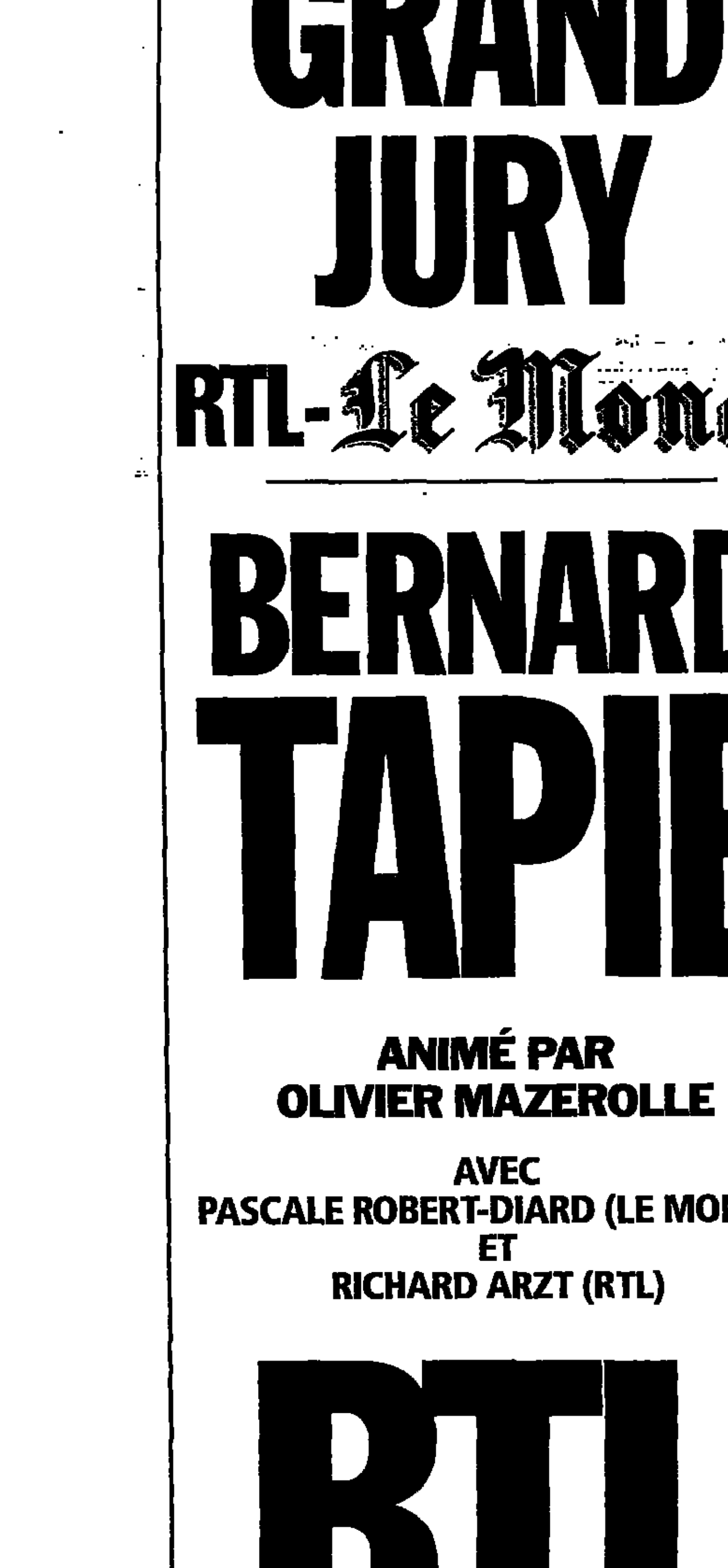
Des voix de préférence

En 1989, le Vlaams Blok avait créé la surprise en s'emparant d'un des vingt-quatre sièges européens. Il *a pour objectif d'en conquérir un* autre avec sa campagne intitulée *« Grand débarras »*. « Débarras » des corrompus (le PS francophone, dont plusieurs dirigeants locaux sont poursuivis par la justice, lui fournit des arguments); « débarras de l'immigration », associée à l'augmentation de la délinquance; « débarras » de l'« eurocratie », accusée de défigurer Bruxelles par sa demande en bureaux et de faire monter le coût des logements par son pouvoir d'achat. *« Si Bruxelles devient la capitale à part entière de l'Europe, chaque Européen, qu'il soit de Lisbonne ou de Copenhague, aura son mot à dire chez nous... Et nous, Bruxellois, il ne nous restera plus qu'à nous taire »*, affirme une brochure de cette formation. Il y a onze listes dans le collège néerlandophone, onze également dans le collège francophone, et pas moins de sept dans le collège germanophone (68 000 habitants dans la région d'Eupen), qui, pour la première fois, aura son propre député européen.

En Flandre, une nouvelle formation, le WOW (*« Vieillir dans la dignité »*) fait campagne sur le thème de la défense des retraités. Le *petit parti unioniste BEB – pour* Belgique-Europe-België (Belgique en néerlandais) –, veut lutter contre le séparatisme entre francophones et néerlandophones flamands et présente une liste en Flandre et à Bruxelles..., mais il n'a pas trouvé les cinq mille signatures nécessaires en Wallonie. Chez les francophones, l'extrême droite, bien moins nombreuse qu'en Flandre, est divisée entre un Front national plutôt « belgicain » et un mouvement Agir, régionaliste, surtout présent à Liège. Une des curiosités du système électoral de la Belgique, où le vote est obligatoire, consiste en la possibilité pour l'électeur d'indiquer qui, sur une liste, a sa faveur particulière. Ces « voix de préférence » sont comptées. Elles permettent aux vedettes de mesurer leur popularité et aux votants d'inverser éventuellement l'ordre fixé par les états-majors. Il y a pour le moins des nuances entre la tête de liste du PS, José Happart, figure emblématique des Fourons, apôtre de l'Europe des régions, et le numéro 2 de la liste, Raymonde Dury, très engagée dans le combat pour l'installation du Parlement européen à Bruxelles.

Les électeurs pourront les départager. Chez les sociaux-chrétiens flamands, Wilfried Martens, ancien premier ministre, compte bien sur son score personnel pour se rappeler au souvenir de ceux qui l'ont un peu vite enterré au sein de son parti.

JEAN de la GUÉRIVIÈRE



Pays-Bas : indifférence record

LA HAYE

de notre correspondant

A la bourse des valeurs politiques néerlandaises, l'Union européenne serait-elle à son cours le plus bas ? Organisée au Pays-Bas le jeudi 9 juin (on ne vote jamais le dimanche), l'élection du contingent néerlandais (trente et un élus) au Parlement de Strasbourg promet en tout cas de se dérouler dans une indifférence record.

Pas un sondage, pas un débat digne de ce nom, pas un article de fond dans la presse, rien de notable à la télévision, pas un mot au Parlement, pas même une affiche de l'une des quelque onze listes participant au scrutin : les Pays-Bas ne font même pas semblant d'être en campagne ! Comme si, à peine remis des deux élections nationales, (municipales le 2 mars, et législatives le 3 mai), ils étaient fatigués de voter, eux qui ont pourtant toujours défendu l'idée d'une Assemblée européenne forte... Ce thème, apparenté à la vision d'une Union démocratique, avait été amplement discuté en 1989 ; aujourd'hui, il n'en est plus rien. Non pas que le credo pro-européen et parlementariste entonné depuis 1957 par ce petit pays fondateur de la CEE ait perdu de sa vigueur ; simplement, les circonstances ont changé.

Il y a cinq ans, en effet, la démission du gouvernement de La Haye, début mai, avait donné au scrutin européen du 15 juin l'allure d'un « tour de chauffe » pour les législatives anticipées du mois de septembre. Cette année, c'est précisément l'inverse qui se produit : les électeurs ont déjà été consultés, et la cause européenne n'est pas en soi un motif suffisant de mobilisation du personnel politique ou des foules.

De ce point de vue, la capitale politique, La Haye, est entièrement accaparée par les préoccupations intérieures. Il est vrai que la perspective, de plus en plus prise au sérieux, d'un cabinet tripartite sans participation chrétienne-démocrate pour la première fois depuis l'instauration du suffrage universel en *1917* a de quoi détourner l'attention des ténors politiques.

Trois de ces derniers – Wim Kok, du Parti du travail, Frits Bolkenstein, du Parti libéral et Hans Van Mierlo, du Parti réformateur D66 – mènent d'ailleurs personnellement les négociations gouvernementales en cours, et ne peuvent donc pas jouer leur rôle habituel de locomotive des listes de leur parti, traditionnellement emmenées par des « seconds couteaux » en vertu de l'interdiction du cumul des mandats. Quant au quatrième, Ruud Lubbers, sa position de candidat déclaré à la succession de Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles paraît l'empêcher, étonnamment, d'occuper le champ *laissé libre...*

Refroidissement communautaire

Bien sûr, ce télescopage des calendriers politiques ne constitue pas une explication satisfaisante du « coma » dans lequel l'Union paraît plongée aux Pays-Bas, pas plus que le fait que l'idée européenne y est à ce point ancrée qu'elle peut être non dite. Le « silence assourdissant » qui l'entoure actuellement trahit au contraire un refroidissement, sans doute passager mais néanmoins marqué, de l'ardeur communautaire locale.

Le meilleur exemple en est sans doute la décision prise unilatéralement, à la mi-mars, de rétablir le contrôle des voyageurs le long des frontières avec la Belgique et l'Allemagne, afin de prévenir un afflux de demandeurs d'asile ayant transité par ces pays voisins. A l'appui de cette mesure, qui a finalement été endossée par Bonn et Bruxelles, le report de l'entrée en vigueur des accords de Schengen avait été invoqué, de même que l'incapacité des Douze à mettre en place une politique communautaire en matière d'asile.

La Bosnie et l'impuissance des pays de l'Union à éteindre la guerre qui embrase depuis trois ans leur arrière-jardin ont fourni un autre motif de doute, moins explicite mais tout aussi présent. Si les Pays-Bas souscrivent *bien aux efforts diplomatiques* européens, et participent de façon exemplaire aux actions de la FORPRONU (leur contingent de « casques bleus » et le troisième en importance !) et de l'OTAN, plusieurs de leurs responsables ont paru ébranlés par l'embargo sur les armes imposé aux Musulmans. Une position qui les rapproche des Etats-Unis et qui réveille le démon de l'atlantisme néerlandais dans la discussion sur la politique extérieure *et de sécurité commune* de l'Union, alors même que La Haye s'apprête à exercer, à compter du 1er juillet prochain, la présidence de l'UEO.

Cette atmosphère désenchantée permet de comprendre pourquoi la candidature de Ruud Lubbers au principal fauteuil bruxellois, qui fait l'unanimité dans la classe politique comme dans l'opinion publique, est plus portée par un surcroît d'« ego national » et une envie de « prestige international » que par une vision claire de l'avenir de l'Union. Il est vrai que depuis les laborieuses négociations, *sous leur égide, du traité de* Maastricht, les Pays-Bas ont cessé d'idéaliser l'Europe.

CHRISTIAN CHARTIER

Luxembourg : la mobilisation n'est plus ce qu'elle était

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

AU grand-duché, les élections *législatives ont traditionnellement* lieu en même temps que les européennes. A ce stade de la campagne, celles-ci sont reléguées au second plan. La mobilisation qu'on avait connue en 1989 a bien diminué. A l'époque, les Luxembourgeois se sentaient menacés par les projets de *la Communauté visant à l'harmo*nisation fiscale et à la levée du secret bancaire.

On sait maintenant que l'Union européenne se contente de l'accord du Luxembourg pour la coopération avec les autorités judiciaires, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de l'argent sale, sans que cela entraîne un droit de regard pour les administrations des pays voisins, qui voudraient simplement lutter contre l'évasion fiscale.

Un autre thème exploité par divers petits partis nationalistes reposait sur le futur droit de vote pour les étrangers aux élections communales, une affaire sensible dans un pays à forte immigration européenne. Le manque d'intérêt manifesté par ces résidents étrangers pour le scrutin européen (quelque 7 000 inscrits sur 90 000) navre les dirigeants, très attachés à l'idée européenne, mais désamorce en partie cette campagne.

Possibilité de panachage

Des écologistes aux communistes, dix listes au total se présentent pour le scrutin européen. L'originalité du Luxembourg, où le vote est obligatoire, comme en Belgique, réside dans la possibilité du panachage entre plusieurs listes. En 1989, 40 % des électeurs ont usé du droit de *mélanger sur* une même liste des candidats de partis différents. Cela promet encore un dépouillement ardu et un résultat pas facile à interpréter *globalement.*

Dans un pays de la dimension du grand-duché, même le scrutin à la proportionnelle reste fortement personnalisé. Quelques candidats naturalisés, mais d'origine portugaise, italienne ou française figurent sur certaines listes, dont celles des partis de la coalition gouvernementale conduites par Jacques Santer, le premier ministre chrétien-social, et par Jacques Poos, le ministre socialiste des affaires étrangères.

Le consensus est fort sur l'Europe parmi les grands partis. En ce qui concerne le scrutin européen, l'opposition libérale, qui espère revenir au pouvoir, se distingue par des nuances peu mobilisatrices pour l'homme de la rue. Elle affirme, plus clairement que le gouvernement, son opposition aux projets de nature à donner un rôle constituant au Parlement européen. Elle est également hostile au réaménagement des règles de la majorité qualifiée (compromis de Ioannina).

L'inconnue réside dans le score que feront ensemble diverses listes d'inspiration populiste et nationaliste faisant campagne sur la nécessité de sauvegarder l'identité et la souveraineté nationales : l'une d'elles s'appelle d'ailleurs « Groupement pour la souveraineté nationale ». L'ancien « Comité d'action pour les 5/6 », un parti défendant l'uniformisation des retraites entre le secteur public et le secteur privé et qui a quatre députés à la chambre, pourrait faire parler de lui sous son nouveau nom de Comité d'action pour la démocratie et la justice.

J. de la G.

هكذا من الأصل

scrutins nationaux

érence record



au Parlement de Strasbourg

Italie : le prolongement de l'« effet Berlusconi »

ROME

de notre correspondante

DANS un peu moins de trois semaines, l'Italie va devoir envoyer quatre-vingt-sept «eurodéputés» à Strasbourg. Pourtant jamais campagne électorale n'aura été si tardive et si dépourvue de visibilité. Non que les Italiens, qui passent encore pour de chauds partisans de l'Europe, se désintéressent de la question. Au contraire, la construction européenne figure pratiquement en tête de liste de l'agenda de tous les principaux partis, et même les nostalgiques de Rifondazione comunista, qui se sont déclarés contre le traité de Maastricht, ne sont pas totalement fermés à toute approche européenne.

De plus, avec le récent bouleversement du panorama politique et l'arrivée de la coalition de droite au pouvoir (Forza Italia, Alliance nationale, Ligue du Nord), de nouvelles questions ont fait leur apparition. Elles vont des perturbations éventuelles, dans les discussions communes à venir, provoquées par le «nationalisme» de certains élus de la majorité, de la conception «fédéraliste» des autres, ou encore de «l'anglophilie» ou du «thatchérisme» prononcé de quelques ministres, à des interrogations plus vagues. En quoi par exemple un hypothétique axe Rome-Londres *pourrait-il influer sur le débat ? Et* que serait une Europe où l'Italie, cédant, ce qui est peu probable, aux fantasmes de certains membres de l'Alliance nationale, rediscuterait ses frontières?

Encore fallait-il que la classe politique et l'opinion publique aient le temps de vraiment se consacrer à ces élections européennes, ce qui, jusqu'à ces derniers jours n'a guère été le cas. Les Italiens appelés aux urnes en mars pour une des plus importantes élections législatives de l'après-guerre, ont vécu les mois d'avril et mars littéralement suspendus aux nouvelles en provenance du Parlement et de la présidence du conseil, où s'élaborait, non sans difficultés, le nouveau gouvernement.

Un gouvernement qui a obtenu seulement la semaine dernière la confiance des deux Chambres. On comprend, dans ces circonstances, que la consultation européenne soit passée d'abord au second plan, pour vite devenir une sorte d'« appendice» des législatives. Au point que l'enjeu immédiat, et tout à usage interne, de cette nouvelle élection, disputée selon un système proportionnel qui redonne, loin des dernières alliances, une plus grande visibilité aux partis politiques eux-même, sera d'évaluer les forces en présence, un peu plus de deux mois après la surprise des législatives.

Et ce, à gauche, mais également au sein de la coalition gouvernementale, dont chacune des trois composantes est pratiquement en guerre semi-ouverte contre les deux autres. Ce qui explique sans doute pourquoi Silvio Berlusconi, bien que déjà président du conseil, s'est porté tête de liste de Forza Italia dans chacune des cinq grandes circonscriptions electorales, alors qu'il est évident que même élu, il ne pourra absolument pas assumer ces fonctions.

Une opposition sans stratégie

Il s'agit seulement de jouer sur l'attrait de son nom pour faire le plein de suffrages. M. Berlusconi ne peut se permettre de perdre du terrain, surtout face à ses deux alliés. Pour l'instant d'ailleurs l'opération semble parfaitement réussir, tous les derniers sondages donnent une poussée de quatre à cinq points au moins à «Forza Italia» qui passerait ainsi de 21 % environ, de votes aux législatives à 25 %, le 12 juin. Il est vrai, que tandis que tous les autres partis étaient encore occupés à digérer l'après-législatives, Forza Italia, fort du réseau publicitaire et de l'infrastructure de la Fininvest, qui fut en quelque sorte sa « matrice», était le seul parti ouvertement en campagne.

De superbes affiches ont en effet fleuri sur tous les murs très rapidement, et leur message, *« compter plus en Europe »*, n'est pas passé inaperçu. Surtout aux yeux de l'opposition du centre et de la gauche, mal à l'aise, qui croit y voir une approche résolument *«volontariste et nationaliste»* de l'Europe, à laquelle elles n'étaient pas habituées.

En ce qui concerne la Ligue du Nord, qui s'efforce de jouer sans même s'en cacher un rôle de «garant» à l'intérieur de l'équipe gouvernementale, ce scrutin est aussi très important, ne serait-ce que pour asseoir son pouvoir face à un Berlusconi qui n'a que trop tendance à grignoter son électorat, (notamment les petits entrepreneurs du Nord), et bien sûr pour faire valoir ses thèses européennes sur l'Europe des régions, par exemple.

Mais les choses se présentent assez mal pour la Ligue, qui semble résignée à perdre encore un peu de terrain face à « l'effet Berlusconi ». Terrain qu'elle compte regagner ensuite à moyen terme. De fait, les sondages donnent la Ligue, stable à la baisse, autour de 7 %, et la troisième composante, l'Alliance nationale d'extrême droite, stable aussi avec moins de 1 % environ de mieux, soit autour de 13 % à 14 %.

Quant à l'*opposition, qui est en* pleine discussion, et n'a encore retrouvé ni stratégie ni second souffle, cette élection sera au moins l'occasion de remodeler son image, ou d'en retrouver une, en tout cas pour le centre, déjà perdant aux législatives et dont les scores prévus cette fois sont encore faibles : le Pacte de M. Segni et le Parti populaire (ex-Démocratie chrétienne) perdraient *chacun un point pour se stabiliser* respectivement à environ 10,5 %, et 4 %. L'inconnue reste le Parti démocratique de la gauche (PDS), qui semble se maintenir et gagner même un peu de terrain, passant de 20,4 % aux législatives à presque 22 %. Sans parler de revanche, ce qui n'aurait pas beaucoup de sens dans le cas présent, les quelques jours de campagne qui se présentent *seront en tout cas un test important* pour la crédibilité de la «nouvelle» gauche en gestation.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Irlande : « l'homme bien portant » de l'Union

LONDRES

de notre correspondant

PEUT-ON parler d'un «miracle» irlandais, tant en ce qui concerne la situation politique intérieure, les résultats économiques que... le débat sur l'Europe ? Si l'on en juge par le climat d'optimisme qui prévaut à Dublin, l'Irlande est en effet «l'homme bien portant» de l'Union européenne.

A l'heure où un vent d'«euroscepticisme» souffle sur bon nombre de pays de la Communauté, l'Eire demande « encore de l'Europe», «toujours plus d'Europe»! Cette relation si spéciale tient beaucoup, il est vrai, au fort degré de dépendance économique d'un petit pays de 3,6 millions d'habitants, essentiellement agricole et qui pâtit d'un chômage structurel représentant environ 18 % de la population active.

Les aides de la communauté européenne sont vitales pour l'économie irlandaise (*le Monde* daté 1er mars), et ce constat, qui s'impose à tous les partis politiques, équivaut à un consensus sur la participation de l'Irlande à l'Union, voire à propos de la politique menée par le gouvernement de Dublin s'agissant des progrès de l'intégration européenne : ici, la perspective de la monnaie unique est ardemment souhaitée.

C'est pour cela que la campagne pour les élections européennes manque quelque peu de relief, chaque parti rivalisant plutôt en termes de surenchère européenne. C'est aussi pour cette raison que la coalition Fianna Fail-Labour, dirigée par le premier ministre Albert Reynolds, qui est au pouvoir depuis janvier 1993, reste solidement unie.

Contrairement aux prévisions de certains, – les précédentes coalitions gouvernementales se sont plutôt mal terminées –, le tandem réalisé par Albert Reynolds et Dick Spring, le leader du Labour, qui est aussi vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, semble solide. Les seules ombres apparues dans le passé concernaient la politique de privatisation et il n'y a guère que les débats de société (avortement, divorce), qui pourraient, à l'avenir, menacer la coalition actuelle.

Comme, d'autre part, la situation économique ne cesse de s'améliorer (exception faite du chômage), il est probable que le scrutin européen va se traduire par un vote de confiance pour le gouvernement. D'autant que le principal parti d'opposition, le Fine Gael, ne s'est toujours pas remis de ses déboires électoraux.

Depuis qu'existe l'Eurotunnel...

La situation de l'économie est en effet favorable : l'Irlande a obtenu un montant record de fonds structurels (environ 60 milliards de francs), les taux d'intérêt sont au plus bas, les réserves de change ont été partiellement reconstituées depuis la crise monétaire de la fin 1992, l'inflation est la plus faible de tous les pays de la Communauté, et la croissance *pourrait atteindre* 5 % cette année.

Au fond, la seule vraie inquiétude des Irlandais (au-delà des incertitudes liées à la politique agricole commune), est... leur situation géographique. L'économie irlandaise reste fortement dépendante de celle du Royaume-uni (où le courant des «eurosceptiques» est fort), notamment s'agissant des questions monétaires.

La presse irlandaise a, d'autre part, *remarqué avec amertume*, au moment de l'inauguration du tunnel sous la Manche, que l'Eire est le seul pays de la Communauté à ne pas avoir de lien direct avec l'*Europe continentale. Un* combie pour le plus européen des pays de l'Union!

LAURENT ZECCHINI

Espagne : l'opposition espère mettre en difficulté les socialistes au pouvoir

MADRID

de notre correspondant

SELON *un sondage réalisé par* la Commission européenne, 70 % des Espagnols considèrent que les problèmes internes sont plus importants que ceux de l'Europe. Après celui de la Grèce (75 %), ce pourcentage est le plus élevé des douze pays membres de l'Union. C'est dire à quel point les élections du 12 juin seront davantage centrées sur les difficultés nationales que sur la façon dont l'Europe peut être construite. Et cela d'autant plus que le pays traverse une crise politique grave en raison des scandales de corruption qui ont affaibli le régime socialiste.

Pour la première fois depuis l'arrivée du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) au pouvoir en 1982, l'opposition de droite (Parti populaire, PP) est en mesure de remporter des élections nationales. C'est en tout cas ce qu'annoncent les sondages. Toute la question est de savoir si la différence de score entre les deux grandes formations sera très importante. Au point qu'elle pourrait, d'une certaine manière, remettre en cause une légitimité acquise lors de la victoire du PSOE, le 6 juin dernier, à l'occasion des élections générales anticipées. Tel est véritablement, à l'échelon national, le grand enjeu de ce scrutin, où l'aspect européen est gommé par les perpectives d'une première défaite électorale du PSOE.

Pour le PP, cette consultation va donc surtout être l'occasion de prouver que le PSOE n'est plus majoritaire et de creuser autant que faire se peut l'écart. Il s'agit d'accréditer l'idée que, en cas de nouvelles élections générales anticipées, le parti de José Maria Aznar est susceptible de l'emporter avec une majorité suffisante pour gouverner le pays. L'ancien commissaire européen Abel Matutes a été placé en tête de liste afin de démontrer l'intérêt du mouvement pour l'idée européenne. Mais nul doute que la campagne qui vient de débuter *sera essentiellement* axée sur la corruption et les difficultés économiques.

Un effort important a donc été prévu par cette formation de droite pour arriver en tête de ce test national. D'autant plus que, le même jour, se dérouleront en Andalousie des élections importantes, puisqu'il s'agit de la communauté autonome la plus peuplée d'Espagne, fief incontesté du Parti socialiste. Or, pour la première fois, la formation au pouvoir est en passe de perdre la majorité absolue sur des terres qui ont toujours été non seulement un bastion, mais aussi le berceau du socialisme espagnol. Inutile de préciser que dans ces conditions les deux campagnes, – «autonome» et européenne –, vont forcément se mêler étroitement.

Un climat déliquescent

Il y aura également, en toile de fond du scrutin, des controverses probablement acides sur les scandales de corruption qui dominent la vie politique et passionnent l'opinion publique. La campagne se déroule au moment même où les commissions d'enquête parlementaires procèdent à l'audition de hauts personnages de la vie économique et politique. Nul doute que ce climat de déliquescence va peser sur les débats, même si le PSOE s'efforce d'accréditer la thèse selon laquelle la situation politique intérieure n'aura pas bougé le 13 juin au matin, le rapport de forces au sein du Congrès des députés n'ayant pas bougé.

Pour José Maria Benegas, responsable des relations politiques et institutionnelles au PSOE, *«Aznar fait une campagne de dénigrement. Il n'a pas d'idées, pas de programme. Ce qui l'intéresse c'est l'Espagne, pas l'Europe. Son Europe s'arrête à une zone de libre-échange»*. Fernando Moran, ancien ministre socialiste des affaires étrangères et tête de liste, déplore *«l'idée un peu enfantine de transformer ces élections en primaires»* et s'étonne que le PP élude le débat sur l'Europe. *«L'Europe est un alibi publicitaire pour le gouvernement»*, a répliqué Mariano Rajoy, vice-secrétaire général du PP et responsable de la campagne sur le thème *« forts en Europe »*.

Les socialistes mettent en avant le travail en faveur de l'Europe et l'insistance avec laquelle Felipe Gonzalez, le président du gouvernement, a toujours plaidé en faveur des thèses pro-européennes. Le PSOE dénonce le suivisme timoré du PP et sa vision conservatrice et réductrice estimant que l'Europe *n'est pas, pour la droite, une priorité* comme cela a toujours été le cas au sein du PSOE.

Néanmoins, jusqu'à présent, le parti de José Maria Aznar n'a *jamais failli quand il* s'est agi d'approuver les étapes de la construction européenne comme par exemple le traité de Maastricht. D'ailleurs, la question européenne *n'a jamais, ces dernières années*, fait l'objet d'un débat de fond à travers le pays. L'Espagne est pour l'Europe, car depuis son adhésion en 1986, cela a signifié progrès et développement économiques. Les seules réticences sont venues de Julio Anguita, coordinateur de Izquierda unida (IU, Gauche unie, dominée par le Parti communiste), lequel avait préconisé un référendum sur le traité de Maastricht. Et encore! Les rénovateurs de IU (40 % du total) n'étaient pas d'accord. L'unanimité est donc presque parfaite! Afin de démontrer son *sens de l'ouverture, Julio Anguita a* permis qu'un socialiste, secrétaire général du Parti d'action socialiste (PASOC), formation intégrée à IU, dirige la liste de cette coalition. Alonso Puerta a des chances d'augmenter la présence de IU à Strasbourg, en raison des vents favorables qui soufflent en faveur de cette formation.

Partisan d'une renégociation du traité de l'Union européenne et d'une modification des critères de convergence, il a déploré à plusieurs reprises *«la dénaturation»* du scrutin par des considérations de politique interne. Mais il sera difficile d'y échapper pour les partis les plus importants. Pour les autres, une bonne quinzaine au total, il s'agira avant tout de prouver qu'ils ont quelque chose à dire. Pour le moment, on ne les a pas beaucoup entendus. Quant aux grands, pour eux la bataille a à peine commencé.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

IX BAIS

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Réunis vendredi 27 mai, les animateurs de la liste L'Europe commence à Sarajevo ont confirmé qu'ils devaient déposer en fin de matinée au ministère de l'intérieur les noms de leurs candidats aux élections européennes. Un vif débat a opposé ceux qui estimaient que le but de leur initiative, *« mettre la Bosnie au cœur du débat européen »*, était atteint, et ceux qui, comme le professeur Léon Schwartzenberg et l'amiral Antoine Sanguinetti, veulent aller au bout de la démarche.

• SONDAGE : une enquête IPSOS-*le Point*, rendu public, la veille, a conforté la position des « jusqu'au boutistes », en créditant la liste conduite par les intellectuels de 12 % d'intentions de vote. Elle mord sur les principales formations : la liste RPR-UDF perd trois points (passant de 30 % à 27 %) et la liste socialiste en perd deux (20 % à 18 %) comme celle de Bernard Tapie.

Après un sondage favorable, les animateurs de la liste « Sarajevo » poursuivent leur initiative

Selon IPSOS, les défenseurs de la Bosnie obtiendraient 12 % des suffrages

Selon un sondage réalisé en tête en tête avec les personnes interrogées par IPSOS du 19 au 24 mai auprès de 1 000 personnes et publié dans *le Point* daté du 28 mai, une liste « L'Europe commence à Sarajevo », conduite par le professeur Léon Schwartzenberg, recueillerait 12 % des intentions de vote. La plupart des autres listes, sauf celle du Front national et des chasseurs de CPNT, souffriraient de la présence des « intellectuels » aux élections européennes du 12 juin.

La liste UDF-RPR de Dominique Baudis recueillerait ainsi 27 % (contre 30 % si la liste « Sarajevo » ne se présente pas), la liste socialiste menée par Michel Rocard 18 % (contre 20 %), celle de Bernard Tapie 8 % (contre 10 %), celle de Philippe de Villiers 7 % (contre 8 %), celle du PCF 5 % (contre 6 %) et celle de Jean-Pierre Chevènement 3 % (contre 4 %).

Il ne s'agit là, comme pour tous les sondages préélectoraux, que d'intentions de vote qui ne préfigurent pas forcément les votes effectifs, comme l'ont montré les législatives de mars 1993 aux dépens des écologistes. Selon Jean-Marc Lech, responsable d'IPSOS, les personnes interrogées intéressées par la liste « Sarajevo » sont *« plutôt des femmes que des hommes, plutôt des adultes que des jeunes et plutôt des citadins »*. M. Lech ajoute que la présence de cette liste *« n'apporte pas un surcroît de mobilisation »*, comme en témoigne l'effritement parallèle des autres listes. Si IPSOS est le premier institut de sondage à donner une estimation, CSA, dans une enquête effectuée pour *le Parisien*, France-Inter et France 3, devait annoncer, vendredi 27 mai, un résultat inférieur puisque la liste L'Europe commence à Sarajevo recueillerait 7 % des intentions de vote.

M. Rocard affiche sa sérénité

Les missiles pleuvent sur la rue de Solférino : après la cacophonie qui a salué la commémoration de la mort de Pierre Bérégovoy, le flirt semi-clandestin entre l'Elysée et Bernard Tapie, l'irruption des intellectuels instigateurs de la liste L'Europe commence à Sarajevo secoue l'équilibre fragile maintenu par la direction du parti.

Deux événements-surprises, dont les proches de Michel Rocard tentent de minimiser la portée, ont contribué, jeudi 26 mai, à quelques heures d'intervalle à troubler les esprits. Un sondage, d'abord, qui crédite la liste hypothétique des amis de la Bosnie de 12 % des suffrages, alors qu'au PS on expliquait encore dans la matinée qu'elle ne pourrait faire plus de… 1 %. Une lettre, ensuite, diffusée par l'Agence France Presse, avant même d'être parvenue rue de Solférino : signée de cinq anciens ministres mitterrandistes *« historiques »* – Louis Mermaz, Roland Dumas, Philippe Marchand, Louis Mexandeau, François Loncle – et de trois de leurs proches – Claude Fleutiaux, conseiller de Paris, Jacques Mahéas, ancien député de Seine-Saint-Denis, et Roland Bernard, sénateur du Rhône.

« Cher Michel, écrivent-ils, *nous tenons à t'informer de nos plus vives inquiétudes devant la dérive qui affecte aujourd'hui la campagne. (…) Cela ne peut se poursuivre sans dommages graves pour nos candidats et pour le parti tout entier. Les socialistes doivent peser de tout leur poids pour un règlement politique du conflit dans l'ex-Yougoslavie. Toute autre attitude, et notamment l'acceptation de l'intensification des combats par le biais d'une levée de l'embargo sur les livraisons d'armes, aurait des conséquences incalculables. »* Aussi les signataires demandent-ils la réunion d'urgence du conseil national du Parti socialiste.

Cette démarche, dont les auteurs affirment qu'elle n'a en rien été inspirée par l'Elysée, fait officiellement sourire la direction du parti où, goguenard, on rappelle que ces *« minoritaires »*, qui n'ont pas *« pesé »* plus de 3,5 % au dernier congrès, n'ont pas trouvé nécessaire de s'exprimer sur le sujet au bureau national qui s'était tenu deux jours plus tôt. Seul Pierre Mauroy s'y était interrogé, avec une grande modération, sur l'évolution de la ligne du parti. On souligne aussi qu'il faut soumettre cette demande au vote du prochain bureau où elle ne risque guère d'être soutenue, et qu'il ne s'agit en réalité que d'un mouvement d'humeur de *« vieux grognards rancis »* du mitterrandisme.

« Démitterrandisation douce »

Roland Dumas espère pourtant que cette initiative trouvera des relais *« dans l'une des fractions de la majorité »*, car au-delà de la question intrinsèque de la Bosnie, il pense, nous a-t-il déclaré, n'être pas seul à constater que *« cela branle dans le manche »*. Quant à Louis Mermaz, il réfute les arguments de procédure avancés par la direction du parti en relevant qu'elle ne s'est pas *« trop embarrassée de respecter les statuts le 3 avril de l'année dernière »*, quand Michel Rocard est parvenu à s'imposer à la tête du parti.

Il reste que cette initiative n'est pas tout à fait isolée. Depuis le lancement de la campagne européenne, en dehors du premier cercle de la direction du parti, une certaine forme de méfiance s'est peu à peu installée à l'égard de Michel Rocard. Qu'il s'agisse des *« quadras deloriens »*, qui n'ont pas abandonné l'idée d'une candidature du président de la Commission européenne à l'élection présidentielle, ou de Jack Lang, qui n'a pas caché son agacement sur la conduite de la campagne et les critiques adressées explicitement par Michel Rocard à François Mitterrand sur la question bosniaque, ou des animateurs de la Gauche socialiste comme de certains proches de Lionel Jospin, pour des raisons souvent bien différentes, tous ont, *mezzo voce*, mis en cause la capacité de Michel Rocard à rassembler et à rénover la gauche, et partant à continuer à se présenter comme le *« candidat naturel »* des socialistes pour la présidentielle de 1995.

« Grenouillages subalternes », pour un membre du secrétariat national, ces manœuvres ne constitueraient pas *« une stratégie de renversement, mais d'*impeachment », un désaveu anticipé, qui n'en est pas moins gênant au moment où M. Rocard a du mal à faire décoller sa campagne européenne, test avant-coureur du prochain scrutin. Comment transformer le plomb en or, se demandent les alliés du président du PS, qui ont choisi de manier le paradoxe pour démontrer que rien, loin s'en faut, n'est perdu. *« Rocard mène la barque d'une démitterrandisation douce*, souligne ainsi un dirigeant socialiste. *Il s'est, du fait du débat sur la Bosnie, libéré de la tutelle élyséenne. »* Si certains ne le lui pardonnent pas, cela correspond, pourtant, aux aspirations de nombreux socialistes.

« Même si les chausse-trapes se multiplient, il est imperturbable et continue son chemin, ajoute notre interlocuteur. *Il est sûr qu'aujourd'hui, on ne peut l'empêcher d'aller au bout. »* Quant au poids tout neuf dans les sondages de la liste des amis de Bernard-Henri Lévy, elle ne ferait que donner raison à Michel Rocard, qui, avant et plus que les autres, a compris qu'il fallait *« mettre la Bosnie au cœur du débat »*. Révulsé qu'on le soupçonne de suivisme à l'égard des intellectuels, Michel Rocard persiste donc. Au cours d'un déplacement à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), jeudi 26 mai, il a rappelé qu'il y a plus d'un mois – c'était le 20 avril –, le bureau national du PS s'était déjà prononcé pour la levée de l'embargo. Sans rire, Michel Rocard se félicite donc de cette longueur d'avance : *« Personne ne parlait de BHL. Je dirais que c'est lui qui s'est rapproché de moi. »*

AGATHE LOGEART

M. Schwartzenberg : « Si nous arrêtions maintenant, nous serions des zozos »

Les initiateurs de la liste L'Europe commence à Sarajevo se sont réunis, pour une ultime mise au point de leur attitude, vendredi 27 mai, en début de matinée. Au terme de ce débat, ils ont confirmé leur décision de donner suite à leur initiative. Ils devaient aller, en fin de matinée, déposer la liste complète de leurs candidats au ministère de l'intérieur.

Au-delà de l'écho manifestement rencontré par cette initiative depuis une dizaine de jours dans l'opinion publique et de son impact sur la campagne électorale des européennes, il est évident que le sondage accordant à cette liste 12 % des intentions de vote a levé les dernières réticences. Comme le soulignait le professeur Schwartzenberg, tête de liste, *« l'annonce de cette liste a d'ores et déjà provoqué un mouvement d'adhésion dans l'opinion, une opération vérité dans l'ensemble de la classe politique et des partis, un débat national sur la question bosniaque qui était jusque-là pratiquement passée sous silence, et enfin des prises de position courageuses de la part de certains grands leaders politiques »*. Et il ajoutait : *« Si nous arrêtions maintenant, nous serions considérés comme des zozos. »*

L'argument autant que le sondage ont fini par convaincre les plus réticents, notamment André Glucksmann, qui estimaient, jusqu'à ces tout derniers jours, que leur mission était accomplie puisqu'ils avaient placé le drame bosniaque au centre de la campagne électorale; ils se sont finalement rangés à l'idée de poursuivre leur plan. Toutefois, personne, vendredi matin, ne voulait s'engager sur le point de savoir si cette liste serait maintenue jusqu'au 12 juin. Et tous rappelaient qu'ils n'avaient *« vocation ni à créer un parti politique ni à discréditer les formations existantes »*.

La droite dénonce l'utilisation du « malheur » à des fins politiques

Si le score de 12 % des intentions de vote dont est créditée par IPSOS (*lire ci-contre*) la liste L'Europe commence à Sarajevo cause un certain trouble dans une gauche désemparée, il ne laisse pas totalement indifférent dans une droite qui reste fermement opposée à la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes en Bosnie et qui dénonce, à mots à peine couverts, des intellectuels qu'elle considère comme des boutefeux.

Commentant, jeudi 26 mai, à Epernay (Marne), ce sondage, Dominique Baudis a estimé que *« l'opinion [illegible] sans doute pas encore eu le temps de véritablem[illegible] de l'enjeu »*. *« Il n'y a pas d'un côté ceux qui s'intéressent généreusement à la Bosnie et de l'autre ceux qui s'en désintéressent »*, a indiqué le maire de Toulouse, en soupçonnant les amis de « BHL » de *« prendre le risque immense d'intensifier la guerre en jetant de l'huile sur le feu »*. Cette appréciation est partagée par Alain Lamassoure (UDF-PR), ministre délégué aux affaires européennes, qui suggère de rebaptiser la liste conduite par Léon Schwartzenberg, *« Rallumez la guerre à Sarajevo »*.

Pour Hélène Carrère d'Encausse (RPR), deuxième sur la liste de la majorité, *« on ne doit pas faire un argument électoral »* du drame de la Bosnie. Elle ajoute que *« c'est à la France, à la persistance de notre politique étrangère, que nous devons que la vie ait pu recommencer à Sarajevo »*. Interrogée au « Grand O O'FM-*La Croix* » de mercredi, l'académicienne a déclaré : *« Aussi longtemps qu'on peut limiter un conflit et négocier, ça vaut mieux que d'élargir le champ de bataille et d'accumuler les morts »*, avant de remarquer que la guerre en Bosnie *« peut prendre des proportions considérables »*. Elle a été suivie par Bernard Pons à qui elle doit de figurer sur cette liste. A Villeurbanne (Rhône), le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a dit : *« Il faut bien voir que lever l'embargo sur les armes équivaudrait à lever l'embargo sur les armes lourdes, et cela provoquerait une extension du conflit et une aggravation de la guerre. »*

Du côté de l'UDF, c'est le président de la confédération libérale qui est monté au créneau, demandant l'application des résolutions de l'ONU. Sur TF 1, Valéry Giscard d'Estaing a évoqué comme un *« malheur »* un hyp[illegible] de politique à l'égard du conflit dans l'ex-[illegible]it, *« obligatoirement »* une levée de l'embargo. Cependant, il a dit *« comprendre l'émotion »* que suscite la situation en Bosnie. *« Faisons ce que nous avons dit que nous allions faire »*, a-t-il précisé, en ajoutant, à destination du gouvernement, qu'il ne fallait *« pas annoncer périodiquement le retrait de nos forces »*.

Moins compréhensifs pour les initiateurs de cette liste qui trouble les milieux politiques, Laurent Dominati (UDF-PR), député de Paris, et Ladislas Poniatowski, député de l'Eure et porte-parole du Parti républicain, ont eu des mots très durs. En parlant de Bernard-Henri Lévy au micro de RCJ, le premier a estimé que la constitution de la « liste Sarajevo » était une initiative *« lamentable moralement, car on ne fait pas sa publicité sur des massacres »*. Quant au second, il a émis, sur Radio-Shalom, *« plusieurs réserves »* sur cette liste, en trouvant *« gênant qu'on se constitue un petit fonds de commerce sur le malheur des autres »*. Mettant en doute sa sincérité, les deux représentants du PR ont cru pouvoir déceler une opération de publicité de la part du réalisateur du fim *Bosna !*

O. B.

M. Fiterman annonce qu'il ne votera pas pour le PCF

Charles Fiterman, l'un des animateurs du mouvement Refondations, annonce, dans un entretien accordé au quotidien *Libération* du vendredi 27 mai, qu'il ne votera pas pour la liste européenne du PCF conduite par Francis Wurtz. *« La direction du PCF se laisse traîner vers l'Europe tous freins serrés, alors que face à la nouvelle donne mondiale, il y a besoin d'investir le champ européen, de donner un nouveau sens à l'internationalisme*, indique l'ancien ministre communiste des gouvernements de Pierre Mauroy. *Le PCF est complètement à côté et encourage, du coup, des comportements dangereux. »*

Interrogé sur la « liste Sarajevo », M. Fiterman répond qu'il comprend *« le cri que lancent ses promoteurs »*. *« Ils renvoient la gauche à ses propres carences*, ajoute-t-il. *Mais (…) je crains qu'à vouloir à tout prix les bloquer sur une seule liste on ne réduise le nombre de ceux qui veulent une solution qui refuse toute prime à la loi du plus fort. »*

Le CPNT fait la part belle aux chasseurs

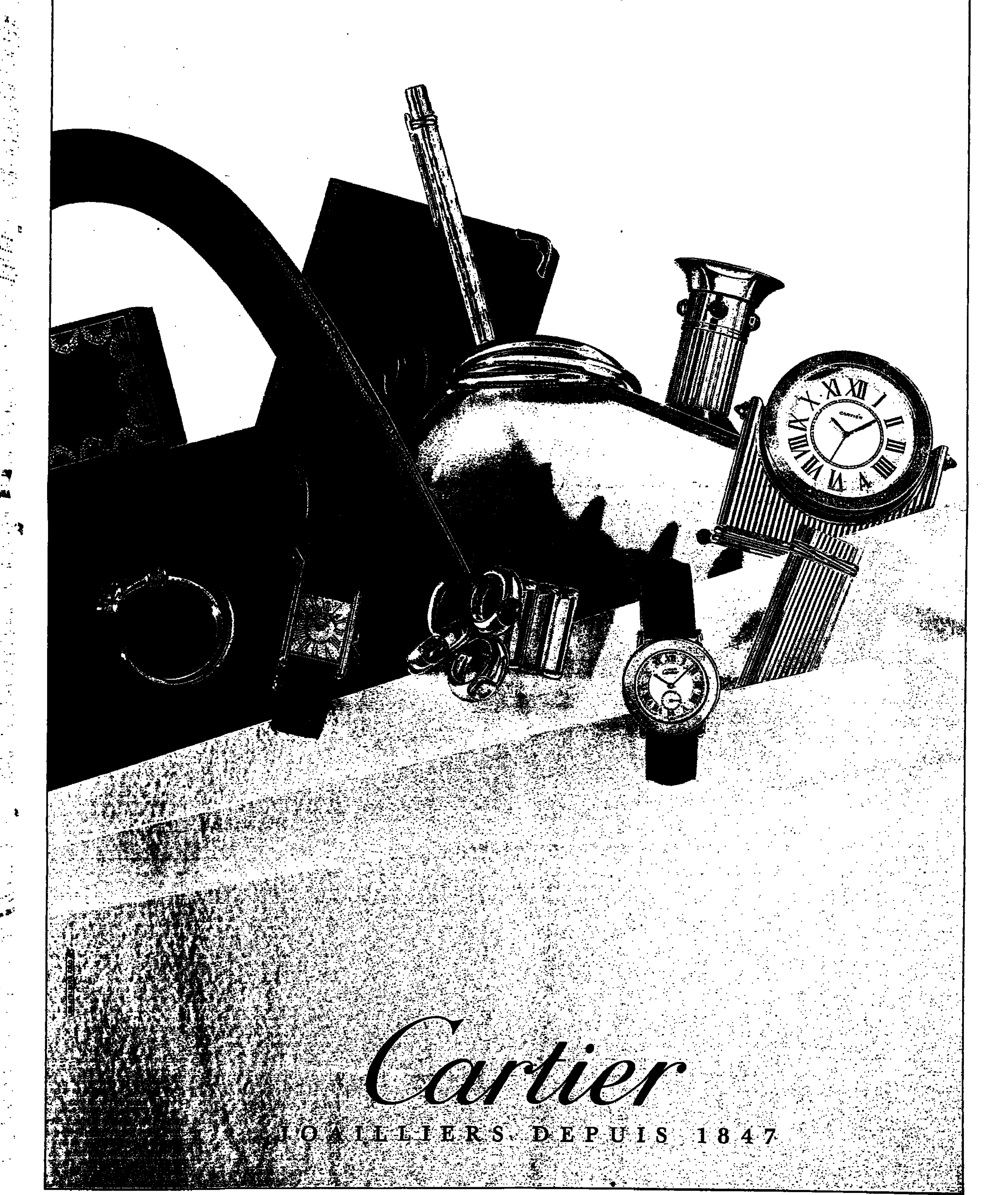
La liste que le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) présente pour les élections européennes du 12 juin est emmenée, comme en 1989, par André Goustat, fondateur de CPNT et directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Bergerac (Dordogne). De très nombreux administrateurs de fédérations départementales de chasse, nettement majoritaires, mais aussi André Le Berre, président du comité des pêches maritimes du Guilvinec, André Paul, président de la fédération des récoltants de fruits et bouilleurs de cru, y figurent, ainsi que le coureur cycliste Gilbert Duclos-Lassale, l'ancien international de rugby Jean-Pierre Bastiat et le pilote Henri Pescarolo.

1. André Goustat, c. r.; **Didier Fremaux**, c. r.; **Jean Seinlary**, c. r.; **Pierre Fuziès**, c. r.; **Gérard Fontenay**; c. r.; **Jacques Alliot**; **Michel Blondin**, c. r.; **Yves Le Gourrierec**; **Gisèle Conversat**; **10. Jean-Pierre Lebrun**; **Raymond Guillaud**; **Gilbert Nicola**; **Paul André**; **Marie Darchen**; **Yves Mercier**; **Claude Paoli**; **Philippe Maurice**; **François Capdeville**, c. r.; **Francis Duczynski**, c. r.; **20. Jean-Marie Scifo**; **Bernard Contant**; **Michel Raymond**, c. r.; **Daniel Bolle**, c. r.; **Bernard Protat**; **Jean Lagraulet**; **Hervé Gin**; **Christiane Pigace-Mudry**; **Jean Godot**; **Denis Baratay**; **30. Alain Betems**, c. r.; **Gérard Paquet**; **Jean-Marie Tesnière**; **Alain Convers**; **Jacqueline Denize**; **Gilbert Sales**; **Claude Bussy**; **Louis Hironde**, c. r.; **Jean-Pierre Graindorge**; **Bernard Dindes**; **40. François Care**; **André Le Berre**; **Jean-Louis Goxes**, c. r.; **Christian Touhe-Rumeau**; **Jean Benoit**; **Jean Gilet**; **Jean-Pierre Germain**; **Laurent-Marcel Zibetta**; **Serge Savineaux**; **Muriel Mercadier**; **50. Yves Cubaynes**; **Guy Beray**, c. g., c. r.; **Jérôme Jarnac**; **Bertrand Hamel**; **Jean-Baptiste Leveille**; **Robert Pariset**; **Hubert Ehrminger**; **Raymond Nezel**; **Guy Duhem**; **Alain Stamenoff**; **60. Jean Cristine**; **Roger Hassenforder**; **Jacques Varin**; **Patrick Tosoni**; **Brigitte Bertois**; **Yves Giraud**; **Gérard Caminade**; **René Bacou**, c. r.; **Gilles Douillard**; **Raymond Desenfant**; **70. Gérard Mathieu**; **Christophe Lapeyre**; **Dominique Vuillot**; **Francis Duchesne**; **Sylvie Najotte**; **Jean-Pierre Campana**; **Gérard Cauchois**; **Jean Le Floc'h**; **Alain Darroze**; **Thierry Delefosse**; **80. Gérard Van der Gucht**; **Pierre Fernet**; **Jean-Pierre Bastiat**; **Gilbert Duclos-Lassale**; **Henri Pescarolo**; **Jean-Pierre Lafitte**, c. r.; **Georges Cabanes**, c. r.; **Jean Saint-Josse**, c. r.

Abréviations : conseiller général (c. g.); conseiller régional (c. r.).

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : la majorité n'est pas assurée de l'emporter. – Une majorité de Français – 48 % contre 45 % – considère que la droite RPR-UDF risque de perdre l'élection présidentielle de 1995, selon une enquête réalisée les 20 et 21 mai auprès de 1 007 personnes par l'institut Louis Harris pour l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*. Toutefois, si la droite n'est pas assurée de l'emporter, la gauche n'est donnée gagnante que dans une seule hypothèse : celle d'un second tour opposant Jacques Delors à Jacques Chirac. Le président de la Commission européenne l'emporterait, selon cette enquête, avec 52 % des voix contre 48 % pour le maire de Paris. Dans les autres cas de figure envisagés (Edouard Balladur ou Jacques Chirac contre Michel Rocard), la droite gagnerait nettement.

OFFRIR CARTIER
C'EST LUI DIRE
QU'ELLE EST UNIQUE.



L'avenir souriant des hommes de Bruxelles

Le passage par les institutions communautaires représente pour les diplomates et les hauts fonctionnaires une étape importante dans leur carrière

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

A défaut de faire rêver les peuples, l'Europe fait-elle rêver les ambitieux ? Un passage à Bruxelles, ou à Strasbourg, est-il un atout pour les hommes politiques, les diplomates, les hauts fonctionnaires, voire les cadres de grandes entreprises ?

La liste des députés européens sortants et celle des candidats au *scrutin du 12 juin incite* à *une* réponse nuancée en ce qui concerne les politiques. Les élus français de 1989 constituaient un mélange de gros calibres aux motivations diverses et de quasi-inconnus qui le sont restés, manœuvriers des appareils de parti casés au Parlement pour y couler des jours paisibles ! Mais, pour beaucoup des vrais animaux politiques, la sinécure de Strasbourg ne remplacera jamais les sensations fortes du combat électoral mené individuellement pour la conquête ou la préservation d'un siège à l'Assemblée nationale. Choisis par les partis plutôt que distingués par les électeurs, un peu dispersés dans les groupes multinationaux du Parlement de Strasbourg qui ne correspondent pas exactement aux clivages de l'Hexagone, les eurodéputés français ne sont pas toujours bien dans leur peau.

La situation n'est guère différente dans les autres pays. Seuls les Britanniques, élus au scrutin majoritaire uninominal, donc plus proches du pays réel, semblent considérer leur passage à Strasbourg comme une étape de leur carrière sur laquelle ils seront jugés. Comme ils ont la technique des débats parlementaires, ils sont d'une redoutable efficacité. Le conservateur Derek Prag, *qui ne se représente pas*, laissera un souvenir dans l'hémicycle pour son talent de bretteur. Mais, en général, l'ambition des meilleurs députés européens semble limitée à la création d'une notoriété maison, entre spécialistes, sans grand écho dans leur pays.

Le nombre de parlementaires qui se sont révélés dans les hémicycles européens et s'en sont servi comme d'un tremplin est assez limité. Parmi les élus français *de 1989, on pense* à Alain Lamassoure, qui y a gagné son portefeuille de ministre délégué aux affaires européennes, ou à Jean-Louis Bourlanges, qui s'est fait remarquer par ses propos et ses écrits au point qu'on cite son nom parmi les prétendants à un siège de commissaire européen.

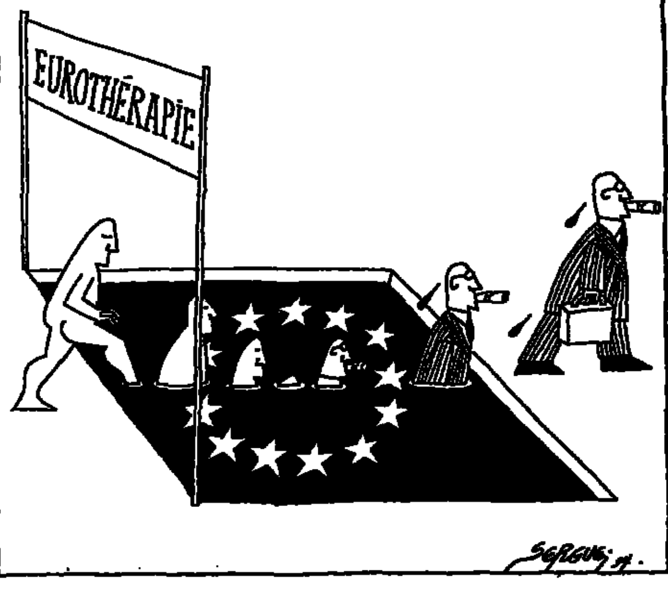
La fonction la plus convoitée

Ce que M. Bourlanges appelle les *« abbayes »* – pour parler des mandats européens dont les heureux titulaires sont surtout redevables aux partis, comme autrefois on l'était à la faveur royale – peut aider en effet à obtenir la plus convoitée des fonctions de Bruxelles. Jacques Delors et Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation de 1976 à 1978, qui occupe le second siège attribué à la France dans l'actuelle Commission, sont tous les deux d'anciens députés européens. Ce ne fut cependant pas la raison essentielle qui les fit choisir par Paris.

Dans les grands pays, devenir commissaire ne semble pas être une fin en soi. Ce fut une simple étape dans la carrière de MM. Barre, Deniau et Ortoli. Dans les petits pays, la fonction a plus de lustre. En 1988, le Belge Karel Van Miert, qui avait le choix, préféra la Commission à un maroquin dans le gouvernement national, quitte à rebondir un jour sur la scène politique. Actuellement, il ne fait guère de doute que le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, renoncera à conduire son gouvernement jusqu'à la fin de la législature s'il lui est proposé de succéder à Jacques Delors.

Avec le traité de Maastricht, la fonction de commissaire est encore plus recherchée que par le passé. Sans même parler de Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances, plusieurs membres de l'actuel collège ont occupé des fonctions importantes dans leur pays : Henning Christophersen, ancien ministre des finances et vice-premier *ministre danois ; Sir Leon Brit*tan, ancien ministre britannique du commerce et de l'industrie ; Martin Bangemann, ancien ministre allemand de l'économie ; René Steichen, ancien ministre luxembourgeois de l'agriculture ; Hans Van den Broek et Joao de Deus Rogado Salvador Pinheiro, qui respectivement dirigèrent les diplomaties néerlandaise et portugaise.

L'attrait exercé par Bruxelles est plus net chez les diplomates *et les hauts fonctionnaires* que chez les politiques. Sur les quarante-trois conseillers actuellement en poste à la représentation française auprès de l'Union européenne, la moitié sont des énarques. *« Le multilatéral, qui permet par essence d'exercer les talents de négociateur, est de plus en plus préféré au bilatéral voué à la simple analyse et à la représentation,* affirme l'un d'entre eux. *Les postes les plus demandés sont ceux de Bruxelles et de New-York, à cause des Nations unies. »*



Un premier séjour à Bruxelles est presque indispensable pour qui veut devenir le numéro un de la « RP », c'est-à-dire l'ambassadeur de France auprès de l'Union européenne. Ce fut le cas des deux précédents titulaires du poste : Jean Vidal, actuellement *conseiller diplomatique de Fran*çois Mitterrand, et François Scheer, qui n'a accepté de quitter Bruxelles que pour Bonn, autre poste très en prise sur les affaires européennes. Pierre de Boissieu, l'actuel patron de la « RP », était auparavant directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, une direction où se fait la politique européenne. Malgré sa réputation gaulliste, il avait été choisi par Roland Dumas pour prendre une part active dans la négociation du traité de Maastricht.

La situation est analogue dans les autres « RP », même si les filières sont différentes. Les Britanniques *envoient leurs meil*leurs éléments à Bruxelles. En janvier 1990, les anciens de l'ENA se sont réunis au siège de la Commission pour constituer une « amicale Belgique-Luxembourg », puisqu'ils sont particulièrement nombreux dans la région. Parmi les présents, ayant appartenu à des promos des années 80, il y avait : Catherine Bradley... chargée des questions de concurrence à la « RP » britannique ; Robert Madelin, chargé des relations extérieures à la même *« UK Rep. » ;* Martin Donnely, membre du cabinet de Sir Leon.

Dans la galaxie communautaire, les fonctionnaires titularisés *dans les institutions européennes* (Parlement, conseil et Commission) constituent un monde à part. Sauf exceptions, ils ont fait un choix définitif pour un métier bien défini, avec salaire confortable (rarement inférieur à 50 000 francs) et garantie d'emploi jusqu'à la retraite. Quelque deux mille trois cents Français travaillent actuellement dans l'« eurocratie ». Nommés de façon discrétionnaire, les directeurs généraux et les directeurs (ceux qui ont le grade « A 1 » et « A 2 », sur une échelle qui va jusqu'à 8) sont souvent d'anciens membres de cabinets des commissaires, de hauts fonctionnaires du Conseil d'Etat en position de détachement de longue durée.

Les autres ont passé le concours d'administrateur des Communautés européennes, ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur du deuxième cycle. Les meilleurs mettront sans doute vingt ans pour accéder au grade A 4 (chef de division), tant les places sont chères, les postes étant attribués proportionnellement à la population de chacun des Douze. Si les candidats ne sont pas légion en Italie, où certains boudent les frimas septen*trionaux, de nouveaux venus du* Sud, tels les Portugais, ont des contingents bien préparés et motivés. Alors que, en 1991, la Commission a recruté moins de deux cents agents de catégorie A, il y avait, toutes nationalités confondues, plusieurs dizaines de milliers de postulants au dernier concours pour administrateurs. Un institut de préparation aux carrières européennes est à l'étude dans l'Hexagone. De nombreux candidats étrangers sont préparés au Collège d'Europe de Bruges dont sont issus bien des cadres de la Commission.

Présence des grandes entreprises

Les grandes entreprises sont aussi représentées à Bruxelles. Quand on s'appelle Dassault Aviation, EDF, Thomson, Matra, Aérospatiale, Elf, Alcatel, PSA, Pechiney ou Gaz de France, il faut envoyer de hauts cadres à *Bruxelles pour* veiller sur l'immense production réglementaire de la Commission et du conseil, et aussi pour faire valoir ses droits face à la concurrence, en *matière de libre jeu du marché,* de lutte antimonopolistique, etc. En la matière, les Français n'ont souvent fait que combler un retard sur leurs concurrents étrangers. De hauts cadres dirigent depuis longtemps les antennes bruxelloises de British Steel, British Coal, de l'Union nationale des agriculteurs britanniques, de la Confindustria (homologue italien du CNPF), de Ferruzzi (agroalimentaire), des différents groupes italiens de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) : Finsider (sidéurgie), Italsat (téléphonie), etc. Pour diriger leur antenne, de grands groupes ont parfois *recruté une grosse tête de la* « RP ». C'est le cas de l'actuel représentant de Thomson à Bruxelles.

L'évolution des carrières des anciens de Bruxelles montre que le temps passé au *« dialogue »* avec l'eurocratie peut constituer un bon point dans un *curriculum vitae.* On y acquiert un savoir et des relations utiles. *« 60 % des dossiers traités au CNPF ont un aspect communautaire »*, dit Robert Fries, responsable de la délégation du patronat français auprès des Communautés européennes. Pour qui sait l'utiliser, le passage par Bruxelles tend ainsi à devenir un moyen d'avancement assez efficace.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le débat sur l'aménagement du territoire

L'UDF défend les pouvoirs des régions

Le débat sur l'aménagement du territoire implique maintenant les organisations nationales. L'Association des présidents de conseils généraux approuve le projet de loi préparé par Charles Pasqua, même si son président, Jean Puech, qui est aussi ministre de l'agriculture, s'inquiète de l'élection des conseils des établissements de coopération intercommunale au suffrage universel. Les élus régionaux de l'UDF, eux, ont souligné l'importance qu'ils attachaient aux prérogatives des régions.

Quand le gouvernement ménage l'UDF, l'UDF ménage le gouvernement. Après les critiques suscitées par les projets du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, la réunion, *jeudi 26 mai, à l'initiative* de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, des conseillers régionaux UDF aurait pu donner lieu à de sérieux tollés, notamment contre le projet de création de sept espaces interrégionaux (*le Monde* du 19 mai). Il n'en a rien été.

Mardi 24 mai, devant la mission d'information créée à l'Assemblée et que préside également M. Millon, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire avait contribué à apaiser les passions en indiquant que le gouvernement n'envisage pas de regrouper les régions et de créer un nouvel échelon de collectivités locales. Pierre-Henri Paillet, délégué à l'aménagement du territoire au ministère de l'intérieur, avait également calmé les esprits en assurant que le schéma national de développement du territoire à l'origine de la polémique sur les sept ensembles interrégionaux pourrait être amendé par le Parlement.

« Un lieu d'innovation et d'expérimentation »

Jeudi, les élus UDF se sont donc contentés d'avertissements. Charles Baur, président de la région Picardie, a dénoncé *« le mythe des méga-régions »*, tandis que Jacques Blanc, président de Languedoc-Roussillon, assurait que si le gouvernement propose sept espaces, ce piège concocté selon lui par des *« intellectuels, souvent de gauche », « nous ne pourrons pas le soutenir »*. Jean-Pierre Raffarin, président de Poitou-Charentes, a mis en garde contre les velléités cachées du gouvernement de *« dispersion des décentralisateurs »* de l'UDF et Jean-Claude Gaudin, président de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a rappelé une règle intangible selon lui à propos des alliés RPR de l'UDF : *« Eux, ils sont jacobins, quoi qu'il arrive. »*

Invité par les élus UDF, M. Paillet a répondu en s'en prenant au *Monde*, qui avait rendu public le schéma national de développement, et dont il a dénoncé *« la volonté de nuire ». « Cette carte n'est pas une carte de la DATAR »*, a-t-il assuré avant de qualifier *« d'absurdité »* l'idée de *« super-régions » (voir encadré ci-dessous).*

Ces précautions prises de part et d'autre, M. Millon a pu se livrer à un vibrant plaidoyer régional. *« Les régions doivent être un lieu d'innovation et d'expérimentation, un lieu de subsidiarité et un lieu de solidarité »*, *a-t-il expliqué.* Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne et de l'Association nationale des élus régionaux (ANER), a noté que les régions *« qui sont UDF »* demeurent *« des structures de modernisation et de progrès »* avant d'annoncer le dépôt prochain d'une proposition de réforme du mode de scrutin régional – commune au RPR et à l'UDF – et dont il a souhaité l'adoption cette année.

« Les présidents de conseils régionaux sont pour un scrutin dans un cadre régional, à un tour et dégageant une majorité de gestion, c'est-à-dire accompagné d'une prime majoritaire réduite », a expliqué M. Giscard d'Estaing. Le président de l'UDF a dénoncé également *« les cartes fantaisistes »* et trouvé *« assez surprenant »* que le texte du gouvernement n'envisage pas de nouveaux transferts de compétences. *« L'Histoire impose à la France une simplification de ses structures locales, il n'est pas courageux de le nier »*, a encore ajouté l'ancien président de la République.

GILLES PARIS

La carte de la DATAR

La carte rendue publique par *le Monde* dans le numéro daté du 19 mai, et dont Pierre-Henri Paillet conteste *l'existence,* figure à la page 35 d'un rapport de la DATAR, daté de mai 1994 et intitulé « Le schéma national de développement du territoire ». Cette carte porte l'indication suivante : « DATAR, avril 1994 ». Elle illustre le 3e chapitre du rapport qui a pour thème : *« Les sept espaces interrégionaux d'aménagement et de développement »*. Les sept espaces énumérés sont : *« le Bassin parisien », « le Nord », « le grand-Est », « le Centre-Est », « le Midi-Méditerranée », « le Sud-Ouest »* et *« la Loire-Armorique ».*

Dans son avant-propos, page 9, le rapport de la DATAR précise que dans le souci d'une France *« mieux organisée et plus compétitive », « les services indispensables au plan international sont organisés au sein de sept espaces interrégionaux susceptibles de rivaliser, à l'exemple du Bassin parisien, avec les grandes régions du monde »*. Le rapport ajoute, page 25, comme *le Monde* l'indiquait le 19 mai, que les *« périmètres »* de ces espaces *« ne sauraient être figés »* et *« se recouvrent partiellement ».*

Les présidents de conseils généraux approuvent les orientations du projet de loi

Le président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), Jean Puech (UDF), qui est aussi ministre de l'agriculture et de la pêche, a déclaré, le jeudi 26 mai, que son association approuvait les orientations générales du projet de loi d'orientation pour le développement du territoire. *« Depuis des années, il y a des assises, des colloques, des congrès, des réunions. Ça commence à bien faire. On ne va pas continuer à discuter. Le projet de loi est un texte qu'il faut savoir saisir »*, a-t-il indiqué.

Dans un document écrit, son association regrette, pourtant, que *« toute idée d'une spécialisation partielle de la fiscalité locale ait été abandonnée »*, et qu'*« aucune disposition ne traite de la répartition »* des compétences. *« Il était toutefois nécessaire de définir les grands principes de l'aménagement du territoire avant d'aborder la question des compétences qui relèvent de leur mise en œuvre »*, a tempéré M. Puech. Il a ajouté que le Parlement *devrait améliorer le texte*, et que l'APCG aurait à apporter à ce travail *« une contribution active »*.

L'APCG approuve le principe d'une réduction des catégories d'établissements publics de coopération intercommunale. Dans son texte, elle indique qu'elle est favorable à *« l'élection au suffrage universel des conseillers des groupements à fiscalité propre »*. Cette disposition introduirait en effet plus de démocratie dans l'intercommunalité. Après avoir évoqué le débat sur la suppression du département, M. Puech s'est néanmoins interrogé : *« Communes, départements, régions, cela fait trois niveaux d'administration territoriale qui s'articulent assez bien. Il n'y a pas de niveau en trop. Mais peut-on ajouter un quatrième niveau ? Si on élit les conseils de communauté au suffrage universel, on va créer un niveau supplémentaire. On ira trop loin, cela fera trop. »*

Il a ensuite admis que la coopération intercommunale était *« nécessaire »*, et qu'il fallait la *« favoriser ». « Mais,* a-t-il ajouté, *confier trop de responsabilités aux communautés, c'est risqué. Le conseil syndical constitué d'élus du second degré est souvent amené à engager des dépenses plus importantes que ne le font les élus du premier degré. »* Présent à son côté, Jean Chérioux (RPR), sénateur, vice-président du conseil de Paris et membre du bureau de l'APCG, a observé que, *« si la loi PLM s'applique, c'est l'échelon du dessous qui disparaîtra »*, en faisant allusion à la commune.

RAFAËLE RIVAIS

REPÈRES

LOI TOUBON

Les sénateurs assouplissent les conditions d'emploi du français dans les publications scientifiques

Le Sénat a adopté, jeudi 26 mai, *en deuxième lecture, le projet de* loi sur l'emploi de la langue française présenté par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie. Les groupes de la majorité et le groupe communiste ont voté pour et les socialistes se sont abstenus. A l'initiative de Jacques Legendre (RPR, Nord), président de la commission des affaires culturelles, les sénateurs ont supprimé *l'amendement introduit par* les députés le 4 mai, prévoyant que les travaux de recherche et d'enseignement ne bénéficieront d'aides publiques que s'ils font l'objet d'une publication en français. Bien que M. Toubon ait précisé que cet amendement *« n'empêche aucun scientifique de publier ses résultats dans une revue étrangère ni dans une langue étrangère »*, les sénateurs l'ont jugé *« trop contraignant »*, selon le mot de M. Legendre, et ont préféré l'abroger.

FAILLITES

Adoption définitive du texte sur les entreprises en difficulté

L'Assemblée nationale, puis le Sénat, ont définitivement adopté, jeudi 26 mai, la proposition de loi sur la prévention et le traitement des entreprises en difficulté. Dans l'une et l'autre chambre la majorité UDF-RPR a voté pour, les parlementaires socialistes et communistes contre. Le texte réforme la loi de 1985 en protégeant davantage les créanciers des entreprises en difficultés, et vise à moraliser le régime des cessions d'entreprises.

Le compromis intervenu en commission mixte paritaire prévoit notamment que en cas de liquidation judiciaire, les créances munies de sûreté (garanties, hypothèques...) prennent le pas sur les créances nées après le dépôt de bilan. Afin de participer à la détection des difficultés des entreprises, le Trésor public et les organismes de sécurité sociale auront obligation d'inscrire au greffe du tribunal de commerce les créances dépassant 80 000 francs et subissant un retard de paiement supérieur à trois mois, sous peine de perdre leurs « super-privilèges » en cas de liquidation. En cas de cession de la société, le repreneur devra reprendre à sa charge les sûretés qui garantissent le remboursement d'un crédit.

Inquiets devant les projets d'aménagement du territoire

Les établissements du plateau de Saclay défendent leur pôle scientifique

Les enseignants, les étudiants et les chercheurs des établissements du plateau de Saclay (Essonne et Yvelines) veulent profiter des journées de la Science en fête, organisées du vendredi 27 au dimanche 29 mai (« le Monde » du 27 mai), pour promouvoir leur « pôle scientifique d'excellence de niveau international ». Le débat national sur l'aménagement du territoire et une polémique locale sur des acquisitions foncières risquent à leurs yeux de mettre en péril l'existence même de ce centre.

Ce n'est pas facile depuis quelques mois de présider les destinées d'un pôle scientifique en Ile-de-France. Pierre Vasseur et Hubert Coudanne en font l'expérience. Ils sont respectivement président et directeur d'Ile de science, une association qui regroupe les quatorze établissements d'enseignement supérieur et de recherche installés entre Saclay, Orsay et Palaiseau.

Le président de la République avait suggéré en 1988, à l'occasion d'une visite à l'Ecole polytechnique, la création d'un *« centre d'excellence pour attirer les meilleurs étudiants d'Europe et les industries de pointe »*. M. Mitterrand déclarait à cette époque que la France devait se doter d'un pôle de recherche capable de faire face à ceux d'Oxford-Cambridge, de Heidelberg ou de Zurich. Revenu le 10 mars dans les mêmes lieux pour le bicentenaire de l'X, le président de la République pouvait se féliciter de voir ce *« pôle scientifique de rayonnement international »* en cours de réalisation grâce à l'action de l'association Ile de science.

Cet encouragement ne pouvait qu'être bien reçu par les enseignants et les chercheurs du plateau de Saclay, qui venaient de connaître plusieurs mois de doute. La relance du débat sur l'aménagement du territoire par Charles Pasqua a, en effet, été l'occasion de remettre en cause le poids de la recherche en Ile-de-France (52 % des effectifs des organismes de recherche publics et 58 % de ceux des laboratoires privés). Le gouvernement a, en effet, rappelé à cette occasion son attachement à une répartition équitable de la recherche publique sur le territoire national. La mission sénatoriale sur l'aménagement du territoire présidée par Jean-François Poncet a même demandé de surseoir à la création d'un pôle de recherche sur le plateau de Saclay tant que le projet de loi sur le développement du territoire n'aura pas été discuté par le Parlement.

Inscrit dans le schéma directeur

Ces débats, et une vigoureuse opposition locale, ont été à l'origine de la décision du commissaire enquêteur de donner un avis défavorable, mercredi 12 janvier, à l'issue d'une enquête publique, à un projet d'acquisitions de réserves foncières. Le district intercommunal du plateau de Saclay (DIPS) souhaitait ainsi préparer la construction de logements et l'extension du pôle de recherche (*le Monde* du 15 janvier). Malgré ce rebondissement, le nouveau schéma directeur de la région d'Ile-de-France (SDRIF) a confirmé le rôle dévolu à cet espace de 5 000 hectares situé à cheval sur les départements de l'Essonne et des Yvelines.

Mais le document d'urbanisme élaboré par les services de l'Etat fait également certaines réserves qui ne peuvent qu'inquiéter les responsables d'Ile de science. Le SDRIF demande ainsi que le plateau de Saclay privilégie, comme Paris, son *« développement qualitatif »*, qu'il établisse des *« complémentarités avec les pôles de recherche implantés dans les villes nouvelles »* et enfin qu'il participe au *« redéploiement de l'appareil de recherche sur le territoire national »*.

Pour Hubert Coudanne, ces recommandations font peser un risque sur le projet de réaliser sur le plateau de Saclay un centre d'envergure internationale : *« Si on diminue le potentiel scientifique en Ile-de-France, on n'augmentera pas pour autant d'un iota la capacité d'autres régions d'attirer des chercheurs ou des étudiants étrangers. Ceux-ci ont besoin d'un environnement intellectuel qui n'existe qu'à travers la concentration d'établissements d'enseignement et de recherche. »* Pierre Vasseur s'inquiète aussi du transfert un instant évoqué de l'Ecole de chimie : *« C'est la seule en Ile-de-France. Son départ serait catastrophique, sans pour autant lui donner la moindre chance de réussite dans une autre région. La recherche ne fonctionne aujourd'hui que dans la pluridisciplinarité. Les synergies sont indispensables. »* Les responsables d'Ile de science se défendent de vouloir se développer à tout prix en attirant de nouveaux établissements. Ils affirment qu'ils continueront seulement à favoriser la création de laboratoires communs comme l'Institut des matériaux, qui rassemble des chercheurs du CEA, de l'université d'Orsay et de Polytechnique. Mais leurs besoins en équipements restent importants. Ils attendent l'accord de l'Etat et des collectivités locales pour créer un lycée international indispensable pour les enfants des chercheurs étrangers. Les subventions de l'Union européenne ne couvriront que la moitié d'un centre de télécommunications indispensable pour relier le plateau aux réseaux mondiaux d'informations.

La polémique locale qui s'est développée autour du projet d'acquisitions de réserves foncières a également compliqué l'action d'Ile de science. M. Coudanne, qui a participé à soixante-cinq réunions d'information, ne désespère pas de convaincre les habitants du plateau : *« En supprimant 300 hectares de cultures industrielles, nous réduirons la pollution. Nous n'allons pas construire de bureaux, mais des logements qui seront également destinés aux habitants des vallées voisines. Seuls quelques-uns verront leur horizon changer. Les autres profiteront des campus et des parcs qui seront aménagés autour des nouveaux équipements. Toute la région va bénéficier des nouvelles infrastructures, comme ce transport en commun en site propre promis dans le schéma directeur. »*

Les responsables d'Ile de science ont aujourd'hui un soutien de poids. Celui de François Fillon, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui leur a renouvelé, encore récemment, son appui. M. Fillon rappelait aussi le 18 avril que *« dans le domaine de la recherche comme dans d'autres, les délocalisations ne doit pas nuire à l'excellence en servant d'alibi à l'absence d'une réelle politique d'aménagement »*. Il déclarait également le 17 mai que c'est à partir de centres comme celui du plateau de Saclay que pourra être assurée *« une répartition plus régulière d'une recherche de qualité sur le territoire national »*. Autant de pierres dans le jardin de la DATAR et du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Au bénéfice des élèves d'écoles supérieures privées

Le conseil régional participe à la création de cinq cents logements d'étudiants

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté un programme de 26,15 millions de francs pour la création de 501 logements, destinés aux étudiants et apprentis, dont une grande partie seront inscrits dans des établissements privés. Le programme comprend trois projets dans lesquels la part des subventions régionales représente 12 % à 20 % de l'investissement global. Les loyers devraient être compris entre 1 000 francs et 1 600 francs par mois, aides au logement comprises.

Le rapport adopté par l'assemblée régionale précise que le *« public bénéficiaire »* des 183 logements de Cergy-le-Haut (Val-d'Oise) sera formé des étudiants de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), tandis que les élèves de trois autres établissements d'enseignement supérieur (l'Ecole supérieure des techniques aéronautiques et de la construction automobile, l'European Business School et l'Institut de commerce supérieur) seront les principaux destinataires de 155 logements prévus à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). La troisième opération comprend 163 logements implantés à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), pour « tous publics ».

Ce rapport a rencontré l'opposition du groupe communiste et de celui du Front national ; les écologistes se sont abstenus pour les opérations de Bussy et Levallois ; le groupe socialiste a voté avec la majorité régionale. Les élus socialistes s'étaient précédemment opposés à un projet de logements dont les principaux bénéficiaires auraient été des étudiants du futur pôle universitaire Léonard-de-Vinci, en invoquant les besoins des établissements publics (*le Monde* du 8 mars). *« Nous ne faisons pas d'opposition systématique*, explique Yannick Bodin, président du groupe socialiste. *Ces établissements privés n'ont pas d'équivalent dans le secteur public, et leurs diplômes sont reconnus par l'Etat, ce qui n'est pas le cas de l'université Pasqua. »*

L'exécutif régional soutient, pour sa part, que des familles qui risquaient d'être dissuadées par le coût des écoles privées hésiteront moins à y inscrire leurs enfants si elles peuvent bénéficier de logements sociaux. Le coût global de la scolarité à l'ESSEC, par exemple, est estimé à plus de 200 000 francs sur trois ans. Les frais de scolarité s'élèvent à 37 000 francs par an, sauf pour les étudiants sous contrat d'apprentissage avec des entreprises qui prennent en charge une partie des dépenses (*le Monde* du 29 juillet 1993). Pour les autres, un tel investissement paraît difficile à assurer, même et surtout si les revenus de leurs parents leur permettent de prétendre à un logement social.

HERVÉ MORIN

Carré Rive gauche

Rare, beau, cher

L'hiver précoce de ce mois de mai aurait pu saper le moral des antiquaires parisiens de la rive gauche qui consacrent comme chaque année cinq jours (jusqu'au 29 mai) au culte de l'objet rare et beau. Il n'en a rien été. Les antiquaires sont des gens sensibles dont les nerfs, avec la fréquentation du temps passé, ont acquis une certaine patine. Curieux par métier, secrets par commerce, ils savent se faire un cœur de pierre. De vieille pierre. La crise économique ne les émeut même pas. Les vrais acheteurs ont de l'argent, et puis tout passe, mais le Louis XV reste du Louis XV.

Le Syndicat national des antiquaires avait choisi comme thème du Carré Rive gauche de cette année « Le siècle des Lumières ». Les trottoirs du fameux carré délimité au nord par le quai Voltaire, au sud par la rue de l'Université, à l'est par la rue des Saints-Pères, à l'ouest par la rue du Bac, et comprenant les rues de Lille, de Beaune et de Verneuil, se sont donc recouverts d'un tapis rouge pour les visiteurs, un tapis bien gorgé d'eau de pluie qui dégorge en chantant sous la semelle. Le vent a eu rapidement raison des quatre cinquièmes de la décoration extérieure, guirlandes et rubans. Les vitrines se sont ornées au plus près du thème choisi, ce qui ne tombait pas forcément sous le sens.

Si, chez Perrin, au 3, quai Voltaire, une paire de fauteuils en amarante et citronnier par Jacob Frères, identiques à ceux de Mme Récamier que vient d'acheter le Louvre, correspond bien au XVIIIe siècle, si la décoration de Maroun Salloum, 6, rue de Lille, avec des boiseries vitrées chinoises ayant appartenu au médecin de l'impératrice Tseu-Hi, illustre l'idée de la lumière, il y a des rapprochements plus tirés par les cheveux. Les admirables consoles italiennes, chez Akko Van Acker, 3, rue de l'Université, où s'exhibent des Mongols noirs en pagnes de peau de lion, en bois sculpté, représentent-elles la fin de l'esclavage (les chaînes brisées ?), quoique ces braves garçons soient condamnés à porter un plateau pour l'éternité ? Il ne faut pas trop chercher de lien. Chaque année, les antiquaires s'efforcent de présenter un objet extraordinaire, un oiseau introuvable. Il y en avait, semble-t-il, davantage les années précédentes. Toucherait-on le fond du stock ? Restent encore des objets invraisemblables cependant. Ainsi quatre tabourets en argent, du Portugal, chez Murat-David, 3, rue de Beaune. Et surtout au 1 du quai Voltaire, chez Guislaine David, une pendule-fontaine faite en France dans les années 1850, de style néo-gothique, qui donne l'heure, tout de même, et fait couler en cascade quatre jets d'eau, faux, en cristal tournoyant, jusque dans un petit bassin où de vrais poissons minuscules nagent dans de l'eau vraie. Elle est déjà vendue.

M. B.

REPÈRES

JUGEMENT

Prison ferme pour l'un des émeutiers de Plaisir

Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné, jeudi 26 mai, onze des douze prévenus de 18 à 30 ans jugés pour une émeute, survenue dans le quartier du Valibout à Plaisir (Yvelines), le 16 décembre 1993, lors de la reconstitution du meurtre d'un jeune de la cité (*le Monde* du 20 mai), à des peines allant de trois mois d'emprisonnement avec sursis à deux ans de prison dont 10 mois ferme. La cinquième chambre, présidée par Jean-Michel Hayat, a assorti toutes ces peines, sauf la dernière, de l'obligation d'effectuer un travail d'intérêt général (TIG) de 100 à 240 heures. La sanction la plus lourde, la seule comportant un emprisonnement ferme, vise Mohktar Aïssaoui, 22 ans, dont le jugement stigmatise les *« agissements intolérables »*, lui reprochant d'avoir *« attisé la haine de ses jeunes camarades »* et d'avoir *« frappé à terre un inspecteur de police »*.

DÉBARQUEMENT

Une exposition sur la Libération

Pour participer à la célébration du cinquantième anniversaire de la Libération, le conseil régional met à la disposition des communes de 1 500 à 25 000 habitants une exposition intitulée « Les voies de la liberté ». Constituée d'une douzaine de panneaux, cette exposition est organisée autour de quatre séquences : les combats et l'insurrection ; sortir des années noires ; la liberté retrouvée ; construire l'avenir. Un dernier panneau permet aux communes de présenter le récit de leur propre libération. Les visiteurs se verront remettre un « journal » reprenant ces informations. Cette exposition, qui sera tirée à autant d'exemplaires que nécessaire, a déjà été retenue par 220 communes de la région. Le conseil régional a réservé 3 millions de francs dans son budget pour ces commémorations. Il organise par ailleurs, en collaboration avec France 3 Ile-de-France, une collecte des témoignages sur la Libération, qui seront diffusés pendant l'été. Une journée de commémoration est également prévue le 5 septembre au mont Valérien.

COMMÉMORATION

Un colloque sur l'affaire Dreyfus

On célébrera en octobre prochain le 100e anniversaire de l'arrestation du capitaine Dreyfus. Un colloque voulant tirer les leçons de l'*« Affaire »* pour l'histoire de la République se tiendra à Paris. Les élus socialistes du Conseil de Paris proposent que la Ville s'associe à ces manifestations en attribuant le nom de « Capitaine-Dreyfus » au square Boucicaut (7e) où serait installée sa statue, actuellement reléguée dans un coin des Tuileries. *« Ce changement d'appellation*, expliquent les conseillers, *ne devrait pas porter préjudice à la mémoire de Mme Boucicaut, fondatrice de l'hôpital portant son nom et pour laquelle une rue et une station de métro existent déjà dans le 15e arrondissement. »*

CONSEIL DE PARIS

Des élus de la majorité saluent une initiative de l'opposition

Dans le dernier bulletin, « En direct avec », Benoîte Taffin, maire (UDF) du 2e arrondissement, et son premier adjoint Alain Dumait, saluent l'initiative prise par les socialistes au Conseil de Paris de consulter les Parisiens sur le stationnement et la circulation (*le Monde* du 8 avril 1994). Eux-mêmes avaient été les premiers, selon eux, à recourir à ce type d'enquête il y a déjà dix ans mais sur d'autres sujets (la prostitution, les pouvoirs de police du maire). Les élus du 2e arrondissement se sont déjà distingués en imaginant l'aménagement du quartier Montorgueil qui améliore le sort des piétons en limitant, sans l'exclure, l'usage de l'automobile (*le Monde* daté 15-16 novembre 1992). Dans le même bulletin ils estiment qu'il s'agit *« du seul exemple de projet bientôt achevé d'écologie urbaine »*.

Malgré quelques difficultés techniques et sociales

L'informatisation des bibliothèques parisiennes permet d'attirer de nouveaux lecteurs

Entamée il y a déjà cinq ans, la modernisation des bibliothèques parisiennes se poursuit malgré des difficultés techniques et sociales. Dix nouveaux établissements seront informatisés d'ici à la fin de l'année. Les lecteurs apprécient.

Depuis quelques mois, les personnes qui veulent emprunter un ouvrage dans certaines bibliothèques de la Ville de Paris se voient attribuer une carte plastique de couleur bleue. Ce sésame leur permet non seulement de se faire prêter des livres et des disques sur place, mais aussi – et c'est la nouveauté – dans les quatorze bibliothèques qui ont été informatisées depuis 1989.

Le lecteur s'installe devant un clavier surmonté d'un écran et recherche son ouvrage dans un « catalogue » informatisé. L'ordinateur a ainsi remplacé les boîtes où l'on serrait les petites fiches en carton d'antan. Chaque demande est automatiquement transmise à l'ensemble du fond des quatorze bibliothèques interconnectées. L'écran indique alors si l'ouvrage est disponible et dans quelle bibliothèque on peut aller le chercher. Le lecteur dispose de quatre critères de recherche : par sujet, par auteur, par titre ou par mots-clés. Outre ce service aux lecteurs, l'informatique permet aussi de gérer le catalogue de chacune des bibliothèques et ses acquisitions propres.

L'informatisation des bibliothèques municipales a aujourd'hui cinq ans. Quelques aléas techniques ont retardé la réalisation de ce projet cogéré par la direction de l'informatique et des télécommunications (DIT) et par la direction des affaires culturelles de la ville (DAC). Trois ans au moins seront encore nécessaires pour créer un réseau informatisé complet réunissant les soixante établissements municipaux. Ceux-ci, qui contiennent 270 000 ouvrages, ont assuré l'an dernier neuf millions de prêts, dont 36 % dans les quatorze bibliothèques informatisées.

La DAC a observé que l'informatique attire davantage de public, en particulier de jeunes lecteurs, dans les bibliothèques. Dans les établissements connectés, le taux de fréquentation moyen est supérieur de 16 % aux prévisions. Cet afflux augmente le travail des bibliothécaires, qui sont parfois débordés si l'on en croit Viviane Le Guennec, chef du bureau des bibliothèques à la DAC : *« La nouvelle bibliothèque Jean-Pierre-Melville, située dans le quartier étudiant de Tolbiac (treizième arrondissement), connaît, les samedis après-midi pluvieux des files d'attente considérables. »*

Mécontentement des personnels

Ce surcroît de travail intervient alors que la mairie a décidé de réduire les effectifs. La modernisation des établissements municipaux a déjà entraîné la suppression de cinquante-trois postes. En tout, cent trois postes sur huit cent cinquante-deux seront supprimés, soit 12 % des effectifs. D'où un mécontentement qui s'est traduit, le 30 avril dernier, par une grève des personnels (*le Monde* du 3 mai).

Lorsque les bibliothèques connectées seront plus nombreuses, elles seront dotées du Minitel permettant la consultation des fichiers à partir de son domicile. Ce service est déjà en place à Metz, à Lyon, et à Saint-Etienne. Il permet même souvent de réserver des ouvrages à partir de son propre Minitel. Dès cette année, les lecteurs parisiens bénéficieront également du prêt inter-bibliothèques. Ils auront ainsi la possibilité de faire apporter dans un établissement proche de chez eux des ouvrages stockés dans les rayonnages de lointains arrondissements. Grâce à l'informatique, le livre viendra, demain, au devant du lecteur.

VALÉRIE MAILLARD

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ET ENSUITE LE FEU. Film franco-italo-suisse de Fabio Carpi : Utopie, 5e (43-26-84-65).

LE JOURNAL. Film américain de Ron Howard, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONTAND. Film français de Jean Labib : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SERIAL MOTHER. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH. Film canadien de Nicholas Campbell, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

COMMUNICATION

Le décret réglementant l'accès à la publicité

Le CSA continue de s'inquiéter du sort des radios locales et associatives

Dans un avis consultatif qui *devrait être publié bientôt au Journal officiel*, le Conseil supérieur de l'audiovisuel souligne à *nouveau les flous du décret* d'application sur la publicité locale à la radio.

Un avis favorable, mais de nombreuses réserves : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) continue de s'inquiéter du sort réservé aux radios locales (asssociatives et commerciales) par le décret qui réglemente l'accès des radios privées à la publicité locale. Ce texte devrait être transmis sous quinze jours au Conseil d'Etat. En dépit des nombreux va-et-vient du texte entre la tour Mirabeau (siège du CSA) et le ministère de la communication, où la rédaction du décret a été entreprise il y a près de cinq mois, des désaccords sur le fond continuent de subsister.

Si le Conseil *«souscrit pleinement à l'objectif principal du texte»*, qui reprend la doctrine «traditionnelle» («à programme local, publicité locale») qui fondait son fameux «communiqué 34» (1), il souligne, toutefois, le flou du texte élaboré par les services de M. Carignon sur deux points essentiels.

Tout d'abord, le CSA continue à s'autoriser à lire, dans le premier article du décret, que *«l'ensemble des services qui diffusent un programme d'intérêt local»* (trois heures quotidiennes au moins réalisées localement) peut être affilié ou abonné à un réseau plus important pour le reste de sa programmation : ce qui *«implique à terme la disparition des radios authentiquement locales et régionales»*, s'inquiète le CSA. Le conseil juge en outre que, en se fondant sur des critères de programmation, le gouvernement s'octroie une *«délégation»* de pouvoir qui n'était pas *prévue par la loi.*

Le conseil souhaite également que soient prises en compte, dans l'assiette du programme d'intérêt local, les plages achetées à une banque de programmes comme l'AFP Audio, Canal A, ou encore BBC Infos. *«Si une radio locale ne peut plus faire de publicité dans une partie du programme fournie par une banque, alors toutes les radios locales peuvent fermer leurs portes»*, résume le président du CSA, Jacques Boutet.

L'avis du CSA n'a toutefois qu'un statut *«d'opportunité»*, voire un rôle consultatif. Dans un communiqué diffusé jeudi 26 mai, le ministère de la communication, tout en promettant *««un examen approfondi des remarques techniques formulées par le CSA»*, se félicite de ce qu'il tient pour un satisfecit. Il rappelle aussi *«le caractère d'urgence»* que revêt désormais la publication de ce décret. Depuis la remise en cause par le Conseil d'Etat, le 18 février dernier, de la légalité du communiqué 34, de nombreux appels à candidature sont en effet gelés.

ARIANE CHEMIN

(1) Sur la base de «familles» qui s'étaient créées de fait, le CSA propose, le 29 août 1989, de définir cinq catégories de radios. La catégorie A regroupe les radios non commerciales, qui bénéficient du compte de soutien à l'expression radiophonique. La catégorie B regroupe les radios commerciales indépendantes, qu'elles soient locales ou régionales. La catégorie C réunit elle aussi des radios commerciales ou régionales, mais qui dépendent d'un réseau national : abonnées ou franchisées. Dans la catégorie D, on trouve les radios commerciales nationales thématiques : ces réseaux ne décrochent jamais régionalement, ni pour la publicité ni pour les programmes. Enfin, la catégorie E regroupe les radios commerciales généralistes thématiques : RTL, Europe 1, RMC.

Allié au câblo-opérateur Telecommunications Inc.

Le groupe Bertelsmann prépare le lancement d'une chaîne musicale mondiale

Le groupe allemand Bertelsmann, numéro deux mondial de la communication, s'est allié au premier câblo-opérateur américain, Telecommunications Inc., pour préparer le lancement d'une chaîne musicale diffusée par câble et satellite, au niveau mondial. Principal actionnaire de BMG (troisième éditeur de musique au plan mondial), Bertelsmann a passé des accords avec Warner, EMI, Sony et Polygram pour nourrir les programmes de cette chaîne qui sera en concurrence directe avec Music Television (MTV), contrôlée par Viacom.

Selon Michael Dornemann, nouveau patron du secteur divertissement («entertainement») de Bertelsmann, qui a repris la branche *médias électroniques* dirigée auparavant par Manfred Lahnstein, des développements sont à attendre également dans le secteur des jeux vidéo interactifs sur CD-Rom avec des partenaires américains comme Crystal Dynamics, ION et Rocket science.

L'abandon par M. Lahnstein de toute fonction opérationnelle est dû à la liquidation judiciaire de la chaîne Vox (*le Monde* du 1er avril) qui a coûté au groupe près de 400 millions de deutschemarks (1,5 milliard de francs environ).

Le câblo-opérateur américain Telecommunications Inc. pénètre le marché japonais. – Telecommunications Inc. (TCI), premier câblo-opérateur américain (10 millions d'abonnés), et Sumitomo, premier câblo-opérateur japonais, ont annoncé la formation de deux sociétés conjointes pour exploiter le marché nippon de la télévision par câble. La première a pour but de devenir la principale société de câble et de téléphonie multi-systèmes au Japon dans la perspective de l'autorisation donnée aux réseaux câblés d'exploiter des services téléphoniques. La seconde société conjointe sera une société de programmation pour la chaîne de cinéma à domicile Cable Soft Network (CSN) dont TCI détient 18 %, pour la future chaîne de télé-achat japonaise et pour d'autres services non encore spécifiés. Sumitomo détiendra 67 % des parts et TCI 33 % avec possibilité d'atteindre cette part à 40 % lorsque la réglementation japonaise le permettra.

EN BREF

CHAINE DU SAVOIR : annonce de la composition du capital de la *nouvelle* chaîne. – Le ministère de la communication a annoncé, *jeudi 26 mai*, la composition du capital de la nouvelle chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi qui sera présidée par Jean-Marie Cavada et qui devrait diffuser à partir de décembre sur le cinquième réseau hertzien. Sont actionnaires : l'Etat (51 %); l'Agence nationale pour l'emploi et l'Association pour la formation professionnelle (15 %); le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), le Centre national d'enseignement à distance et l'ONISEP (7 %); France Télévision (5 %); la Sept (5 %); l'INA (5 %); la Caisse des dépôts et consignations (5 %); la Bibliothèque de France et la Réunion des musées nationaux (2 %). Une fondation regroupant des investisseurs privés complétera le capital à hauteur de 5 %. France Telecom, dont le nom avait été évoqué, semble avoir refusé de participer au tour de table (*le Monde* du 6 avril).

EURONEWS : les actionnaires de la chaîne d'informations veulent l'aide des Etats et des institutions européennes. – Les quatre télévisions publiques européennes, – la RAI (Italie), la RTVE (Espagne), la SSR (Suisse) et France Télévision – partenaires de la chaîne de télévision d'informations en continu Euronews, se sont réunies, jeudi 26 mai, à Rome pour étudier les conditions d'une poursuite de cette chaîne européenne. Dans un communiqué, ils ont estimé qu'une aide financière était nécessaire, et qu'ils entendaient bien la rechercher auprès des institutions européennes et de leurs gouvernements respectifs. Refusant apparemment de continuer à financer Euronews sur leurs fonds propres, ils n'en n'ont pas exclu *«l'arrêt définitif»*.

GROUPE EXPANSION : Christian Brégou devient président du directoire. – La prise de contrôle du groupe de presse Expansion par CEP-Communication, qui avait été annoncée en janvier (*le Monde* des 15 janvier et 12 avril), a été finalisée jeudi 26 mai. Les actionnaires ont voté une augmentation de capital de 200 millions de francs qui donne une majorité de 51 % du capital au groupe Expansion (*l'Expansion, Entreprise, la Vie française, Architecture d'aujourd'hui...*) au groupe CEP-Communication dirigé par Christian Brégou. Le groupe Expansion sera désormais administré par un conseil de surveillance dont Jean-Louis Servan-Schreiber, fondateur du groupe, a été élu président, et un directoire dont Christian Brégou, PDG de CEP-Communication, est devenu le président. – *(AFP.)*

DANS LA PRESSE

Les élections européennes

Le Quotidien (Philippe Reinhard) : «Cette percée tout à fait spectaculaire [de la liste Sarajevo dans les sondages] – l'initiative n'a que quelques jours – n'est peut-être qu'un feu de paille. Elle est pourtant de nature à inquiéter fortement toutes les formations politiques traditionnelles. Cette irruption des intellectuels dans le débat électoral s'explique bien sûr par l'émotion soulevée par la question bosniaque. Mais elle découle aussi de l'incapacité apparente des partis classiques à mobiliser l'électorat sur l'Europe. A force de tenir des discours aseptisés, de jouer profil bas, les deux camps politiques dominants sont en train de perdre, sinon leur âme, du moins leur électorat, faute de délivrer un message clair.»

InfoMatin (Philippe Cohen) : «Paradoxalement, et même si l'écho qui les pousse est fondé en partie sur une soif d'éthique et d'idéalisme, les intellectuels risquent, en allant au-delà de leurs intentions initiales (interpeller les politiques), d'entrer de plain-pied dans le jeu le plus politicien. Et de faire payer la note au seul leader politique qui a repris à son compte leur engagement.»

Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : «La question européenne n'a été encore évoquée qu'avec parcimonie, ou bien à gros traits caricaturaux, par les uns et les autres. Apparemment, le «microcosme» a mieux à faire que de parler de l'avenir du continent : à moins de trois semaines du scrutin, il s'épuise, selon sa vieille habitude, dans tous les faux débats.»

France-Inter (Pierre Le Marc) : «Le phénomène le plus étonnant, le plus déstabilisant, c'est l'apparition de la liste Sarajevo, dans les enquêtes d'opinion, à des étages où on ne l'attendait pas. (...) Sans doute plus modeste que ne l'appréhendent certains sondeurs, ce phénomène peut fort bien relever de la réalité électorale et s'expliquer à la fois par la très grande sensibilité de l'opinion française au problème de la Bosnie, par la façon très médiatique, très habile, avec laquelle le dossier a été lancé au cœur d'une campagne sans débat, sinon sans enjeu, par l'audience de thèmes récurrents, comme celui de l'incapacité des politiques, et par le signal éthique que paraissent émettre BHL et ses amis.»

Europe 1 (Jacques Julliard) [directeur adjoint du *Nouvel Observateur*, Jacques Julliard a été l'un des initiateurs du projet de «liste Sarajevo»] : «12 % des intentions de vote pour la liste Sarajevo d'après un sondage IPSOS à paraître dans *le Point*, c'est plus qu'une surprise, c'est un coup de tonnerre. (...) Les grincheux y verront une nouvelle preuve de la toute puissance des médias, mais c'est une explication trop courte : les médias répercutent et parfois amplifient les événements, ils ne les créent pas. Je préfère pour ma part y voir la preuve que les Français ont du cœur et de l'intelligence. (...) Un événement politique vient d'avoir lieu, dont les responsables de notre diplomatie devront tenir compte. On dira qu'un tel phénomène est unique en Europe : il y a là, en effet, un événement hors du commun qui témoigne de l'influence particulière des intellectuels en France et de la maturité de la population. Si c'est là notre exception, alors vive l'exception française!»



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Malgré l'opposition du Japon

Un sanctuaire pour les baleines est créé en zone antarctique

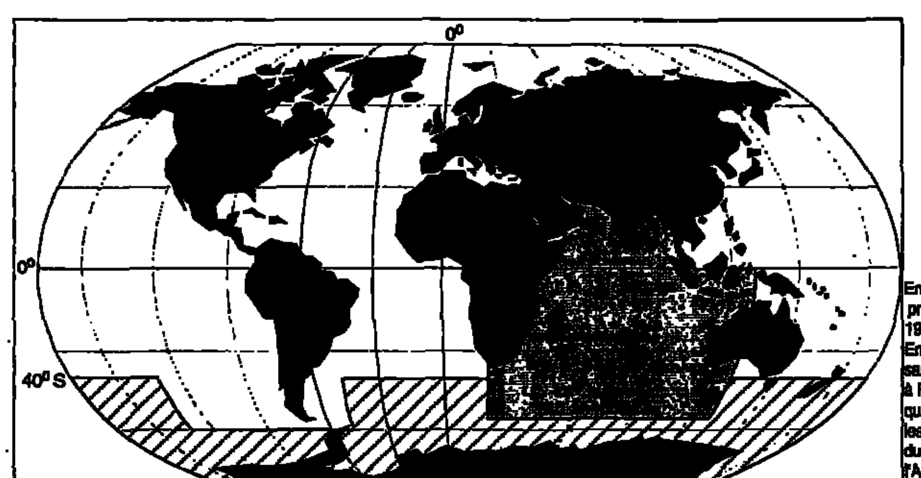
Réunie à Puerto-Vallarta (Mexique) pour sa quarante-sixième session, la Commission baleinière internationale (CBI) a adopté, jeudi 26 mai, la proposition française de créer pour tous les cétacés un sanctuaire en zone antarctique.

PUERTO-VALLARTA
de notre envoyé spécial

Les mouvements écologistes ont remporté une importante victoire à Puerto-Vallarta. A l'issue de quatre jours de débats, vingt-trois des trente et un pays représentés à la conférence de la CBI ont voté en faveur de la résolution, tandis que le Japon – seul pays à voter contre – affichait ouvertement sa mauvaise humeur et menaçait de se retirer de la commission.

Pendant que les représentants de Greenpeace et des nombreuses autres organisations non gouvernementales célébraient bruyamment leur victoire, les Japonais et les Norvégiens dénonçaient ce nouveau pas en direction d'une interdiction totale de la chasse à la baleine. A la différence du Japon qui s'est battu jusqu'au dernier moment pour bloquer l'adoption de la résolution, la Norvège a exprimé son désaccord en refusant de participer au vote.

Dans une tentative de dernière minute, le délégué japonais, Kazuo Shima, a déposé un amendement qui aurait autorisé la chasse annuelle de 2 000 à 4 000 petits rorquals sous prétexte que cette baleine de dix tonnes est désormais la plus répandue (plus de 760 000 animaux, selon le Japon et la Norvège) et que sa prolifération menacerait l'équilibre écologique. En contrepartie, Tokyo était disposé à accepter le sanctuaire dans l'océan Antarctique qui s'ajouterait à celui de l'océan Indien, réglementé depuis 1979. L'amendement a été largement rejeté.



En grisé, la zone protégée depuis 1979
En hachuré, le sanctuaire décidé à Puerto-Vallarta qui évite finalement les eaux territoriales du Chili et de l'Argentine.

M. Shima a néanmoins réitéré sa position sur *« l'absence de justification scientifique »* de la proposition française, qui n'avait pas obtenu la majorité qualifiée (75 % des suffrages exprimés) lors de la réunion précédente de la commission, à Kyoto. Selon les Japonais, les interventions de la CBI, depuis sa création en 1946, ont permis d'établir un *« système de protection efficace »* pour les baleines qui, à l'exception de la baleine bleue – il resterait moins de mille exemplaires de ce gigantesque cétacé de 120 tonnes –, ne seraient plus menacées d'extinction. *« Le petit rorqual est la baleine chassée par le Japon, donc celle qu'il fallait protéger »*, rétorque le chef de la délégation française, Laurent Stefanini, chargé des questions d'environnement au Quai d'Orsay. Le représentant français rappelle que les Japonais s'octroient unilatéralement un quota de pêche « scientifique » de 330 petits rorquals par an, conformément à une exception prévue lors de l'entrée en vigueur, en 1986, du moratoire suspendant la chasse à la baleine pour une période indéterminée.

« Personne n'est dupe, ajoute Michel Pascal, le conseiller scientifique de la délégation française. *Les Japonais ont tout simplement transformé leur chasse commerciale en chasse scientifique. Il est vrai qu'ils ont réduit leurs prises de 7 000 baleines par an à un peu plus de 300, mais d'autres pays chassent pour eux, en particulier les Philippines et Taïwan. »* La viande de baleine est en effet très prisée par les Japonais qui sont prêts à la payer entre 800 et 900 francs le kilo.

La création d'un sanctuaire, toutefois, n'aura pas d'effet immédiat puisque le moratoire est toujours en vigueur. *« C'est une mesure préventive dans l'hypothèse où le moratoire serait levé*, souligne Brigitte Sifaoui, qui représente sept ONG françaises liées à la défense de l'environnement. *Le rôle de la CBI consiste à mettre une série d'entraves à la chasse : il s'agit d'épuiser peu à peu les baleiniers pour les convaincre d'abandonner cette activité, selon la même stratégie qu'ils utilisaient eux-mêmes pour épuiser les baleines. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

COMMENTAIRE

Sagesse

LA proposition de sanctuaire, lancée par la France en 1992 à la réunion de Glasgow et repoussée l'année suivante lors de la réunion de Kyoto, est dans la logique d'une autre suggestion française acceptée en 1991 à Madrid : l'interdiction pour cinquante ans de toute exploitation minière ou commerciale du continent antarctique. Désormais, la communauté internationale protège la très vaste zone – pratiquement vide d'habitants – qui entoure le pôle Sud. Ces mers froides riches en « krill » – les petits crustacés dont se nourrissent les baleines – représentent un lieu privilégié d'alimentation des cétacés pendant l'été austral.

On peut s'étonner, après le sommet de la Terre de Rio, qu'il ait fallu autant de réunions et de négociations pour décider l'interdiction d'une chasse qui ne concerne plus qu'une poignée de pays : le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Norvège et l'Islande, ainsi que les Etats concernés par les chasses dites aborigènes, comme l'Indonésie, les Philippines et le Danemark (îles Féroé et Groënland). Les Etats-Unis, jadis grand pays baleinier, ont depuis longtemps remisé leurs harpons au musée. La Russie, avide de respectabilité, vient de désarmer sa flotte baleinière, naguère encore l'une des plus actives. Ne reste donc, dans le camp des chasseurs, qu'un Etat qui compte : le Japon.

L'archipel nippon demeure en effet le plus grand consommateur au monde d'aliments tirés de la mer, qu'il s'agisse du poisson, des algues et de la viande de mammifères marins. Alors qu'Européens et Américains ne s'intéressent plus à la graisse de baleine et au spermaceti (ambre gris) des cachalots – remplacé par des huiles végétales ou minérales –, les Japonais continuent à manger de la viande de baleine et de dauphin, qu'ils considèrent comme très fine. En même temps, ils estiment qu'un prélèvement raisonnable de cétacés permet de mieux contrôler les stocks de poissons et de calmars dont certains mammifères marins sont de gros consommateurs.

La communauté internationale estime pour sa part que la chasse à la baleine ne se justifie plus que dans des cas très limités, pour des populations pauvres, comme ce fut longtemps le cas de l'archipel des Açores. Que des pays aussi riches que le Japon et les pays scandinaves s'adonnent encore à cette chasse paraît aujourd'hui abusif, surtout lorsqu'elle est pratiquée à grande échelle, avec d'énormes bateaux-usines. Même si les baleines, comme le rappelle souvent Mme Brundtland, le premier ministre norvégien, *« ne sont pas des vaches sacrées »*, une pause dans la chasse industrielle permettra de faire l'état précis des stocks et, le cas échéant, d'autoriser certaines prises limitées.

Non sans parfois certains abus, les grands cétacés, aujourd'hui, peuvent être exploités pacifiquement – et durablement – par l'industrie du tourisme, qui multiplie les sites d'observation *(whale watching)* (« le Monde Science-Médecine » du 25 mai). C'est l'exploitation de l'avenir.

ROGER CANS

ÉDUCATION

Edouard Balladur installe le comité pour la consultation nationale des jeunes

Le premier ministre, accompagné de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a installé, vendredi matin 27 mai à Matignon, le comité pour la consultation nationale des jeunes. Cette consultation avait été décidée par le gouvernement après les manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP).

Composé de personnalités choisies pour leur proximité des jeunes, le comité réunit Christian Spitz, pédiatre et animateur de l'émission « Love in fun », Alain Michel, président de l'association humanitaire Equilibre, Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, Gérard d'Andréa, commissaire divisionnaire, conseiller du président de la RATP, Mireille Dumas, journaliste et productrice de « Bas les masques », Claude Bébéar, président des assurances AXA, Rachel Brayer, créatrice d'entreprise en Lorraine, Domitille Duval-Arnould, juge aux affaires familiales à Bobigny, Khalid El Quandili, président de l'association Sport insertion jeunes, Michel Fize, sociologue, Marie-Danielle Pierrelée, proviseur du lycée professionnel Marey-Sand à Saint-Denis. Le questionnaire élaboré par ce comité sera adressé à 24 millions d'exemplaires dans les foyers à partir du 13 juin. Les réponses des jeunes devront être expédiées avant le 31 juillet pour être analysées par le comité, qui devrait remettre son rapport au premier ministre dans la seconde quinzaine de septembre.

Lire page 16 le second volet de notre enquête « Les nouveaux territoires des jeunes »

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Les autorités sanitaires réfutant l'hypothèse d'une épidémie

Le nombre de décès dus à une bactérie résistante aux antibiotiques s'accroît en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

En dépit de la volonté clairement affichée par le gouvernement et par plusieurs responsables médicaux de dédramatiser la situation, la multiplication des décès attribués à la *« bactérie tueuse »* (1), continue de provoquer une vive inquiétude en Grande-Bretagne. Alors que six cas mortels étaient recensés mardi, ce total est passé à onze, jeudi 26 mai.

Cette augmentation du nombre de malades ayant succombé à la *fasciite nécrosante* (*le Monde* daté 26 mai) ne semble pas traduire l'émergence d'une véritable épidémie. Elle serait plutôt due à la médiatisation de cette forme de gangrène, les hôpitaux et les médecins ayant tendance plus que de coutume à signaler de nouveaux cas, récents ou non.

Jeudi 26 mai, Virginia Bottomley, ministre de la santé, a lancé un appel au calme, soulignant que le nombre de cas recensés ne paraît pas anormalement élevé comparé aux années précédentes. Ce message a été relayé par Kenneth Calman, l'un des principaux fonctionnaires du ministère de la santé, qui a annoncé la mise en place d'un système national d'alerte destiné à vérifier et recenser les décès qui sont signalés.

Ces assurances n'ont pas suffi à dissiper l'appréhension du public, d'autant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu que le nombre de cas de *fasciite nécrosante* avait progressé sur le plan mondial (ce streptocoque du groupe A provoquerait, chaque année, la mort de 450 Américains). Au total, au Royaume-Uni, 166 cas ont ainsi été recensés depuis cinq ans.

Plusieurs pays – notamment les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Norvège, l'Islande, les Pays-Bas, la Belgique et la France (2) – ont signalé des cas mortels, mais dans aucun d'entre eux le nombre des décès ne permet de conclure à une quelconque épidémie.

L. Z.

(1) Il s'agit d'une bactérie appartenant au groupe des streptocoques bêta-hémolytiques qui, dans certains cas très rares, devient résistante aux antibiotiques.

(2) Selon la direction générale de la santé (DGS), en France, le nombre de cas d'infections nécrosantes à streptocoques n'a pas augmenté depuis 1988, provoquant chaque année 30 à 50 décès. La DGS indique que, selon les informations fournies par les autorités sanitaires britanniques, les cas de décès par infection nécrosante dus à des streptocoques du groupe A signalés en Grande-Bretagne ne relèvent pas d'une épidémie, *« dans la mesure où les souches isolées chez les patients ne sont pas identiques »*. *« L'infection streptococcique nécrosante ou fasciite nécrosante est une des formes graves de l'infection à streptocoque du groupe A »*, rappelle la DGS, ajoutant qu'*« il s'agit d'une inflammation sévère des tissus entourant les muscles qui peut provoquer une destruction tissulaire extensive pouvant nécessiter une amputation et même entraîner le décès »*.

Un jugement du tribunal d'Amsterdam

Dix ans de prison pour avoir inoculé volontairement le virus du sida

AMSTERDAM

de notre correspondant

Prononçant, mercredi 25 mai, un jugement sans précédent dans les annales judiciaires néerlandaises, la chambre pénale du tribunal d'Amsterdam a condamné à dix ans de prison ferme, et à un traitement psychiatrique obligatoire, un homme de 39 ans reconnu coupable d'avoir inoculé le virus du sida à son ancienne compagne, sciemment et en dehors de toute relation sexuelle.

Quitté par sa concubine il y a deux ans, l'homme éconduit s'était promis de se venger en lui *« gâchant la vie »*. Banale en de telles circonstances, la résolution devait se traduire, quelques mois plus tard, par une agression inédite : l'homme s'était rendu au chevet d'un ami malade du sida et avait effectué sur celui-ci un prélèvement sanguin, avant de se rendre au domicile de son ancienne amie et de lui planter dans le bras une seringue contenant le sang contaminé. La victime est aujourd'hui séropositive.

La préméditation ne faisant aucun doute – l'ami sidéen de l'accusé avait eu le temps, avant son décès, de déclarer sous serment que celui-ci était bien venu recueillir un peu de son sang – et la contamination de la victime ne paraissant pas avoir d'autre cause que l'agression subie, le tribunal s'est surtout penché sur la qualification exacte de l'acte : homicide, ou coup porté avec l'intention d'infliger des blessures graves ? Les magistrats ont finalement opté pour cette dernière qualification, estimant que le fait que la victime ne soit pas encore décédée empêchait que l'on parle d'homicide.

CHRISTIAN CHARTIER

DANEMARK : Le Parlement adopte une loi pénalisant la transmission du virus du sida. – Comme prévu, le Parlement danois a voté à une très large majorité une loi pénalisant la transmission du virus du sida (*le Monde* du 28 avril). A compter du 15 juin, quiconque au Danemark aura contaminé quelqu'un faute d'avoir utilisé un préservatif ou parce qu'il aurait omis d'informer son (ou sa) partenaire du fait qu'il était infecté par le virus du sida risquera jusqu'à quatre ans de prison.

Sidaction : 270 millions de francs collectés. – 270 millions de francs collectés auprès d'un million quatre cent mille donateurs, plus de trente-trois millions de téléspectateurs, tel a été le bilan de la soirée « Tous contre le sida » diffusée simultanément, le 7 avril, sur les six chaînes de télévision hertziennes. L'association Ensemble contre le sida (ECS), qui a rendu compte de ces résultats jeudi 26 mai, a indiqué que la somme serait versée à la recherche (50 %) et aux associations de lutte contre le sida (50 %).

INTÉGRATION

Alphabétisation, accueil des familles

Simone Veil présente des mesures en faveur des femmes immigrées

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a présenté, vendredi 27 mai, une série de mesures destinées à favoriser l'intégration des immigrés, devant le Conseil national pour l'intégration des populations immigrées (CNIPI). Centré sur la promotion des femmes et l'équilibre des familles, son catalogue regroupe et systématise des actions déjà engagées.

Critiquée de toutes parts pour la faiblesse de ses interventions en matière de politique de la ville et d'intégration, Simone Veil tente de faire entendre sa différence dans la gestion d'un dossier qui lui tient à cœur, l'intégration des immigrés. Les mesures qu'elle devait annoncer vendredi 27 mai apparaissent manifestement en contrepoint du discours répressif de Charles Pasqua.

Ces orientations assez classiques traduisent la volonté de Mme Veil d'assurer la cohérence d'actions d'intégration spécifiques dont la base doit être, a-t-elle déclaré, *« le plein exercice, par les immigrés, des droits qui sont les leurs »*. Aucune ne concerne toutefois le logement, qui reste pourtant le catalyseur de la plupart des difficultés d'intégration.

Mme Veil prévoit d'attribuer aux femmes étrangères qui rejoignent leur époux un crédit de deux cents heures d'alphabétisation utilisable dans les deux années de leur arrivée en France, afin de les inciter à apprendre le français. Cette bonne idée, à laquelle œuvrent depuis longtemps de nombreuses associations, ne sera cependant financée que pour 1 500 femmes alors que 15 000 foyers ont bénéficié du regroupement familial en 1993. Quant à l'indemnité créée pour permettre à ces mères de faire garder leurs enfants pendant les cours de français, elle ne devrait être qu'*« expérimentée »* dans deux départements et financée sur les crédits existant du Fonds d'action sociale.

Sessions de formation pour les fonctionnaires

Simone Veil constate aussi que le regroupement familial *« découle du droit fondamental à mener une vie familiale normale »*. Utile rappel qui tranche avec les nouveaux obstacles posés par la loi Pasqua à la concrétisation du rapprochement des familles. Le ministre des affaires sociales entend mieux organiser l'accueil des familles arrivantes (1). L'Office des migrations internationales (OMI) sera sollicité pour les informer sur *« les conditions de vie en France »* et faire le lien avec les services sociaux. La moitié des familles devraient ainsi être *« accueillies »* dans les trois mois de leur arrivée en France. Mme Veil souhaite, en outre, orienter les financements vers les initiatives d'accompagnement scolaire et les associations qui travaillent à la cohésion des familles immigrées : lieux d'écoute inter générations, femmes-relais, hébergement d'urgence des jeunes filles soumises à des violences ou à des pressions familiales. Elle veut aussi multiplier les sessions de formation sur l'accueil des étrangers pour les fonctionnaires qui en côtoient.

Près d'un an après la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la nationalité, le gouvernement annonce enfin, par la voix de Mme Veil, le lancement d'une campagne nationale d'information pour... septembre prochain. Un ensemble de dépliants devrait aussi être *« très largement distribué »* afin de suppléer à la carence d'explications dont souffrent aujourd'hui nombre de jeunes d'origine étrangère pour effectuer les démarches désormais nécessaires à l'acquisition de la nationalité française.

L'ensemble de ces mesures est accompagné d'une réforme du FAS, l'organisme qui finance la plupart d'entre elles par l'intermédiaire des associations. La surveillance de l'Etat sur les interventions du FAS devrait être renforcée, tandis que son fonctionnement interne serait déconcentré et allégé. Mais les quelques orientations annoncées par Mme Veil suffiront-elles à définir la ligne d'action précise dont continue de manquer cet organisme, qui distribue quelque 1,5 milliard de francs chaque année ?

Ph. Be.

(1) D'après le ministère des affaires sociales, 23 000 personnes (soit 15 000 familles) ont bénéficié, en 1993, de la procédure du regroupement familial, soit une baisse d'un tiers par rapport à 1992 (32 665 personnes).

DÉFENSE

L'envers du décor

MES CAMARADES DE CAMBRIDGE
de Youri Ivanovitch Modine. Editions Robert Laffont, 316 pages, 119 francs.

De l'autre côté du miroir. C'est ainsi que pourrait aussi s'intituler le livre de Youri Ivanovitch Modine, *Mes camarades de Cambridge*, consacré au célèbre quintette de ces agents britanniques qui travaillèrent, des années durant, après la fin de la seconde guerre mondiale, au profit du KGB sans être véritablement inquiétés. De l'autre côté du miroir, parce que, pour la première fois, un officier traitant de l'ex-URSS raconte, pour le grand public qui passe ainsi de l'autre côté du monde déjà si trouble de l'espionnage, comment il a pu « manipuler » ses informateurs bénévoles à Londres.

Défilent ainsi Kim Philby, Guy Burgess, David Maclean, Anthony Blunt et John Cairncross, ces étudiants de Cambridge qui se prirent de sympathie pour la cause communiste dans leurs années de jeunesse avant 1940 et qui n'hésitèrent pas un seul instant à rendre des services au régime stalinien durant les années 50 et 60, au pire moment de la guerre froide.

Au point que certains d'entre eux : leur chef, d'abord, Philby, aux nerfs solides, le plus doué, probablement, mais aussi le plus caractériel ; Burgess, le moins instable, enfin, Maclean, iront jusqu'au bout de leur aventure, fuyant derrière le rideau de fer pour se réfugier à Moscou quand ils furent sur le point d'être démasqués. Seuls Blunt et Cairncross choisirent de rester en Grande-Bretagne. Le premier, décédé depuis, devint conseiller de la reine en matière picturale en dépit des soupçons qui pesaient sur lui : son cas ne fut révélé qu'en 1979. Le second, qui vit encore et qui était motivé par son antifascisme foncier, a été cet espion efficace qui permit aux Soviétiques de tout savoir de l'armée allemande grâce aux informations prélevées à l'état-major britannique.

Les « hommes de l'ombre »

Youri Modine ne nous cède rien des méthodes dont il usa pour capter les renseignements auprès de ses « camarades » de Cambridge. Qu'il ait agi depuis son bureau à Moscou, tirant les ficelles, ou qu'il ait donné de sa personne, en opérant sur place depuis son poste d'attaché de presse à l'ambassade soviétique à Londres, l'officier du KGB va réussir quasiment un exploit dont, pourtant, sa hiérarchie ne lui sera pas tellement redevable. Youri Modine fait des jaloux. Il agace ses chefs, dont il ne partage pas toujours les méthodes, moins subtiles que les siennes. Il est sans doute trop modeste et il ne sait pas se mettre en avant. Malgré cela, le « rendement » de ses cinq « honorables correspondants » est de première qualité.

A la lecture de ce livre, on reste stupéfait de ce que le réseau lui transmet, y compris le courrier échangé entre Américains et Britanniques sur la conception d'une arme nucléaire, et on est confondu devant l'innocence affichée, le manque de scrupules – voire l'absence de regrets, une fois découverte leur « sale » mission – dont témoignent ses agents.

A la différence d'une littérature déjà fort abondante sur l'espionnage de ces années de crise Est-Ouest, *Mes camarades de Cambridge* présente l'envers officiel du décor et le rôle concret de l'officier traitant. On croit y être. On y est peut-être. Mais, là, rien n'est moins sûr. Les « hommes de l'ombre », comme on les appelle souvent, se gardent toujours un secret par-devers eux. Histoire de ne pas trop déflorer le métier. Histoire aussi de le laisser continuer par d'autres.

JACQUES ISNARD

JUSTICE

Les statistiques des infractions depuis avril 1993

La délinquance s'est stabilisée (+ 0,5 %) pendant les douze premiers mois du gouvernement Balladur

Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 25 mai, une très légère hausse (+0,5 %) du nombre de crimes et délits constatés d'avril 1993 à mars 1994 par les services de police et de gendarmerie en France. Le total des infractions – 3 883 290 recensées sur cette période en France –, représente une progression moindre que celle observée d'avril 1992 à mars 1993 (3 787 552 faits constatés, soit + 2,05 %).

« Au cours de ces douze mois, la France a stoppé la progression de la délinquance qu'elle connaissait, presque sans désemparer, depuis dix ans », a déclaré le ministre de l'intérieur Charles Pasqua. Ce *satisfecit* gouvernemental, qui repose sur une stabilisation statistique indéniable du volume global des infractions, mérite toutefois d'être modéré.

D'abord, parce que cette hausse infime (+ 0,5 %) ne doit pas masquer la progression inquiétante de certains types de délinquance violente, comme les vols à la main armée ou les crimes et délits contre les personnes. Ensuite, parce que la comparaison est rendue difficile par l'abandon de l'année civile comme période d'observation. En choisissant un autre cycle de référence – d'avril à mars –, M. Pasqua a été animé par une évidente volonté politique de mettre en lumière les résultats *« encourageants »* du gouvernement Balladur. Faute d'autres éléments de comparaison, on rappellera que les statistiques de la délinquance avaient enregistré une hausse de + 2,32 % pour l'année civile 1992 et de + 7,2 % pour 1991.

Alors que les zones urbaines dont est chargée la police nationale ont enregistré une baisse infime (– 0,25 %) selon les dernières statistiques présentées par M. Pasqua, les zones rurales relevant de la gendarmerie ont connu une progression assez sensible (+ 2,28 %). A Paris *intra muros*, la baisse a été particulièrement nette (– 5,1 % ; au lieu de + 4,87 % pour la période précédente).

Représentant les deux-tiers de l'ensemble des infractions, les vols et recels ont baissé (2 622 724 faits constatés, soit – 0,7 %). Les vols liés à l'automobile et aux deux-roues – véhicules dérobés ou objets volés dans les voitures – ont ainsi diminué (1 377 957 faits, soit – 1,67 %). Mais les cambriolages ont poursuivi leur progression (465 982 faits, soit + 2,16 %). Plus préoccupant : les vols les plus violents, ceux pratiqués avec une arme à feu, ont fortement augmenté (10 938 faits, soit + 5,73 %).

Cette accentuation des violences physiques est aussi apparue du côté des crimes et délits contre les personnes (155 206, soit + 5,34 %). La progression des homicides volontaires (1 512 faits, soit + 9,72 %) est, de ce point de vue, relativement inquiétante.

Deux rubriques statistiques reflétant l'activité des services de police – les infractions à la législation sur les stupéfiants (64 224 faits, soit – 3,48 %) et les délits à la police des étrangers (51 100 faits, soit – 8,82 %) – ont curieusement baissé, alors que ces deux sortes d'infractions ont été placées parmi les priorités du gouvernement Balladur.

Au chapitre du vandalisme, les destructions et dégradations de biens ont continué d'augmenter (425 775 faits, soit + 6,53 %), tout particulièrement en zone urbaine. Enfin, les infractions économiques et financières ont crû (+ 3,53 %) sous l'influence notamment de la hausse des escroqueries, faux et contrefaçons.

E. In.

Dans une lettre aux salariés du groupe

Le PDG d'Alcatel-Alsthom dénonce une campagne de dénigrement

Dans une lettre reçue mercredi 26 mai par les 195 000 salariés du groupe Alcatel-Alsthom, le PDG Pierre Suard a réagi aux enquêtes judiciaires visant des faits d'abus de biens sociaux au détriment d'Alcatel-CIT et d'escroqueries aux dépens de France Telecom (*le Monde* daté 17-18 avril).

M. Suard précise qu'il a *« toujours réglé de* [ses] *deniers personnels les travaux »* faits dans ses appartements privés, ajoutant que les *« travaux de sécurité »* réalisés à son domicile et payés par le groupe sont des *« frais professionnels »* que le conseil d'administration n'avait pas à autoriser. Déplorant une *« campagne de dénigrement »*, le PDG explique qu'*« il n'y a jamais eu ni de surfacturation, ni de fausses factures, ni de double comptabilité »*. Selon lui, José Corral, alors directeur financier du département transmissions d'Alcatel-CIT, *« a présenté à France Telecom, à l'insu de sa direction, des documents incomplets ou falsifiés »*.

Après sa mise en cause par le juge Van Ruymbeke

Gérard Longuet affirme que sa bonne foi sera établie

Gérard Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a commenté, jeudi 26 mai, en réponse à des journalistes qui l'interrogeaient à Bruxelles, sa mise en cause par le juge Renaud Van Ruymbeke et affirmé que sa bonne foi serait bientôt établie.

Le magistrat rennais a transmis au procureur général de Rennes un rapport dans lequel il estime que certaines opérations financières réalisées par M. Longuet entre 1989 et 1991 pourraient être constitutives de *« délits d'abus de biens sociaux, voire de trafic d'influence et de corruption »* (*le Monde* du 27 mai). *« Il appartient au parquet de prendre une décision »*, a estimé le ministre, tout en se montrant confiant : *« Je ne doute pas un seul instant que ma bonne foi sera établie tant sur mes activités personnelles que sur mon patrimoine. » « J'ai réalisé exactement 2,365 millions de francs de plus-values tout à fait déclarées et j'ai aujourd'hui la satisfaction d'avoir fait gagner beaucoup d'argent à des gens qui m'ont fait confiance. Le succès n'est pas un délit »*, a ajouté M. Longuet, pour qui il n'y aurait pas, dans cette affaire, *« le début du commencement du prétexte d'ouvrir une enquête »*.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur la mort des frères Saincené dans le Var

Les mystères de la villa Jasmine

TOURTOUR (Var)

de notre envoyé spécial

Volets clos et portes verrouillées, la villa Jasmine s'est recroquevillée sur ses secrets. Elle a fermé les écoutilles de ses mystères, laissant aux gendarmes le soin de résoudre l'énigme Saincené, du nom des deux frères retrouvés morts dans le garage, jeudi 12 mai. Cette maison isolée dans l'arrière-pays varois, sans un voisin à moins de deux cents mètres, paraît bien loin de l'agitation entourant l'affaire. Loin du village de Tourtour, où le drame fait jaser. Loin de Draguignan, où le procureur de la République Jean-Marie Huet s'évertue à traquer fuites et rumeurs. Loin de Marseille, où la famille des défunts réfute la thèse du suicide.

L'énigme reste entière. Et dans cette région fragilisée par l'assassinat de Yann Piat et les soupçons pesant sur certains politiciens locaux, il n'est pas un jour sans qu'un nouvel élément, vérifié ou non, vienne faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. C'est un pompier, très vite démenti, qui confie avoir vu du sang sur les corps. C'est une rumeur malsaine, une de plus, qui suggère une audition de Bernard Tapie... Un juge d'instruction et une trentaine de gendarmes tentent de démêler l'écheveau des doutes et des certitudes.

La complexité du dossier tient d'abord à la personnalité brumeuse de Fernand Saincené. Ce Marseillais de cinquante-deux ans, ancien vacataire au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'était fait connaître en 1991 dans une affaire de racket fiscal. Les investigations avaient dérapé vers Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), président du conseil régional, et Claude Bertrand, son directeur de cabinet. Un moment suspectés d'avoir employé cet étrange « chargé de mission » pour glaner des informations sur leurs adversaires politiques, ils avaient bénéficié d'un non-lieu le 29 septembre 1993.

« Menacés » et sur le qui-vive

Fernand Saincené, souvent qualifié de mythomane et de mégalomane, se plaisait à jouer les serviteurs de l'ombre, à grenouiller dans les milieux dits « bien informés ». Ne se prétendait-il pas commissaire de police ou agent secret ? Il usait de ses relations pour compléter ses fiches sur des personnalités, dont M. Tapie et les joueurs de l'OM. Si certaines informations n'avaient aucun intérêt (la couleur des chiens de Jean-Pierre Papin...), d'autres, de nature fiscale, provenaient de sources difficiles d'accès. L'hypothèse d'une sorte de « watergate marseillais » avait donc été envisagée.

Mais la justice écarta finalement le volet politique pour ne retenir que le « crapuleux », autrement dit le racket. M. Gaudin et son collaborateur étant mis hors de cause, Fernand Saincené se retrouva seul en première ligne pour un procès programmé le 5 mai dernier à Marseille. De ce sentiment d'avoir été « lâché », naîtront deux obsessions : la nécessaire révélation de la *« vérité »* et la crainte d'être *« suicidé »* parce qu'il savait *« trop de choses »*. Il assurait ainsi disposer d'un dossier *« explosif »* sur le financement des partis de droite. *« Cela peut remonter à Paris »*, avait-il confié, peu avant sa mort, à son avocat et ami Yves Soulas. *« Fernand était excessif, mais, avec lui, l'élément de départ était souvent vrai »*, rappelle aujourd'hui Mᵉ Soulas.

Depuis la fin 1993, Fernand Saincené travaillait donc sur ce fameux dossier avec Christian, ce frère agent d'assurances qu'il appelait *« mon fidèle bras droit »*. Les deux hommes se disaient *« menacés »*. Aussi avaient-ils décidé, afin de protéger leur famille, de vivre au jour le jour dans la villa Jasmine ou à l'hôtel. Les enquêteurs reconstituent actuellement leur itinéraire d'hôtel en hôtel grâce notamment aux savonnettes qu'ils récupéraient dans les salles de bains et rapportaient à leurs parents, à Vitrolles.

Sans cesse sur le qui-vive, comme emportés par l'étourdissante spirale du secret, ils promettaient bien des révélations. Ils envoyèrent ainsi une lettre de vingt-cinq pages à des journalistes et à des hommes politiques. Dans ce document, rédigé d'une plume trop tourmentée pour être tout à fait crédible, Fernand expliquait qu'il n'assisterait pas à son procès. En outre, il revenait sur une multitude de « magouilles » locales et indiquait qu'il n'avait *« ni envie ni besoin de* [se] *suicider, pas plus que son frère »*. Deux autres lettres, plus courtes, furent adressées au juge rennais Renaud van Ruymbeke, qui enquête notamment sur le financement du parti républicain, et à l'avocat marseillais Gilbert Collard.

C'est dans ce contexte que leurs corps ont été découverts, jeudi 12 mai, à Tourtour, dans le garage de cette maison qu'ils louaient depuis deux mois. La fille de la propriétaire et son ami, un policier parisien, les ont trouvés ce jour-là, vers 17 heures, dans une Peugeot 106 blanche de location, ceintures de sécurité attachées. Christian à la place du conducteur, Fernand sur le siège de droite. Un tuyau, relié au pot d'échappement, entrait dans l'habitacle par une fenêtre entrouverte du côté conducteur. Le réservoir était vide et la batterie à plat. A l'extérieur, une 106 bleue, également louée chez Hertz, bloquait la porte du garage. Dans la villa aux volets clos, les enquêteurs allaient trouver un fusil à pompe appartenant à Fernand, un ordinateur, une imprimante, un appareil photo, des vivres, mais pas une seule empreinte exploitable. La mort remonterait aux environs du 6 mai.

En fait, les premiers gendarmes arrivés sur les lieux ignoraient le passé des deux hommes. Ils auraient trop vite conclu au suicide, sans envisager une autre piste. L'identité des victimes et la divulgation de leurs correspondances incitèrent ensuite la gendarmerie à mobiliser ses troupes sous le contrôle du juge d'instruction Philippe Guémas. La réponse à la question de base – double suicide ou double meurtre ? –, dépend désormais de leurs investigations. Vendredi 27 mai, alors que deux experts nationaux devaient procéder à une contre-autopsie, l'hypothèse du suicide restait toujours la plus plausible.

Les arguments en ce sens ne manquent pas. En effet, ni les corps ni les vêtements ne portaient trace de la moindre violence. Or, les Saincené étaient robustes. Même sous la menace, ils auraient probablement tenté de résister. Selon les enquêteurs, tout était en ordre dans la maison. De plus, alors que Fernand disait avoir mis son dossier « explosif » à l'abri, il semble qu'aucun document important n'ait été signalé à ce jour. Enfin, l'absorption d'alcool ou l'inhalation d'éther (une bouteille a été retrouvée sur la terrasse) pourrait avoir facilité l'endormissement préalable à l'intoxication.

Au-delà de ces éléments matériels, des explications psychologiques peuvent être avancées. Fernand Saincené, constatant le peu d'écho des lettres envoyées comme autant de SOS, aurait-il mal vécu son échec ? Disposait-il vraiment de la *« bombe »* annoncée ou était-elle née de son imagination ? Dès lors, ce suicide rocambolesque ne serait qu'une ultime bravade, une mise en scène macabre destinée à brouiller les pistes et à déclencher un scandale.

Des explications psychologiques

Mᵉ Soulas refuse d'évoquer un assassinat. Il estime cependant que ni son client ni son frère n'étaient dans un état « suicidaire » : *« Nous avions déjeuné ensemble la semaine précédente. Ils ne m'étaient pas apparus déprimés, mais au contraire combatifs. Un autre élément m'intrigue : très attachés à leurs parents, ils savaient quelles seraient les conséquences morales et physiques d'un tel geste pour cette femme et cet homme âgés. Dans ces conditions, j'ai du mal à croire qu'ils aient pu mettre fin à leurs jours. Je répète donc qu'aucune piste n'est à négliger. »*

Les gendarmes ne disent pas autre chose. Ils fouillent le passé des Saincené afin de comprendre comment des hommes aussi liés ont pu mourir côte à côte sans que l'un ou l'autre ne soit tenté de réagir. Le double suicide, fréquent dans le cadre d'une relation amoureuse, est rarissime entre des frères.

La vérité viendra peut-être des experts. Ceux qui examinent le disque dur de l'ordinateur (deux ébauches de lettres évoquant un éventuel suicide ont d'ores et déjà été retrouvées) et ceux chargés d'une contre-autopsie des corps. Les premières analyses toxicologiques et pathologiques avaient jeté le trouble en ne confirmant pas la thèse d'une intoxication par oxyde carboné évoquée sitôt après le 12 mai et en renonçant à toute conclusion. La seconde vague d'analyses, ainsi qu'une reconstitution scientifique prévue prochainement, devraient permettre de clarifier ce point essentiel. *« Si ces nouvelles expertises confirment l'intoxication, il n'y aura plus* a priori *aucune raison de discuter »*, admet Mᵉ Soulas.

D'autres éléments pourraient contribuer à la clôture du dossier. Les gendarmes ont en effet réussi à identifier les personnes jointes au téléphone par les Saincené avant leur décès, à partir du poste de la villa ou à partir d'un « portable » retrouvé dans la voiture. Les témoignages de ces personnes – autres que les parents et les compagnes – pourraient se révéler déterminants. Enfin, la situation bancaire des deux hommes est à l'étude. Selon nos informations, les enquêteurs s'intéressent notamment à des mouvements de fonds sur leurs comptes à destination de certains proches. Ces mouvements, récents ou anciens, laisseraient supposer une volonté de préparer leur « départ ».

PHILIPPE BROUSSARD

SPORTS

TENNIS

Les Internationaux de France à Roland-Garros

ROLAND GARROS PARIS

Aaron le fantôme

Perturbée par la pluie, la quatrième journée des Internationaux de France de tennis a été marquée par les éliminations de l'Allemand Michael Stich, le numéro deux mondial, battu par Aaron Krickstein, et du Français Cédric Pioline.

■ CHOC. Le troisième tour devrait être marqué par la rencontre entre deux jeunes cogneurs, le Basque Espagnol Alberto Berasategui, récent vainqueur du tournoi de Nice, qui a sorti Cédric Pioline, et le Russe Evgueni Kafelnikov, demi-finaliste à Monte-Carlo, qui a battu l'Allemand Bernd Karbacher.

■ RECORD. Il a fallu 302 minutes et 71 jeux à l'Haïtien Ronald Agenor et à l'Allemand David Prinosil pour se départager dans un match du deuxième tour interrompu mercredi 25 mai par la nuit à 9-9 dans la cinquième manche. En s'imposant, Agenor a établi un nouveau record du nombre de jeux depuis l'instauration du tie-break en 1973 (l'Espagnol Emilio Sanchez et l'Australien Wally Masur avait eu besoin de 64 jeux en 1992).

Michael Stich a la défaite mal élevée. Mais oui, c'est lui qui a mal joué, pas l'autre qui a brillé. Le numéro deux mondial se plaint de douleurs au coude, *« mais ce n'est pas une excuse* (il faudrait savoir). *Il y a juste des jours où l'on ferait mieux de rester couché »*. De son adversaire, Aaron Krickstein, qui l'a balayé comme on expédie des moutons de poussière sous le tapis pour faire net plus vite, pas un mot : *« J'aurais joué normalement, j'aurais gagné la rencontre aussi vite. »* Un garçon charmant, ce Stich. Il est un brin vexé, lui qui écope d'une deuxième défaite face à un bellâtre brun qui n'en finit décidément pas de l'asticoter.

Au-delà du constat affligeant de sa performance, un bras riquiqui, des jambes en guimauve et une mauvaise humeur de troufion – on murmure qu'il multiplie les scènes de ménage avec sa femme un peu trop dispendieuse –, Michael Stich s'est heurté à un joueur beaucoup plus talentueux qu'il ne semble le penser, qui vient de lui tirer des retours sous le museau et lui a fait visiter tout le court.

Aaron Krickstein n'est pas le premier venu. Il appartient à la cohorte des fantômes des courts, ces joueurs bambins, fils de bonne famille dorée, qui furent plus que prometteurs et qui reviennent hanter les courts et secouer leurs raquettes au-dessus des têtes de série, avec la morgue de ceux qui n'ont plus rien à perdre puisqu'ils sont déjà un peu morts, dans les cœurs et dans l'éternité des palmarès.

Un petit Mozart

Aaron est un revenant encore plus dérangeant que les autres. Lui, son retour n'est jamais annoncé. Le genre de type qui va et qui vient, qui gagne ou perd selon les fantaisies de son squelette aussi fragile qu'un cristal de Bohême. Un de ses types dont on pleure la gloire passée, joueur surdoué qui a commencé un peu trop tôt dans un circuit cannibale.

Il a seize ans et neuf mois – auréolé de dix-huit titres en cadets et en juniors – lorsqu'il élimine Stefan Edberg et Vitas Gerulaitis avant de se faire moucher par Yannick Noah. Il cogne fort, d'un coup droit majestueux, sait happer la balle juste après le rebond et possède une solide vision du jeu, une sorte de devin des envies de ses adversaires. L'Amérique l'appelle le petit Mozart du tennis. Son Leopold de père à lui s'appelle Nick Bollettieri, qui le soumet à sa discipline de fer dans le camp d'entraînement le plus fameux et le plus productif du monde.

Quelques mois plus tard, le petit génie est douzième joueur mondial et gagne quelques bonnes liasses de dollars. Seulement, le fragile Aaron ne supporte pas ce régime de fer, ce sacrifice de lui-même au nom de quelque chose qu'il ignore et qui le verse de l'ambiance de colo des juniors à celle, moins rigolote, des pros : *« Nick Bollettieri a beaucoup exigé de moi et des autres*, dira-t-il aussi après sa séparation orageuse avec le maître, en 1984. *Il nous a cramé, j'ai eu un tas de blessures. Et quand je fais le bilan, je me dis que, tout compte fait, il a ralenti ma progression. »* Avec lui, un autre surdoué Jimmy Arias, sixième joueur mondial en 1983, qui a craqué de son talent, brûlé par plus de feux qu'il n'en allumait sur les courts. Il est, aujourd'hui, placé aux alentours de la deux centième place.

Krickstein s'étiole. Il n'est pas encore majeur qu'il est blessé. Pendant quatre ans, il collectionne une brassée de fractures de fatigue, un coude failleux ou un pied cassé. Il fut douzième en 1984, il est venu trente-troisième dix ans après à Paris. Un classement honorable mais à faire grincer les dents d'un gamin promis à gagner des tournois du Grand Chelem et empêché de tenir cet engagement.

Aaron Krickstein est loin d'être un vieux. La constatation est presque incongrue pour un garçon qui surfe sur le circuit depuis onze ans à la recherche de sa bonne vague. Il a vingt-six ans, un sourire cajoleur et une santé enfin à la hauteur de son arrivisme. Depuis un an, il travaille avec un nouvel entraîneur physique. Après en avoir usé plusieurs de sa hargne et de ses poisses : *« Avec Gavin Hopper, je ne me suis pas encore blessé »*, plaisante-t-il.

Et lui, vit-il avec des regrets, aurait-il quelques comptes à régler avec Nick Bollettieri ou avec un sort qui ne voulut pas de lui ? Il affirme que tout aurait été difficile. Il sait le jeu devenu si rugueux. Il dit que le drôle de fantôme qu'il est a bien du mal à se savoir là, après tant d'années de souffrance et de manque. Surtout ne pas songer au passé, laisser les remords. A ceux qui le félicitent d'avoir battu le numéro deux mondial, il rétorque : *« Je n'ai pas offert un bien joli match. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du jeudi 26 mai

SIMPLE MESSIEURS

Premier tour

Deuxième quart du tableau

J. Eltingh (PB) b. D. Wheaton (EU) 6-3, 4-6, 7-6, 6-7, 6-4 ; R. Agenor (Haï) b. D. Prinosil (All) 6-7, 6-7, 6-3, 6-4, 14-12.

Deuxième tour

Troisième quart du tableau

G. Ivanisevic (Cro, n° 5), B. Shelton (EU) 1-6, 6-1, 6-2, 6-4 ; A. Corretja (Esp) b. A. O'Brien (EU) 6-2, 4-6, 6-2, 6-4 ; A. Boetsch (Fra) b. K. Kucera (Slk) 6-2, 6-2, 6-3 ; A. Gaudenzi (Ita) b. B. Gilbert (EU) 7-5, 6-3, 6-3 ; A. Berasategui (Esp) b. C. Pioline (Fra, n° 14) 6-4, 7-5, 6-3 ; Y. Kafelnikov (Rus) b. B. Karbacher (All) 6-2, 1-6, 6-2, 6-2 ; M. Woodforde (Aus) b. R. Fromberg (Aus) 6-2, 7-5, 7-6 ; J. Frana (Arg) b. H. Holm (Suè) 6-4, 6-4, 6-4.

Quatrième quart du tableau

M. Chang (EU, n° 8) b. J. Arrese (Esp) 4-6, 6-0, 6-4, 6-2 ; J. Yzaga (Pér) b. J. Palmer (EU) 7-6, 6-4, 4-6, 6-1 ; M. Larsson (Suè) b. J. Tarango (EU) 6-2, 6-4, 6-3 ; T. Martin (EU, n° 9) b. F. Clavet (Esp) 6-0, 6-0, 6-2 ; H. Dreekmann (All) b. C. Costa (Esp, n° 15) 7-6, 6-4, 6-4 ; R. Reneberg (EU) b. D. Rikl (Rép. Tch.) 7-6, 6-1, 5-7, 6-3 ; R. Vasek (Rép. Tch.) b. D. Poliakov (Ukr) 4-6, 2-6, 7-5, 6-3, 6-1 ; A. Krickstein (EU) b. M. Stich (All, n° 2) 6-3, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES

Deuxième tour

Troisième quart du tableau

S. Stafford (EU) b. A. Smashnova (Isr) 6-4, 6-1 ; A. Grossman (EU) b. P. Langrova (Rép. tch.) 3-6, 6-4, 6-3 ; A. Fusai (Fra) b. F. Li (Chin) 6-0, 6-2 ; S. Hack (All, n° 16) b. E. Brioukhovets (Ukr) 6-2, 3-6, 6-1 ; M. Grossi (Ita) b. S. Frankl (All) 6-3, 6-1 ; A. Dechaume-Balleret (Fra) b. W. Probst (All) 7-6, 6-2 ; B. Schultz (PB) b. M. Werdel (EU) 6-4, 7-6 ; C. Martinez (Esp, n° 3) b. G. Hegelson (EU) 6-2, 6-3.

Quatrième quart du tableau

S.-T. Wang (Taï) b. S. Meier (All) 6-4, 6-2 ; J. Halard (Fra) b. P. Begerow (All) 7-5, 4-6, 6-4, L. Davenport (EU, n° 9) b. K. Nowak (Pol) 6-4, 6-2 ; A. Huber (All, n° 11) b. M. Babel (All) 7-6, 6-2 ; L. Meskhi (Géo) b. S. Cacic (EU) 7-6, 4-6, 7-5 ; B. Rittner (All) b. S. Dopfer (Aut) 6-2, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp, n° 2) b. N. Van Lottum (Fra) 6-1, 6-0.

FOOTBALL : l'équipe de France bat l'Australie 1-0. – L'équipe de France de football a battu celle d'Australie 1-0, jeudi 26 mai à Kobe (Japon), lors d'un match amical de la Coupe Kirin. Sous une pluie battante, les Français se sont imposés grâce à un but d'Eric Cantona, deux minutes avant la mi-temps. Jean-Pierre Papin avait auparavant raté un penalty. La France doit rencontrer le Japon en finale de la Coupe, dimanche 29 mai à Tokyo.

Temps d'orage

Comme chaque année à pareille époque, on parle beaucoup de tennis dans les dîners en ville parisiens. Le ton des conversations aurait toutefois changé. Naguère, nous dit-on, la volée de John McEnroe, le revers de Jimmy Connors ou le smash de Yannick Noah faisaient se pâmer les convives qui pouvaient disserter doctement sur les touchers de balle comparés d'Adriano Panatta et d'Ilie Nastase, inouïs, inimitables, inégalés bien entendu. Aujourd'hui, en revanche, plus d'exclamations vibrantes mais des chuchotements de financiers à la veille d'un krach boursier. « Le tennis, très chère, mais cela n'intéresse plus personne... »

Jeudi pourtant, à la tombée de la nuit, ils étaient encore plusieurs milliers dans l'enceinte du stade Roland-Garros que trois heures de pluie n'avaient pas désespérés, transis mais ravis par la manifestation des forces telluriques du jeu. Pour l'amateur authentique, il n'y a pas de plus grand plaisir que ces matches crépusculaires qui laissent entrevoir les étoiles de demain. Plus tard, il pourra dire, avec la gourmandise du collectionneur de souvenirs ou la sagesse du prophète de bonheur : *« Moi, la première fois que je l'ai vu jouer, c'était sur le court... »*

Dans quelques années, on pourra donc faire le compte de ceux qui sont restés arrimés aux tribunes du court 9 un jeudi soir d'après-déluge. Ceux-là auront fait connaissance avec la toute dernière merveille du tennis russe, Evgueni Kafelnikov.

Après Andreï Chesnokov le collectionneur de timbres et Andreï Medvedev le beau parleur, l'ex-empire soviétique lâche sur le circuit mondial ce pêcheur à la ligne doublé d'un flambeur. Il a vingt ans et arrive de Sotchi *via* Hambourg. Medvedev l'a connu enfant, talentueux mais paresseux. Il semble décidé à rattraper le temps perdu sur les bords de la mer Noire. Le surnom, de mauvais goût, dont il a été affublé Kalachnikov en dit plus long qu'un traité sur son jeu : il mitraille. Et il a déjà fait suffisamment de dégâts dans les rangs professionnels pour inquiéter Pete Sampras lui-même et s'installer à la vingtième place mondiale.

Là où l'histoire devient piquante, c'est que l'avenir de Kafelnikov à Roland-Garros est au bout de la raquette d'un autre jeune cogneur fou, Alberto Berasategui. Autant le Russe est long et pâle, autant le Basque est court et brun. Ils ont pourtant en commun un coup de poignet qui donne une accélération vertigineuse à la balle. Le Français Cédric Pioline s'est ainsi retrouvé régulièrement à 2 mètres de la balle après trois ou quatre échanges avec cet Espagnol, sorte d'Agassi, la frime en moins. Bref, le sort a voulu que la route de Kafelnikov croise celle de Berasategui au troisième tour . Gageons qu'il y aura encore de l'orage porte d'Auteuil. Pour la plus grande joie des aficionados.

ALAIN GIRAUDO

ENQUÊTE

Les nouveaux territoires des jeunes

II. – *La politique sans les politiciens*

Les jeunes qui se sont mobilisés au printemps contre le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) attendent beaucoup de l'école, même s'ils « sèchent » parfois les cours *(le Monde du 27 mai)*. Ils n'excluent pas de « faire de la politique », en passant, s'il le faut, par la voie des élections, mais surtout en se mobilisant sur le terrain. En dehors, en tout cas, des structures politiques traditionnelles, qui ne leur inspirent plus aucune confiance.

« T'en as pas marre, t'en as pas marre toi ? de ces bobards racontés chaque jour par ces politi... Car tu as le droit de cité, à toi de jouer, use ton intelligence pour bouger dans le bon sens, Reste pas de glace, inconnu dans la masse. Laisse pas ces double-face décider à ta place. Lâche pas l'affaire ou c'est l'enfer, sur cette terre y' a plein de choses à faire (...). » Définitivement dépolitisés, irrécupérablement anesthésiés, les jeunes qui scandent ce morceau de rap composé par Jean-Pierre Masdoua, champion de boxe française et président de Droit de cité, un réseau d'associations qui milite pour le réveil des banlieues ? Provoquant et tonique, le message des rappeurs traduit bien l'ambiguïté des liens entre la jeunesse et la chose politique en cette dangereuse fin de siècle.

Côté pile, ils n'attendent rien d'hommes politiques jugés menteurs, arrivistes et manipulateurs. Côté face, la vie fourmille de causes à défendre, d'initiatives à prendre. L'idéal pour eux serait de faire « bouger » les choses, surtout sans se compromettre avec les professionnels du discours. L'image de la politique a rarement été aussi dégradée dans la jeunesse. Toutes les statistiques reflètent cette déchirure inquiétante. 61 % des jeunes interrogés par sondage (1) éprouvent *« de la méfiance »* à l'égard de la politique, 20 % seulement l'associent à *« de l'espoir »*. Pour 63 % de ces 16-24 ans, la politique est une activité *« peu »* ou *« pas honorable du tout »* (39 % chez les adultes).

« Tout ce que fait le gouvernement, ça foire »

L'indifférence est telle à l'égard des partis politiques que 43 % des jeunes ne s'alarmeraient pas de leur... suppression. Même le simple geste électoral est atteint, puisque près du tiers des inscrits âgés de 18 à 24 ans se sont abstenus au premier tour des élections législatives de mars 1993 (24 % pour l'ensemble de la population). Pour cette génération qui n'a connu qu'un président de la République de gauche, le rejet se nourrit d'abord des déceptions nées des promesses non tenues. Ces désillusions ont mis *« en faillite l'idée même d'efficacité ou de projet politiques »*, analyse Anne Muxel, qui suit depuis 1986 la perception politique d'un vaste échantillon de 18-25 ans (2). Par ailleurs, les jeunes ne supportent plus le spectacle des querelles politiciennes qui *« vident la politique de ses contenus »* et réduisent le jeu à des querelles internes incompréhensibles, tandis que les scandales financiers achèvent de transformer la scène politique en un théâtre de *« guignols »* et d'argent qui *« n'inspire pas un sentiment d'approbation »* à cette génération en quête de morale. Conséquence, toute expression politique est considérée *a priori* comme suspecte, piégée.

Amar, militant associatif de dix-huit ans, décrit ainsi le maire de sa commune de banlieue : *« Un type dans un siège en cuir grand comme ça, une R 25 avec chauffeur. Il mange à l'ail midi et soir et ne répond jamais quand on lui demande des maillots et un ballon pour organiser un tournoi de foot. »*

Echaudés par la surdité gouvernementale dans l'affaire du CIP, les jeunes affichent leur scepticisme à l'égard du projet de consultation du gouvernement, avant même d'en connaître les modalités. *« Tout ce qu'ils font, ça foire*, estime David, dix-neuf ans. *Alors, ils préparent une nouvelle magouille pour nous endormir, nous faire voter dans leur sens. Ensuite, si ça marche pour eux aux élections, au revoir les jeunes ! »* Locaux ou nationaux, tous les discours politiques butent sur le même mur : la crise économique. *« Ils se révèlent incapables de répondre à la première revendication des jeunes : « donnez-nous une place dans la société »*, constate Anne Muxel.

La disparition des repères partisans traditionnels, l'effacement des enjeux idéologiques, la mode du « consensus » n'arrangent rien. *« A la télé, il m'arrive de ne plus savoir si tel ou tel homme politique est de droite ou de gauche »*, avoue Hélène, étudiante. *De toute façon, ils s'occupent surtout de leur nombril, pas de la population en général. »* Tous les politiques ne sont pourtant pas fourrés dans le même sac. En l'absence d'un étiquetage précis et convaincant, les jeunes ont tendance à les jauger en fonction de leurs caractéristiques personnelles et non de leur place sur l'échiquier. La prime est ainsi donnée aux personnalités jugées atypiques et aux discours protestataires. Aux législatives de 1993, le vote des 18-24 ans ne se distingue nettement de l'ensemble de l'électorat que dans deux directions : les écologistes (12 % contre 8 % en moyenne) et l'extrême droite (18 % chez les jeunes contre 13 % en moyenne).

Les « écolos » séduisent parce qu'ils montrent des exemples concrets d'engagement ayant prise sur la réalité (environnement, nature, moyens de transport). Le Front national, qui a fait score égal avec le PS en mars 1993 chez les 18-24 ans, capitalise l'expression du malaise antipoliticien, même si ses jeunes électeurs peuvent avoir des copains issus de familles immigrées. Quant à Bernard Tapie, il symbolise pour beaucoup de jeunes une certaine forme d'indépendance et de connaissance de la réalité. *« Nanard ? C'est vrai qu'il magouille, mais dans le bon sens. Quand il parle, je l'écoute parce qu'il me fait plaisir*, lance Naïma, vingt ans. *Lui, au moins, il nous fait rêver. »*

« Sans doute en ont-ils ras-le-bol des discours fatalistes sur la crise, commente Anne Muxel. *Leur modèle est celui d'un homme engagé, plus que gestionnaire, qui parle en son nom propre et non en référence à un parti, et explique que les choses pourraient aller autrement. »* L'espoir, pourtant, a disparu du paysage de bien des jeunes, sans travail et sans perspective, exclus de toute forme de représentation. Bien des textes de rap dénoncent désormais directement le personnel politique comme responsable de ce *« no future »*, et appellent, à leur façon, à la riposte. *« Mon ami chom'du, (...) n'insulte pas ta mère, elle n'est pour rien dans ta misère. Nique le coupable, mon ami pour la vie, Nique ton maire 94*, [celui qui] *se souvient de toi à l'approche des élections (...) »*, lance La Tribu, un groupe de rap de Créteil sur un rythme de ragamuffin (3).

Dynamisme militant

Peut-on continuer de disserter sur le divorce entre jeunes et politique, constater avec condescendance l'apathie des rejetons de Mai 68, période considérée comme le *nec plus ultra* dans ce domaine de l'engagement des jeunes dans la politique ? Probablement pas, à entendre les messages de révolte et de hargne qui sourdent, notamment des banlieues. Tout se passe comme si les adultes voyaient dans le prétendu apolitisme de la jeunesse un alibi à leur propre désengagement, alors que les 15-25 ans ont rarement été aussi actifs que ces temps-ci.

Témoins les reculades gouvernementales régulières face aux manifestations de jeunes, du mouvement étudiant (1986) aux contestations du CIP (1994), en passant par la révolte lycéenne de 1990. Témoins, surtout, de multiples formes nouvelles de dynamisme militant. Des associations d'étudiants pour l'aide aux devoirs dans les banlieues aux Restos du cœur, des Comités Bosnie à Act'up (contre le sida), de Droit au logement à SOS racisme, des groupes de rap aux adeptes des deux-roues, la France regorge de jeunes repliés sur des combats locaux ou ciblés, réinventant la politique, sans éclat, à leur manière.

Le monde politicien parvient mal à faire siennes les grandes causes qui mobilisent les jeunes : non pas la défense de la langue française ou la lutte contre l'immigration, mais, en premier lieu, la prévention du sida, de la toxicomanie et de la délinquance, l'aide aux malades, aux handicapés et aux plus démunis, la défense de l'environnement, les droits des jeunes, la lutte contre le racisme et l'action pour le tiers-monde. Pourtant, dans ces domaines, fourmillent les signes de mobilisation, hors des sentiers battus, échappant aux grilles d'analyse traditionnelles du « politique ». Dans ce nouveau paysage, s'inscrit le discret succès de Droit de cité, réseau d'associations de banlieues qui entend *« rassembler les énergies positives »* et tient aux jeunes le discours de la responsabilisation, qu'il oppose à celui de l'éternelle *« victimisation »* (4). Créée en 1992 à partir d'un noyau d'animateurs actifs dans les équipements sportifs mis en place par Frédérique Bredin, alors ministre de la jeunesse et des sports, l'association préfère à la hiérarchie des vieilles fédérations d'éducation populaire, et aux stratégies « tout médiatique » des années 80, une démarche empirique d'ancrage sur le terrain. Pas de centralisation des décisions mais une mise en commun permanente des moyens et des expériences pour *« désenclaver les ghettos de la galère et du fric »*.

Des jeunes de La Seyne-sur-Mer (Var) n'ont jamais vu Paris, ceux de Colombes (Hauts-de-Seine) ne connaissent pas la Méditerranée : on échange. Cet été encore, Droit de cité promènera dans les quartiers populaires ses panneaux de basket, sa banque de skates et son ring mobile utilisé tant pour des démonstrations de boxe que comme piste de danse. Au programme : deux jours d'animations sportives et musicales gratuites, la promotion d'une association locale et un débat sur la situation dans le quartier. De la politique ? Pourquoi pas ? Une cellule de formation civique est à l'étude.

Le plaisir d'agir pour la cité

Fâchés avec les partis et leurs caciques, les jeunes sont loin d'avoir rompu avec l'idée d'engagement. Un quart d'entre eux seulement en écartent totalement la perspective, ce qui révèle, pour Anne Muxel, la *« grande disponibilité potentielle »* de *« cette génération en mal de politique »*. Plus de neuf jeunes sur dix pensent que la société française doit être réformée (74 %), voire radicalement changée (20 %), ce dernier taux atteignant même 45 % chez les non-diplômés. Quant au droit de vote, il fait partie des trésors de la démocratie que les jeunes ne sont pas prêts de vouloir brader : 93 % trouveraient *« grave »* ou *« assez grave »* qu'on vienne à le supprimer. Porteurs d'exigences éthiques (transparence, dignité, objectivité, proximité, bonne volonté, capacité à reconnaître ses erreurs et les mérites de l'adversaire), les jeunes bricolent eux-mêmes de nouvelles formes d'organisation et d'engagement.

Rarement dans des partis politiques comme Karine Edouard, vingt-huit ans, qui a choisi d'être *« militante superactive »* au RPR pour *« écouter les autres sur le terrain »*, et ne plus critiquer la politique sans *« apporter des solutions »*. Ou comme Samuel Gion, dix-huit ans, à l'Union nationale des lycéens (proche du PS), qu'il a créée pour *« défendre les droits des lycéens »*, après avoir fait ses premières armes comme délégué de classe. Plus massivement, cette génération apprend la politique dans les associations.

A Farebersviller (Moselle), au cœur de l'ancien bassin houiller, Karim Bahfir, vingt-trois ans, président de l'associations Mac !, milite pour que les enfants de mineurs aient leur mot à dire dans les projets de reconversion et de formation (5). De cité en cité, il tente de *« construire un rapport de force »*, de mobiliser les énergies. *« Si on ne réagit pas, ce sera l'explosion sociale »*, explique-t-il, sans exclure, à terme, l'aventure électorale.

Isabelle Martin, vingt-deux ans, elle, réfléchit à son éventuelle présence, dès l'année prochaine, sur la liste de Jean-Luc Reitzer, député et maire (RPR) d'Altkirch, petite ville prospère du Haut-Rhin. Elle s'est découvert une passion pour l'action publique en participant au Forum des jeunes, un groupement à vocation culturelle inspiré par la municipalité (6). *« Je ne suis pas RPR*, assure Isabelle, *mais le maire est le seul qui se bouge pour les jeunes »*. Employée en « contrat de qualification » dans une association d'insertion sociale qui place des chômeuses au service des personnes âgées, elle a aussi envie de *« se sentir utile »* dans sa ville. L'an dernier, l'exposition d'une sculpture provocante réalisée par un jeune et intitulée *Erection christianique* avait provoqué la protestation d'un conseiller municipal. *« Il a demandé un comité de censure. Ça m'a donné envie d'aller au conseil municipal pour dire qu'on n'était plus sous Vichy*, commente la jeune fille. *Je ne fais pas de politique, je veux juste donner une bouffée d'air jeune. »*

Paradoxe suprême, au moment où la classe politique cherche désespérément le moyen de renouer avec la jeunesse à coups de campagnes de communication, une partie de celle-ci redécouvre le plaisir d'agir pour la cité. Exerçant leur citoyenneté à différents niveaux de la vie sociale et non uniquement à l'occasion des élections, les jeunes sont porteurs de l'exigence d'un redéploiement de la démocratie (7). Loin d'annoncer la mort du politique, ils pourraient être les inventeurs de nouvelles formes de représentation locale. Un message à entendre, pour ne pas être réveillé par l'explosion.

PHILIPPE BERNARD

(1) Tous les sondages cités concernent les 16-24 ans et sont extraits de *l'Etat de l'opinion 1994* publié par la SOFRES aux éditions du Seuil et *présenté* par Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré.

(2) Lire « Jeunes des années 90 : à la recherche d'une politique « sans étiquette », d'Anne Muxel, chercheur au Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF). A paraître dans *l'Engagement politique*, ouvrage dirigé par Pascal Perrineau édité par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

(3) *Nique ton maire* est tiré du disque compact *Dans un monde de tarbas* (bâtards en verlan) édité par Dancéteria.

(4) Droit de cité, 5, rue du Colonel-Moll, 75017 Paris. Tél. : 45-74-40-04.

(5) Coordination des jeunes du bassin houiller, 6, rue de Cocheren 57450 Farebersviller. Tél. : 87-89-48-51.

(6) Forum des jeunes, hôtel de ville 68132 Altkirch Cedex. Tél. : 89-40-17-75.

(7) Lire *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*, de Saïd Bouamama. Desclée de Brouwer, 1993.

Prochain article :

III. – La « castagne » comme mode de vie
par Philippe Broussard

ALLEZ-Y, FONCEZ !
...NOUS ASSURONS LA RELÈVE !

PANCHO

« CDS, RPR, PS : on n'a pas de temps à perdre avec ça ! »

ROUEN

de notre envoyé spécial

Le téléphone cellulaire grésille dans la boîte à gants de la 205 coincée dans les embouteillages rouennais. Un « copain » appelle, inquiet pour un important rendez-vous prévu en ce matin de mai. Yvan Henry, vingt-deux ans, une main sur le volant, l'autre sur le combiné, n'est pas un homme d'affaires stressé. Animateur social dans une cité de banlieue, il personnifie avec ses collègues Stéphane, Ali, Jean-Michel, et d'autres, une nouvelle génération de militants qui tentent, à leur manière, de conjuguer efficacité et générosité. Ce téléphone mobile dont ils sont équipés en dit long sur leurs méthodes. L'appareil leur permet à la fois d'assurer des permanences alors qu'ils ne disposent d'aucun local, et leur évite de perdre du temps en vaines réunions. Ils l'ont acheté avec le bénéfice dégagé par la grande fête qui les a fait connaître, l'an passé, dans l'agglomération lyonnaise. Rassembler, sans le moindre incident, plusieurs milliers de jeunes de cités venus avec des denrées alimentaires – 2 tonnes au total – destinées à la fondation Emmaüs, inviter le rappeur MC Solaar, initier Mgr Gaillot au graff (pour graffiti), provoquer des rencontres débouchant sur des emplois, accueillir des démonstrations sportives et un défilé de mode avec l'aide de l'association nationale Droit de cité, voilà comment s'est construite leur réputation d'intervenants sociaux responsables. Ce « Débarquement jeunes » de juin 1993, à Oissel, a fait d'eux les interlocuteurs obligés des autorités, élus et représentants de l'Etat soucieux de maintenir la paix sociale dans les quartiers dits « chauds ».

Les quatre animateurs n'ont pourtant aucune vocation de pompiers sociaux. Ils ne supportent simplement plus de voir des jeunes happés par la délinquance ou la drogue, des centres sociaux fermés à six heures du soir, des élus sourds à la moindre revendication de salle de concert. Mais il en ont aussi *« marre d'entendre les jeunes se plaindre »*, et veulent montrer que *« dans les cités, on est aussi capable de prendre des initiatives, de se mobiliser pour ceux qui sont encore plus dans la galère »*.

« Réussir sans être maqué avec personne »

Les promoteurs du « Débarquement Jeunes » enragent de voir des financements publics rognés en période calme, alors que mairies et préfecture les appellent d'urgence *« pour organiser une fête destinée à calmer les jeunes quand ça pète dans un quartier »*, comme l'hiver dernier dans le quartier des Sapins, sur les hauteurs de Rouen.

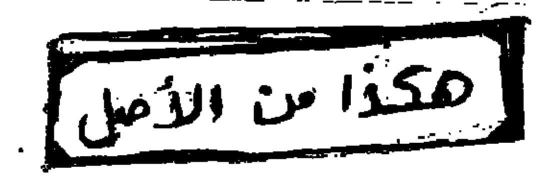
Leur projet : obtenir un vaste lieu de réunion de 2 000 mètres carrés ouverts en permanence aux jeunes, aussi bien pour le soutien scolaire, la recherche d'emploi que l'expression artistique et les concerts. Leur souci : *« Réussir sans être maqué avec personne. »* Leur méthode : la franchise. *« Nos relations avec les élus et l'administration, c'est cash. CDC, RPR, PS, on n'a pas de temps à perdre avec ça. Les jeunes n'attendent pas*, commente Stéphane Meterfi, désignant le découpage complexe des trente-trois communes de l'agglomération secouées par les guérillas de l'après-Lecanuet. *On fait notre politique à nous, sans entrer dans leur jeu. Ils passent leur temps à se flinguer entre eux et on sait que peu de choses peuvent aboutir dans le contexte préélectoral. »*

Ce matin-là, la réunion avec les représentants des administrations manque de tourner court. Les envoyés de la préfecture annoncés ne se sont pas déplacés. Seuls des responsables de la mission locale et de Jeunesse et sports font face aux animateurs de quartier. Bras de fer : les fonctionnaires de l'Etat exigent la constitution d'une association déclarée et la rédaction d'un projet, avant un éventuel financement. Les travailleurs sociaux refusent de créer une structure avant d'obtenir l'assurance qu'on les aidera à trouver et à aménager un local. Ce refus d'institutionnaliser leur action traduit un réel souci de coller au terrain, mais aussi une stratégie : *« Le mot « association », comme le mot « parti » fait peur à beaucoup de jeunes*, explique Stéphane Meterfi. *Si nous en créons une sans proposer du concret immédiatement après, ils vont nous accuser de vouloir blablatter entre nous dans des bureaux, de nous bagarrer pour le pouvoir, comme les autres. »*

Ces enfants de la non-politique sont, en réalité, des négociateurs madrés. Ils savent parfaitement qu'il leur faudra se structurer. Mais ils ont choisi de se faire prier au maximum pour pousser leur avantage. *« Les politiques ne comprennent rien aux cités parce qu'ils voient tout de leur bureau*, expliquent-ils. *Ils ont le fric mais ils savent que ça ne suffira pas pour calmer les explosions. Nous, nous avons l'énergie et la confiance des jeunes. Ils sont obligés de nous faire confiance. On en joue. On utilise leur peur. »* Efficace ? Une représentante du préfet est arrivée peu après le début de la réunion. Alors que les discussions piétinaient depuis des mois, elle a emmené plusieurs militants du Débarquement jeunes visiter des hangars abandonnés par la SNCF du côté de Sotteville-lès-Rouen. Aménagés, ils pourraient devenir, un jour, un lieu propice à un pacifique « débarquement ».

Ph. Be.

▶ Débarquement jeunes, 33, rue du Docteur-Cotoni, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray. Tél. : 07-62-50-43 ou 35-03-18-90. Le rassemblement de 1993 vient de se voir décerner le prix Défi jeunes du ministère de la jeunesse et des sports.



هكذا من الأصل

THÉATRE

C'EST MAGNIFIQUE en tournée européenne

Jérôme Deschamps, maître à rêver

Le nouveau spectacle de Jérôme Deschamps et de Macha Makeieff rend un hommage émouvant à Laurel et Hardy. L'humour est la marque de fabrique de ce couple insolite qui, depuis plus de quinze ans, a choisi cette forme polie pour dire les désarrois et les espoirs des hommes d'aujourd'hui.

■ POPULAIRE. – On a beaucoup parlé de « théâtre populaire ». Jérôme Deschamps s'inscrit parfaitement dans cette tradition-là. Du côté du plateau, par les personnages qu'il invente, paumés, anonymes, marginalisés. Par le public qu'il rencontre aussi, nombreux – près de 1,5 million de spectateurs depuis 1977.

■ ITINÉRANT. – Créé au Théâtre de Nimes, *C'est magnifique* sera présenté d'ici à l'automne dans huit villes de France et dans quatre villes d'Europe : Berlin, Schwerin, Genève et Rome. Depuis sa création, la compagnie a parcouru les cinq continents et s'est produite dans près de trente pays.



MARC ENGUERAND

La troupe de « C'est magnifique » avec, de gauche à droite, Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Yolande Moreau, Bruno Lochet, François Morel et Atmen Kelif.

Un jour de l'année dernière, une petite bande d'hommes hirsutes attendait ses bagages sur le tapis roulant de l'aéroport de Roissy. Décoiffés, mal fringués, épuisés. Les « Deschiens », patronyme de la troupe de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, rentraient d'une tournée dans les pays de l'Est. On comprenait tout de suite que ça n'avait pas été une partie de plaisir... Tout d'un coup, cet endroit parfaitement banal, sas aseptisé entre ailleurs et ici, ressemblait à un décor de théâtre, et précisément à un décor de spectacle des Deschiens. Soit des objets parfaitement identifiés, quotidiens – valises, porte-bagages, caddies, le signal lumineux rouge et la sirène nasillarde du tapis roulant –, cadre aux évolutions d'un monde en miniature d'hommes et de femmes réchappés de vols long-courrier – vêtements froissés, mines de papier mâché, élocution maladroite, minimale, presque empêchée.

L'image de Laurel et Hardy

Ce « spectacle »-là, improvisé, involontaire, était l'exact reflet de tous les autres, depuis *Blanche Alicata* en 1977, prélude à la fondation, l'année suivante, de *la Famille Deschiens*, titre générique de la compagnie de Jérôme Deschamps. Voilà donc plus de quinze ans que cet homme et cette femme, la sienne, qui l'a rejoint en 1981 coécrivent et mettent en scène l'exclusion sociale, la marginalité, l'aphasie, peignent un tableau de la lutte des classes dont le cadre serait l'humour. L'humour le plus féroce qui soit, le plus noir souvent, le plus immédiat, tout le temps.

Cet humour-là a pour ingrédient la parole, plutôt la déformation de la parole et même la privation de parole. La clé du verbe Deschiens est toujours la même, ce *« Non, mais dit, bon... »* lâché par l'un ou l'autre des personnages et particulièrement par M. Morel, François Morel, Monsieur Loyal des productions les plus récentes. Il est de taille moyenne, ni beau ni laid, ni mince ni gros, habillé comme tout le monde – brun. Signe distinctif : aucun. D'apparence lisse, il est le miroir de toutes les projections imaginables des hommes d'aujourd'hui, mais aussi l'archétype du second couteau, du second rôle, celui que l'on aperçoit au fond des plateaux de théâtre depuis l'Antiquité, au fond des tableaux depuis le Moyen Age, au fond des images de cinéma depuis un siècle, celui qui est juste en deçà, derrière, indispensable.

M. Morel, Monsieur Tout-le-Monde, doit sans cesse se battre avec les mots qu'il n'a jamais appris. *« Petit à petit, l'oiseau fait son lit »*, dira-t-il d'un ton qui ne souffrira pas la réplique d'un plus petit que lui. Sans cesse, les mots se rebiffent, se tordent, martyrisés par les déformations drolatiques. Ils ne s'épanouissent vraiment que dans les chansons, autant de rêves impossibles de reconnaissance, autant de fantasmes de vedettariat, clin d'œil de Jérôme Deschamps à un art populaire qu'il aime par dessus tout, l'opérette.

C'est magnifique, le nouveau spectacle des Deschiens, doit son nom à la chanson homonyme du plus français des auteurs-compositeurs américains, Cole Porter, extrait de la comédie musicale *Can-Can*, créée en 1953. Elle est chantée par Yolande Moreau, dans une de ces incroyables tenues que Macha Makeieff dessine avec une cruauté constante. Yolande est seule face au public d'abord, puis rejointe par le chœur des hommes, ces hommes qu'elle côtoie mais ne comprend jamais. Chacune des productions Deschiens est l'occasion de reprendre l'une ou l'autre de ces chansons que tout le monde connaît. Alors, les lumières, crues, tournent au pastel, une voix s'élève, pudique, retenue, enfantine, qui dit l'espoir d'un monde moins sévère. Il y a une autre chanson dans *C'est magnifique*, ou plus précisément un air d'opéra, *Comme la plume au vent*, chanté par un ténor écossais en costume tyrolien qui vient de rejoindre la famille.

Petit, rondouillard, Robert Horn a aussitôt trouvé sa place au côté de l'immense Jean-Marc Bihour, gueule d'ahuri et voix de haute-contre. Quand ils surgissent tous les deux de nulle part, dans leurs blouses grises grossières, aussitôt se superpose l'image de Laurel et Hardy, deux des maîtres à rêver de Jérôme Deschamps.

Quand les mots auront été apprivoisés, il faudra se battre encore avec les objets les plus anodins. Au grand bazar Deschiens, que Macha Makeieff a elle-même baptisé *le Grand Ordinaire et le Petit Ménager* (1), on trouvera toutes sortes d'ustensiles de récupération, abîmés, tordus, massacrés, qui s'animeront comme autant de personnages sur le plateau : en vedette, le chariot à roulettes, sous la forme de panier de supermarché, de poussette, de landau... On y transporte essentiellement des bouteilles de vin (vides la plupart du temps parce qu'elles ont été bues avant que le spectacle ne commence), des animaux, comme cette poule que Yolande Moreau, femme bancale, sourire de rapace déplumé, couve dans *C'est magnifique*. Comme si elle berçait l'enfant qu'elle n'aura probablement jamais ou, pis, qu'on lui aura enlevé.

Il y a aussi, toujours, une cage à oiseaux, une infinité de verres, *« des Duralex »*, des cuillers en inox, des assiettes en métal, en porcelaine ou en plastique, qui sont invariablement le lien acrobatique – ou musical – entre les personnages. Et toutes sortes d'accessoires, bouteilles de gaz, poubelles, pinces à linge, sombreros, bassines, plus une forêt de chaises, tabourets et armoires... Ces objets composent un environnement systématiquement récalcitrant, voire franchement hostile, qu'ils dessinent les contours d'une maison de jeunes, d'un restaurant, d'un no man's land banlieusard ou d'un café paumé dans une petite ville de province, comme dans *C'est magnifique*.

Beaucoup d'acteurs se sont colletés avec cette vie de chien depuis seize ans avant de choisir d'autres chemins. Il y a eu Dominique Valadié, Philippe Fretun, Michèle Guigon, Marie-Christine Orry, Christine Pignet, Lorella Cravotta... Tous connaissent ici et là les bonnes fortunes du théâtre, comme si la famille Deschiens leur avait porté chance. Certains sont les figures indispensables de la fabrique Deschamps, comme François Morel, Yolande Moreau, Jean-Marc Bihour et Olivier Saladin. Ils bousculent depuis presque un an les téléspectateurs, chaque soir sur Canal Plus, avec succès, et continuent d'attirer les foules partout où ils se produisent.

Les uns et les autres ont été les chevilles ouvrières d'un rayonnement international qui n'a d'équivalent que celui du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. On les a vus sur tous les continents. *C'est magnifique* devrait élargir encore le nombre des afficionados qui, à Nîmes, le soir de la première, ont salué debout ce nouvel épisode dans la vie des Deschiens, une famille exceptionnelle.

OLIVIER SCHMITT

▶ Le spectacle est présenté jusqu'au 4 juin au Théâtre Sorano de Toulouse (61-25-66-87) puis à La Rochelle (du 8 au 10 juin), Angers (du 15 au 17), Berlin (du 21 au 26). les dates ultérieures seront indiquées dans la sélection théâtre du supplément « Arts et spectacles ».

(1) Titre du catalogue de l'exposition du même nom organisée par Macha Makeieff pour la Grande Halle de La Villette en 1992. Disponible dans les librairies théâtrales.

Coup de cœur à Trouville

Comment faire revivre un théâtre transformé en cinéma ? Y monter un spectacle avec de grands acteurs pour attirer l'attention des pouvoirs publics.

TROUVILLE

de notre envoyée spéciale

A la mairie de Trouville, la salle des mariages donne sur le port, mais les rideaux sont tirés. Ce sont des projecteurs qui donnent la lumière. Dans une vraie cheminée brûlent de fausses bûches qui dégagent une fumée non moins fausse. Au-dessus, comme il se doit, trônent les portraits de quelques présidents de nos Républiques, de la troisième à la cinquième. Le buste de Marianne s'efface sous la poussière : dans la vraie salle des mariages, c'est un vrai décor de théâtre pour la pièce de Courteline *Le commissaire est bon enfant*, complétée, dans un salon attenant, par *Le gendarme est sans pitié*. Mise en scène de Bérangère Bonvoisin, avec une belle distribution : Philippe Clévenot, André Marcon, Roland Amstutz, Grégoire Ostermann, Jean-Pol Dubois, Ged Marlon, Michèle Goddet.

Le spectacle est né d'un coup de cœur et d'un pari. Coup de cœur pour l'ancien Théâtre de Trouville, aujourd'hui cinéma, situé en face de la mairie, juste contre le casino. Ce n'est pas tout à fait par hasard que Bérangère Bonvoisin l'a découvert. Elle est née dans cette région, y a passé son enfance, et y vient souvent. Un jour, elle est entrée dans le casino tout rose, une caverne d'Ali Baba. Elle a traversé le hall des machines à sous scintillant de fleurs en néon ; elle est descendue dans la salle de spectacle où, certains jours, des retraités en voyage organisé déjeunent autour de tables rondes et dansent au son d'un accordéon.

Et puis elle a quitté l'espace des tapis aux dessins de fougères pour des escaliers délabrés, encombrés de plâtras, qui conduisent au théâtre : aux premier et deuxième balcons. On y trouve les rangées de fauteuils ternis qui laissent de la place pour les jambes, les loges, le haut du cadre de scène sculpté, au-dessus d'un toit tenu par des filins : le plafond du cinéma aménagé à l'orchestre. Le manteau de scène y est caché par des emboîtements, l'écran est fermé par un rideau. Et, derrière, il y a une scène immense, haute, avec des cintres...

« Tout est vieux, mais en bon état, il suffirait de 1,2 millions pour remettre le théâtre en état », dit Bérangère Bonvoisin. Et elle a commencé à rêver. Elle en a parlé tout autour d'elle, à la mairie, au ministère de la culture. Jacques Baillon lui a attribué 150 000 F pour établir un dossier, elle a préféré s'en servir pour monter le spectacle Courteline. Elle a rassemblé ses amis, ils ont accepté l'aventure : douze jours de répétitions, trois représentations, logés dans un palace de Deauville, mais sans être payés.

Le pari consiste d'abord à attirer d'éventuels producteurs, que le niveau de la distribution devrait intéresser. Mais, surtout, il s'agit de « préfigurer » une installation permanente dans ce somptueux théâtre, rénové pour des créations et des accueils. *« Ce qui veut dire trouver un autre emplacement pour le cinéma, entreprendre un travail sur le public potentiel de la région, trouver des partenaires, obtenir des subventions en accord avec nos ambitions. »*

C. G.

▶ Mairie de Trouville-sur-Mer, 164, boulevard Fernand-Moureaux. Le 28 à 20 h 30. Le 29 à 17 heures. Tél. : 31-88-36-19.

CINÉMA

BIENNALE DU CINÉMA ESPAGNOL à Annecy

La mère, la mort

Dix-neuf titres inédits à la VI[e] Biennale du cinéma espagnol d'Annecy qui s'achèvera le 7 juin.

MADRID

de notre envoyée spéciale

Tous les deux ans, Annecy abrite un festival de cinéma espagnol, organisé par Raoul Rodriguez qui s'annonce lui-même comme un immigré de la seconde génération. Bien que sans déchirement (apparent) d'exilé, il demeure très attaché à la terre de ses ancêtres, et avec un enthousiasme militant se donne pour mission d'en faire connaître le cinéma. Ce n'est pas la mission la plus simple, le nombre de films tournés en Espagne diminuant régulièrement. A Madrid, on parle de créer une sorte de « comité de salut public » réunissant producteurs, réalisateurs, exploitants, distributeurs, mais pour l'heure, les circuits sont fermement tenus par les Américains.

Sur le plan national comme sur le plan régional, la crise économique n'encourage pas les pouvoirs publics à la générosité. Responsables et cinéastes affirment regarder du côté de l'Europe plutôt que de l'Amérique latine, où l'on parle la même langue mais où l'on manque d'argent. En même temps, ils donnent l'impression de n'être toujours pas prêts à s'ouvrir sur l'extérieur. Ils verraient bien des subventions européennes attribuées à des productions nationales, mais l'idée, par exemple, de subventionner des salles réservées aux films européens leur semble mauvaise, parce qu'elle engendrerait des ghettos. Les coproductions paraissent difficiles à faire aboutir. Le cas Almodovar pour l'instant reste unique. *« Il a toujours su se vendre, même quand il n'était pas connu... »*

Outre un hommage à Fernando Rey (*Tristana, le Charme discret de la bourgeoisie, Cet obscur objet du désir*), Raoul Rodriguez présente quelques films déjà sortis en France (*Démons en ce jardin, Kika, Action mutante, le Maître d'escrime, le Roi ébahi*...), mais aussi dix-neuf titres inédits. Certainement pas dix-neuf chefs-d'œuvre, mais un panorama donnant un aperçu du désarroi de cinéastes qui ne savent plus très bien, semble-t-il, quel langage tenir, ni pour qui.

Juanma Bajo Ulloa, l'esprit de famille

Le public d'Annecy peut voir *l'Enfant de la lune*, d'Agustin Villaronga, film féroce et onirique, parfois étouffant, toujours superbe, qui date de 1989 et avait été proposé la même année à la Semaine du cinéma espagnol à Paris. Les autres productions ont été tournées entre 1991 et 1993. Surtout, le public peut découvrir *la Madre muerta*, second long-métrage de Juanma Bajo Ulloa, un Basque de vingt-cinq ans dont le premier film, *les Ailes du papillon*, a été primé l'an dernier au Festival de San-Sebastian et a reçu plusieurs Goyas (les Césars espagnols).

Dans *les Ailes du papillon*, pour retrouver l'attention et l'amour de sa mère, une gamine, en souriant tendrement, étouffe son petit frère sous un oreiller. Dans *la Madre muerta*, un adulte abat une femme chez qui il est en train de cambrioler. A ce moment, il aperçoit les yeux noirs, les yeux affolés d'une fillette qui ne dit rien. Au plan suivant, des années ont passé. Dans un asile, une adolescente aux yeux noirs est réfugiée dans le silence d'un monde clos. Le tueur devenu barman massacre son patron. Il habite une maison abandonnée, entretient avec une Française (Lio, étonnante) des relations sadomaso. Il rencontre l'adolescente, reconnaît – croit reconnaître – la fillette qu'il a – ou n'a pas – tuée, l'enlève.

Et commencent toutes sortes d'aventures rocambolesques, d'une enfantine cruauté en même temps que froidement ironiques, ironiquement macabres, dans des rues désertes, des maisons fantomatiques, une église équivoque. Dans des couleurs de crépuscule. Mort, mère, relations sexuelles sauvages, culpabilisées, déformation des sentiments dans l'outrance, le grotesque, la noire flamboyance : comme *les Ailes du papillon, la Madre muerta* est un film violemment espagnol. Le regard aigu, bouclé comme un ange, jouant de son sourire innocent, Juanma Bajo Ulloa n'a rien de satanique. Il prétend que ses films ne sont absolument pas macabres, que si les petites filles y sont liées à l'idée de meurtre et de culpabilité, sa propre enfance a été calme.

« Je n'ai pas de sœur, seulement deux frères. Nous avions l'habitude de jouer ensemble, en attendant que nos parents reviennent de leur travail. » Il habite toujours avec sa mère – dans la même maison, à un autre étage – et elle s'occupe de ses affaires. Son frère travaille avec lui. Ils ont commencé en même temps. *« Il y avait chez nous un studio de photo. Depuis notre plus jeune âge, nous avons été familiarisés avec le maniement de l'image. J'ai piqué une caméra Super-8, et tourné comme ça, pour m'amuser. Mon frère opérait de même de son côté. »*

Ils ont continué et, avec leurs courts-métrages de plus en plus ambitieux, ont écumé les circuits des festivals. A vingt-deux ans, Juanma s'est senti prêt à aller plus loin : *« J'étais seul à le croire, mais j'ai tenu. Puisqu'il s'agissait d'une histoire extrêmement personnelle, intime, j'ai demandé à mon frère de travailler avec moi sur le scénario. Pour la première fois, j'ai sollicité des subventions. Le gouvernement basque m'a accordé 27 millions de pesetas* (environ 1,3 million de francs) *et le ministère de la culture 40 millions : nous avons démarré avec la moitié du budget. Ma situation familiale, donc financière, s'est dégradée. C'est-à-dire que mes parents, qui ne se sont jamais bien entendus, se sont séparés. Mon père ne versant pas de pension à ma mère, elle n'a pas pu m'aider. Les banques l'ont fait, mais les distributeurs s'arrachaient les cheveux, en disant « ce n'est pas commercial, et nous n'avons pas d'argent pour la promotion ». Il restait une seule solution, les festivals.*

» Mon premier film a été présenté à San-Sebastian, puis est rapidement sorti. Il a suffisamment bien marché pour rapporter un peu d'argent, c'est pourquoi j'ai pu engager le deuxième. Cette fois, le gouvernement basque n'a rien voulu donner : il demandait à être coproducteur, ce que j'ai refusé. Le ministère de la culture a augmenté sa subvention, mais la Madre muerta *a coûté plus cher que* les Ailes du papillon, *à cause des décors. Tout est tourné en studio, sauf les scènes dans l'église. Nous avons espéré une coproduction française. En vain, mais, du coup, nous avons cherché une comédienne pour tenir le rôle de la muette. Il a été question de Romane Bohringer, de Béatrice Dalle, de Marushka Detmer... Lio, qui parle espagnol et pouvait prendre le rôle de la femme, a lu le script, et personne ne m'en a dit des choses aussi belles. Le tournage, en revanche, a été tendu.*

» La plupart des comédiens espagnols ont l'habitude de se poser dans le champ et de conduire eux-mêmes leur scène. La plupart des réalisateurs laissent au chef opérateur le soin de placer la caméra. Moi, je prends toutes les responsabilités, je dirige. Je ne sais pas si le fait d'être basque m'apporte un don particulier pour le cinéma. C'est vrai que mon pays est une terre de luttes sociales, politiques, favorables à l'éveil de la conscience et de la sensibilité. Mais je ne suis pas un cinéaste basque et mes influences, je les trouve dans tout ce qui touche aux images, y compris les bandes dessinées. Je ne sais pas si mon film est spécialement « espagnol ». L'Espagne est le monde dans lequel je vis. »

COLETTE GODARD

▶ Jusqu'au 7 juin, Bonlieu-scène nationale. La Biennale se décentralise à l'Auditorium de Seynod, à la MJC centrale d'Annemasse, à la Maison des Allobroges de Cluses. Tél. : 50-33-44-11.

CULTURE

ARTS

VISITEURS DE L'EMPIRE CÉLESTE au Musée Guimet

L'Empereur et ses vassaux

« Le sixième jour de la dernière moitié du premier mois d'été de l'année du Bœuf » – en 1289 –, Argoun, khan mongol de Perse, adressa par l'intermédiaire du Génois Buscarel une lettre au roi de France Philippe le Bel. La lettre est écrite en mongol, mais en caractères *ouïgours*, et porte le large sceau rouge de Qubilaï, empereur de Chine. Elle propose une alliance militaire contre les Mamelouks d'Egypte et l'organisation commune du siège de Damas. En échange de son aide, Philippe le Bel recevrait Jérusalem. L'épître continue : *« Si tu nous envoies des ambassadeurs sachant parler plusieurs langues et nous apportant en présent des choses rares et agréables de France, avec des peintures de différentes couleurs, nous t'en saurons bon gré, par la puissance de Dieu et la fortune du Khagan. »*

En dépit de ces offres et de l'adresse de Buscarel, Philippe ne chercha pas à s'entendre avec Argoun, pas plus qu'avec son successeur Oeldjaïtou, qui renouvela ses propositions de traité et de guerre commune en 1305. Croisés et Mongols ne se rejoignirent jamais devant Damas, et les Mamelouks conservèrent leurs territoires. L'alliance de l'Asie et de l'Occident n'aurait pas lieu.

La Chine ne saurait changer

Ces rêves d'entente, les ambassades adroites ou maladroites, les manœuvres politiques et commerciales, les cadeaux et les ruptures, tout ce qui forma la trame des relations entre la Chine et les royaumes chrétiens en somme, font l'objet d'une exposition fort instructive au Musée Guimet. Les lettres d'Argoun et d'Oeldjaïtou y figurent, avec des représentations des « barbares de l'Ouest » tels que les voyaient les porcelainiers chinois, des récits des voyageurs, *le Devisement du monde* de Marco Polo dans l'exemplaire de Jean, duc de Berry, les rapports des envoyés portugais et, plus remarquables encore, les manuscrits de Francisco Rodrigues et Tomé Pires. Le premier, navigateur au service du roi du Portugal, reconnut les côtes de la péninsule malaise et des Moluques en 1512. Le deuxième, apothicaire et érudit, fut envoyé en 1517 à Canton pour conduire une ambassade qui tourna si mal qu'il fut emprisonné sur ordre de l'empereur et mourut en prison.

Or Rodrigues, qui rentra lui au Portugal, dessina des cartes marines et terrestres d'une prodigieuse qualité. On lui doit la première mention cartographique de l'Australie, mais surtout un inventaire des populations et des richesses de la région, clou de girofle, noix de muscade de Banda, bois de santal de Timor. Son atlas, joliment enluminé, passait pour si précieux qu'un corsaire anglais attaqua le navire qui le transportait pour s'en saisir et le vendre aux enchères, à Londres.

Des œuvres si rares, l'exposition en compte d'autres, dont les aquarelles, plus intéressantes que séduisantes, qui comptent l'histoire de l'ambassadeur anglais Macartney. Ce dernier se rendit de Portsmouth à Pékin entre 1792 et 1794, offrit à l'empereur, l'illustre et savant Quianlong, une horloge musicale que ce dernier, grand amateur d'automates, jugea *« tout juste bonne à amuser les enfants d'Occident »*, subit de mauvaise grâce le cérémonial chinois et n'obtint rien de l'Empire, si ce n'est des humiliations et des affronts variés et proportionnés à la mauvaise humeur de Quianlong.

A lire les récits qui demeurent de cette épisode, il apparaît que ce dernier a délibérément choisi le dédain et il traita l'émissaire britannique comme n'importe quel « tributaire » – c'est le terme officiel – d'une tribu d'Asie centrale ou de Birmanie. A ses yeux, il ne saurait y avoir au monde d'autre pouvoir suprême que celui qu'il exerce. Aux propositions commerciales de George III, il répondit : *« Comment pourions-Nous aller jusqu'à changer les règles qui régissent le Céleste Empire et qui sont plus que séculaires sur la requête d'un seul – sur ta requête, ô Roi ? »* Que l'univers change, la Chine ne saurait changer.

Encore serait-il imprudent de se fonder sur ce seul exemple et d'en déduire une loi d'incompréhension définitive. Quianlong lui-même, si sévère envers Macartney, avait fait auparavant excellent accueil au peintre jésuite Giuseppe Castiglione, dont il admirait fort le talent de portraitiste, et il s'intéressait aux découvertes techniques de l'Occident. Sa cour reçut plusieurs jésuites, géographes, botanistes, physiciens, astronomes et fontainiers.

La leçon de l'exposition et, mieux encore, de son catalogue est plus nuancée et mérite d'autant plus d'être méditée que la question des rapports sino-occidentaux est à l'ordre du jour. La Chine n'a pas été systématiquement close et hostile aux Occidentaux en dépit dés tentatives portugaises et britanniques. A deux reprises au moins, ses souverains ont accepté de considérer les autres nations : quand ces empereurs furent mongols, puis mandchous – autrement dit, quand ils ne furent pas d'origine han. Les khans recherchaient l'alliance des rois de France, et Quianlong était d'origine mandchoue. Au cours d'une troisième période, des rapports se sont noués à nouveau, douloureusement : cette époque est la nôtre. On ne sait combien elle durera.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée national des arts asiatiques Guimet, 6, place d'Iena, 75116, Paris ; tél. : 47-23-61-55. Jusqu'au 29 août.

CARNET

Naissances

Louise, Isabelle, Martin JAEGER

annoncent la naissance de

Fanny, Lucie.

Paris, le 25 mai 1994.

33, rue des Archives,
75004 Paris.

Anniversaires de naissance

Maryvonne et Jean-Luc SIBIUDE,
Jeanne (treize ans), Esther (six ans),
autour de

François, Hervé, Jordi,

né le 28 mai 1992, rencontré le 5 juin 1992, dans notre famille dès lors adopté le 9 juin 1993,

fêtent aujourd'hui ses deux ans, avec
Mme Isabelle MERCIÈRE,
le docteur Michel MARQUIS,
M. Michel QUELLENEC,
et « Mamie » Colette.

Ambassade de France à Maroni,
128 *bis*, rue de l'Université,
75007 Paris.

– *En ce 27 mai 1994*,
Camille et Valérie
souhaitent un très heureux anniversaire à

Jean-Marie.

– Ce 28 mai 1994,

Marianne

a vingt ans.

Elle a conservé le regard serein qu'elle portait sur le monde dès ses premiers instants et ses parents, confiants, en son avenir, sont heureux de fêter cet anniversaire avec sa sœur
Lætitia,
Sa famille,
Ses *amis*.
Sylvie et François.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André ALTER,
journaliste,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des arts et des lettres.

De la part de
Mme Jeanne Alter,
son épouse,
M. et Mme Michel Henry
et leurs filles,
ses enfants et petites-filles.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Mme Roger Chastanier*,
sa mère,
Mme Francis Chastanier,
son épouse,
Anne, Florence, Nicole,
Denis Chastanier et Florence Meyer,
ses enfants,
Lucie, Claire et Vincent,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Francis CHASTANIER,

le 24 mai 1994.

70, plateau des Violettes,
34070 Montpellier.
30580 Lussan-Village.

– Stéphane Corniquel,
M. et Mme Corne-Biglari,
Stéphanie Corne et David Gerston,
M. et Mme Raymond Corne,
ses parents,
Catherine Landry,
Ainsi que tous les membres des familles Corne et Corniquel,

ont la douleur de faire part du décès de

Christian CORNE,
agrégé de l'Université,
ancien élève de l'ENSET,
professeur de mathématiques spéciales
au lycée technique régional Raspail de Paris,
secrétaire général de l'AROEVEN
de l'académie de Créteil,
psychosociologue de l'IFEPP,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 22 mai 1994, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 mai, à 10 h 15, en l'église Saint-Eustache (Paris-1er).

Condoléances *sur registre*.
Pas de couronnes, mais des fleurs coupées à l'église.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'AROEVEN, Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale de l'académie de Créteil,

Et la FOEVEN, Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'*éducation nationale*,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christian CORNE,
membre fondateur et secrétaire général
de l'AROEVEN de Créteil,
membre du conseil d'administration
et formateur de la FOEVEN,

survenu à Paris, le 22 mai 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 mai, à 10 h 15, en l'église Saint-Eustache (Paris-1er).

AROEVEN,
60, rue Etienne-Dolet,
94140 Alfortville.

– Le lycée Raspail,
M. le proviseur et l'équipe de direction,
Le conseil d'administration,
Tous les personnels,
Les élèves
Et les étudiants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Christian CORNE,
professeur de mathématiques
en classes préparatoires,

survenu à Paris le 22 mai 1994.

– Mme Joseph Hecquet,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Alfred Hecquet,
M. et Mme Paul Hecquet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 21 mai 1994, à l'âge de soixante-cinq ans, de

M. Joseph HECQUET,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu à Sainte-Foy-la-Grande, le 24 mai.

Les Pétities,
33220 Saint-André-et-Appelles.
38, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

– Jean-Louis Rauzy,
Jeanne-Marie Rauzy,
ses enfants,
Antoine Furno,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Jeanne, Anna LACAS,
docteur en droit,

survenu le 19 mai 1994, à Paris.

« Le vent souffle où il veut : tu en entends le bruit, mais tu ne sais pas d'où il vient ni où il va. »
Jean, III, 8.

2 *bis*, rue Desmarquets,
76200 Dieppe.
178, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– *Mme Odette Monteil*,
née Rollier,
Le docteur et Mme Jacques Monteil
et leurs enfants, Pierre-Olivier, Anne et Vincent Balp, et Antoine,
M. et Mme Maurice Gay,
et leur fils, Benjamin,
Les familles Petrequin, Euvrard, Grenier, Carton, Chapel, Lauriol, Secretan, Chapuis, Giauque, Andry, Gagnebin, Vischer, Dufour,
M. et Mme René Conrazier,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien MONTEIL,
ingénieur agronome,
docteur vétérinaire,
professeur honoraire à l'Ecole nationale
supérieure agronomique
de Montpellier,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,

survenu le 25 mai 1994, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux sera célébré au temple de Vergèze, le samedi 28 mai, à 15 h 30.

« Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »
Matthieu V, verset 9.

Plutôt que des fleurs, il est souhaité que des dons soient adressés aux organisations Médecins sans frontières ou Médecins du monde.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Haute,
30310 Vergèze.
5, avenue Georges-Pompidou,
30900 Nîmes.
14, rue Lafare,
30100 Alès.

– Nous apprenons le décès survenu le mercredi 25 mai 1994, au Cannet (Alpes-Maritimes), de

Jean VOLVEY,
compagnon de la Libération,

dont l'inhumation aura lieu le lundi 30 mai, à 11 h 30, à Ouzouer-sur-Loire (Loiret).

[Né le 15 juin 1910 à Paris, ancien élève des Arts et manufactures, Jean Volvey est, avant la seconde guerre mondiale, ingénieur aux Forges et ateliers de construction électrique de Jeumont. Il est l'un des premiers officiers à rallier la France libre à Londres, notamment au sein de la 1re division française libre (DFL), et à participer, dès 1940, à des combats en Norvège contre l'occupant allemand. En Angleterre, il sera le créateur des compagnies de chars qui sont l'ancêtre des régiments blindés de la France Libre. Il est fait *compagnon de la Libération, le 17 avril 1944*, comme capitaine de la 1re compagnie de chars de la 1re DFL. Après la guerre, il travaille, comme ingénieur, puis comme gérant dans diverses compagnies de transport en Oubangui-Chari (devenu, aujourd'hui la République Centrafricaine) et au Cameroun. En 1959, il est sur le site de Pierrelatte (Drôme) où, pour le compte du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), il participe au chantier de l'usine de séparation isotopique qui contribue à la fabrication des bombes nucléaires françaises. Il dirige l'usine de 1968 et 1973, date à laquelle il est nommé, à Tahiti, représentant du CEA sur les sites d'expérimentations nucléaires de Polynésie. En 1976, il quitte le CEA pour présider l'Association pour le développement industriel *de la vallée du Rhône. Titulaire de la Croix de* guerre 1939-1945, Jean Volvey était commandeur de la Légion d'honneur.]

– *Geneviève Ziller, née Billiet*,
son épouse,
Paulette Véron,
sa sœur,
Elisabeth, Daniel et *Daphné* Dauvillier,
Jacques et Sabine Ziller,
ses enfants et sa petite-fille,
ont le chagrin de faire part du décès de

René ZILLER,
conseiller des affaires étrangères,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille militaire,
médaille du gouvernement polonais
en exil,

survenu à Auxerre le 20 mai 1994, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 mai à Marsangy, dans l'intimité.

4, rue de la Magdeleine,
89500 Marsangy.
CE des Préaux,
89500 Chaumot.
IIAP, 2, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

Remerciements

– Les familles Lemberger-Skurnik,
Enfants,
Petits-enfants,
Neveux, nièces,
Beau-frère, belles-sœurs,
Cousins,
Ses amis,
remercient très sincèrement les très *nombreuses personnes qui sont* venues rendre un chaleureux hommage à leur cher

Serge LEMBERGER,

qui nous a quittés brutalement le 16 mai 1994.

Nous ne t'oublierons jamais.

Communications diverses

Ecole spéciale d'architecture
rentrée *automne* 1994

Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1994 :

– *l'examen d'admission se déroulera* le mardi 28 juin 1994;
– retrait des dossiers : 254, boulevard Raspail, Paris-14e, ou par correspondance;
– dépôt des dossiers avant le 24 juin 1994;
– semaine portes ouvertes du 6 au 10 juin ;
– renseignements : (1) 40-47-40-00.

– Le grand *créateur historique* lettriste Maurice Lemaître dévoile ses *Talismans lettristes*, Galerie Napolitano, 7, rue Visconti, Paris-6e, dans le cadre de la manifestation « Saint-Germain-des-Prés des Beaux-Arts ». Vernissage jeudi 26 mai 1994, vendredi, samedi et dimanche.

Conférences

– Architecture Art Association organise, avec l'aide de la direction de l'architecture et de l'urbanisme (METT), à l'Académie d'architecture, hôtel de Chaulnes, 9, place des Vosges, Paris-4e, le vendredi 3 juin 1994, de 20 heures à 22 heures, une rencontre-débat : « C'est vous l'architecte ?, la femme dans le marché de la production architecturale », avec M. Tournon Branly, E. Girard, M.C. Gangneux, D. Peter-Muller, O. Decq, P. Seurin, M. E. Nicoleau.

Pour tous renseignements et réservations, *s'adresser à A3, téléphone* et fax : 45-72-63-22.

Avis de recherche

Première publication

Notification de publication (code civil suisse, art. 558 et 559) du testament de

Mme Anahit PAGANI,
née Kazar,

décédée à Melide (Suisse), le 8 février 1994.

La soussignée notaire Valeria Galli, *Lugano, notifie que, le 10 mars 1994 et* le 29 avril 1994, il a eu lieu devant le juge du district de Lugano la publication du testament notarié daté 20 juillet 1989 et du testament olographe daté 23 juin 1985 de Mme Anahit Pagani, née Kazar, le 10 janvier 1912, fille de Missak Kazar (Der Kazarian), originaire de Meride, Tessin, domiciliée à Melide, Tessin (Suisse), décédée à Lugano, le 8 février 1994.

Cette communication équivaut à communication des dispositions testamentaires aux héritiers connus, mais dont le domicile n'est pas connu, à savoir : M. Guy Kazar (Der Kazarian), neveu de feu Mme Anahit Pagani.

Eventuelles oppositions à l'émission du certificat héréditaire au nom des héritiers testamentaires devront être envoyées *par lettre chargée à Pretura* del distretto di Lugano, palazzo di giustizia, 6900 Lugano, dans un mois à partir de la date de la seconde publication de la présente notification.

Lugano, le 18 mai 1994.

Me Valeria Galli,
notaire.

PRESSE

La mort de Jacques-Arnaud Penent

Jacques-Arnaud Penent, ancien journaliste à *Combat* et à *Paris-Match*, s'est donné la mort, dans la nuit du 23 au 24 mai, à son domicile de Moulis (Ariège) à l'âge de cinquante et un ans (*le Monde* du 26 mai).

[Né le 25 avril 1943 à Toulouse, Jacques-Arnaud Penent avait été, dans les années 60, l'un des responsables du Front universitaire antifasciste (FUA) puis des étudiants du PSU (ESU) avant d'adhérer à la SFIO et de participer à la fondation du CERES de Jean-Pierre Chevènement. Il avait rompu avec la SFIO en mai 1968. Journaliste, notamment à *Combat* et à *Paris-Match*, il avait publié deux romans, *les Temps morts* (Grasset) en 1967 et *Un printemps noir et rouge* (R. Laffont) en 1968. Il avait été, à la fin des années 80, rédacteur en chef de la revue *République*, organe du courant de Jean-Pierre Chevènement au sein du PS.]



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Des lettres de crédit frauduleuses émises en Suisse pour 1 milliard de dollars

La GMF doit faire face à une nouvelle escroquerie

Nouvel épisode dans la liste des déboires de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). La mutuelle des fonctionnaires est victime d'une escroquerie de grande envergure. Quinze lettres de crédit frauduleuses ont été émises au début de l'année en Suisse pour un montant de 1 milliard de dollars. Les lettres, signées par Jean-Louis Pétriat, l'ancien président de la GMF, ont été établies à la sauvette en Suisse sous le contrôle d'un notaire et auraient été confiées à un mystérieux groupe financier international établi dans des paradis fiscaux. Une information judiciaire a été ouverte au début du mois de mai pour « abus de crédit et abus de biens sociaux », à la demande du parquet de Paris.

CONTESTATION – La gestion de M. Pétriat, président de la GMF de février 1987 à mars 1994, est contestée depuis de longs mois. Il n'avait pu éviter en novembre 1993 de remettre le destin de la mutuelle entre les mains du groupe Azur.

La gestion passée de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires) réserve de jour en jour de nouvelles surprises. Depuis le départ de Jean-Louis Pétriat de la présidence de la mutuelle le 2 mars, les révélations se succèdent. La semaine dernière, le contenu d'un audit très sévère sur la gestion de la mutuelle demandé par le comité d'entreprise était révélé au grand jour. Cette fois, M. Pétriat est directement impliqué dans une escroquerie de grande envergure dont la GMF est victime.

M. Pétriat a été entendu la semaine dernière à Bordeaux par la brigade financière comme témoin dans une opération d'abus de crédit portant sur un total de 1 milliard de dollars (près de 6 milliards de francs). L'enquête concerne quinze lettres de crédit émises le 18 janvier en Suisse, et qui seraient des *« faux grossiers »*. Une information judiciaire a été ouverte au début du mois de mai pour *« abus de crédit et abus de biens sociaux »*, par le parquet de Paris et confiée à la brigade financière et la brigade d'investigations et de recherches financières. Le juge d'instruction parisien, Jean-Pierre Zanoto, a été chargé du dossier.

Les lettres signées par M. Pétriat ont été établies à la sauvette en Suisse sous le contrôle d'un notaire et auraient été confiées par leur destinataire, Gustave Steve von Keteleer, à la National Security Bank basée dans le paradis fiscal de Vanuatu et la Rotschild Bank établie dans les îles vierges britanniques. Des établissements dont la réputation n'est pas au-dessus de tout soupçons et considérés comme de *« simples boîtes à lettres »*. La Rotschild bank est ainsi poursuivie pour usurpation du nom de Rotschild.

M. von Keteleer aurait obtenu ces lettres afin de servir d'intermédiaire et de trouver des repreneurs pour les « canards boiteux » de la mutuelle, à savoir le complexe immobilier inachevé de Saint-Martin aux Antilles et les filiales d'assurances espagnoles. Ces cautions auraient dû permettre à M. von Keteleer de convaincre des groupes financiers de constituer un pôle de repreneurs en leur apportant des garanties financières.

Une image dégradée

La GMF, dont la situation financière est délicate et qui est engagée par ailleurs dans de « vraies » et difficiles négociations pour se séparer du complexe hôtelier de Saint-Martin, se montre pourtant rassurante. Elle considère que le risque d'escompte par une banque de ces lettres est très faible. Selon la GMF, leur validité juridique est nulle puisqu'elle n'ont pas été émises par une banque, notamment par la GMF-banque, mais par la GMF qui n'en a pas le droit. Les nouveaux dirigeants de la mutuelle ont toutefois porté plainte en Suisse et en France pour escroquerie contre M. von Keteleer avec constitution de partie civile. Cinq lettres auraient déjà été retrouvées. Par ailleurs, à la demande de la GMF les banques membres de l'AFB (Association française des banques) ont reçu le 19 mai une mise en garde envers ces lettres de crédit frauduleuses.

M. Pétriat, chargé jusqu'à son départ de céder les filiales les plus mal en point de la GMF, n'avait pas prévenu le nouveau directeur général de la GMF, Christian Sastre, de l'existence de ses lettres. Ce dernier affirme avoir découvert à la fin mars et avec stupéfaction les engagements pris par la mutuelle.

La mutuelle des fonctionnaires n'avait pas vraiment besoin de cela. Son image est passablement dégradée, et elle n'est pas en état de supporter un départ massif de sociétaires. En l'espace de deux ans (1992 et 1993), elle a perdu 3,3 milliards de francs et a vu ses plus-values latentes fondrent de plus de 4 milliards de francs à moins de 300 millions.

En novembre 1993, le groupe d'assurances Azur, par le biais de sa société pivot les Assurances mutuelles de France, s'était porté au secours de la GMF en lui apportant 1,7 milliard de francs. Christian Sastre, président du groupe Azur était devenu alors directeur général de la mutuelle des fonctionnaires.

E. L

Les fautes de Jean-Louis Pétriat

Jean-Louis Pétriat est le personnage central d'une histoire sans pareille dans le monde de l'assurance et de la mutualité : l'ascension à la fin des années 80 et la chute de la maison GMF. Un drame qui laisse aujourd'hui la mutuelle des fonctionnaires exsangue, elle qui avait affirmé longtemps des ambitions considérables à la fois dans l'assurance, la communication, la banque, le tourisme, la distribution, l'assistance et l'immobilier.

M. Pétriat avait pris un peu par hasard, en février 1987, la présidence de la GMF, au lendemain de la mort accidentelle de Michel Baroin, qui avait sorti la mutuelle de l'anonymat et en avait fait un instrument de pouvoir. Moins charismatique et moins incontestable que son prédécesseur, désigné parce qu'étant le plus jeune membre d'un conseil d'administration dépassé par les événements, Jean-Louis Pétriat va hériter d'un empire en pleine construction dont un seul homme tenait toutes les rênes. Cet ingénieur de l'EDF, chargé de mission à l'UNEDIC et directeur du groupement informatique inter-Assedic du Sud-Ouest n'y était manifestement pas préparé.

Il va en tout cas se laisser griser par le pouvoir et entrer progressivement en conflit avec les proches de Michel Baroin. Il n'aura de cesse d'imprimer sa propre marque à la GMF au point de se précipiter dans une expansion à marche forcée au-delà de ses moyens et au prix de risques et d'erreurs considérables. Les engagements hors bilan de la GMF vont passer de 21 % de ses fonds propres en 1986 à 150 % en 1991 ! Outre la FNAC, acquise du temps de M. Baroin, la GMF se diversifie sous la présidence Pétriat dans le tourisme (GO-Voyage), l'immobilier (hôtel à Saint-Martin), l'agroalimentaire (foies gras, vins) et l'assistance (AMI). Pratiquement toutes ces expériences se révéleront catastrophiques, débouchant sur des pertes de plusieurs milliards de francs. En 1992, la GMF en réalisant plus de la moitié de ses plus-values aura tout de même affiché une perte de 1,5 milliard de francs. Un déficit qui atteindra en 1993 1,8 milliard, le plus important de l'histoire du monde mutualiste.

Haines et rancœurs

Le climat ne va cesser, au fil des difficultés, de se dégrader au sein de la mutuelle secouée par des luttes de clans et par des jeux d'influence émanant tant du monde politique que de la franc-maçonnerie. Les corbeaux vont se manifester à partir des années 1991-1992 pour dénoncer le *« despotisme »* de Jean-Louis Pétriat, ses erreurs de gestion et diffuser à l'extérieur des données comptables confidentielles. En réaction, M. Pétriat finira par faire le vide autour de lui et par cristalliser une somme de haines et de rancœurs difficilement imaginables. Pas moins de douze cadres dirigeants vont ainsi quitter la mutuelle en 1993. Les derniers mois de pouvoir de M. Pétriat, avant sa démission surprise le 2 mars, vont se résumer à des tentatives désespérées pour conserver son fauteuil.

Devant l'absolue nécessité de trouver des fonds propres et les exigences de la commission de contrôle des assurances en la matière, les mutuelles du Gema (Groupement et mutuelles d'assurances) et AXA feront tour à tour des offres de services. La vente de la FNAC, le joyau du groupe, en catastrophe en juillet 1993 pour 2,4 milliards de francs ne permettra pourtant pas à M. Pétriat d'éviter de remettre le destin de la GMF en novembre 1993 entre les mains du groupe Azur.

E. L

ÉTRANGER

Une dénationalisation « larvée »

La production de cuivre chilien échappe au secteur public

Codelco, une des dernières entreprises publiques du Chili, premier producteur mondial de cuivre, a signé jeudi 26 mai, avec le groupe américain Cyprus, un accord pour exploiter en joint-venture, à partir de 1997, le gisement d'El Abra, dans le nord du pays. Cette « privatisation larvée » de Codelco ne fera qu'accélérer un renversement de situation déjà visible : c'est maintenant le secteur privé qui assure au Chili le développement de la production de cuivre.

Quel avenir pour Codelco, le mastodonte national, qui, avec ses 19 000 salariés, a produit en 1993 dans ses quatre mines quelque 11 % du cuivre mondial ? Totalement nationalisée par le gouvernement du socialiste Allende en 1973, l'entreprise a survécu au grand vent de privatisation du régime Pinochet, moins en raison de sa valeur de symbole que parce que 10 % de ses ventes à l'étranger vont à l'armée.

Mais les investissements lui ont été chichement mesurés par les gouvernements successifs : c'est seulement l'an prochain que Codelco ouvrira sa première exploitation nouvelle, la mine Radomiro Tomic. Conséquence : sa rentabilité a diminué, il n'a rapporté à l'Etat, en 1992, dernière année connue, que 870 millions de dollars, contre 1,5 milliard en 1990. Aujourd'hui, l'entreprise publique s'associe pour la première fois avec un groupe minier privé : pour 330 millions de dollars, l'américain Cyprus détiendra 51 % de la mine d'El Abra, dont l'exploitation débutera en 1997. Le principe avait été admis dès 1992, et en novembre dernier Cyprus l'avait emporté, associé aux Canadiens de Lac. Depuis, ce dernier a jeté l'éponge et cédé ses parts à Cyprus et le prix a été réduit de 18 %.

Nouvelles incertitudes

Outre la réévaluation des réserves, le « coppergate » qui a secoué Codelco ces mois derniers (*le Monde* du 16 mars) n'y est pas étranger. L'an dernier, le responsable des ventes à terme de la société, Juan Pedro Davila, a fait perdre plus de 200 millions de dollars à l'entreprise, à la suite d'opérations irrégulières ou erronées. Il a été inculpé de *« fraude envers l'Etat »*, puis d'*« escroquerie »*, ainsi que deux de ses supérieurs directs, considérés aussi comme responsables. A Santiago, certains se demandent s'il a agi seul et si les 200 millions de dollars ont été perdus pour tout le monde. L'affaire n'a pas seulement porté atteinte au crédit de Codelco et troublé les négociations en cours.

Elle a aussi ouvert de nouvelles incertitudes sur l'avenir. Le gouvernement a décidé de transformer l'entreprise en holding de mines autonomes, pour mieux séparer les responsabilités. Mais ne vaudrait-il pas mieux la privatiser carrément et libérer l'Etat ? Quelques voix l'ont avancé, même au sein de la majorité actuelle, faisant valoir que le montant de la vente pourrait être utilisé pour la lutte contre la pauvreté, et qu'enfin le cuivre, déjà activité cyclique, risquait de devenir moins rentable. D'autres, en contact avec les militaires, affirment que ceux-ci ne sont pas hostiles à une telle mesure, si on leur garantit d'autres appprovisionnements

L'affaire est sans doute loin d'être tranchée, notamment parce que c'est Eduardo Frei, le père du président actuel, qui a entamé en 1966 la nationalisation du cuivre, lorsqu'il était lui-même président.

L'évolution est de toute façon inévitable : de plus en plus, c'est au secteur privé que le Chili fait appel pour développer l'exploitation du cuivre. Dès la fin de cette année, selon les prévisions de (Cochimilco), la commission chilienne du cuivre – donc bien avant l'ouverture d'El Abra –, la production des mines privées, en hausse continue depuis 1990, dépassera celle de Codelco. Elle devrait avoisiner le million de tonnes en 1994 (sur un total de 2,1 millions) et 1,4 million en 1995 (sur 2,6 millions). Déjà, la mine de La Escondida, ouverte en 1990, détenue à 57,5 % par les Australiens de Broken Hill Properties, à 30 % par les Américains de Rio Tinto Zinc, associés à des investisseurs japonais, est devenue la deuxième exploitation chilienne, avec plus de 320 000 tonnes par an – derrière Chuquicamata, la géante de Codelco (680 000) –, et sa production pourrait bientôt atteindre 400 000 tonnes.

Et ce n'est pas fini. Les Américains d'Exxon Minerals vont doubler la production de leur mine de Los Bronces, pour la porter à 200 000 tonnes ; les Canadiens de Cominco veulent développer celle de Quebrada Blanca, qu'ils ouvrent cette année ; Phelps Dodge (Etats-Unis) en creuse une autre à La Candelaria... Au total, dans cinq ans, la production privée devrait atteindre 2,2 millions de tonnes sur 3,5 millions. Codelco, qui, à la fin de la dictature, représentait encore 77 % de la production chilienne, n'en assurerait plus que 38 %.

GUY HERZLICH

INDUSTRIE

Selon une étude menée par six instituts

La privatisation entraînerait la perte de 800 000 emplois en Europe

Une étude européenne, réalisée par six instituts, évalue l'impact de la privatisation d'entreprises publiques à 800 000 emplois perdus d'ici à 1998, dont 290 000 en France. Bien qu'ayant dirigé cette enquête, BIPE Conseil (Bureau d'information et de prévision économique) a pris ses distances avec ces conclusions et estime que l'exercice *« n'a aucune prétention scientifique »*.

Alors que le BIPE Conseil a dirigé l'étude « L'Europe en 1998 », élaborée en commun par les six instituts de recherches économiques européens du réseau ERECO (1), l'institut français a pris ses distances, jeudi 26 mai, avec les conclusions de l'étude sur l'impact social de la privatisation des entreprises publiques en Europe qui venait d'être diffusée. Dans le chapitre intitulé « Les privatisations en Europe », l'économiste Ian Moore de Cambridge Econometrics conclut que la privatisation des entreprises publiques dans les 19 pays de l'Union européenne et de l'Association Européenne de libre-échange entraînerait environ 800 000 suppressions d'emplois, dans l'hypothèse moyenne, et, dans tous les cas de figure, 290 000 en France, qui serait le pays le plus touché. L'économiste britannique avance deux autres variantes : la version douce, dans laquelle les gouvernements accompagneraient les privatisations avec des mesures sociales, aboutirait à la suppression de 500 000 emplois ; la version *« sévère »* se traduirait par 1,1 million d'emplois supprimés.

Dans un communiqué, le président de BIPE Conseil, Hervé Passeron, relativise ces estimations en soulignant qu'il s'agit d'une *« estimation grossière extrapolée en fonction de quelques exemples constatés par le passé au Royaume-Uni »* et en ajoutant que *« l'exercice (...) n'a aucune prétention scientifique »*. D'ailleurs l'étude *« précisait bien que ces pertes d'emplois n'étaient pas imputables au seul fait de privatiser »*, fait remarquer le BIPE. Des évolutions similaires dans ces entreprises pourraient en effet se produire du fait des progrès technologiques et, privatisées ou non, certaines auraient de toute manière à gérer des problèmes de sureffectifs.

En ce qui concerne la France, Paul Baker, coordinateur de l'étude travaillant pour le BIPE, estime que les pertes les plus importantes auraient lieu dans le secteur de l'énergie (70 000), la communication (55 000), les banques et assurances (20 000) et le transport (70 000). Pour une cinquième catégorie, qui regroupe des entreprises publiques d'activités diverses comme Rhône-Poulenc, Renault, Aérospatiale, Snecma, Usinor-Sacilor et Pechiney, il table sur une réduction des effectifs de 135 000 après leur privatisation.

Des raisons budgétaires

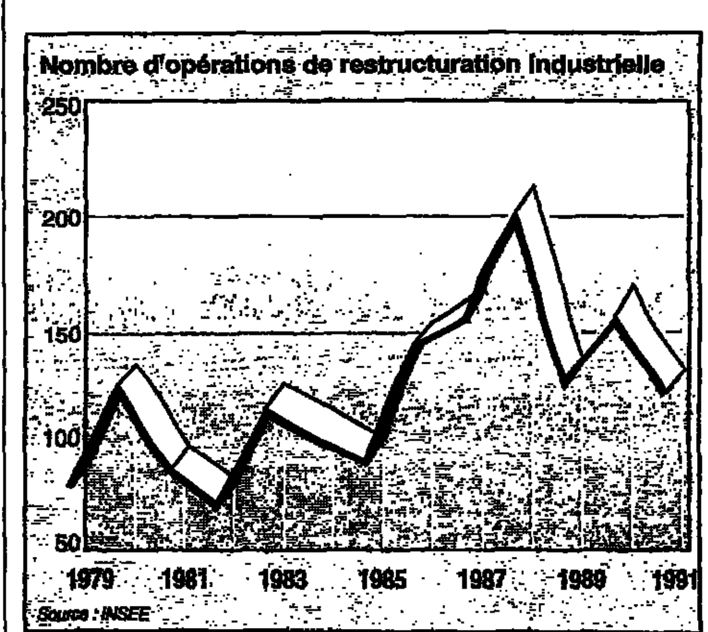
L'étude estime moins importantes les pertes d'emplois à la suite de privatisations dans les deux autres pays principalement concernés, l'Italie (180 000) et l'Allemagne (140 000, sans compter l'ex-RDA). Dans toute l'Europe de l'Ouest, les économistes discernent 120 firmes publiques privatisables (3,5 millions de salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 400 milliards d'ECU, soit 2 632 milliards de francs). En réalité, les gouvernements européens n'auraient pas d'autre choix que de restructurer et de privatiser, bien que, pour la France, le *« gouvernement Balladur semble capituler devant les problèmes difficiles et vouloir s'éviter des confrontations »*. Le raisonnement des instituts est le suivant : *« Les mauvaises situations budgétaires* [de la plupart des gouvernements] *font que les recettes des ventes sont très attirantes. De plus, des entreprises inefficaces, publiques ou même privées, ne seront pas compétitives dans un marché unique européen. Elles subiront une perte de parts de marché, un déclin de la rentabilité ou même des déficits et auront des chances réduites de survie à long terme. »*

Les privatisations britanniques lancées par Margaret Thatcher constituent la référence. Mais Paul Baker met en garde contre des parallèles trop simples entre le Royaume-Uni et la France. *« L'importance de la réduction de l'emploi après la privatisation dépend de la situation dans laquelle se trouve l'entreprise en question. Je suppose que France Telecom, par exemple, ne subirait pas une réduction comparable à British Telecom, parce que France Télécom a déjà entrepris des efforts de restructuration. »*

WOLFGANG PROISSL

(1) ERECO comprend le BIPE Conseil (Paris), l'IFO Institut für Wirtschaftsforschung (Munich), le Prometeia (Bologna), le Nederlands Economisch Instituut (Rotterdam), WIFO österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung (Vienne) et le Cambridge Econometrics (Cambridge).

Une grande entreprise sur deux a été restructurée dans les années 80



Les années 80 ont été marquées par un regain du mouvement de restructuration de l'industrie française, au point qu'une grande entreprise sur deux de plus de 500 salariés a pris part au mouvement entre 1979 et 1991, selon une étude publiée vendredi 27 mai par l'INSEE. Au total, 3 600 entreprises ont été concernées par les restructurations sur cette période (fusions-absorptions, scissions et apports). Les transferts d'actifs ont représenté 110 milliards de francs (au prix de 1980) entre 1979 et 1991, soit 10 % de l'investissement productif sur la période.



ETRANGER

En prenant une série de décrets pour relancer la production

M. Eltsine veut attirer les investisseurs en Russie

Les entreprises mixtes russes créées depuis le début de l'année dans l'industrie et dont au moins 30 % du capital est étranger ne paieront pas d'impôt sur les sociétés *pendant trois ans*, a fait savoir Alexandre Livshits, conseiller économique de Boris Eltsine, en commentant une série de décrets pris en début de semaine pour relancer la production. Décrets qui, pour certains (baisse de l'impôt sur les bénéfices et de la TVA), devront être précédés par un projet de loi, ainsi que l'a expliqué Boris Eltsine aux parlementaires, mécontents d'être court-circuités.

Les autres décrets prévoient notamment l'annulation le 1er juin des quotas et licences d'exportation pour tous les produits, à l'exception des matières « stratégiques ». Deux textes sont destinés à résoudre la pratique des paiements inter-entreprises qui a pris une importance considérable en Russie et permet à de nombreuses firmes d'échapper au resserrement de la politique monétaire. Ces décrets prévoient notamment que les firmes ne pourront désormais détenir qu'un *seul compte bancaire*.

ÉNERGIE

Après la nomination de François Ailleret au poste de directeur général

EDF se dote d'une nouvelle équipe de direction

Un peu plus de quinze jours après sa nomination au poste de directeur général d'EDF, François Ailleret a mis en place sa nouvelle équipe de direction. Lui-même reprend l'ensemble des activités assumées par son prédécesseur, Jean Bergougnoux, nommé à la présidence de la SNCF. Il continuera en outre d'assurer en direct le développement d'EDF en France, c'est-à-dire la diversification de l'entreprise nationale d'électricité. Ce sujet est en effet particulièrement *sensible, cette stratégie ayant été* mise en cause par le ministre de l'industrie.

Son bras droit opérationnel sera Pierre Daurès. Cet ingénieur des ponts, ancien directeur général adjoint, est nommé directeur général délégué. Il reprend les précédentes fonctions de François Ailleret, moins le développement en France et la politique sociale. Celle-ci sera gérée par Emmanuel Hau, ex-directeur financier, qui accède au poste de directeur général adjoint, plus spécialement chargé de la gestion.

Seul, Rémy Carle, spécialiste des questions techniques et *nucléaires, conserve son titre de* directeur général adjoint et ne change pas d'attributions.

EN BREF

BUDGET : Baisse des impôts et des charges sociales en 1995.- « Dans l'esprit du premier ministre, les choses sont claires : il faut qu'il y ait des allègements fiscaux et sociaux dans le budget de 1995 », a déclaré mercredi, 25 mai, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, à l'issue d'une réunion ministérielle à Matignon. La Rue de Bercy a par ailleurs confirmé que les décisions concernant la partie « recettes » du budget ne seraient définitivement arrêtées qu'en août, au moment où sera bouclé le projet de loi de finances pour 1995, examiné début septembre en conseil des ministres.

PÊCHE : 325 millions de francs de prêts bonifiés pour les professionnels.-Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, mercredi 25 mai devant l'assemblée générale de la Société centrale de crédit maritime mutuel, que l'enveloppe de prêts bonifiés pour ce secteur serait de 325 millions de francs en 1994 au lieu de 315 l'an dernier. Reconnaissant que le plan gouvernemental *décidé* après la crise de l'hiver se mettait en place *« avec une certaine lenteur », le ministre a incité les pro*fessionnels à élaborer des actions commerciales communes avec la grande distribution pour une dizaine d'espèces.

GRÈVES : *Perturbations à la* SNCF.-Le trafic ferroviaire a été perturbé vendredi 27 mai au matin dans la banlieue est de Paris et dans le Nord-Est du pays. Dans la banlieue parisienne, un train sur deux a circulé aux heures de pointe selon la direction en raison d'un préavis de grève déposé par les agents commerciaux-trains (contrôleurs) FO. Dans le Nord-Est, les perturbations, sensibles jeudi 26 mai, ont pris fin dans la matinée de vendredi après la suspension de la grève des agents de conduite du dépôt de Belfort.

Remplacé par un Conseil supérieur de l'emploi

Le Centre d'étude des revenus et des coûts est officiellement supprimé

***Le Journal Officiel* du jeudi 26 mai a publié le décret créant le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC), organisme qui remplace le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). Composé de neuf membres mais privé d'une équipe permanente de chercheurs, cet organisme doit « contribuer à la connaissance des revenus et des coûts » et réfléchir aux « liens entre l'emploi et les revenus ».**

En dépit des protestations de nombreux chercheurs et universitaires mais aussi d'associations de journalistes et de syndicats, la disparition du CERC, décidée sans consultation préalable dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi, est *désormais officielle*. Le décret instaurant le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) met un terme à un organisme qui, fondé en 1966 pour mieux connaître l'éventail des revenus et du patrimoine, avait alimenté des débats *parfois vifs sur les inégalités* sociales.

A première vue, les compé*tences du CSERC sont plus* larges que celles du CERC. Composé de neuf membres (quatre représentants du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, du Conseil national de l'information statistique et du Conseil national des universités auxquels s'ajouteront trois personnalités qualifiées ainsi que le Commissaire au Plan et le directeur de l'INSEE), il aura *pour objet de rédiger un rapport* annuel. Il s'agira de « contribuer à la connaissance des revenus et des coûts », mais aussi de se pencher « sur les liens entre l'emploi et les revenus » et de « formuler toutes recommandations de nature à *favoriser* l'emploi ».

Ce rapport annuel sera transmis au premier ministre et aux présidents des assemblées parlementaires avant d'être rendu public.

Parallèlement, le CSERC aura *la* possibilité de réaliser à son initiative – « ou à la demande du *premier ministre* », *précise le décret* – des recherches sur des domaines particuliers. Ces études seront conduites par des rapporteurs obligatoirement choisis parmi les administrateurs de l'INSEE et les anciens élèves de l'ENA ou de l'*Ecole polytechnique*.

Indépendance politique... et intellectuelle

Si la naissance du CSERC s'entoure de précautions visant à assurer son indépendance politique, on peut en revanche se demander si son indépendance *intellectuelle sera véritablement* garantie. Officiellement chargés de conseiller les pouvoirs publics sur des sujets bien précis, les neuf « sages » (hauts-fonctionnaires pour la plupart) risquent de s'enfermer dans le conformisme en ne *déclinant que les seules* problématiques gouvernementales (à cet égard, le thème des « liens entre emploi et revenu » est passablement ambigu) ou de se cantonner, faute d'une équipe permanente de chercheurs, à la présentation du point de vue des diverses administrations. Destiné à informer l'ensemble du public, l'ex-CERC – ses quarante-trois collaborateurs (dont certains ont fondé une association) seront reclassés dans les services de l'INSEE – avait la capacité, comme il l'a prouvé en plusieurs occasions, de sortir des sentiers battus et de s'intéresser à des sujets parfois dérangeants mais nécessaires à la connaissance des rouages de la société française.

Aux animateurs du CSERC de démontrer qu'ils ont les moyens de poursuivre l'œuvre engagée par un organisme qui, s'il n'était pas toujours parfait, savait être indépendant.

JEAN-MICHEL NORMAND

COMMENTAIRE

Mise en congé

SÈCHEMENT, le gouverne*ment vient de donner offi*ciellement congé au Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). Universitaires, économistes, chercheurs, syndicalistes, journalistes ont eu beau s'insurger contre la dispa*rition, à la faveur* d'un amendement soutenu par le gouvernement lors du débat sur la loi *quinquennale pour l'emploi*, d'un organisme reconnu pour son indépendance, sa compétence et surtout son apport considérable à la transparence des revenus et à la mesure des inégalités sociales, rien n'y a fait. Raymond Barre lui-même a eu beau regretter la manière expéditive utilisée pour rayer du paysage un organisme dont la création fut décidée en 1966, par le général de Gaulle, le gouvernement est resté sur son erreur.

Car il s'agit bel et bien d'une erreur. Rien ne justifiait, à un moment où la société craque de toutes parts sous le poids *du chômage, de l'exclusion et* des inégalités, que l'on se prive d'un outil aussi sérieux et précieux que le CERC, et dont il suffisait, au besoin, d'élargir les missions si on voulait qu'il assure mieux les « *liens entre l'emploi et les revenus* ».

Son président, Christian Goux, a beau jeu de se plaindre aujourd'hui, malgré la concertation promise par Michel Giraud, ministre du travail, de l'absence d'une « expertise explicite de son activité, de son *mode de fonctionnement* comme de son apport à la collectivité ». Le CERC a été condamné sans avoir été vraiment entendu. Privé d'une équipe permanente de chercheurs, chargé d'un rapport annuel sur les revenus transmis au premier ministre et au Parlement avant d'être rendu public, le nouveau Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts aura fort à faire pour *remonter la pente et se voir* reconnaître la crédibilité de son prédécesseur.

MICHEL NOBLECOURT

FINANCES

A compter du 1er juin

La Caisse d'Épargne de Paris va proposer des prêts immobiliers entre 7,50 % et 8,50 %

La Caisse d'épargne de Paris semble décidée à jouer les trouble-fête : il y a un an, elle avait gêné ses concurrents en lançant *le mouvement* de la baisse des taux du crédit immobilier. A la rentrée de septembre, elle se faisait quelques ennemis en réitérant l'opération et en s'attaquant, cette fois, au crédit à la consommation. Sa décision, *le 1er mars, d'abaisser à 7,5 %* jusqu'au 31 mai le taux des prêts immobiliers (*le Monde* du 3 mars) avait suscité une franche levée de boucliers.

Une marge de manœuvre élargie

Les concurrents de l'établissement attendaient avec une certaine ironie sa réaction face à la hausse des taux longs sur les marchés. Certains se gaussaient même d'une répercussion attendue de cette évolution sur le taux des prêts immobiliers. Ils seront déçus : finalement, à compter du *1er juin*, la Caisse d'épargne de Paris proposera des taux compris entre 7,50 % et 8,50 %. L'offre faite au client sera décidée en fonction du dossier et de la durée du crédit. Le taux de 7,50 %, réservé aux crédits de moins de 15 ans, ne disparaît donc pas de son offre contrairement à ce qu'espéraient quelques uns, même si l'établissement élargit sa marge de manœuvre.

F. V.

L'adoption de l'étude de Claude Cambus (CGC)

Le Conseil économique et social souhaite un renouveau de la planification en France et en Europe

Le Conseil économique et *social (CES) souhaite une* relance et un renouveau de la planification indicative en France *et en Europe afin de corriger* les imperfections du marché. La commission spéciale du Plan du CES a adopté à l'unanimité une étude de Claude Cambus (CFE-CGC) présentée mardi 24 mai à la presse, sur le thème « Prospective, planification et programmation dans l'Europe du marché unique », qui n'a pas été débattue en assemblée plénière et qui précède les conclusions de la mission confiée par le premier ministre à Jean de Gaulle, député RPR de Paris, portant justement sur la planification.

Longtemps présentée comme un modèle, la planification à la française, concertée et indicative, est en plein paradoxe. La préparation du XIe Plan (1993-1997) a été achevée avant les élections de mars 1993 mais, faute de suite législative, le document est une coquille vide et n'a pas d'existence formelle. Une situation qui illustre la crise de la planifica*tion, dont les hommes politiques* tant à droite qu'à gauche évitent de parler, comme le constate un peu désabusé, le rapporteur de la commission spéciale du Plan du CES, Claude Cambus : *« La France peut être placée de manière enviable pour la profondeur du travail d'analyse effectué, également pour la concertation avec les partenaires, mais en revanche beaucoup moins pour ce qui est de la réalisation et du suivi. »*

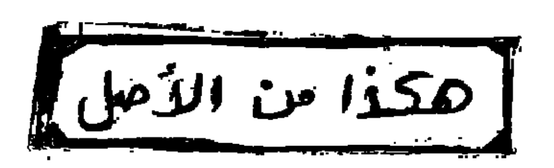
Le rapport Cambus distingue soigneusement planification, programmation et prospective. La planification est définie comme « la volonté d'introduire de la cohérence dans la décision des acteur publics et privés ». « Réducteur d'incertitude », selon la formule de l'ancien commissaire au Plan Pierre Massé, elle « participe à la transformation de la société ». La programmation est limitée aux finances publiques, autour de programmes pluriannuels. Quant à la prospective, c'est plus simplement « l'art d'observer le champ des possi*bles* ». Le rapport passe aussi en revue, sans oublier la référence obligée à la planification à la japonaise, les démarches planificatrices des membres de l'Union européenne, depuis ceux qui apparaissent plutôt centralisateurs, comme les Pays-Bas ou la Belgique, ceux qui privilégient la planification régionale (Espagne) ou sectorielle (Italie), jusqu'à ceux qui ne veulent pas entendre parler d'une planification en bonne et due forme, comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni...

Dans la Communauté européenne, la *planification est tou*jours restée très modeste, malgré la mise en œuvre de cinq programmes communautaires de *1966 à 1985, l'action* des fonds structurels (« le Monde l'Economie ») du 24 mai) ou encore les « paquets Delors » I et II, nouveaux instruments de programmation à moyen terme destinés à faciliter l'application du traité de *Maastricht. Peut-on aller plus* loin alors qu'à travers programmation économique ou budgétaire tous les Etats recourent plus ou moins, même sans l'admettre, à une certaine planification ou, comme le note M. Cambus, « pratiquent tous plus ou moins des actions sur leur économie pour favoriser le plein emploi, la croissance, une redistribution sociale, un rééquilibrage régional ». La planification à la française, où la concertation joue un rôle-clef à travers le CES, peut-elle servir encore de référence au moment où « l'ardente *obligation » du Plan s'est singu*lièrement émoussée ? Les lois de programmation – quinquennales – chères à Edouard Balladur, et dont on ne sait quel sera le sort lors de la prochaine alternance, pourront-elles s'accommoder d'une telle relance ?

La commission spéciale du Plan, présidée par André Roulet (FO), a retenu des recommandations suffisamment générales et peu précises pour recueillir un consensus. « Ce que doit être le Plan, souligne Claude Cambus, c'est *tout le contraire d'une pré*vision. C'est la définition de cinq ou six priorités essentielles qu'il *faut afficher dans un cadre cohé*rent. » Le rapport suggère de préserver la dimension de concertation, de maintenir le rattachement direct du Commissariat au Plan au premier ministre, de renforcer et développer « le concept de contractualisation » entre l'Etat et les régions, entre l'Etat et les opérateurs publics et privés, le contrat étant « le moyen de faire prendre un ensemble d'engagements réciproques ». Au niveau européen, le rapport se veut incitatif mais reste vague : « Une *démarche prospective d'ensem*ble, appuyée sur les réflexions nationales, est aujourd'hui nécessaire pour éclairer les actions sectorielles et les mettre au service de l'objectif partagé de la croissance et de l'emploi. Elle nécessite évidemment au premier chef une volonté politique commune. » Reste à connaître le rôle d'une éventuelle planification européenne et la position de M. Balladur...

M. N.





AVIS AUX ACTIONNAIRES
AUGMENTATION DE CAPITAL



EUROTUNNEL S.A. : Société Anonyme au capital de 5 398 071 810 francs
Siège social : 112, avenue Kléber - B.P. 166 - Trocadéro, 75770 PARIS Cedex 16
RCS PARIS B 334 192 408
EUROTUNNEL P.L.C. : Société par actions de droit anglais au capital autorisé de 410 000 000 livres sterling
Siège social : The Adelphi - John Adam Street,
Londres WC2N 6JT, immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le n° 1960271.

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui leur ont été respectivement conférés par les Assemblées Générales Extraordinaires d'Eurotunnel S.A. des 24 juin 1993 et 17 mai 1994 et des Assemblées Générales d'Eurotunnel P.L.C. des 15 décembre 1993 et 17 mai 1994, les conseils d'administration d'Eurotunnel S.A. et d'Eurotunnel P.L.C. dans leur séance du 25 mai 1994 ont respectivement décidé :

- d'augmenter le capital social d'Eurotunnel S.A. de 3 238 843 080 francs pour le porter de 5 398 071 810 francs à 8 636 914 890 francs ;
- d'augmenter le capital social émis d'Eurotunnel P.L.C. de 129 553 723 livres sterling pour le porter de 215 922 872 livres sterling à 345 476 595 livres sterling ;

par l'émission de 323 884 308 actions nouvelles d'Eurotunnel S.A. ("ESA") de 10 francs nominal et 323 884 308 actions nouvelles d'Eurotunnel P.L.C. ("EPLC") de 0,4 livre sterling nominal formant ensemble 323 884 308 unités nouvelles à souscrire en numéraire.

Chaque unité comprend une action ordinaire ESA d'une valeur nominale de 10 francs et une action ordinaire EPLC d'une valeur nominale de 0,4 livre sterling. *Tout titulaire d'une unité est, de ce fait, titulaire d'une* action ESA et d'une action EPLC jumelées en unité et exerce pleinement ses droits d'actionnaire au sein de chacune des sociétés ESA et EPLC.

Droit préférentiel de souscription.

La souscription à ces 323 884 308 unités nouvelles sera réservée par préférence aux titulaires des unités anciennes ou aux cessionnaires de leurs droits qui pourront souscrire à titre irréductible à raison de 3 unités nouvelles pour 5 unités anciennes.
Les souscriptions à titre réductible ne seront pas admises.

Prix d'émission.

Les unités nouvelles seront émises au prix de :

- 22,50 francs ;
- ou 2,65 livres sterling ;
- ou 11,25 francs plus 1,325 livre sterling.

Délai de souscription : du 2 juin 1994 au 22 juin 1994 inclus.

Exercice du droit de souscription.

Le droit de souscription devra être exercé sous peine de déchéance, avant l'expiration de la période de souscription. Les unités au porteur déposées en Sicovam circulant essentiellement en France et les unités sous la forme nominative circulant essentiellement au Royaume-Uni, il a été décidé d'appliquer aux souscriptions par exercice de droits détachés d'unités détenues sous la forme au porteur, la procédure de souscription en vigueur sur le marché français et d'appliquer aux souscriptions par exercice de droits détachés d'unités détenues sous la forme nominative, la procédure en vigueur sur le marché britannique.

Le droit de souscription détaché d'unités sous la forme au porteur déposées en Sicovam sera exercé sur instruction donnée par le titulaire du droit à l'établissement auprès duquel il maintient son compte-titres, par virement de droits sur la Société Interprofessionnelle pour la Compensation des Valeurs Mobilières ("Sicovam").

Les titulaires d'unités anciennes sous la forme nominative recevront le formulaire de souscription nominatif utilisé au Royaume-Uni (*"Renounceable Letter of Entitlement"*) matérialisant, conformément à la pratique britannique, le droit préférentiel de souscription. Ce formulaire sera accompagné d'une note explicative en français indiquant la procédure d'exercice du droit de souscription correspondant.

Pendant la période de souscription, les droits de souscription détachés d'unités au porteur déposées en Sicovam seront négociables à la Bourse de Paris et les droits de souscription détachés d'unités sous la forme nominative seront négociables à la Bourse de Londres.

Pour les titulaires d'unités anciennes détenues sous la forme au porteur vif ou les cessionnaires de leurs droits, le droit préférentiel de souscription sera matérialisé par le coupon n° 3 qu'ils devront présenter à l'appui de la souscription à raison de 5 coupons n° 3 pour 3 unités nouvelles.
Aucun titre au porteur vif ne peut être détenu directement par un titulaire d'unités résidant en France.

Les titulaires d'unités anciennes détenues sous la forme au porteur vif devront pour exercer leurs droits de souscription :

- soit retirer un bulletin de souscription auprès de la Générale de Banque, 3 Montagne du Parc, 1000 Bruxelles, de la Banque Indosuez Belgique, 14 Place Sainte-Gudule, 1000 Bruxelles, de la Banque Indosuez, 96, boulevard Haussmann, 75008 Paris ou de la National Westminster Bank PLC, Registrar's Department, New Issues Section, 15 Featherstone Street, Londres EC1Y 8QS, et le retourner, dûment complété et signé, accompagné du règlement (majoré, le cas échéant, de la taxe sur opérations de bourse due en Belgique dont le taux est actuellement de 0,35 %) et des coupons n° 3 correspondants, à la Générale de Banque ou à la Banque Indosuez Belgique pour qu'il parvienne au plus tard le 22 juin 1994.
- soit envoyer leurs instructions accompagnées du règlement de la souscription et des coupons n° 3 correspondants, à la Banque Indosuez, Direction des Services Titres, 96, boulevard Haussmann, 75008 Paris au plus tard le 22 juin 1994.

Ces formalités pourront être effectuées directement par le souscripteur ou par l'intermédiaire financier habilité de son choix.

En Belgique, les unités nouvelles feront l'objet d'une "offre publique". Les titulaires d'unités anciennes pourront exercer leurs droits de souscription et acquérir des unités nouvelles. Les droits de souscription seront négociables en Bourse de Bruxelles sous la forme au porteur vif tout au long de la période de souscription.

Lieux de souscription.

Les souscriptions et versements correspondant à l'exercice des droits préférentiels de souscription sous la forme au porteur déposés en SICOVAM seront reçus en France sans frais, du 2 juin 1994 au 22 juin 1994 inclus aux guichets des établissements suivants :

EN FRANCE : Banque Indosuez, Société de Banque Suisse (France) S.A., Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque Paribas, Société Générale, Banque pour l'Industrie Française, Caisse Centrale des Banques Populaires, Crédit Industriel et Commercial de Paris, Crédit du Nord, Banque Worms, Banque Sanpaolo, Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, Banque Hottinguer, Banque du Phénix, Banque de Gestion Privée, Société Marseillaise de Crédit.

EN BELGIQUE : Générale de Banque, Banque Indosuez Belgique.

AU ROYAUME-UNI : *Les souscriptions et versements à l'appui des droits de souscription détachés d'unités sous la forme nominative seront reçus sans frais du 2 au 22 juin 1994 (15 h, heure de Londres) inclus, par :*
- National Westminster Bank Plc, Registrar's Department, New Issues Section, Po Box 859, Consort House, East Street, Bedminster, Bristol B S99 1XZ - National Westminster Bank Plc, Registrar's Department, New Issues Section, 15, Featherstone Street, Londres EC1Y 8QS.

Les souscriptions pour lesquelles le versement n'aurait pas été effectué seront annulées de plein droit.

Restrictions de souscription.

Les droits préférentiels de souscription et les unités nouvelles n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'enregistrement au titre du "United States Securities Act" de 1933 tel qu'amendé ("Securities Act") ou en vertu de la législation japonaise sur les valeurs mobilières telle que modifiée et n'ont pas fait l'objet d'autorisation au titre des législations sur les valeurs mobilières des différentes provinces du Canada ou des différents états des Etats-Unis d'Amérique.

En conséquence, les droits préférentiels de souscription ne peuvent, en vertu des législations américaines, canadiennes ou japonaises susvisées (I) être offerts, vendus ou exercés (et les unités nouvelles ne peuvent être offertes ou vendues) aux Etats-Unis d'Amérique, ou en vertu d'instructions de personnes se trouvant aux Etats-Unis d'Amérique, sauf en vertu d'une exemption prévue par le "Securities Act", (II) être exercés au Canada, sauf en vertu d'une exemption prévue par la législation sur les valeurs mobilières de la Province du Canada concernée et (III) être exercés ou cédés au Japon par des résidents japonais.

D'une façon générale, toute personne exerçant ses droits préférentiels de souscription hors de France, du Royaume-Uni ou de Belgique devra s'assurer que cet exercice n'enfreint pas la législation de son Etat.

Suspension temporaire de la conversion du porteur au nominatif et vice-versa.

En raison de la présente augmentation de capital les Conseils d'Administration d'Eurotunnel S.A. et d'Eurotunnel P.L.C. ont chacun en vertu des autorisations et pouvoirs qui leur ont été respectivement conférés par les Assemblées Générales d'actionnaires d'Eurotunnel S.A. mentionnées ci-dessus et les dispositions du *"Bearer Share Rule"* d'Eurotunnel P.L.C., décidé de suspendre les conversions d'Unités Eurotunnel du porteur au nominatif et du nominatif au porteur à partir du 23 mai 1994, 16 h 00, (heure de Paris) jusqu'au 1er juin 1994 inclus. Il ne sera pas possible de convertir du nominatif au porteur et vice versa les droits préférentiels de souscription ou les promesses d'action.

Forme des unités nouvelles.

Les unités nouvelles seront livrées dans la même forme que les unités anciennes auxquelles étaient attachés les droits préférentiels de souscription correspondants.

Le Conseil d'Administration d'Eurotunnel S.A.   Le Conseil d'Administration d'Eurotunnel P.L.C.

Un prospectus relatif à la présente augmentation de capital a reçu le visa n° 94-278 en date du 26 mai 1994 de la Commission des Opérations de Bourse, assorti de l'avertissement suivant : La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur l'avis formulé par la société Eurotunnel à destination des souscripteurs et figurant en tête du prospectus notamment sur l'indication que : "Bien que les Administrateurs considèrent que les hypothèses retenues dans les prévisions financières présentées" à titre illustratif "sont raisonnables, [...], tout investissement dans Eurotunnel comporte une part de risque significative, qu'il appartient au seul souscripteur d'apprécier".
Ce prospectus et son résumé sont tenus à la disposition du public, auprès des banques, sociétés de bourse et autres établissements financiers, ainsi qu'auprès du siège social d'Eurotunnel S.A.
La notice légale a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 27 mai 1994.

RFC

VIE DES ENTREPRISES

Avec un déficit aggravé

Le CEPME va pouvoir se procurer des ressources moins coûteuses auprès de la Caisse des dépôts

La crise a aggravé le déficit du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME), qui est passé de 296 millions de francs en 1992 à 571 millions de francs en 1993, en résultat courant, puis de 263 à 728 millions de francs en bénéfice net. Si le résultat brut d'exploitation est resté stable à 617 millions de francs, la montée des risques et les défaillances d'entreprises clientes ont porté leurs provisions pour créances douteuses de 913 millions à 1,188 milliard (+ 30 %). Ce sont, pour l'essentiel, les prêts à long terme consentis antérieurement à 1991 qui ont provoqué cette dégradation des comptes de l'établissement.

Pour 1994, le président du CEPME, Michel Prada, prévoit des pertes en diminution, avec un exercice proche de l'équilibre en 1995 et un résultat bénéficiaire en 1996. Il se montre donc relativement optimiste, d'antant que les mesures prises en faveur du CEPME par les pouvoirs publics permettront à son établissement d'absorber, à la fin de la crise notamment le déficit de 1994 et d'escompter la reprise. Le capital, déjà augmenté de 1 milliard de francs en 1992, vient de l'être à nouveau pour la même somme, partagée par moitié entre le Trésor et la Caisse des dépôts, qui détiennent à eux deux 82 % de ce capital.

De plus, cette même Caisse de dépôts apportera au CEPME les moyens de se refinancer à des conditions plus avantageuses que celles provenant exclusivement du marché obligataire, même avec la garantie de l'Etat et *« permettant de compenser le handicap que constitue l'absence des ressources de dépôt »* (dont disposent les grandes banques commerciales). *« Nous allons pouvoir offrir les meilleures conditions aux PME »*, a assuré M. Prada, précisant que les crédits accordés en 1993 avaient diminué, à 10,9 milliards de francs contre 13,3 milliards de francs en 1992, en raison à la fois de la faiblesse de la demande et d'une sélection plus rigoureuse.

Sur ce même terrain de crédits à long terme aux PME, les sociétés de développement régional (SDR) estiment *« voir le bout du tunnel »*. Elles ont connu deux années très difficiles, avec 1,66 milliard de francs de pertes en 1992 et 760 millions en 1993, après respectivement 2,16 milliards de francs et 1,31 milliard de francs de provisions, toujours pour créances douteuses, et aussi pour la liquidation désastreuse de la filiale le Crédit naval (600 millions de pertes). Six SDR seulement restent bénéficiaires sur vingt (Bretagne, Champex, Expanso, Nord-Pas-de-Calais, SADE et SODEP), l'avenir de quatre d'entre elles paraissant très compromis (Centrest, Lordex, Normandie et Picardie).

Pour les SDR aussi, le problème du refinancement, assuré depuis 1955 par les emprunts obligataires garantis par l'Etat et devenu aigu par suite de la crise, a été résolu pour 1994 et sans doute 1995 par des concours directs de la Caisse des dépôts : 2,6 milliards de francs cette année, face à une demande de crédit inférieure de 50 % à celle d'il y a deux ans.

FRANÇOIS RENARD

Pour assurer son développement

Le joaillier Van Cleef & Arpels cherche un partenaire

Après le parfumeur Guerlain, l'orfèvre Christofle et le cristallier Lalique (« le Monde-l'Economie » du 17 mai), c'est au tour de l'un des plus grands joailliers de la place Vendôme, à Paris, Van Cleef & Arpels, de rechercher un partenaire susceptible d'assurer son développement et sa pérennité. Entreprise familiale fondée en 1906 par trois frères Arpels et leur beau-frère, Alfred Van Cleef, la maison ne publie pas ses comptes, mais un chiffre d'affaires de 600 millions de francs – l'un des plus importants de la place – lui assurerait une rentabilité exceptionnelle. Ce n'est donc pas la « crise », mais des dissensions entre actionnaires familiaux qui expliquent sa mise sur le marché.

Premier groupe mondial de luxe, Moët-Hennessy-Louis Vuitton (LVMH) regarde le dossier. LVMH, qui vient de racheter Guerlain, se contente d'un laconique *« sans commentaire »*. Mais, par son exceptionnelle notoriété, Van Cleef & Arpels pourrait être l'occasion de diversifier ses lignes de maroquinerie.

L'éventuelle cession de Van Cleef & Arpels conduit à s'interroger sur l'avenir de la licence parfums (First, Gem, Tsar) cédée à Elf-Sanofi dans les années 70. Le groupe doit, en effet, céder 5 milliards de francs d'actifs pour financer la reprise partielle des activités santé de Kodak (Sterling Drug). *« Aucune négociation n'est engagée »*, assure Elf-Sanofi. En sera-t-il de même quand la joaillerie aura changé de mains ?

Le chantier a été officiellement ouvert en présence de Helmut Kohl

La raffinerie de Leuna contribuera à la survie de la chimie en ex-RDA

LEUNA
de notre envoyé spécial

« J'ai toujours affirmé que j'utiliserai tout mon pouvoir pour assurer l'avenir du triangle de la chimie. La construction de la raffinerie de Leuna est un pilier pour son développement futur. » Le chancelier Kohl avait tout lieu d'être satisfait, mercredi 25 mai, en participant à la *« Spatenstich »*, premier coup de pelle, marquant le lancement des travaux de la nouvelle raffinerie d'Allemagne centrale (*le Monde* du 25 mai). Son engagement, pris au lendemain de l'unification, a donc été tenu. Mieux, ce projet industriel, le plus important mené dans l'ex-RDA, se concrétise en pleine année électorale, apportant avec lui des promesses d'emplois et d'éventuelles possibilités de développement ultérieur pour les petites entreprises.

Après plusieurs mois de discussions difficiles avec l'opérateur du projet, Elf Aquitaine, négociations qui ont *« coûté quelques nuits blanches »* à Christophe Bergner, ministre-président du Land de Saxe-Anhalt, le chantier vient de démarrer officiellement. L'activité pétrochimique, apparue au lendemain de la première guerre mondiale au cœur du triangle Halle-Bitterfeld-Merseburg, est donc assurée de se poursuivre, même si en termes d'emploi son maintien ne compensera pas l'arrêt des installations de Leuna, qui occupait avant la chute du mur de Berlin jusqu'à quatorze mille salariés. La construction nécessitera pendant trois ans cinq mille personnes, et la nouvelle unité emploiera ensuite directement et indirectement deux mille cinq cents salariés.

Installée à l'extrémité du complexe pétrochimique appelé à fermer dès 1997, *cette future raffinerie* est présentée comme *« respectueuse de l'environnement »*. Un changement radical pour les habitants de Leuna, qui, encore aujourd'hui, subissent les fumées et les odeurs de cette industrie lourde et polluante, incrustée dans leur ville. Sur un terrain de 7 kilomètres sur 3, des carcasses vétustes et noircies se succèdent, reliées entre elles par d'importantes canalisations. Parfois abandonnées, mais le plus souvent à bout de souffle, les différentes unités de la raffinerie sont entretenues vaille que vaille pour tenir jusqu'à la relève.

Confirmant l'importance de cet investissement pour cette région, les pouvoirs publics n'ont pas hésité dans leur soutien au projet puisqu'ils en subventionnent directement un tiers, soit 1,3 milliard de deutschemarks (4,3 milliards de francs) sur les 4,3 milliards de deutschemarks nécessaires (15 milliards de francs). Les 3 milliards de deutschemarks restants seront répartis entre les différents partenaires (Elf Aquitaine (43 %), les allemands Thyssen puis Buna (33 %) et les sociétés pétrolières russes Rosneft, Sugutneftegaz et Megionneftegaz (24 %). Ces dernières apporteront leurs contributions en *liquide, sous forme d'huiles.*

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANDAT

CRÉDIT LYONNAIS : Marc Ladreit de la Charrière démissionne du conseil d'administration. – Marc Ladreit de la Charrière, président du groupe Fimalac, a démissionné de son mandat d'administrateur du Crédit lyonnais, a-t-on appris vendredi 27 mai. M. Ladreit de la Charrière occupait cette fonction depuis huit ans en tant que « personnalité *qualifiée* ». Il a pris cette décision après avoir constaté que le plan de sauvetage de la banque publique était bien engagé.

PRIVATISATION

AGF : appel d'offres de l'Etat pour sa banque-conseil. – Le ministère de l'économie a lancé, vendredi 27 mai, la consultation pour sélectionner parmi les banques françaises ou étrangères intéressées la ou les futures banques-conseils du gouvernement pour la privatisation des Assurances générales de France (AGF). Un communiqué précise que *« le lancement de cet appel d'offres ne préjuge nullement de la date de lancement de la privatisation des AGF, qui sera décidée en fonction des conditions de marché »*. Les AGF, dont la privatisation devrait intervenir à l'automne, ont choisi la Société générale comme banque-conseil pour cette opération.

PROJET

PHILIP MORRIS : plus de séparation des activités tabac et agro-alimentaires. – Dans un communiqué publié jeudi 26 mai, le groupe américain Philip Morris a affirmé que la question de la séparation de ses activités agro-alimentaires et tabac ne serait pas débattue *« dans un avenir proche »*. Ce projet annoncé voici plusieurs semaines est donc pour l'instant reporté par le conseil d'administration. Cette annonce a provoqué un repli de l'action à Wall Street, qui a perdu 31/8 à 505/8 dollars.

SOCIAL

SOURCE PERRIER : grève de vingt-quatre heures. – Le mouvement de grève de vingt-quatre heures à la source Perrier à Vergèze (Gard), lancé jeudi 26 mai, a été *fortement suivi. Quatre cents salariés* grévistes se sont rendus à Lausanne (Suisse), où se tenait l'assemblée annuelle des actionnaires du groupe Nestlé, qui détient Perrier, pour protester contre la reprise d'un projet de plan social envisageant 600 suppressions d'emplois chez Perrier.

RÉSULTAT

DEUTSCHE BAHN : pertes aggravées en 1993. – La société des chemins de fer allemands Deutsche Bahn AG a enregistré en 1993 des pertes de 15,57 milliards de marks (53,25 milliards de francs) contre 14,76 milliards de marks en 1992. Ce chiffre se décompose en des pertes de 9,46 milliards de marks pour les chemins de fer ouest-allemands *(Deutsche Bundesbahn) et* de 6,11 milliards pour les chemins de fer est-allemands (Deutsche Reichs- bahn). Les deux sociétés ont été fusionnées le 1er janvier au sein de la société anonyme Deutsche Bahn AG, détenue à 100 % par l'Etat fédéral. L'aggravation des pertes (+ 9 %) est surtout imputable à *« la charge des intérêts, qui a de nouveau sensiblement augmenté en 1993 »*, précise le rapport

CAPITAL

CRÉDIT LYONNAIS : prix d'émission, 774 francs par action. –Le prix d'émission arrêté par le conseil d'administration du Crédit lyonnais pour l'augmentation de capital de 4,9 milliards de francs est de 774 francs par action, assorti d'un bon de souscription d'action d'une durée de cinq ans au prix de 774 francs, a annoncé le Crédit lyonnais dans un communiqué. Cette opération devra être approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la banque et par les organes délibérants *de sociétés ou établissements* qui y participent, c'est-à-dire SPBI, SNC contrôlée par l'État, Thomson SA et Caisse des dépôts participations, précise le communiqué. Parallèlement, les porteurs de certificats d'investissement seront invités à renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 mai ↑ Reprise

La Bourse de Paris regagnait à nouveau un peu de terrain vendredi 27 mai dans la foulée de la reprise technique enregistrée la veille. En hausse de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,42 %, à 2 100,59 points dans un marché calme.

Les valeurs françaises tentent de se remettre de la secousse provoquée par la récente tension sur les *taux à long terme*. La situation commence à se stabiliser sur les marchés des changes et des taux. Sur le MATIF, le contrat notionnel *échéance juin gagne 0,22 %*, à 119,64, tandis que le Bund allemand progresse de 0,41 %. Aux Etats-Unis, le taux des Bons du Trésor à 30 ans n'a pratiquement pas varié jeudi à 7,35 %, contre 7,34 % mercredi. Le loyer de l'argent au jour le jour s'est encore légèrement détendu vendredi, compris entre 5 1/2 % et 5 5/8 %. Le franc français se raffermit face au mark parallèlement à une *hausse du dollar à la* veille d'un long week-end sur les places américaines et britanniques.

A la suite des fortes baisses enregistrées au début de la semaine, de nombreuses valeurs présentant aux *yeux des opérateurs* des cours à nouveau attractifs. Des rachets de vendeurs à découvert sont enregistrés, notent des opérateurs, notamment sur Eurotunnel, dont l'augmentation de capital annoncée jeudi est bien perçue par les analystes. La banque Indosuez évalue que le cours théorique d'Eurotunnel à 40 francs en estimant qu'en 2003 le premier coupon sera versé, indique un expert boursier. Le titre gagnait d'ailleurs 1,5 %, à 31,45 francs. Hausses également de 4 % de la Banque Colbert et de 3,8 % de Castorama.

NEW-YORK, 26 mai = Hésitante

La tendance a été très hésitante, jeudi 26 mai à Wall Street, qui a fini en légère baisse, en l'absence de facteurs d'orientation et face à la stabilité des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en baisse de 1,84 point (0,05 %) à 3 753,46 points. L'activité a été calme avec quelque 254 millions seulement d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 172 contre 897, tandis que 731 actions restaient inchangées.

Le titre de Philip Morris a perdu 3 1/8 à 50 5/8 dollars après l'annonce par la compagnie que le conseil d'administration réuni mercredi n'avait pas pris de décision sur la séparation des activités alimentaires de celles du tabac et *que cette question ne serait pas discutée* dans un proche avenir.

Le taux sur les bons du Trésor à 30 ans, principale *référence*, a terminé à 7,35 % contre 7,34 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 26 mai
Alcoa	70 1/2	70
Allied Signal Inc.	34 7/8	35 1/8
American Express	29 3/4	29 5/8
ATT	55 7/8	55 1/2
Bethlehem Steel	18 7/8	18 3/4
Boeing	44 3/8	46 7/8
Caterpillar Inc.	108	107 1/2
Chevron	87 1/8	87 1/4
Coca-Cola	40 1/4	40 3/4
Disney Corp.	44 1/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	61 3/8	61 3/8
Eastman Kodak	46 3/4	47
Exxon	61 1/2	61 3/8
General Electric	47 3/8	48 1/2
General Motors	55	54 1/4
Goodyear Tyre	37	38
IBM	63 5/8	64
International Paper	70	69
J.P. Morgan	65	65
McDonnell Douglas	120 1/2	122
Merck and Co.	30 3/4	30 5/8
Minnesota Mining	51 3/4	51 1/4
Philip Morris	51 1/2	50 5/8
Procter & Gamble	55 1/2	56 1/8
Sears Roeb. and Co.	50 1/8	49 3/4
Texaco	64 1/8	64 1/4
Union Carbide	28 3/8	28 1/4
United Tech.	64 7/8	66 1/2
Westinghouse El.	12 3/4	13
Woolworth	16 3/8	15 7/8

LONDRES, 26 mai = Stable

Les valeurs ont pratiquement annulé leurs pertes d'ouverture, jeudi 26 mai, pendant la séance au Stock Exchange, et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de *1 point (0,03 %) à 3 019,7. Il avait perdu* jusqu'à 16 points dans la matinée, tombant à son plus bas niveau depuis la fin septembre 1993. Ayant enregistré, mercredi, sa plus forte baisse quotidienne depuis trois mois (– 2,2 %) sous l'influence des marchés obligataires internationaux, la Bourse a bénéficié, jeudi, d'une correction technique. Certains opérateurs s'attendent cependant à ce que le Footsie teste le seuil des 3 000 points la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 26 mai
Allied Lyons	5,76	5,83
BP	3,94	3,95
BTR	3,80	3,83
Cadbury	4,80	4,76
Glaxo	5,40	5,49
GUS	6,02	5,92
ICI	8,18	8,15
Reuters	4,60	4,58
RTZ	8,42	8,45
Shell	7,13	7,10
Unilever	9,92	9,93

TOKYO, 27 mai ↑ Rebond

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, vendredi 27 mai, l'indice Nikkei terminant à 20 777,16 points, soit un gain de 281,36 points ou 1,4 % sur *la clôture de la veille. La Bourse de* Tokyo a atteint son niveau le plus haut depuis le début de l'année. Les résultats annuels des sociétés, meilleurs que prévu, ont aussi soutenu la cote. Les institutionnels japonais ont été très actifs. Une grande banque agricole, qui vient de créer un fonds de placement de 10 milliards de yens, a acheté pour 5 milliards de yens de titres en séance.

VALEURS	Cours du 26 mai	Cours du 27 mai
Bridgestone	1550	1570
Canon	1700	1710
Fuji Bank	2370	2440
Honda Motors	1860	1850
Matsushita Electric	1790	1830
Mitsubishi Heavy	738	749
Sony Corp.	6020	6050
Toyota Motors	2070	2100

CHANGES

Dollar : 5,6280 F ↑

Vendredi 27 mai, le deutschemark *reculait à 3,4164 francs sur le marché* des changes parisien, contre 3,4209 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se dépréciait à 5,6280 francs, contre 5,6205 francs jeudi soir (cours Bdf).

FRANCFORT	26 mai	27 mai
Dollar (en DM)	1,6437	1,6480
TOKYO	26 mai	27 mai
Dollar (en yens)	104,15	104,53

MARCHÉ MONÉTAIRE (effet privés)

Paris (27 mai) 5 1/2%-5 7/8%

New-York (26 mai) 41/4%

BOURSES

PARIS	24 mai	25 mai
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2084,41	2091,89
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1463,71	1441,25
Indice SBF 250	1417,26	1397,97

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	24 mai	25 mai
Industrielles	3755,30	3753,46

LONDRES *(indice « Financial Times »)*	25 mai	26 mai
100 valeurs	3020,70	3019,70
30 valeurs	2398,50	2392,30

FRANCFORT	25 mai	26 mai
Dax	2158,77	2130,25

TOKYO	26 mai	27 mai
Nikkei Dow Jones	20495,63	20777,16
Indice général	1651	1671

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6270	5,6290	5,6415	5,6455
Yen (100)	5,3805	5,3851	5,4276	5,4346
Ecu	6,5748	6,5829	6,5612	6,5729
Deutschemark	3,4147	3,4170	3,4181	3,4219
Franc suisse	4,0006	4,0050	4,0140	4,0208
Lire italienne(1000)	3,5242	3,5278	3,5058	3,5116
Livre sterling	8,4939	8,4998	8,5028	8,5123
Peseta (100)	4,1441	4,1487	4,1213	4,1277

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/16	4 5/16	4 7/16	4 9/16	4 13/16	5 15/16
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 3/8	6 1/2	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne(1000)	7 7/16	7 11/16	7 7/16	7 11/16	7 5/8	7 7/8
Livre sterling	5 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,52 % (2080,93)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	8200	8290	+1,45
10	B.N.P. (T.P)	1040	1065	+2,40
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1030	1030	—
10	Renault (T.P.)	2200	2323	−0,30
10	Rhone Poulenc(T.P)	2289	2275	−0,61
10	Saint Gobain(T.P.)	1240	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1110	1115	+0,45
25	Accor 1	709	713	+0,56
10	Air Liquide 1	793	795	+0,25
10	Alcatel Alsthom 1	625	619	−0,96
10	Alcatel Cable 1	603	602	−0,17
50	Altpi 1	396	395	+2,37
10	AGF-Ass.Gen.France	505	495	−1,98
5	Axa 1	1320	1315	−0,38
25	Bail Invest. 1	896	890	−0,67
25	Bancaire (Cie) 1	552	550	−0,36
25	Bque Colbert C2#	145,10	151	+4,07
50	Bazar Hot. Ville 2	706	710	+0,57
10	Berger (M) 2	1260	1270	+0,79
25	Bertrand Faure 2	480	480	—
25	BIC 1	1240	1241	+0,08
25	BIS 1	343,50	345,10	+0,47
10	B.N.P. 1	284,40	281,50	−1,10
25	Bollore Techno.1	353	357	+1,13
10	Bongrain 1	3145	3159	+0,45
25	Bon Marche (Au) 1	772	785	+1,68
25	Bouygues 1	654	655	+0,15
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	518	509	−1,74
25	Dassault Electro 1 ●	449	446	−0,67
10	De Dietrich 1	2930	2991	+2,08
10	Degremont 1	539	535	−0,74
50	Dev.R.N-P De Cal 2	78	77,50	−0,64
25	Dev.R.Sud-Est.ly2	97,85	102,90	+5,16
50	DMC (Dollfus Mi)1	426	425	−0,23
25	Docks France 1	750	749	−0,13
25	Dynaction 1	142,90	142	−0,63
10	Eaux (Gle Des) 1	2563	2542	−0,82
25	E.B.F 1	880	862	−2,05
25	Ecco 1	770	775	+0,65
10	Eiffage 1	1330	1350	+1,50
10	Elf Aquitaine 1	419,50	414,10	−1,29
25	Elf Sanofi 1	927	923	−0,43
50	Eridania Beghin 1	932	933	+0,11
25	Essilor Intl 1	716	716	—
25	Essilor Intl ADP 1	515	544	+5,63
50	Esso 1	1020	998	−2,16
5	Eurafrance 1	2020	2020	—
100	Euro Disney 1	31	31,05	+0,16
10	Euro RSCG W.W 1	690	690	—
25	Europe 1-1	1014	1013	−0,96
100	Eurotunnel 1	36,95	37,35	+1,29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
CBC 1	347	347
Centenaire Blanzy	377	377
Ceragen Holding	28,30	—
Champex (Ny)	11	—
CIC Un.Euro.CIP 1	360	351
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	380	—
Concorde-Ass Risq2	1040	1040
Constr.Met.Prov	25	—
Credit Gen.Ind.	80,10	—
Darblay	580	—
Didot Bottin	785	783

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uliner Cofrath	1050	1050			
Vicat 2	527	540			
Virax	131,50	—			

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Codetour	238	235	Thermador Hold(Ly)	574	578
Creeks	186	—	Unilog	327	330
Dauphin OTA	372	—	Viel et Cie #	246	251
Devanlay 2	1420	1390	Vilmorin et Cie#2	399	392
Labor.Dollsos	178	175		—	—
Editions Belfond	117	—		—	—
Europ Propulsion 2	370	373		—	—
Finabail	178,10	180,80		—	—
Finacor	178	175,90		—	—
G.I.M. S.A	1035	1036		—	—
Gravograph	214	215		—	—
I.C.C. 2	220	218		—	—

Sicav (sélection) 26 mai

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trimestriel	2015	1995,05	Nippon-Gan	7715,02	7418,29	Univar	272,37	272,37 ◇
Elanciel	135,93	131,97 ◆	Nord Sud Dévelop	1927,44	1917,80	Univers Actions	1636,31	1595,42
Elicash	824808,34	824808,34 ◇	Oblicic-Mondial	3185,70	3059,89	Univers Obligations	1995,28	1958,88
Emergence Poste	109,55	106,36	Oblicic-Régions	1158,03	1139,73	Valorg	2384,09	2361,73
Energie	389,95	372,27	Oblifeur	3370,04	3307,20	Valrael	62424,50	62393,30
Eparcic	4250,50	4250,50	Oblig. tres caté.	289,78	286,60	Winterthur St-Honore	258,48	247,71
Epargne-Sicav	4853,47	4843,36	Oblifon	1893,40	1865,73 ◆		—	—
Epargne-Unie	1542,73	1505,10	Oblisécurité Sicav	15212,97	15212,97		—	—
Eufi Cash capi.	9275,74	9275,74 ◆	Oblilys	528,31	512,82		—	—
Eurco Solidarité	1205,98	1194,02 ◆	Oraction	1675,18	1634,30		—	—
Eurocic Leaders	1320,38	1281,92	Patrimoine Retraite	263,20	258,04		—	—
Eurodyn	1488,51	1452,20	Pervalor	645,45	633,77		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6540	5,6205	5,40	5,90
Ecu	6,5865	6,5825	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9400	342,0980	329	352
Belgique (100 F)	16,6185	16,6190	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8800	304,9700	293	314
Italie (1000 lires)	3,4525	3,5250	3,35	3,88
Danemark (100 krd)	87,3600	87,3200	83	91
Irlande (1 iep)	8,3495	8,3415	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,5180	8,4815	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3130	2,2805	2,10	2,85
Suisse (100 f)	400,2300	401,0400	387	409
Suède (100 krs)	72,6700	72,6200	69	78
Norvège (100 k)	78,9800	78,9700	75	84
Autriche (100 sch)	48,6160	48,6370	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1580	4,1480	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3050	3,2950	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,0933	4,0617	3,90	4,35
Japon (100 yens)	5,4002	5,3929	5,29	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/05
Or fin (kilo en barre)	70000	69400
Or fin (en lingot)	70250	69850
Napoléon (20f)	402	401
Pièce Fr (10 f)	306	325
Pièce Suisse (20 f)	405	401
Pièce Latine (20 f)	405	408
Souverain	510	513
Pièce 20 dollars	2800	2505
Pièce 10 dollars	1255	1320
Pièce 5 dollars	700	675
Pièce 50 pesos	2830	2800
Pièce 10 florins	421	417

Matif (Marché à terme international de France)

26 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 261 124

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	119,40	118,44	117,10
Précédent	119,10	118,16	117,28

CAC 40 A TERME
Volume : 33 537

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2088	2072,50	2072
Précédent	2077	2059,50	2057,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotité de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

LE 50e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

LES VÉTÉRANS DU JOUR J — 11

9 heures. John Snagge se prépare à lire à la BBC le communiqué d'Eisenhower annonçant le débarquement

Le 6 juin 1944, 9 heures. Le général Eisenhower n'a guère dormi. Dans une roulotte aménagée en minuscule appartement près du quartier général allié de Southwick House, aux environs de Portsmouth, le commandant des forces alliées a attendu toute la nuit les premiers rapports sur les opérations lancées en France. Les informations sont succinctes, les résultats encore précaires, mais les troupes ont pris pied sur le sol français. Eisenhower peut donc oublier le petit texte – *«In case of failure message»* – écrit la veille dans l'hypothèse d'un échec : *«Notre tentative de débarquement dans la région Cherbourg-Le Havre ayant échoué, j'ai ordonné le repli des troupes. Ma décision d'attaquer à cette date et en ce lieu reposait sur les meilleurs renseignements possibles. Les hommes, les forces aériennes et la marine ont fait preuve d'une bravoure et d'un sens du devoir remarquables. Si une faute a été commise, et si quelqu'un doit en être blâmé, c'est moi et moi seul.»* Un autre texte est donc préparé, positif mais prudent, que John Snagge, speaker illustre de la BBC, lira à 9 h 32 au micro.



BBC 1942

Le communiqué lu par John Snagge (notre photo) fut capté par des millions de foyers et relayé par haut-parleurs dans certains magasins et usines de guerre où les ouvriers entonnèrent le God Save the King. A 10 heures, le roi de Norvège, la reine de Hollande, la grande-duchesse de Luxembourg et le premier ministre belge s'adressèrent successivement à leur peuple, suivis du général Eisenhower. Le général de Gaulle préféra un moment distinct et ne prit la parole qu'à 18 heures.

«J'étais très excité, évidemment. Qui ne l'aurait été? L'événement colossal que nous attendions tous depuis des semaines et qui pouvait changer la face du conflit mondial était en cours. Et ma voix allait servir de canal à l'une des annonces les plus importantes du siècle! Y penser me donnait le trac (*Butterflies in my stomach*» : des papillons dans l'estomac). J'étais dans les locaux du QG londonien *du commandement suprême des forces* alliées et l'on m'avait installé dans un petit studio, construit sans doute pour l'occasion. Peu loquaces, trois officiers de haut rang représentant l'armée de terre, la marine et l'aviation attendaient près de moi. *«On compte sur vous!»*, avaient-ils dit en m'accueillant aimablement vers 5 heures du matin. Mais aucun n'avait pu me donner la moindre information. Nous attendions ensemble le communiqué d'Eisenhower.

» Les rédactions de la BBC bruissaient de rumeurs depuis plusieurs semaines. Nous savions que la côte sud de l'Angleterre ressemblait de plus en plus à un immense camp *militaire; que les routes croulaient sous les* tanks, les camions, les jeeps et autres engins de guerre; qu'une concentration inédite de troupes se formait dans les ports et que plus d'un million de soldats américains étaient sur *le territoire. L'offensive, donc, était proche.* Mais nous ignorions où, quand, comment. A la fin du mois de mai, le directeur de la BBC m'avait convoqué et prévenu, sous le sceau du secret, qu'il s'agissait d'une question d'heures et que l'état-major allié exigeait ma voix pour lire le premier communiqué du jour J. Cela n'était guère surprenant : ma voix, *pour tous les Britanniques, était le symbole* de la BBC.

» *J'y étais entré en 1924, à l'âge de vingt* ans, et avais fait beaucoup d'antenne, avant d'obtenir le titre de directeur de la présentation des programmes, toutes antennes confondues. Je ne présentais déjà plus, alors, les *événements quotidiens ou banals. Hormis* quelques grandes compétitions sportives, j'intervenais, par exemple, sur les voyages de George VI, la première traversée de l'Atlantique par le *Queen-Mary*, l'introduction du dis*cours royal à l'occasion de Noël, et puis* quelques épisodes majeurs de la vie politique et diplomatique. J'étais la voix la plus connue du pays. Il suffisait que j'annonce ma destination en entrant dans un taxi pour que le chauffeur se retourne brusquement : *«Mais c'est la voix de John Snagge!»*

» Cette personnalisation était nouvelle à la BBC, et peu conforme à sa tradition. Jusqu'à la guerre, les présentateurs y étaient anonymes, et c'est moi qui avais demandé que *chacun soit identifié, à cause des Allemands* qui entraînaient des speakers à imiter nos voix pour s'en servir sur des antennes de propagande ou même pour pirater nos ondes.

» La date du débarquement restant incertaine et un secret d'Etat, on avait exigé que je sois joignable 24 heures sur 24, prêt à intervenir sur l'antenne à tout moment et particulièrement discret. Je fus même assigné à résidence, en l'occurrence dans mon bureau de la BBC, où l'on fit installer un lit de camp et où je suis resté quasiment enfermé pendant neuf jours. Un serveur venait me livrer mes repas, la moindre sortie de la pièce devait être annoncée et justifiée auprès d'une ordonnance, et, de même, les conversations avec mes collègues devaient être rares et motivées. Mais j'avais tant à faire que cette situation ne me pesait guère et que je souriais en voyant mes camarades s'esquiver le soir *et me faire un petit signe amical : «Sleep well, John!»* Je devais mettre au point la logistique de l'annonce qui exigerait que l'on interrompe d'un coup tous nos programmes, nationaux et étrangers. Il fallait aussi prévoir les condi*tions et les heures d'enregistrement et* de diffusion des messages que feraient dans leur langue les souverains et chefs de gouvernement exilés à Londres, notamment le général de Gaulle. Enfin, il fallait bien prévoir tout un dispositif d'envoyés spéciaux pour nourrir les bulletins suivant l'annonce.

» Ce matin-là – le 6 juin, donc –, le téléphone installé près de mon lit de camp avait sonné à 4 heures. Une voix plutôt laconique *me demandait d'être à 6 heures au QG des* forces alliées. J'ai enfilé mon costume, pris l'ascenseur en fuyant un collègue intrigué par ma présence et quitté à pied l'immeuble de la BBC. Londres était désert; moi, j'étais *anxieux. J'en avais déjà fait, des annonces* importantes. On me reconnaissait même un sacré métier. Mais, ce jour-là, je savais que la moindre erreur me serait fatale. Trop de gens à la BBC allaient guetter le faux pas! Il fallait *que je me concentre, que je fasse comme si* j'allais m'adresser à une seule personne au monde – c'est un truc de présentateur –, et je décidai que c'était à mon père, magistrat et de tout temps mon meilleur critique, que je parlerais. Marcher dans la nuit allait me faire du bien.

» Au QG des forces alliées, la première instruction me parvint par un officier de police militaire. Encore me faisait-elle plutôt penser à un jeu de piste puisque la feuille qu'il me tendait portait uniquement la mention : *«0732 GMT»*. Je me suis douté qu'il s'agissait de l'heure de l'annonce – 7 h 32 GMT –, que j'ai traduite en heure anglaise en tenant compte de la double heure d'été, soit : 9 h 32. Le mystère du texte restait entier, et j'ai dormi un peu. Vers 9 heures, le militaire est réapparu avec, cette fois, un petit carton rose dactylographié, écrit pour être lu à deux voix : voix A et voix B. L'idée de départ des Américains était en effet d'alterner la voix du colonel Ernest Dupuis, chef du service de presse d'Eisenhower, et celle du présentateur de la BBC. Mais devant le risque de confusion soulevé par le patron de la BBC, il avait été convenu que j'agirais seul, le colonel Dupuis s'adressant plus tard aux troupes.

» J'ai lu rapidement l'annonce. C'était bien ça : le débarquement avait démarré. Puis je *l'ai relue doucement*. Et puis encore, et encore. Le texte était court, facile : *«Sous le commandement suprême du général Eisenhower, des forces navales alliées, appuyées par de puissantes forces aériennes, ont commencé ce matin à débarquer des armées alliées sur la côte nord de la France.»* J'étais bien capable de lire cela! Mais sur quoi mettre l'accent? Sur le fait brut : *«ont commencé à débarquer»?* Sur le moment : *«ce matin»?* Sur le lieu : *«sur la côte nord de la France»?* J'hésitais. Surtout, je ne devais laisser aucune *trace d'émotion! C'était une sacrée bonne* nouvelle, mais c'était bien inutile de le faire sentir! J'aurais été grotesque.

Je voulais être parfait. Donner à ce texte toute sa force

» Je voulais être parfait. Donner à ce texte toute sa force, une crédibilité *sans faille. J'ai* choisi de mettre un peu d'emphase sur le lieu et le *moment*; c'était cela, la vraie nouvelle. Et je savais qu'à ce moment même des tas de gens collaient l'oreille à leur poste, puisque la BBC, que j'avais prévenue d'un coup de fil, devait renouveler les invitations à rester à *l'écoute dans l'attente d'une importante nouvelle.* Des gens qui avaient des fils, des maris, des copains dans les planeurs et dans les bateaux... Quelques minutes encore, et toutes les antennes de la BBC se raccorderaient à *mon petit studio*.

» A 9 h 32 pile, je me suis donc lancé : *«Ici Londres... John Snagge au micro.... Le commandement suprême des forces expéditionnaires alliées vient de publier le communiqué numéro 1 que je m'apprête à vous lire.»* J'ai lu le message, je l'ai même répété; j'ai pris *congé des trois officiers sans qu'ils pensent à* m'offrir une boisson et suis rentré au siège de la BBC où c'était déjà le branle-bas de combat. Un reporter avait survolé les plages, un autre devait être dans une barge, nous *devions préparer les grands bulletins de la* journée et le magazine que je lançais le soir même, «War Report», et qui réunirait chaque soir, jusqu'à la victoire, entre 10 et 15 millions d'auditeurs...

» J'étais repris par la tourmente de l'information. De l'aube du 6 juin, il ne me resterait *qu'un tout petit carton rose que je ferais* signer à Eisenhower, Churchill et Lord Tedder, le chef de l'armée de l'air. J'ai bien pensé aussi l'envoyer à Montgomery, mais tout le monde m'en a dissuadé. *«Vous ne le reverriez jamais. Montgomery le garderait!»*

∴

John Snagge a aujourd'hui quatre-vingt-dix ans, beaucoup de malice et de gros problèmes d'audition. Sa voix, pour tous les Britanniques, reste associée aux grandes cérémonies du royaume (la mort de George VI, le couronnement de la reine Elizabeth...) et aux fameuses compétitions d'aviron entre Oxford et Cambridge, dont il est resté longtemps le commentateur le plus connu, malgré une retraite sonnée officiellement depuis longtemps. Veuf, John Snagge vit aujourd'hui avec son butler *dans un charmant cottage non loin du château de Windsor. Il regarde beaucoup la télévision, concède enfin – shocking! – qu'il a une préférence pour Oxford dans les courses d'aviron et a temporairement confié à l'Imperial War Museum le précieux petit carton rose.*

ANNICK COJEAN

Demain
9 h 15. Denis Gosselin, du régiment canadien de la Chaudière, traverse Bernières-sur-Mer au pas de course.

ÉDITION

Avec un résultat net de 89 millions de francs

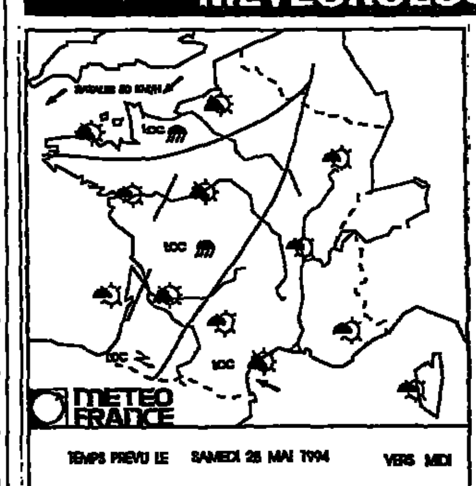
Hachette Livre confirme son retour aux bénéfices

Le département Livre du groupe Hachette a rendu publics, jeudi 26 mai, ses résultats financiers concernant l'exercice 1993. Avec un résultat net consolidé après impôts de 89 millions de francs – contre 6 millions de francs en 1992 –, et un chiffre d'affaires hors taxes de 6,25 milliards de francs, Hachette Livre confirme son retour aux bénéfices engagé en 1992.

Malgré une progression de son chiffre d'affaires de 1,9 % en francs constants par rapport à 1992, le taux de rentabilité nette (résultat/chiffre d'affaires) d'Hachette Livre reste faible (1,4 %), cela s'expliquant notamment, selon son PDG Jean-Louis Lisimachio, par un effort important de désendettement : la dette globale du groupe a été ramenée de 2,2 milliards de francs à fin 1992 à 1,5 milliard de francs, fin 1993.

Parmi les secteurs qui enregistrent les plus fortes progressions, on note l'éducation, la littérature générale – l'année ayant été marquée par l'acquisition de Calmann-Lévy –, les livres au format poche, les ouvrages destinés à la jeunesse et les services. Dans le secteur de la vente par courtage, en revanche, le Livre de Paris, bien qu'ayant amélioré ses résultats, n'est pas totalement redressé. Enfin, concernant ses filiales étrangères, la direction d'Hachette Livre souligne la bonne tenue de Salvat, en Espagne, et, aux Etats-Unis, le bilan contrasté de Grolier, qui réalise néanmoins de bonnes performances en édition électronique.

MÉTÉOROLOGIE



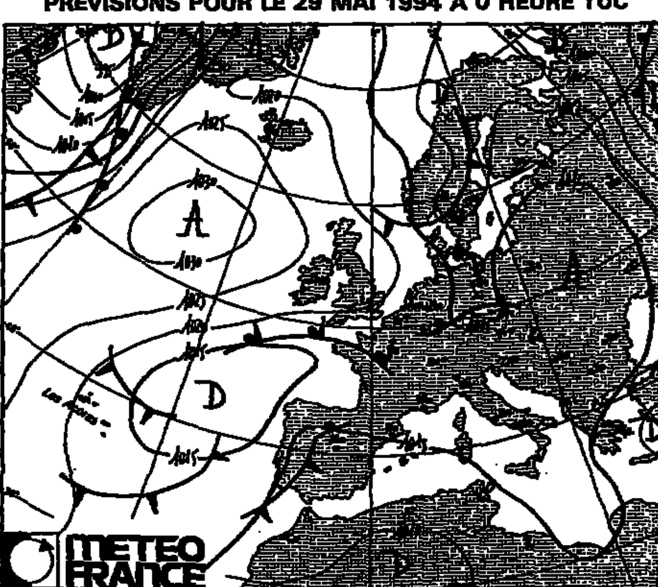
LÉGENDE

TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — NEIGE — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	24/14
BIARRITZ	19/12
BORDEAUX	19/11
BOURGES	18/11
BREST	15/11
CAEN	16/10
CHERBOURG	16/10
CLERMONT-FER.	19/12
DIJON	21/11
GRENOBLE	22/10
LILLE	13/ 8
LIMOGES	14/ 9
LYON, BRON	20/12
MARSEILLE	23/15
NANCY, ESSEY	19/11
NANTES	18/10
NICE	21/13
PARIS-MONTS.	18/ 9
PAU	20/10
PERPIGNAN	23/15
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	17/ 8
ST-ETIENNE	21/10
STRASBOURG	20/11
TOULOUSE	21/12
TOURS	17/10
ÉTRANGER	
ALGER	30/18
AMSTERDAM	14/ 7
ATHÈNES	32/20
BANGKOK	38/27
BARCELONE	23/16
BELGRADE	26/11
BERLIN	18/10
BRUXELLES	13/ 8
COPENHAGUE	15/ 7
DAKAR	26/19
GENÈVE	17/11
ISTANBUL	30/19
JÉRUSALEM	35/22
LE CAIRE	37/20
LISBONNE	23/13
LONDRES	13/ 6
LOS ANGELES	21/15
LUXEMBOURG	16/ 9
MADRID	24/ 9
MARRAKECH	34/17
MEXICO	30/16
MILAN	21/10
MONTRÉAL	12/ 2
MOSCOU	18/ 7
NAIROBI	25/15
NEW-DELHI	40/27
NEW-YORK	24/18
PALMA-DE-MAJ.	25/16
PÉKIN	24/13
ROME	24/15
HONGKONG	32/28
SÉVILLE	29/14
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	9/ 2
SYDNEY	21/14
TOKYO	25/21
TUNIS	30/18
VARSOVIE	22/11
VENISE	24/18
VIENNE	24/13

Samedi : très nuageux sur l'extrême nord, nuages et soleils ailleurs. – Le matin, les nuages bas seront nombreux de la Bretagne au *Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'au nord* de la Seine. Des régions Nord-Est au Sud-Est jusqu'en Corse, il fera beau malgré quelques passages nuageux. Ailleurs, sur les régions ouest du pays, le ciel sera voilé par des nuages élevés, plus nombreux sur le Sud-Ouest.
L'après-midi, les nuages persisteront du nord de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais ainsi que *sur les côtes de la Manche avec un vent* de nord-est modéré. Du sud de la Bretagne à l'Ile-de-France, le temps sera variable avec des belles éclaircies et des passages de nuages élevés, avec une impression de temps agréable. Du Nord-Est aux Alpes jusqu'au pourtour méditerranéen, le beau temps se maintiendra. Sur la moitié ouest du pays jusqu'aux Pyrénées, les *passages de nuages élevés seront nombreux* avec localement des ondées sur le relief. Un petit vent marin apportera des nuages sur le *golfe du Lion.*
Les températures minimales iront de 7 à 9 degrés au Nord et de 10 à 13 degrés au Sud. L'après-midi, les températures maximales iront de 16 à 20 degrés au Nord et de 21 à 25 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



AUTOMOBILISME : confusion et menaces de conflit au Grand Prix d'Espagne. – La *première séance* d'essais libres du Grand Prix d'Espagne, cinquième épreuve du *championnat du* monde de formule 1, a débuté dans la confusion, vendredi matin 27 mai à Barcelone. Plusieurs écuries – notamment Benetton, Williams, Lotus, Ligier, McLaren, Footwork – ont décidé de ne pas participer à cette séance d'essais, estimant que les voitures n'offraient pas une assez grande sécurité dans leur nouvelle configuration. Les monoplaces ont dû être modifiées à la suite des décisions prises par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) après les accidents d'Imola et de Monaco. Les directeurs d'écurie en conflit contre le pouvoir sportif se réunissaient avec Max Mosley, le président de la FIA, vendredi en fin de matinée, pour adopter une attitude définitive sur leur participation au Grand Prix d'Espagne.

VENDREDI 27 MAI

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.45). Invité : Elie Kakou.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : Mystères. Les jumeaux ; Les Jim, autre exemple de jumeaux séparés ; Le sanatorium hanté ; Tina Resch ; La maison qui n'oublie pas ; Une voyance providentielle.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Tasmanie. L'or de Kalgoorlie, de Djamel Tahi ; L'homme au bout du monde, de Djamel Tahi ; Dreamings, l'art aborigène, de Michael Riley.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Jeu : Millionnaire.
1.25 TF 1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, l'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Série : Maigret. Maigret et le corps sans tête, de Serge Leroy, avec Bruno Cremer, Aurore Clément.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Hélène Carrère d'Encausse (liste UDF-RPR) ; Edmonde Charles-Roux (liste L'autre politique) ; Aline Pailler (liste PCF) ; Yvan Blot (liste FN) ; Olivier Duhamel (liste PS) ; Antoinette Fouque (liste MRG) ; André Glucksmann (liste Sarajevo).
23.50 Journal, Météo et Côté court.
0.15 Magazine : Musiques au cœur. Invitée : Joan Sutherland, soprano.
1.30 Sport : Tennis. Internationaux de France.

FRANCE 3

13.55 Jeu : Télétennis (et à 17.30).
14.05 Série : La croisière s'amuse (et à 15.05).
14.55 Flash tennis (et à 15.55, 17.35, 18.20).
16.05 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Phil Barney.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct des Saintes-Maries-de-la-Mer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.50 Magazine : Thalassa. Dans les brumes de San-Francisco, de Jérôme Caza, Gilles Cayatte et Pierre Catalan.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Sabine Azéma.
22.50 Journal et Météo.

23.20 Magazine : Strip-tease. Le Bel Age, de Delphine Raynerd ; Images du monde, de Cécile Patingre ; La Soucoupe et le Perroquet, de Frédéric Slaud ; Big Boss Blues, de René Philippe Dawant.
0.15 Court métrage : Libre court. Béatrice, d'Olivier Peyron avec Béatrice Cheramy.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.00 Musique : Musicale graffiti.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Fatale. ■ Film français de Louis Malle (1992).
15.20 Magazine : L'Œil du cyclone. Mouvements de foule (rediff.).
15.45 Surprises.
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Roulez jeunesse ! ■ Film français de Jacques Fansten (1992).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Au-delà de la décence. De Jorge Montesi.
22.05 Documentaire : Monsieur Dior. De Frank Maubert.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Hook. ■ Film américain de Steven Spielberg (1991).
1.14 Pin-up.

1.15 Cinéma : L'Ecole des héros. □ Film américain de Daniel Petrie Jr. (1990, v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et japonaises de la semaine du 21 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Pierre Messmer (rediff.).
17.55 Documentaire : Joe Cocker. D'Ulli Pfau (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Paradisiers et dragons. 4. Sumatra, au royaume des esprits et des sorciers, de Bettina Kowalski et Peter Kerstan.
20.10 Documentaire : L'Eau dans le désert. D'Uksel Ugurlu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Deuxième choix. De Peter Stripp, avec Jutta Speidel, Alexander Radszun.
22.10 Documentaire : Ecran total. La Fin de la vie privée ? de Gero Boehm.
23.10 ▶ Cinéma : Cabeza de Vaca. ■ Film mexicano-espagnol de Nicolas Echevarria (1990, 106 min).

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Strip-tease mortel. De Joseph Sargent.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Kateb Yacine.
21.32 Musique : Black and Blue. Bobby Hutcherson.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le péril et l'exil – Algérie, aller-retour (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Marc-Alain Ouaknin.
0.50 Musique : Coda. Satie (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (émis de Sarrebruck) : Suite im neuen Stil op. 37, de Schulhoff ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 19, de Prokofiev ; Symphonie nº 7 en ré mineur op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Jan Krenz.
23.07 Jazz club. En direct de la Villa à Paris : le Quartette de Michel Benita.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Bernard Tapie (« Forum RMC-l'Express »).
France-Inter, 19 h 20 : « Quel regard sur l'Europe, quel projet pour la gauche ? », avec Robert Hue (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Ida

ENFIN, Ida, vingt-deux ans, vient s'asseoir en face de l'animateur. Juste avant elle, on avait admiré des strip-teaseurs hommes en activité. Encore auparavant, un gendarme nudiste-habillé. Et encore plus tôt, Christophe Robert, l'ancien footballeur de Valenciennes, celui qui avait reçu la fameuse enveloppe, dans l'affaire du match. L'affaire du match, s'en souvient-on ? C'était avant l'affaire du bateau, elle-même renvoyée dans le passé par l'affaire des meubles.

Le cas d'Ida est différent. Elle n'a pas reçu d'enveloppe. Elle ne pratique pas le nudisme. Elle a tué son père, quelques années plus tôt. Le père était une terreur de village, qui donnait à lire *Mein Kampf* à ses voisins, se plaignait auprès de la directrice quand les professeurs n'acceptaient pas ses filles en classe avec leur brassard à croix gammée et, de temps à autre, menaçait de pendre lesdites filles à un crochet de la cave. Pour l'émission, Ida est retournée dans la maison du meurtre. Le crochet est encore là, dans la cave, à sa place. On monte dans les chambres. Voilà, raconte-t-elle, papa dormait là, j'ai pris la carabine, je suis passée de ce côté du lit, et j'ai tiré, comme ça.

Et puis, on revient à elle, dans le studio. Et à ce moment, l'animateur prononce la phrase. La phrase que l'on attendait, sachant bien qu'elle allait arriver, et pourtant lorsqu'elle arrive on est pris au dépourvu, on voudrait la noter tout entière, pour pouvoir ensuite la relire mot à mot, tant elle est belle, scintillante comme un train qui file dans la campagne, mais elle va trop vite, on n'en saisit que l'essentiel. Et l'essentiel est : *« Ida, dans un instant, vous allez nous raconter comment vous en êtes arrivée là, et comment votre vie quotidienne était devenue un véritable enfer, mais auparavant, on va faire une petite pause. »* Donc, on n'a vu jusqu'ici qu'une bande-annonce. Le pire est à venir, après la publicité. Que nous réserve-t-on ? Le vrai film, sans doute, avec tortures, musique, reconstitution complète du meurtre. On patiente donc. Une mayonnaise, un parfum, une voiture se succèdent. L'on voit passer aussi un disque de musique religieuse enregistrée à Notre-Dame. Les plus belles pages de musique sacrée dans la plus belle des cathédrales, assure le texte qui nous fait patienter avant la reprise des tortures.

Ensuite, comme promis, seconde partie. Mais sans tortures. Il faut se contenter d'une silhouette figurant le père et marchant dans la rue, en uniforme avec un brassard à croix gammée. Ida continue de raconter : à la maison, Hitler on l'appelait Tonton, etc. L'émission, un des nouveaux fleurons de TF 1, est baptisée « Tout est possible ». Elle porte bien son nom.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 28 MAI

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Comme papa, de Philippe Balland et Sylvie Chabas.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.
22.35 Téléfilm : Sans issue, sans retour. De Charles T. Kangaris.
0.20 Magazine : Formule 1. Grand Prix d'Espagne, à Barcelone.

FRANCE 2

13.25 Série : Flic à tout faire.
13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
19.10 INC.
19.15 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.30).
19.59 Journal, L'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses et Météo.
20.35 Sport : Rugby. Finale du championnat de France, en direct du Parc des Princes ; A 20.40, Coup d'envoi.
22.25 Magazine : Autant en emporte le temps (et à 4.50). Présenté par Thierry Ardisson.
23.35 Journal, Météo et Côté court.
0.00 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. La Guerre du tabac, documentaire de Derek Jones, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac le 31 mai.
0.55 Sport : Tennis.

FRANCE 3

13.55 Série : La croisière s'amuse.
14.45 Samedi chez vous (et à 16.45).
17.20 Tiercé.
17.35 Flash tennis (et à 18.20).
17.40 Magazine : Montagne.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Une fois, un jour*, d'Erri de Luca.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Vacances au purgatoire. De Marc Simenon.
22.30 ▶ Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Le Consul proscrit, documentaire de Teresa Olga.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez.
0.50 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Balades fatales. De Peter Levin.
15.35 Documentaire : Le Big Bang et les origines de la vie.
16.25 Surprises.

— En clair jusqu'à 20.30 —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Le plein de basket. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Le Crash du F-16. De Robert Markowitz.
22.10 ▶ Documentaire : National Geographic. Libres Eléphants du Botswana, de Dereck Joubert et Beverly Joubert.
23.00 Flash d'informations.
23.10 Cinéma : De sang froid. ■ Film américain de Penelope Spheeris (1984).
0.34 Pin-up.
0.35 Cinéma : Louis, enfant roi. ■■ Film français de Roger Planchon (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 18.00 —

17.00 Documentaire : Le Singe et moi. Jörg Immendorf, portrait d'un peintre, de Rainer Ostendorf (rediff.).
18.00 ▶ Opéra : Les Noces de Figaro. Opéra bouffe de Mozart. Livret de Lorenzo Da Ponte. Mise en scène de Stephen Medcalf. Avec Gerald Finley, Alison Hagley, Renée Fleming, Andreas Schmidt, Manfred Roehrl, Wendy Hillhouse, Marie-Ange Todorovitch, Susan Gritton, John Graham-Hall et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink. En direct du festival de Glyndebourne et en simultané avec France-Musique (actes 1 et 2).
20.00 8 1/2 Journal.
20.10 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La crise de Macédoine vue par la Grèce.
20.15 Histoire parallèle. Actualités allemandes et françaises de la semaine du 28 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Hans Humbreit.
21.35 ▶ Opéra : Les Noces de Figaro. Actes 3 et 4.
23.05 Téléfilm : Les Derniers Romantiques. De Jack Gold.
0.35 Magazine : Snark.

M 6

13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.

18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. L'argent du cirque.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial monospace.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.40).
20.45 Téléfilm : Les Disparues de l'île maudite. De Nestore Ungaro.
0.40 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Catherine Millet, directrice de la revue *Art Press*.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Astoria, de Jura Soyfer, traduction de Gilbert Badia.
22.35 Musique : Opus. Trois architectes pour la musique : Porzamparc, Nouvel et Piano.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec F.J. Ossang (Génération néant).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Opéra. En direct de Glyndebourne et en simultané avec ARTE : Les Noces de Figaro, de Mozart, par le Chœur du Festival de Glyndebourne, l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink ; sol. : Gerald Finley, Alison Hagley, Andreas Schmidt, Renée Fleming, Marie-Ange Todorovitch, Wendy Hillhouse, Manfred Roehrl, Robert Tear, Donald Adams, John Grahm-Hall, Susan Gritton.
23.00 Ainsi la nuit. Par Myriam Soumagnac. Quatuor pour hautbois et cordes en la majeur K 370, de Mozart ; Premier livre des préludes pour piano, extraits, de Debussy.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Avec Patrick Portella, Lucien Bertolina.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « Les autoroutes de l'information pour changer le monde » (« Rue des entrepreneurs »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Cheval et la Vige

IL était le joueur Cheval. Un deuxième ligne de légende, bonhomme de chez Michelin. Une sorte de Jean Valjean, célébré par la chronique, en des termes hugoliens, pour sa force mythique.

Chevalier, dit Cheval, aurait pu sur son dos soulever le puy de Dôme. Et d'ailleurs il le fit à l'Association sportive montferrandaise, la vieille ASM, pendant des années. Cheval ne sortait jamais sur les terrains sans son postillon, un talonneur nommé Vigier, dont on se plaît à imaginer que ses coéquipiers l'avaient baptisé la Vige.

Cheval et la Vige n'étaient pas des poètes. D'ailleurs l'auraient-ils prétendu que leurs bonnes gueules toutes cabossées auraient apporté un démenti sans appel. N'étant pas de jeunes éphèbes, la pratique du rugby devait les conduire à ne pas faire, selon le mot célèbre, de «jolis petits vieux». Ils s'en fichaient comme d'une guigne, léguant d'entrée leurs oreilles en chou-fleur et leur pif à la science ovale. Et si Cheval portait un casque en toile, comme il était d'usage, une sorte de harnais, c'était plus pour faire comme les copains que pour sauver une façade en péril.

Cheval et la Vige n'étaient pas davantage des zèbres. Même si le maillot, rayé bleu et jaune dans les années 50 aurait pu le laisser croire. Ils relevaient plutôt de l'ordre des mammouths, l'un tirant, l'autre poussant, de ces éléphants domestiques préposés au débroussaillage. Ils ne se posaient guère de questions métaphysiques, pas plus que leur équipe, célèbre pour sa propension à s'asseoir sur les matches. A Montferrand, on naissait Michelin, on mourait Michelin, on jouait Michelin, dans le stade Michelin.

Cheval et la Vige étaient joueurs de devoir, dans une équipe de devoir. Et leur duo, qui s'en allait ravager les hordes rivales par monts d'Auvergne et plaine de Limagne, dans des derbys orageux, à Tulle, Brive, Vichy, Montluçon, fut bientôt assez célèbre pour être retenu, pièces et main-d'œuvre, en équipe de France. Car sélectionner l'un, c'était avoir l'autre pour le prix d'un seul.

Que sont Cheval et la Vige devenus ? On ne sait. Alors pourquoi parler d'eux aujourd'hui ? Pour le plaisir. Et parce que samedi, au Parc des Princes, l'ASM jouera pour la cinquième fois de son histoire la finale du championnat de France, contre Toulouse.

Par un fâcheux bégaiement de l'histoire, le club auvergnat a perdu les quatre premières. Cette incapacité à rapporter, place de Jaude, sous la statue de Vercingétorix, le bouclier de Brennus, trophée des légions, quinze jeunes gens se doivent de la surmonter. Il paraît qu'ils jouent bien. Et même qu'ils jouent pour leur plaisir, ces dignes rejetons de Cheval et de la Vige.

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs ; L'avis du médiateur, par André Laurens : «Du sensationnel à la une» *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Election présidentielle sur fond de violence en Colombie

Alors que le pays ne parle que de l'insécurité et de la violence omniprésente, le premier tour du scrutin de l'élection présidentielle du dimanche 29 mai semble dominé par le bipartisme traditionnel *(page 3)*.

La normalisation des relations entre Hanoï et Washington

Dix-neuf ans après la fin de la guerre du Vietnam, une nouvelle étape a été franchie, jeudi 26 mai, dans la normalisation des relations entre Washington et Hanoï : les deux pays ont annoncé l'ouverture prochaine de bureaux de liaison dans les deux capitales *(page 4)*.

Le retour en Russie d'Alexandre Soljenitsyne

Après vingt ans d'exil, Alexandre Soljenitsyne a retouvé sa terre natale, vendredi 27 mai. Le prix Nobel de littérature a évoqué, dans une brève déclaration faite à Vladivostok, le souvenir des prisonniers de la Kolyma, et a regretté que les victimes de la répression communiste aient été si vite oubliées *(page 5)*.

ESPACE EUROPÉEN

Les élections au Parlement de Strasbourg

Le Monde achève cette semaine sa tournée des campagnes électorales dans les onze pays de l'Union européenne, partenaires de la France. Après l'Allemagne, le Portugal, la Grèce, la Grande-Bretagne et le Danemark (*le Monde* du 21 mai), nous faisons aujourd'hui le point sur l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande, l'Espagne et les Pays-Bas *(pages 6 et 7)*.

POLITIQUE

L'avenir souriant des hommes de Bruxelles

A défaut de faire rêver les peuples, l'Europe fait-elle rêver les ambitieux ? Si le Parlement européen n'apparaît pas comme un tremplin pour les hommes politiques, le passage par les institutions communautaires représente pour les diplomates et les hauts fonctionnaires une étape prometteuse dans leur vie professionnelle *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la mort des frères Saincené

L'énigme reste entière à Tourtour, dans le Var. Et, dans cette région fragilisée par l'assassinat de Yann Piat et par les soupçons pesant sur certains politiciens locaux, il n'est pas un jour qui n'apporte sa rumeur *(page 15)*.

ÉCONOMIE

La GMF victime d'une nouvelle escroquerie

La Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) est victime d'une escroquerie de grande envergure. Quinze lettres de crédit frauduleuses ont été émises au début de l'année en Suisse pour un montant d'environ 6 milliards de francs. Des lettres signées par Jean-Louis Pétriat, l'ancien président de la GMF. Une information judiciaire a été ouverte à Paris au début du mois de mai pour «abus de crédit et abus de biens sociaux» *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

La gestion d'Olivier Guichard sur la sellette : éclaboussé par le scandale du Syndicat intercommunal à vocation multiple de la presqu'île de Guérande, le maire de La Baule se trouve enferré dans une affaire de fausses factures.

Ce numéro comporte un cahier «Temps libre» folioté de I à XII

Le numéro du «Monde» daté vendredi 27 mai 1994 a été tiré à 467 583 exemplaires

Les silences du colonel Rajoub

La nomination du chef des services secrets palestiniens à Jéricho ne fait pas l'unanimité

JÉRICHO
de notre envoyé spécial

Le nouvel homme fort de Jéricho n'est pas du genre avenant. On dira que les polices politiques le sont rarement. Mais le colonel Jibril Rajoub dément. Le bureau de la sécurité préventive palestinienne qui vient d'ouvrir sous sa direction à Jéricho, «n'a rien à voir avec les moukhabarats» de triste réputation dans le monde arabe. «*Moukhabarat, dans notre terminologie, signifie torture, interrogatoire, détention, oppression. Nous, nous sommes là pour veiller à la sécurité des Palestiniens, pour garantir les libertés démocratiques.*»

Combien seront-ils, les «*garants*» de la démocratie palestinienne sous ses ordres? «*C'est secret. Est-ce que les Israéliens vous disent combien d'agents ils entretiennent dans le Shin Beth?*» Va pour le parallèle avec le service de sécurité intérieure de l'Etat juif. En complet-veston, cravate et lunettes noires sous le soleil, les agents de la «*shabak*» palestinienne sont déjà aussi repérables que les moins habiles de leurs confrères israéliens...

Jibril Rajoub, dont les deux frères militent au Mouvement de la résistance islamique Hamas, l'affirme : pourvu qu'ils se conduisent «*avec respect*» envers l'autorité palestinienne, ceux qui rejettent les accords sur l'autonomie avec Israël n'auront «*rien à craindre*». Ils pourront «*critiquer, manifester, protester librement, comme dans tout pays démocratique*». Pour le reste, «*il n'y aura aucune coopération*» entre ses services «*et ceux d'Israël*». La rumeur selon laquelle le Shin Beth a déjà transmis à son homologue les dossiers de certains opposants, laïcs et islamistes, afin qu'ils soient tenus à l'œil, n'est rien d'autre qu'une rumeur.

Pour le moment, les étagères du bureau de M. Rajoub sont vides. Pas un livre, pas un dossier. L'homme vient d'arriver. L'endroit, une petite maison basse avec un grand jardin à l'entrée de Jéricho, juste en face du quartier général de la police palestinienne, était occupé, il y a quinze jours, par le chef du génie civil israélien. A l'instar des autres occupants, militaires ou policiers, l'intéressé, en partant, a tout emporté. Sauf le téléphone, qui n'arrête pas de sonner et qu'un jeune assistant, dans l'antichambre, maîtrise avec patience.

«Cellule 704»

Grand et massif, chauve et moustachu, Jibril Rajoub, contrairement à beaucoup de ses camarades rentrés d'exil ces dernières semaines, est loin d'être un inconnu parmi les siens. Condamné à la prison à vie par un tribunal militaire israélien à l'âge de dix-sept ans – il avait jeté une grenade sur un camion des troupes d'occupation –, il a passé près de dix-sept de ses quarante et un ans sous les verrous. Il est une sorte de héros national et a raconté son expérience de prisonnier dans un livre intitulé *Cellule 704*.

Libéré en 1985 dans le cadre d'un spectaculaire échange – mille prisonniers palestiniens élargis contre le retour de six soldats israéliens capturés au Liban –, celui qui n'était pas encore le colonel Rajoub fut expulsé trois ans plus tard vers le Liban pour son rôle supposé dans le déclenchement de l'Intifada en 1987. De cette époque, et de ses longues années d'«université» – ainsi les Palestiniens appellent-ils souvent par dérision leurs séjours à l'ombre –, l'homme a acquis une parfaite maîtrise de l'hébreu et, dit-il sans sourire, «*une connaissance utile de la psychologie israélienne*».

La fonction officielle de Jibril Rajoub, au moins selon Yasser Arafat qui l'a nommé, ne s'arrête pas aux frontières étroites de l'enclave autonome de Jéricho. «*Je suis responsable des services pour toute la Cisjordanie occupée*», affirme-t-il. Jérusalem-Est comprise? «*Pourquoi, ce territoire-là n'est pas occupé selon vous?*» Notre hôte s'impatiente et s'irrite, en arabe, auprès du traducteur, de questions pareilles.

Un autre homme s'interroge pourtant sur ce point-là. Ni journaliste ni israélien, il s'appelle Fayçal Husseini. Il est le chef officiel du Fatah pour la Cisjordanie occupée et règne sur un bâtiment de Jérusalem-Est, la Maison d'Orient, qui était jusqu'à récemment considéré par tout le monde comme le siège temporaire de l'autorité palestinienne. Ce temps-là est-il révolu?

Tentés par une fermeture autoritaire de toutes les institutions politiques et sociales palestiniennes encore disséminées dans la partie orientale de leur «*capitale unifiée et éternelle*», les dirigeants israéliens observent avec intérêt les querelles qui commencent à se développer entre les notables de la ville sainte et ceux de Jéricho, la nouvelle «capitale» de l'autonomie palestinienne. Jibril Rajoub, dont chacun connaît ici l'antipathie – il y a réciprocité – qu'il nourrit à l'endroit de M. Husseini, estime que c'est à lui, à ses services, d'assurer la protection de la Maison d'Orient. L'hôte des lieux ne veut pas en entendre parler.

Pour le moment, Yasser Arafat, qui a pourtant nommé M. Husseini «ministre» dans la future autorité de l'autonomie, n'a pas tranché. Comme à son habitude, pour éviter d'éventuelles et dangereuses concentrations de pouvoirs en une seule main, le «Vieux» balkanise au maximum ceux qu'il distribue. Ainsi, jusqu'à la semaine dernière, Jibril Rajoub, dont l'homologue à Gaza (Mohamed Dahlan) a dix ans de moins et un curriculum vitae plus léger, croyait être le grand patron de la sécurité intérieure palestinienne.

«*Je [illegible] comptes à rendre qu'à Yasser Arafat*», lâche-t-il. Et le général Mesbah Hanafi Sakr, cet homme mystérieux que tout le monde croyait mort depuis vingt-sept ans et que le chef de l'OLP a brusquement sorti de son chapeau, la semaine dernière, n'a-t-il pas été nommé chef suprême des services de sécurité et de renseignement palestiniens? Jibril Rajoub hésite.

Comme tout le monde, il a entendu parler de ce général fantôme, réapparu chez lui la semaine dernière à Gaza et qui refuse obstinément de rencontrer qui que ce soit, au point que l'on commence à croire que, comme d'autres, il a été nommé par le «Vieux» sans même avoir été consulté. «*Vous savez, moi, je ne le connais pas cet-homme là. Je ne l'ai jamais rencontré. Quand il se manifestera, on verra...*»

PATRICE CLAUDE

Levée du bouclage de la bande de Gaza. – Le bouclage de l'enclave autonome de Gaza imposé, depuis vendredi dernier, après le meurtre de deux soldats israéliens devait être levé, vendredi 27 mai, a annoncé, jeudi, un porte-parole de l'armée. Cette décision a été prise après un accord sur le déploiement de nouveaux barrages routiers par la police palestinienne. – *(AFP.)*

Démission du chef de cabinet du président Clinton

Trop de golfeurs à la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondante

Les administrations se suivent et se ressemblent. George Bush avait dû se séparer du secrétaire général de la Maison Blanche, John Sununu, qui affrétait des avions officiels pour rendre visite à son dentiste à Boston ou skier dans le Colorado. Jeudi 26 mai, ce fut au tour du président Clinton d'accepter la démission de son chef de cabinet, David Watkins, qui avait emprunté un hélicoptère présidentiel pour aller faire quelques trous sur un terrain de golf, à 90 kilomètres de Washington.

Comme d'habitude, l'affaire a été éventée à cause d'un rédacteur en chef consciencieux, en l'occurrence celui de la gazette locale, le *Frederick News Post*, qui, apprenant mardi qu'un hélicoptère présidentiel avait été aperçu du côté du green du Holly Hills Country Club, y dépêcha aussitôt un photographe. Le lendemain, sous la légende «*Une mystérieuse visite*», le journal publiait une superbe photo de trois collaborateurs de la Maison Blanche remontant, leur devoir accompli, clubs de golf sur le dos, dans l'appareil dûment frappé de l'inscription «United States of America», devant le salut impeccable d'un marine, le petit doigt sur la couture du pantalon.

Reconnaissance exploratoire

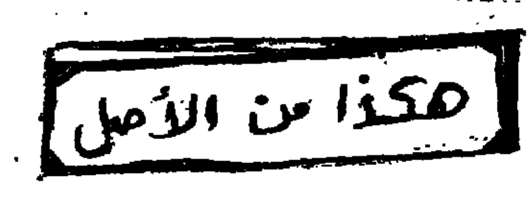
Bien que le *Frederick News Post* ne soit pas distribué à Washington, l'histoire se répandit rapidement. Interrogé, David Watkins fit d'abord répondre qu'il était allé en reconnaissance explorer le golf de Frederick pour le président. L'alibi, cependant, ne trompa personne, le terrain en question ayant déjà été largement testé par l'ancien président Bush.

Jeudi, Bill Clinton prenait l'affaire en main et décidait de couper court à la polémique avant qu'elle ne prît des proportions irrémédiables : David Watkins, fidèle ami venu de l'Arkansas, l'Etat natal du président, avait réussi à sauver sa tête en juillet 1993 dans la controverse sur le bureau des voyages de la Maison Blanche, mais cette fois-ci c'en était trop. Le président s'est déclaré «*très choqué*» par l'incident et, annonçant à la presse la démission de M. Watkins, promit que «*le contribuable serait intégralement remboursé*». Le tarif a été obligeamment fourni par le Pentagone : 2 380 dollars (14 000 F) l'heure d'hélicoptère.

SYLVIE KAUFFMANN







هكذا من الأصل

Le Monde

temps libre

VOYAGE

Les trois Transylvanie

Dans l'arc des Carpates, entre la civilisation « européenne » – catholique et protestante – qu'apportent les Hongrois et les Saxons, et la civilisation latino-byzantine – orthodoxe – que représentent les Roumains, la Transylvanie trace la limite officielle entre Occident et Orient. Point de rencontre des empires de Vienne et de Constantinople. Entre modernité et dolence.

(Lire pages VI et VII.)



PERTER KORNISS

EN VILLE

En toute Gaîté



J.P. FAVREAU

Il y avait ici des bals, des théâtres et des guinguettes. On lui donna le nom de rue de la Gaîté, car il n'y avait pas de mal à s'amuser, en cette presque moitié du XIXe siècle, quand les Parisiens entraient dans la capitale avec encore en tête les gestes et l'air de la campagne. De la fête au spectacle, elle a su longtemps assumer ses origines. Bobino en était responsable... Mais à quoi tient que cet endroit, bien qu'il se soit maquillé de nouveaux avantages louches et sexy, conserve un bon fonds plus que fréquentable ?

(Lire page III.)

Lire aussi

SCIENCES

Ça tourne !



GÉRARD RONDEAU

Voilà qu'à Reims, au milieu d'autres machines et inventions fameuses venues du Conservatoire des arts et métiers, le pendule de Foucault vient d'être remis en action et prouve ce dont on ne doutait plus : la Terre tourne.

(Lire page V.)

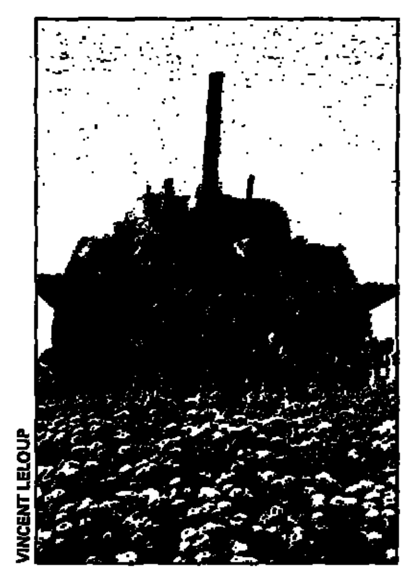
HISTOIRE

Si la France s'est faite à coups d'épée, comme le prétendait le général de Gaulle, le pays est zébré de cicatrices. Les alliés s'apprêtent à célébrer le cinquantenaire du débarquement. Mais des batailles, comme des cérémonies possibles, il en est tant, de Lille à Nice, Valmy, Bouvines, Sedan, Craonne... Un fameux *Guide des champs de bataille en France*, paru en 1981 (1), dénombrait plus de deux cents combats à mort, sans compter les régions meurtries d'un village à l'autre, les villes du Nord-Ouest aux sièges répétés, cette « *zone occupée* », ces camps de maquis, l'Hexagone tout entier figé par la dernière guerre. Sur ces batailles, combien de victoires ? Si peu. La mémoire nationale n'a souvent retenu que la gloire et le sang versé, non l'issue de ces empoignades. Les chroniqueurs royaux, puis les communiqués des ministères de la guerre ont distingué la bravoure, le sacrifice, gommant les tactiques imprécises, parfois même les déroutes, face aux Romains, aux Anglais, ou, plus récemment, aux Allemands, l'ennemi des temps modernes.

Entendez-vous dans nos campagnes...

Curieusement, les souvenirs s'en moquent. L'Histoire se fond dans une sorte de curiosité recueillie. Reste une clairière où, au Moyen Age, on acheva les blessés au coutelas, de fatales cuvettes ou des collines pour de folles chevauchées désormais silencieuses. Restent des noms de bourgs, parfois même de lieux-dits, même très approximatifs, comme Alésia, qui tissent une part de l'orgueil des vivants. Ces mille batailles d'antan sont bonnes pour le tourisme. L'été, les places fortes tiennent buvette. Même les grands cimetières sous la lune, ces immenses vallons du Nord et de l'Est plantés de croix, valent le détour.

France



VINCENT LELOUP

batailles

Dans un pays où l'on vit serrés autour de ses monuments aux morts, habiter un lieu voué, hier, au fracas des armes est une chance locale qui s'entretient. A Bouvines (27 juillet 1214), un obélisque rappelle la victoire de Philippe Auguste et des milices communales sur l'empereur d'Allemagne. A Poitiers (19 septembre 1356), où, par ailleurs, on loue Charles Martel pour avoir bouté les Arabes (17 octobre 732), on évoque encore les très filiales mises en garde de Philippe le Hardi à son père, Jean le Bon : « *Père, gardez-vous à droite ! Père, gardez-vous à gauche !* » Celle-ci tourna mal : une matinée de combats, les troupes de Jean en fuite, lui-même ferraillant à pied, appuyé sur son fils de treizeans.

Mais qu'importe ! Les hommes tombés au champ d'honneur de toutes ces guerres ont eu le bon goût de mourir debout et, ce faisant, d'offrir à leurs descendants l'occasion de les commémorer. Même là où le génie militaire français – qualité rare au cours des siècles – ne brilla point, le présent active ses condoléances. A Azincourt (25 octobre 1415), les Français furent déconfits en lisière d'un bois. Plus qu'une défaite, une déculottée, malgré l'aide de Shakespeare, qui donna un peu d'épaisseur aux Français. Azincourt, pourtant, veut aussi sa « commémo ». Son chemin du souvenir. Le bourg du Pas-de-Calais a demandé au scénographe Philippe Kauffmann de restituer l'écho de l'engagement des chevaliers et de leurs chevaux trop lourds contre les archers et les arbalétriers anglais, le choc des épées et les sanglots des vaincus. Le scénographe a tracé sur le sol une ligne. Bientôt, des touristes emprunteront cet axe, entre deux pauses à la cafétéria ou à la boutique de souvenirs. On leur dira que cette ligne, comme beaucoup d'autres en France, Maginot, Gergovie, Rocroi, les Ardennes... est une blessure. Un coup d'épée originel.

Philippe Boggio

(1) *Le Guide des champs de bataille en France*, de Pierre Boussel. Guides Horay. 1981.

(Lire page IV l'article de Régis Guyotat.)

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Des Philippins chez Albert Kahn


PIERRE DE VALLOMBREUSE

Dans la tradition d'Albert Kahn et de ses « archives de la planète », le musée qui porte son nom, à Boulogne (Hauts-de-Seine), présente une exposition sur les « Taw Batu, hommes des rochers » qui habitent l'île Palawan, aux Philippines. Les travaux d'un ethnologue, Charles Macdonald, directeur de l'Institut de recherche *sur le Sud-Est asiatique* à Aix-en-Provence, et 77 photographies récentes de Pierre de Vallombreuse, qui a étudié cette population, ainsi que des montages vidéo, permettent de découvrir le mode de vie original et menacé des habitants de la haute vallée de Singnapan : une quarantaine de familles qui partagent leur temps entre maisons de bambou et grottes, qui vivent sans hiérarchie ni dispositif politique centralisé, qui ne pratiquent ni le culte des morts ni celui des ancêtres mais respectent leur « enseignement », qui chassent, cultivent, et connaissent les divinités et les mythes attachés aux lieux, aux plantes et aux animaux. Conférence de Charles Macdonald le 7 juin à 18 h 30. Jusqu'au 25 septembre, musée départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, à Boulogne (Minitel : 3615 Kahn). Entrée : 20 F. Du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Catalogue portofolio et magazine destiné aux scolaires. Renseignements pour les groupes : 46-04-52-80.

Jeunes lecteurs

Il n'est jamais trop tôt pour bien faire. Ainsi, Rueil-Malmaison, annonce la mairie, *« se mobilise pour susciter le goût et développer le plaisir de la lecture chez les jeunes de 0 à 12 ans »*. Le temps de l'espoir. L'espoir de voir naître ce délicat courage qui, quand il vous tient, ne vous quitte plus et vous rend lecteur à vie. Du 30 mai au 5 juin, la municipalité, en concertation avec l'Inspection de l'éducation nationale, organise le Salon du livre jeunesse. Un Salon pour permettre aux enfants de rencontrer des auteurs, des éditeurs et offrir aux parents un état des lieux de la production française. Les différentes manifestations se dérouleront à l'espace culturel de l'Ermitage, *34, boulevard de Richelieu. Tél. :* 47-32-65-67.

Architectes en perspective

Les architectes ont un style, les dessins qui représentent l'architecture peuvent avoir le leur : cinq spécialistes du « rendu », ceux qui mettent en valeur le projet et en « perspective » l'idée afin qu'elle devienne lisible pour tous, présentent leurs méthodes et leur travail à la Maison de l'architecture (7, rue de Chaillot, Paris-16e. Jusqu'au 18 juin, du mardi au samedi, tél. : 47-23-81-84). Didier Ghislain, Arnaud Goujon, Lionel Guibert, Thierry Lacoste et Melissa Selby-Brown, Louis Paillard, représentants d'une nouvelle génération d'architectes qui renouvellent la tradition.

Ile du Diable

Le bagne. Tel est le féroce sujet que l'écrivain Patrick Chamoiseau et le photographe Rodolphe Hammadi ont choisi de traiter pour la collection « Monuments en parole » aux éditions de la Caisse nationale des *monuments historiques et des sites.* L'ouvrage s'inscrit dans le cadre des manifestations consacrées à la célébration du centenaire de l'affaire Dreyfus, cet officier condamné en octobre 1894 et déporté en 1895 à l'île du Diable. Les photos du livre (*Guyane, traces-mémoires du bagne*, 120 pages, prix de lancement en librairie, 76 F jusqu'au 30 juin) feront l'objet d'une expositon qui sera présentée du 1er au 27 juin au Centre Georges-Pompidou parallèlement à un cycle de débats autour de l'Affaire. Noter aussi la parution dans la remarquable collection « Découvertes » (Gallimard) de *l'Affaire Dreyfus, la République en péril*, de Pierre Birnbaum (144 p., 72 F).


D.R.
Le capitaine Dreyfus.

Paris-Champagne à toute vapeur

Le 1er juin 1894, un train à vapeur ouvrait la section de ligne Trilport - La Ferté-Milon. Le 4 juin 1994, la dernière locomotive à vapeur de la SNCF, la 230 G 353, datant de 1922, célébrera ce centenaire. Départ à 8 heures de la gare de l'Est, à Paris, pour Meaux, Trilport, Lizy-sur-Ourcq, Crouy, Mareuil-sur-Ourcq, La Ferté-Milon et Reims ou le train passera au triangle de retournement après avoir effectué le plein en eau. Réservations auprès de l'International Ferroviaire Club (tél. : 43-84-78-17), 210 F, avec nombreux arrêts à l'intention des photographes.

VENTES

Dessins de maîtres

« Instantanés » du passé, les dessins sont l'expression spontanée et intime d'un artiste. Exercices de style ou esquisses préparatoires d'un tableau, ces œuvres fortes et originales reflètent aussi la personnalité de celui qui les crée. *Le trait à l'état* pur prend ici toute sa signification et, à l'encontre des toiles, beaucoup plus élaborées, devient révélateur du talent.

Les amateurs ne s'y trompent pas et depuis une dizaine d'années on assiste à une poussée de ces graphismes sur papier. Leur valeur augmente selon différents critères. Certains concrets. D'autres entièrement subjectifs : la précision et la puissance du trait, la beauté d'une expression, l'intensité d'un regard, l'élégance d'un geste ou d'une attitude... La *signature d'un* artiste connu est bien sûr un gage de valeur et le dessin a ce privilège de rendre accessible certains peintres dont les toiles sont hors d'atteinte. A l'inverse il arrive que des œuvres soient « déclassées » après l'intervention d'un spécialiste qui émet un doute sur leur auteur. La mention *« attribué à »*, de rigueur dans ce cas, fait baisser le prix d'un dessin. Le côté aléatoire de ce marché en a éloigné les spéculateurs, ce qui explique sa bonne tenue pendant ces trois dernières années.

Dans la vente du 8 juin à Drouot, sera présentée la collection de l'acteur américain Vincent Price. Réuni par un amateur averti, cet ensemble compte plus d'une centaine de dessins anciens et modernes de différentes écoles européennes et américaines. La plupart des lots sont répertoriés avec la mention de leurs précédents propriétaires et les lieux où ils ont été exposés.

Dans les écoles anciennes, un dessin à l'encre et au lavis représentant *la Vierge debout les bras ouverts* longtemps considéré comme de la main de Baroccio (1535-1612), lui est maintenant attribué après la remise en cause d'un spécialiste d'un musée européen. On suppose qu'il se vendra entre 30 000 et 40 000 francs.

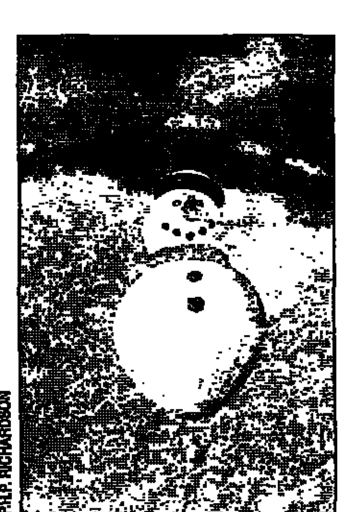
Du XIXe siècle, un étonnant *Persée tenant la tête de Méduse,* dessiné à la plume par Fuseli (1741-1825), obtiendra environ 50 000 francs. Dans le style orientaliste, *le Barbier persan,* d'Alexandre Bida (1823 - 1895), est estimé entre 60 000 et 80 000 francs. Une des œuvres les plus chères est un crayon noir de Picasso de 1918 représentant un *Nu féminin et Arlequin* dont on attend entre 600 000 et 800 000 francs. A l'opposé *Une jeune femme en train de coudre* au crayon noir, attribuée à Camille Pissarro, est estimée 15 000 francs. Même *prix pour quatre études de* Puvis de Chavannes, également au crayon noir. L'intérêt majeur de cette collection est d'avoir été sélectionnée selon des critères de goût précis dont chaque pièce est représentative.

Catherine Bedel

▶ **Drouot-Richelieu. Mercredi 8 juin. Exposition le 7 de 11 heures à 18 heures et le 8 de 11 heures à 12 heures. Etude Poulain-Le Fur, 70, av. de Breteuil, 75007 Paris. Tél. : 45-67-11-31.**

RÉGIONS

Chantilly fêtes et artifices


PHILIP. RICHARDSON

Chaque année, depuis maintenant huit ans, le Comité départemental du tourisme et le conseil général de l'Oise, font revivre, dans le cadre d'un concours international de pyrotechnie, les grandes fêtes princières des seizième et dix-septième siècles. Célébrées les 17 et 18 juin à Chantilly (ouverture du parc du château à 19 heures, début du spectacle à 23 heures), les « 8e Nuits de feu dans l'Oise » revêtiront, en 1994, un faste particulier en raison de la célébration concomitante de la Libération. Deux nuits au cours desquelles les meilleurs *artificiers du monde feront feu de tout* bois pour conquérir le très convoité « Bouquet d'Or », remporté, en 1993, par l'Italie. Deux nuits qui, sur un thème commun, celui de la liberté, verront s'affronter, pacifiquement, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, les Etats-Unis et la France. Avec, en préface, la découverte des *talents de demain. Tarifs :* 60 F dans le parc (gratuit pour les moins de douze ans), 150 F en tribunes et 90 F pour les deux soirs. A noter qu'une partie des recettes sera versée aux « Petits Princes », association dont l'objectif est de réaliser les rêves d'enfants malades ou hospitalisés. Renseignements et réservations au (16) 44-45-18-18, dans les magasins de la FNAC ou par Minitel 3615 FNAC.

Tours en ballon

Rassemblement de montgolfières dites à « formes spéciales », les 18 et 19 juin à Tours où évolueront une vingtaine de ces ballons venus d'Europe et des Etats-Unis. Vecteurs de publicité et de communication, de nombreuses sociétés se servent aujourd'hui de ces engins pour promouvoir leur image. Tous les décollages se feront du parc des expositions de Tours... sous réserve des conditions météorologiques.

Musique à Divonne

Un programme musical intitulé *« Souvenirs de Russie »* marquera le 40e festival de musique de chambre de Divonne. Du 10 au 19 juin, Maxim Vengerov, violon, Elisabeth Leonskaja, piano, Sergueï Nakariakov, trompette et le quatuor Keller seront au service de leurs compatriotes Chostakovitch, Prokofiev et Tchaïkowsky. Ils interprèteront également des œuvres de Brahms, Schubert, Schumann et Mendelssohn ainsi que des pièces originales et des arrangements de Bach et Scarlatti. Les concerts sont donnés dans la petite salle à l'italienne du théâtre du Casino, à 20 h 30. La série de trois concerts, 600 F (réservations au (16) 50-40-34-16). Dans le même temps, une exposition de cinq Stradivarius et un atelier de lutherie animé par deux maîtres luthiers seront installés au Grand Hôtel du Domaine de Divonne (tél. : (16) 50-40-34-34) qui, pour l'occasion, propose un forfait spécial de 1 800 F par personne (en chambre double et demi-pension) pour deux nuits et deux concerts.

Aquitaine et littérature

L'album, richement illustré, s'ouvre et se ferme sur une belle allégorie d'invitation au voyage : image d'un plan d'eau embroussaillé où glissent, en plein vol, des « oiseaux de passage ». Chacun d'eux a un nom et un lieu : D'Annunzio, Arcachon ; Larbaud, Pau ; Loti, Hendaye ; Rachilde, Périgueux ; Mauriac, Malagar ; Chardonne, Bordeaux ; Cocteau, Le Piquey ; T. E. Lawrence, Bonaguil... Pour la revue bordelaise *Le Festin*, associée au Centre régional des lettres d'Aquitaine, des auteurs contemporains se sont penchés sur les destins de quatorze écrivains ayant séjourné en Aquitaine. On y rencontre Paul Gadenne, arrachant la matière de ses livres à la malédiction de la tuberculose et de la misère qui le clouent à Bayonne puis à Cambo ; Catherine Pozzi dans le domaine familial de La Graulet. Une trajectoire sans repos pour une vie richement dotée – sport, mondanités, culture –, tendue à *« accommoder l'idéal au possible »*, balisée par la maladie, le malentendu et la passion, entre Edouard Bourdet et Paul Valéry. Roland Barthes dans la lumière du Sud-Ouest : Urt, son *« lieu de routines »*, au rythme du travail ; Bayonne, lieu de l'enfance : *« la province comme spectacle, l'Histoire comme odeur, la bourgeoisie comme discours »*... (180 p., 179 F. Le Festin éditeur, 156, rue Palais-Gallien, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-01-18-61).

Sentier des écoliers en forêt d'Eawy

L'association des amis du Musée du bois, de la forêt et des métiers de la forêt d'Eawy-Saint-Saëns (Seine-Maritime) vient d'ouvrir un « chemin des écoliers » qui permet de découvrir sur 2,5 km une vingtaine d'espèces d'arbres, dans leur milieu (à la différence de l'arboretum). Ce « sentier éducatif » est ouvert à tous et notamment aux groupes, qui peuvent bénéficier d'un guide de l'Office national des forêts. Livret détaillé avec carte et renseignements à Bray Tourisme (tél. : 35-90-40-45), ou au syndicat d'initiative de la forêt d'Eawy-Saint-Saëns (tél. : 35-09-93-12).

Ségur (comtesse de)

« L'univers des petites filles modèles » rend hommage à la comtesse de Ségur, grand-mère de choc et fine analyste de la société de la seconde moitié du XIXe siècle. Une dizaine de tableaux animés mettent en scène un après-midi costumé sous le Second Empire, une page de « la Mode illustrée » vers 1870 tandis qu'une exposition présente jouets du temps et ouvrages scolaires. Jusqu'au 10 juillet au château de la Motte-Tilly (tél. : 25-39-99-67), dans l'Aube, tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Puis, du 13 juillet au 11 septembre, au château de Bouges (tél. : 54-35-88-26), dans l'Indre, tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Une initiative de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, propriétaire de ces deux châteaux.

ETRANGER

Le triangle de Casablanca

« La Méditerranée a du talent : le triangle Maghreb-Machrek-Europe », tel est le thème de la grande quinzaine artistique internationale organisée du 1er au 15 juin sous les auspices du Centre culturel français de Casablanca, de l'Association française d'action artistique et d'une dizaine d'entreprises marocaines. Il s'agira de prouver que la Méditerranée, mère de maintes civilisations, est toujours créatrice. Du film précurseur, *la Sultane de l'amour*, tourné en 1919 par René Le Somptier, aux chanteuses *nord-africaines contemporaines* Aïcha Redouane et Houria Aïchi, *via* les jazzistes d'Arfi, Julien Clerc, les Rita Mitsouko, la fameuse voix lusophone Cesaria Evora et la rétrospective de neuf peintres méditerranéens actuels, plus quelques autres manifestations, tel est le programme proposé, pour ouvrir l'été, par la plus importante métropole maghrébine, « Casa », la Dar-el-Beida des Arabes. CCF, 121, boulevard Zerktouni, Casablanca. Contact : (19-212-2) 25-90-78 ou 25-39-04.

Trois semaines en Mongolie

Un film – *Urga* –, une exposition récente – *Trésors de Mongolie*, du Musée Guimet – et, parmi d'autres, un livre aux images et au texte juste et poétique – *Mongolie,* de Jean-Michel Bertrand (éditions A. Barthélemy, Avignon, 1992) – ont préparé le terrain. Reste à faire le voyage. L'Association française des amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 47-23-64-85) confie à une ancienne chargée de mission au Musée Guimet, secrétaire générale de l'Association culturelle France-Mongolie, le soin d'accompagner, du 6 au 27 juillet, un périple à travers ces grands espaces d'herbe et de vent : Oulan-Bator, désert de Gobi, montagnes de l'Altaï. Une fête nationale spectaculaire, le naadam, avec ses épreuves de lutte, de tir à l'arc et ses courses de chevaux. Ou encore des monastères bouddhistes isolés – Erdene-Zuu en particulier. En 21 jours, au prix de 29 900 F, pour une quinzaine de voyageurs.

Petit train du Grand Nord

Les Suédois ont remis en circulation l'an passé le train composé de voitures des années 30 parfaitement restaurées qui relie Östersund, au bord du lac Stor, à Arvidsjaur, non loin du cercle polaire. Du 11 juin au 28 août, il traverse ainsi trois fois par semaine des paysages parmi les mieux sauvegardés d'Europe. Aux haltes, des excursions (à pied, en canoë ou à cheval) sont possibles ainsi que la pêche au saumon. Renseignements et catalogues à l'Office suédois du tourisme à Paris (tél.:42-72-58-77), et réservations pour la partie aérienne chez SAS (tél. : 47-42-06-14) qui propose des coupons (environ 450 F pièce) permettant de gagner le nord de la Suède ou les autres pays nordiques.

Voiles irlandaises

Voiliers traditionnels du comté de Galway et, en particulier, de sa région gaélique, le Connemara, les *hookers* se distinguent par leur grande voile rouge et leur large coque noire. Chaque année, de juin à août, la Galway Hooker Association organise, dans la baie de Galway et au départ des îles d'Aran et des petits ports du Connemara, des courses où s'affrontent une cinquantaine de vénérables hookers. Un spectacle haut en couleurs qui, à terre, s'accompagne de nombreuses fêtes musicales et se prolonge, le soir, dans les pubs locaux. Les premières courses se déroulent les 28 et 29 mai, au départ d'Inisheer, la plus petite des trois îles d'Aran. Elles se poursuivent les 18 et 19 juin à Spiddal et les 23 et 24 juillet à Roundstone, avec, également, des courses de *curragh,* une autre embarcation traditionnelle de la région, jadis utilisée pour la pêche. Bouquet final les 6 et 7 août à Kinvara avec le rassemblement de tous les hookers. Une expérience que l'on peut vivre à son tour en louant, avec équipage, une copie conforme de ces anciens bateaux (le confort moderne en plus) pour une semaine de navigation en pension complète. Renseignements auprès de l'Office du tourisme irlandais, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : (1) 47-42-03-36.

Rue de la Gaîté

Courte, mais bonne, cette rue de la Gaîté, dans le quatorzième, qui tient son nom des bals, guinguettes et théâtres qui, au milieu du siècle dernier, s'y trouvaient rassemblés. Autres temps, autres guinguettes.



J.-P. FAVREAU

La rue ne change pas trop sauf en haut où les promoteurs sont à l'œuvre.

Le plus drôle avec elle, c'est qu'elle soit encore gaie. Il y a bien d'autres rues moins courageuses qui se seraient arrêtées depuis longtemps. Pas elle, malgré sa petite taille. A peine 300 mètres, la tour Eiffel couchée par terre. Elle commence bravement avec la brasserie de La Liberté et s'achève avec l'Hôtel de l'Espérance. Pas mal pour une rue parallèle à un cimetière, fût-il aussi plein de gloires que celui du Montparnasse, une rue étroite qui, malgré d'heureux débuts sous les grands arbres du boulevard Edgar-Quinet, s'achève sans aucun avenir dans l'avenue du Maine, là où le tunnel rend la traversée périlleuse pour les piétons et dissipe toute perspective d'union avec Vercingétorix qui la prolonge.

Mais tant pis, la rue de la Gaîté est une petite femme pleine de santé, qui garde le moral, en dépit de quelques verrues et divers coups de couteau, et continue de lever la jambe éperdument.

Les verrues, puisque c'est ainsi que les considèrent avec plus ou moins de sincérité les riverains, ce sont les sex-shops, dont il faut bien reconnaître, pour ne faire qu'effleurer pieusement le sujet, que pour être tenues par la loi à des vitrines aveugles sous des enseignes éloquentes, de *l'Odyssex* au *Palais du plaisir*, elles n'en sont pas moins inhabituellement nombreuses : on en compte une douzaine.

Un esprit fort, comme cet anticlérical d'Edgar Quinet par exemple, pourrait bien faire remarquer qu'après tout ce n'est pas si terrible puisqu'il s'agit d'une zone d'activité importante chez l'être humain et qu'à cette aune on devrait protester de trouver dans le même espace seize restaurants, vous avez bien lu seize, là où une discrète cantine suffirait à apaiser ce taraudant désir de manger qui a parfois quelque chose d'obscène. Mais la perversité d'un tel sophisme saute si vivement aux yeux de l'honnête homme qu'on nous dispensera de poursuivre.

Quant aux coups de couteau susnommés, le manche de cette image vigoureuse se trouve encore dans la main des promoteurs, comme d'habitude. On a rasé Bobino, le music-hall où j'ai vu, enfant, Piaf et les Frères Jacques et Georges Brassens. Rasé, remplacé par un Hôtel Mercure.

Il devait sûrement y avoir dans les accords qui ont précédé le permis de démolir un temple de la chanson populaire et le permis de construire un machin inodore à plus de 700 francs la nuit une clause indiquant qu'on maintiendrait l'activité culturelle du lieu ou une formule de ce genre. Un néon rouge au-dessus d'un escalier indique Bobino et conduit à une porte fermée. Il paraît qu'en sous-sol on a construit une salle toute neuve où l'on enregistre « Les grosses têtes » et des concerts pour la radio. Il ne manque que le public de la rue, en somme, et l'âme, trois fois rien. Dans la brasserie incluse dans l'Hôtel Mercure, le *Bistrot de la Gaîté*, on peut entendre le vendredi soir, à 22heures, une imitatrice de Piaf. On peut trouver la plaisanterie amère.

Il paraît, dans le même registre, qu'on envisage le même soutien culturel boulevard des Capucines, à l'Olympia, là où j'ai vu tout le monde aussi, de Piaf à Iggy Pop. Un jour, on fera du Palais Garnier un karaoké. Une affaire.

En 1830, l'ancien chemin vicinal conduisant à Clamart prit le nom de rue de la Gaîté, en raison des nombreux bals, théâtres et guinguettes qui se pressaient autour des barrières de Montparnasse et du Maine. Au numéro 20 de l'époque, on trouvait le *Bal des Gigolettes*, qui allait devenir le *Bal des Escargots*, puis en 1833 le bal-restaurant des *Mille Colonnes*, où l'on dansa beaucoup et très librement jusqu'en 1868, quand Bobino, chassé des abords du Luxembourg, s'y installa, d'abord sous la forme des *Folies-Bobino*, puis en 1927 du *Bobino Music Hall*. Au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, où Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou interprètent en ce moment *Oleanna*, une pièce de David Mamet, la grande Colette prenait des « poses plastiques » et mimait des bacchanales.

Le grand théâtre de la rue de la Gaîté est bien sûr le Théâtre Montparnasse, où Jean-Laurent Cochet joue *le Roman d'un tricheur*, de Sacha Guitry. Il fut ouvert en 1819 par un chanteur dont le grand-père avait assisté à l'inhumation de Louis XVI et qui avait communiqué ses renseignements sur l'endroit de la sépulture à Louis XVIII, lequel, en remerciement, lui accorda le privilège d'exploiter des salles de théâtre pendant quarante ans. Rebâti en 1848, le théâtre a conservé sa belle façade avec au sommet du fronton un médaillon de plâtre où figure le visage massif et puissamment moustachu de l'acteur Henri Larochelle, qui laissa son nom à l'impasse latérale. Dans cette impasse, dite rue Larochelle, se trouve un restaurant indien à demi enterré, le *Vassanti*, oasis de paix, et un autre petit théâtre, le Petit Montparnasse, avec un mince bout de pelouse d'où l'on voit une autre oasis de paix, plus définitive, le cimetière Montparnasse, où dorment tant d'amis, dont Charles Baudelaire, cruellement coincé entre sa mère et son beau-père.

Au Théâtre Rive-Gauche, surmonté d'une peinture heureusement amovible de Clayette dans le genre poético-fantastique, on donne *l'Amant* de Harold Pinter. En face, au restaurant *Le Plomb du Cantal*, le garçon Michel, grand amateur d'art dramatique, est catégorique : *« Ils jouent la même chose à Nanterre... En période de crise, on ne joue pas des choses comme ça. C'est bon pour les subventionnés. »* Il préfère, au numéro 17, le Théâtre de la Comédie à l'italienne, *« une bonbonnière très bien tenue »* et on ne peut lui donner tort. On y présente en ce moment *la Suivante généreuse*, de Goldoni, qui est plus amusant que M. Pinter. La patronne de Michel, Mme Alric, une solide Aveyronnaise, installée ici depuis 1986, estime pour sa part que la rue ne change pas trop. Sauf en haut, où les promoteurs sont à l'œuvre. Un projet d'immeuble assez laid est en cours à l'angle avec la rue Vandamme, mais *« c'est bien, parce qu'il y aura un centre médical »*.

En face, l'ancien immeuble, élégant, où siégeait le dancing des Portugais, le Weekend, est entièrement réhabilité pour devenir une Maison du Val de Loire. Plus haut quelqu'un a voulu monter une crêperie, les copropriétaires n'ont pas voulu. Les crêpes sont devenues des cassettes pornographiques. *« Ces boutiques-là, il n'y a rien à dire. C'est discret, jamais de bagarre. Et puis il y a même des ministres qui viennent... »* Non, le vrai fléau de la rue, c'est ce maudit tunnel de l'avenue du Maine qui est si malcommode à traverser et décourageant pour la clientèle. Il faudrait élargir les trottoirs et créer un parking sous Edgar Quinet. Et pourquoi pas sous le cimetière, les morts ne se vexent de rien.

On ne fait pas souvent ses courses rue de la Gaîté. Il y a peu de commerces. Un chausseur, un bijoutier, un philatéliste, un vendeur de guitares électriques (« Maison fondée en 1979 » au n° 45), une lingerie fine. C'est une rue de plaisir où tout le monde se connaît, un décor populaire auquel il est urgent de ne pas trop toucher.

La seule chose qui lui manque, c'est un théâtre de plus, un music-hall, un vrai. Mais il faudrait pour cela que les gens lâchent un peu leurs téléviseurs, retrouvent le goût de sortir, d'être ensemble, de toucher et voir d'autres humains réellement présents. On peut rêver, tout cela reviendra un jour.

Michel Braudeau

PIGNON SUR RUE

Le Plomb du Cantal

Le plomb du Cantal est la plus haute montagne de cette région, et à Paris c'est un vaste restaurant tenu par M. et Mme Alric, originaires de la même contrée, qui régnaient autrefois sur le Café de l'Odessa, de l'autre côté du boulevard Edgar-Quinet. Le décor est agréable et rustique, la clientèle est jeune et fidèle, le service aimable. Michel est une figure du quartier, à la ville comme au théâtre. La cuisine est ouverte sur la salle, ce qui permet aux clients de constater que tout est fait maison et sous son nez. On appréciera la truffade, une saucisse fraîche accompagnée de pommes à l'auvergnate, c'est-à-dire de pommes de terre sautées avec de la tomme fondue et de l'ail, le chou farci, le tripoux, la soupe du bougnat, et, comme les portions sont généreuses, on se versera de larges rasades de saint-pourçain. Il est recommandé d'avoir un bon appétit.

Les Iles Marquises

C'était, paraît-il, la cantine de Piaf quand elle passait à Bobino. Le décor est marin, avec de plaisantes peintures murales, des accessoires de bateau. La salle en forme de couloir, la cuisine bien iodée, les poissons excellents, les prix raisonnables, un menu à 130 F, un autre à 150 F, l'ambiance pas toujours désopilante. Le chef Mathias Théry est un disciple des frères Troisgros.

Vassanti

Dans la rue Larochelle qui s'ouvre au 31 rue de la Gaîté, ce restaurant indien n'est pas le plus raffiné, le plus original du quartier, mais il est très bon quand même, et le patron, M. Mandjée Virdjée Goulab, est d'une grande bonne humeur. Le serveur indien sanglé dans une pelisse rouge, comme un moujik, sert les traditionnelles spécialités avec beaucoup de gentillesse. Les tables sont espacées, on a le temps devant soi, le calme règne sous les plafonds de crème fraîche. Prix normaux.

Le Sannio

Une rareté : un vrai restaurant italien, joliment décoré, dans le style intime, petites lampes, nappes en tissu, à des prix imbattables. Cuisine excellente.

La Liberté

C'était le café où Jean-Paul Sartre allait boire son petit jus vers la fin de sa vie quand il habitait boulevard Edgar-Quinet. Mais des terrasses du grand Jean-Paul, il y en a autant que de morceaux de la vraie croix. Celle de la Liberté est agréable, sous les arbres du boulevard. Le décor a été refait, malheureusement de façon moderne. Il reste une jolie peinture murale sur un grand mur. Il y a toujours de la jeunesse au flipper et puis la Liberté, Môssieu, ça ne ferme jamais !

RIVERAIN

Le poulailler de l'Italien

La façade du 17, rue de la Gaîté est furieusement pâtissière. Rose comme une cuisse de nymphe émue et dorée à la louche, on croirait un énorme gâteau de mariage calé entre deux maisons parisiennes, une pâte d'amande tarabiscotée comme on en trouve à Venise, avec au balcon des *putti*, angelots bébés et fessus, des trompe-l'œil où se profilent en noir et blanc des masques, arlequins et colombines. C'est le Théâtre de la Comédie-Italienne, théâtre-école, *« seul théâtre italien en France »*, que dirige Attilio Maggiulli avec sa femme, la comédienne Hélène Lestrade.

Arrivé à Paris avec une bourse de l'UNESCO, formé à l'école du Piccolo Teatro de Milan, il suit les cours de l'université du Théâtre des nations en 1969. Pour vivre il exerce toutes sortes de métiers instructifs, il décore des vitrines dans la rue de Rennes, il tourne des pages pour des pianistes, il fait pisser les chiens du Lutétia. Assistant à la mise en scène avec Jean-Paul Roussillon, il assiste aux débuts d'Isabelle Adjani. Comme il ne cesse de solliciter les auteurs italiens pour qu'ils l'aident à monter ses spectacles dans des lieux impossibles, hangars introuvables, banlieues pluvieuses, Calvino et Moravia le convainquent de s'installer dans un endroit précis, couvert et chauffé.

En 1975, au 15, rue du Maine, en face de chez Marta, il transforme un ancien siège de l'Armée du salut en salle minuscule, Il Teatrino, aujourd'hui le Guichet. Parce qu'entre-temps Attilio a déménagé en 1979 pour la rue de la Gaîté, ayant appris qu'un commissariat de police vétuste se libérait, le grand hôtel de police de l'avenue du Maine étant achevé. Dans cet ancien, local qu'il agrandit en reprenant une boutique adjacente de lingerie polissonne, il déchaîne sa passion décoratrice et se lance. Il sélectionne les candidats comédiens, les forme, et finalement les fait monter sur scène.

Attilio Maggiulli interprète en français tout le répertoire classique italien, la commedia dell'arte (dont il est le seul spécialiste en France et qu'il enseigne également à l'étranger), la comédie bourgeoise, la comédie érudite. Sans oublier la pantomime. La salle est très petite et ne compte que cent deux fauteuils. La scène aussi. Ne peuvent s'y tenir à l'aise que deux comédiens, pas trop gros. Quand ils sont cinq ou six dans un de ces moments de chassé-croisé et de quiproquo dont les Italiens sont friands, le comique en est redoublé.

M. B.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

HISTOIRE

Azincourt, la bataille cordiale

L'autre bataille d'Azincourt commence. Ayant jugé qu'il y avait prescription (25 octobre 1415...), Français et Anglais – les Anglais comme partenaires consultants – veulent faire du site un lieu de mémoire et de réflexion. D'entente cordiale.

« *Tiens, c'est bizarre, on n'en a pas vu un seul aujourd'hui* », lance le père Félix, bien calé sur sa chaise près du fourneau. Le café qu'il tient depuis toujours sur la place du village est le meilleur poste de guet. « *Ils arrivent de partout, ils ont des itinéraires insoupçonnés* », prévient un habitué de la région. L'Anglais rôde toujours à Azincourt. On le pressent, on le débusque, on l'accompagne du regard, on suit sa progression à travers les chemins creux qui mènent sur le plateau tragique.

Dans la mairie-école aux murs blanchis à la chaux, Claude Delcusse, l'instituteur, fait la pause après la classe du matin : « *Quand je suis arrivé, ici en 1968, j'ai mis trois mois à réaliser que le village où je venais d'être nommé était bien l'Azincourt des livres d'histoire, et que ce n'était pas une homonymie* ». Azincourt à l'époque ne faisait pas tellement de la publicité sur son passé. Azincourt avait sa dignité, laissait passer silencieux les cohortes du vainqueur, venues se ressourcer sur les pas du roi Henry. On n'allait tout de même pas tendre la main. « *Les gens d'Azincourt ont pris conscience du devoir qu'ils avaient d'assurer l'accueil* », continue l'instituteur. Azincourt a pris alors la décision de regarder l'histoire bien en face. Un petit musée bénévole a été ouvert sur la place, des panneaux ont fait leur apparition sur les routes, un circuit a été tracé. « *Il arrive à mes élèves d'avoir à répondre aux questions des touristes*, poursuit Claude Delcusse. *Pour eux, l'histoire, c'est du quotidien. Ils font de l'Azincourt tous les jours. Au fond, je crois que la population est fière de voir qu'on se déplace pour venir ici. Si on veut être objectif, Azincourt n'est pas une défaite française, c'est la défaite d'un parti, celui des Armagnacs. Le village, à l'époque, était bourguignon. Aujourd'hui, Azincourt n'est pas vécu comme une défaite, mais comme une page d'histoire. Même Shakespeare prend des précautions pour ne pas faire apparaître Azincourt comme une victoire de l'Angleterre : Henri V invoque la « victoire de Dieu ».* »

Le vainqueur a ses propres sentinelles. Sarah Hardy, jeune Londonienne en rupture de théâtre, a racheté avec sa famille le bar qui se trouve en bordure du champ de bataille, sur la route principale. Henri V, dit-on, s'arrêta là pour contempler son œuvre sanglante. Sarah a vite poussé son avantage : dans l'arrière-cuisine, elle a ouvert une boutique de souvenirs et un « centre médiéval » où l'on apprend à enfiler une cotte de mailles ; à présent elle organise des visites du site. « *Nous sommes en plein sur le champ de bataille, nous avons la meilleure position* », répète Sarah. Cliquetis d'armes au village, plus bas, à l'écart de la route principale: « *Le syndicat d'initiative a mis en place un circuit sur les grands axes qui incite les touristes à traverser le village. Les « Anglais » nous ont court-circuité en posant un fléchage qui les amène directement chez eux. Qu'ils fassent du commerce, d'accord, mais pas de l'histoire. On ne peut pas laisser faire n'importe quoi !* », proteste Claude Delcusse.

Le champ de bataille – un grand rectangle incliné en son milieu, bordé à l'époque plus étroitement par des bois – évoque un stade. Où se livra le plus cruel des jeux guerriers. Un malin, cet Henri. Personne n'aurait parié sur son équipée. La prise d'Harfleur avait été si laborieuse qu'il songeait déjà à rembarquer ses troupes. Et lui marchait presque sur la pointe des pieds, cherchant à se faire oublier, avec ses hommes fourbus et crottés : « *Mais je me rends à Calais, sans chercher noise à personne. On a tout de même bien le droit de se promener !* » La veille de ce 25 octobre 1415, ils n'avaient trouvé à manger que des noix et s'étaient couchés transis sur le sol humide. Les Français, en face, en nombre trois fois supérieur, festoyaient, se partageaient déjà leurs dépouilles, jouaient aux dés la rançon du roi et des chevaliers d'Angleterre. Henri, démoralisé, à Montjoie : « *Dis-leur qu'ils en finissent avec moi avant que de vendre mes os* » (Shakespeare). Et toujours ces clameurs chez les Français. On fait des feux, on se congratule, on adoube à tour de bras, deux grands coups de plat d'épée sur l'épaule, un genou dans la boue. On boit, on prie, les serviteurs hissent leur maître sur les montures, on s'apprête à passer la nuit à cheval pour être aux premières loges du combat. Toute la noblesse armagnaque est là, déjà prisonnière dans ses cercueils d'acier, portant l'armure comme des gisants, ayant quitté déjà le royaume vulgaire des vivants.

Aube maussade. Henri, « grand avaleur de messes », en a déjà entendu trois, et jette un œil sur ses archers. Ils sont les meilleurs d'Europe, mais, dit Michelet, ils n'ont « *pas d'armure, souvent pas de souliers* », ils sont « *pauvrement coiffés de cuir bouilli, d'osier même* ». Et « *ils ont baissé leurs chausses pour être plus à l'aise* ». Autrement dit, ils sont cul nu. Car à force de boire l'eau des mares, ils ont attrappé la dysenterie. En face, le magma d'acier s'ébranle, mais les sabots des chevaux restent collés au sol détrempé, piétiné, labouré depuis la veille. Le piège argileux s'est refermé. Les flèches s'abattent sur les montures, qui se cabrent et renversent leur cavalier. Les chevaliers ressemblent à de gros scarabées, le dos retourné, battant l'air en tout sens. « *Faisons un calcul*, explique Claude Delcusse. *Il y avait cinq ou six mille archers. Un archer tirait dix flèches à la minute. Cela fait un minimum de cinquante mille flèches à la minute ! Pendant une heure, vous vous rendez compte du nombre de flèches qui sont tombées sur le terrain. Quelqu'un a même fait une étude sur le poids de ferraille que cela représentait. Eh bien, nous n'avons retrouvé aucune de ces pointes de flèche. Le seul objet datant sans doute de la bataille, c'est un éperon en bronze, découvert par un fermier dans les années 1930.* »

Dès lors, il n'y a plus de combat organisé. Les Français n'en sont plus capables. Chacun se borne à défendre sa vie, ce sont des milliers de combats singuliers, des milliers de cris, et le râle de la mort par l'épée est plus long que celui de la mort par balle. La question est peut-être moins de savoir pourquoi les Anglais ont gagné que celle de savoir pourquoi les Français ont perdu. Ces jeunes chevaliers armagnacs « *sont également lourds d'un poids de mort. Ils appartiennent à un monde dépassé qui les tire vers le fond*, dit Pierre Gascar. *Ils ont choisi la mort. Le goût de la mort, c'est le goût du passé, des traditions absurdes, des légendes, du merveilleux ; c'est la croyance dans les droits absolus attachés à la naissance et à la beauté. La vie, c'est l'opposé, c'est d'une certaine façon Jean sans Peur. Les Français n'auraient pas été battus à Azincourt si l'on y avait aligné les troupes du Bourguignon.* »

En moins de trois heures, plusieurs milliers de Français sont tués, quelques dizaines côté anglais seulement. Les cadavres s'entassent sur une hauteur de « *six pieds* ». La boue se mêle au sang. C'est la curée. Les champs de bataille sont des aubaines pour faire fortune. Ils sont passés au peigne fin. Rude tâche. Tri méticuleux. D'abord dépouiller les morts, ensuite achever les agonisants pour en faire des morts dont on lacère les visages afin qu'ils ne soient plus reconnaissables. Et puis trier aussi les prisonniers blessés, capables de survivre, dans l'espoir d'une rançon. Charles d'Orléans a été trouvé vivant sous une chape de cadavres. Un moment, Henri a cru à un retour en force des Français et a ordonné de tuer les prisonniers, malgré les protestations de ses subordonnés, « *qui en attendaient grande finance* », et mille hommes ont été déjà estourbis à coups de masse et égorgés. Alors, il ne reste plus que des monceaux de corps nus « *comme quand ils issirent du ventre de leur mère* ». Les Français ont creusé des fosses, les Anglais ont fait « *tout ardoir* ». Henri a fait bouillir les corps du duc d'York et du comte de Suffolk. Etrange cuisine mortuaire. Les nobles, quand il vont au combat, font transporter une chaudière, les chairs sont ainsi détachés et les os sont ramenés à la famille. Henri s'est retourné une dernière fois sur le donjon d'Azincourt et a dit : « *Pour autant que toutes les batailles doivent porter le nom de la prochaine forteresse où elles sont faites, celle-ci, maintenant et perdurablement aura nom : la bataille d'Azincourt.* »

En 1734, on édifia une chapelle au dessus des fosses. L'ouragan de 1793 l'emporta. Durant l'occupation des Alliés, en 1816, un colonel anglais fit faire des fouilles, exhuma des ossements, mais, devant l'émotion populaire, on reboucha le trou, et le nouveau propriétaire planta un calvaire, toujours debout aujourd'hui, mais fort mal entretenu. Vers le milieu du siècle, l'idée, lancée par l'aristocratie locale, d'une nouvelle chapelle où seraient inscrits les noms des chevaliers morts au combat – que les chroniques ont conservées, y compris du côté anglais, ce qui montre l'ampleur de l'évènement – ne put aboutir. Dans les années 60, un monument sans caractère a été inauguré à une extrémité du site.

Le projet qui vient de naître aujourd'hui à Azincourt a une tout autre ambition. Le célèbre champ de bataille va se trouver à quelques quarts d'heure de la sortie du tunnel. « *La défaite, c'est dépassé* », dit Bernard Boulet, le maire d'Azincourt. « *Un village de deux cent cinquante habitants comme le nôtre n'a pas les moyens de faire plus* », ajoute Claude Delcusse. L'association des « Sept Vallées », qui regroupe soixante-dix communes de la région, a lancé un concours d'idées. Le jury, parmi lesquels deux sujets de Sa Majesté, après avoir désigné trois lauréats, vient de retenir à l'unanimité le projet du scénographe Philippe Kauffmann. Projet (coût estimé entre 20 millions et 30 millions de francs) qui pourrait voir le jour avant l'an 2000.

Philippe Kauffmann a imaginé une ligne coupant le champ de bataille, délimitant les deux camps, comme si une faille avait été ouverte d'un grand coup d'épée. De chaque côté, des centaines de mâts, « *fièrement dressés* », représentant les combattants. Marchant sur la ligne qui s'enfonce peu à peu dans le sol, le visiteur progresse jusqu'à se trouver pris dans la masse des combattants, deux blocs figurant les deux camps. Une fresque audiovisuelle accompagne le parcours. Franchissant un dernier sas, le visiteur s'extirpe des entrailles du combat et retrouve la lumière. Un site, complété par un accueil et des boutiques, que son concepteur souhaiterait accessible librement.

« *Cette ligne*, explique Philippe Kauffmann, *c'est en fait une cicatrice qui s'est refermée sur une longue plaie. Il s'agit d'entrer dans la plaie, comme on entrerait dans la bataille. On creuse pour fouiller l'Histoire, et on trouve les deux camps en train de s'affronter, le son est encore là...*

» *Cette brièveté meurtrière – certains disent même que le choc a duré trois quarts d'heure – c'est ce qui a fait son aspect mythique. Un siècle après, on allait déjà visiter le site. Nous, nous sommes persuadés que c'est au XXe siècle que l'on visite les choses... Et pourtant, cette bataille n'a pas eu de conséquence politique, le trône de France est resté au roi fou, elle n'a pas changé le cours de l'Histoire. On s'imagine que chaque époque est une fin du monde. La civilisation ne s'arrête pas comme cela.*

» *Il ne s'agit pas de faire un monument à la gloire et au souvenir. Ni un parc d'attractions ni un Disneyland de l'Histoire. Ni encore un lieu de présentation de collections ; en effet, il n'existe plus rien de la bataille. Les mâts, symboles de tous les morts, ne porteront pas de blasons, car beaucoup de gens du peuple ont péri aussi, dont nous n'avons pas les noms. Il s'agit de faire un lieu de mémoire, certes, mais un lieu de récit, surtout peut-être un lieu de vie, de dialogue, qui interroge l'avenir.* »

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat



SYGMA

Henri V, de Kenneth Branagh. « Je me rends à Calais sans chercher noise à personne ... »

ETUDE CRITIQUE

Faux rats, faux chats

Souvent la mémoire des peuples prend des formes inattendues : tel événement, à la fois décisif et heureux, tel grand homme à l'action bénéfique sombrera rapidement dans l'oubli, alors que le souvenir d'un désastre ou d'un tyran se perpétuera pendant des générations, voire des siècles, comme s'il était impossible ou impensable de chasser de l'esprit public les traces des calamités et des souffrances passées. Ainsi, pendant très longtemps, alors même que la transmission des faits historiques était assurée par la parole beaucoup plus que par l'écrit, les Français conservèrent le souvenir cauchemardesque des « grandes guerres de France et d'Angleterre » – ce que nous appelons, depuis le début du XIXe siècle, la guerre de Cent Ans. Et au sein de la multitude d'épisodes qui marquèrent l'interminable et tragique conflit, il semble que la bataille d'Azincourt ait conservé une place de choix dans notre mémorial imaginaire.

A son propos, une enquête semblable à celle qu'entreprit naguère Georges Duby au sujet de la bataille de Bouvines pourrait être menée : elle montrerait la pluralité des canaux grâce auxquels le souvenir d'Azincourt s'est perpétué chez nous. Passe encore qu'en 1436 le connétable de France Arthur de Richemont, après avoir vainement offert ses services à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en vue d'assiéger Calais, se soit rendu sur le site d'Azincourt pour expliquer à son entourage *« comme la bataille avait été »*, en leur montrant *« en quel endroit il était, et sa bannière, et tous les grands seigneurs, et où étaient leurs bannières, et où le roi d'Angleterre était logé »* : il est plus curieux de constater qu'encore au début du XVIe siècle on allait parfois visiter le champ de bataille, dont on n'avait pas oublié, en l'occurrence, l'emplacement exact.

Il est vrai que, de l'autre côté de la Manche, les vainqueurs avaient toutes les raisons de célébrer « Agincourt » et de perpétuer le souvenir de cet insigne fait d'armes. Non seulement Henri V, roi d'Angleterre, fut accueilli par son peuple en triomphateur, non seulement il rendit grâces avec une exceptionnelle ferveur au Dieu des armées qui, dans sa mystérieuse sagesse, avait permis que le petit nombre l'emportât sur la multitude, non seulement des chansons, des poèmes, des chroniques évoquèrent ou narrèrent l'événement, mais encore Azincourt, plus que toute autre bataille du temps, bénéficia, grâce à Shakespeare, du soutien séculaire du théâtre, en attendant celui du cinéma.

Faut-il alors penser que, dans son déroulement réel et dans ses vraies conséquences, Azincourt mérite la réputation qui lui a été faite de façon quasiment ininterrompue ? Une réputation qui lui valut d'être retenu en 1973 dans la série télévisée « Les grandes batailles du passé » et de fournir à André Malraux, dans *les Chênes qu'on abat*, l'occasion d'un cocasse récit au cours duquel une horde de rats noirs dévore à belles dents les cordes graissées des arbalètes françaises tandis que les cordes des arcs ennemis sont protégées par la présence d'une compagnie de chats, opportunément mobilisée par le commandement anglais...

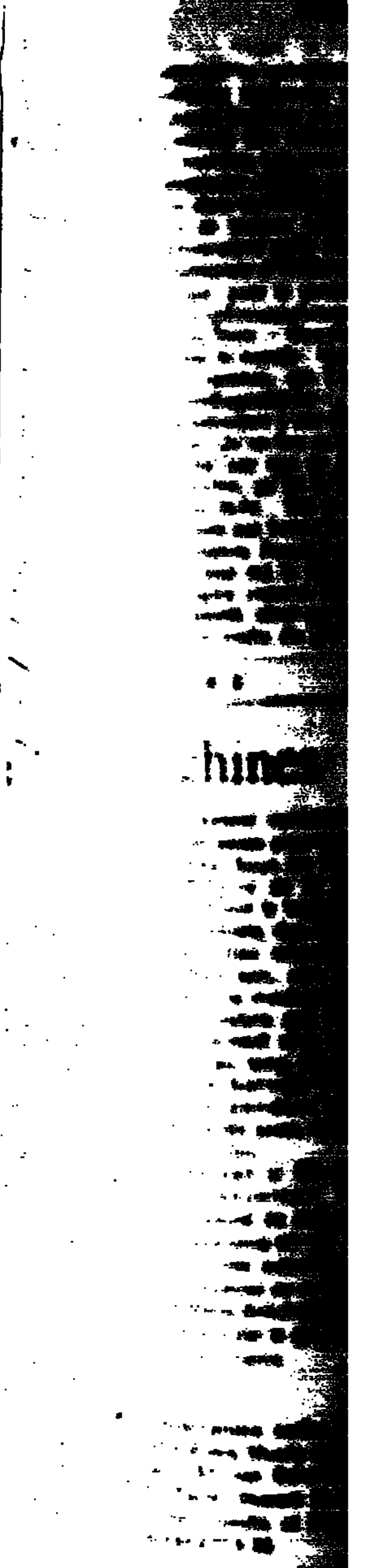
La « déconfiture » d'« Azincourt » peut apparaître comme le type même de la défaite *« à la guise de la France »* : manque d'unité politique, incompétence du commandement, retard technologique (la lance et l'épée face à l'arc et aux flèches), préjugés sociaux exprimés par les nobles aux dépens des « populaires ». Inversement, la victoire d'« Agincourt » a servi de référence et d'exemple pour les expéditions anglaises sur le continent, spécialement dans une région que, du XIIIe au XXe siècles, le gouvernement anglais a toujours surveillé de près : détermination et sang-froid, effectifs modestes, moral élevé, technologie avancée, d'où des pertes aussi réduites que possible.

Tout cela, bien sûr, appartient au passé. En commémorant Azincourt, nul ne songe à raviver sur le plan militaire un contentieux qui a d'autres manières, moins sanglantes, moins tragiques, de s'exprimer encore ici ou là. Il s'agit, quasiment à portée d'arc du débouché français du tunnel sous la Manche, d'évoquer, à des fins touristiques et culturelles, et au-delà d'une quelconque connotation nationaliste, la guerre médiévale, avec ses cruautés, sa tragique grandeur, dans sa conception (non exempte de toute une dimension religieuse) et dans sa pratique, où se mêlaient inextricablement le sens de l'honneur et le souci du profit. Une forme de guerre qui, pour différentes raisons, ressortissant à l'art militaire comme aux mentalités, appartient décidément au passé révolu de l'Europe occidentale.

Philippe Contamine
Historien, membre de l'Institut

▶ A lire :
Henri V, tome 6 de l'édition bilingue des œuvres complètes de Shakespeare, traduction de Pierre Leyris, Club français du livre (1967).
***Le Bal des Ardents*, de Pierre Gascar, Gallimard 1977.**
***Azincourt*, de Philippe Contamine, collection « Archives, » Julliard, 1964.**
▶ Sur place :
Les 28 et 29 mai, le syndicat d'initiative d'Azincourt organise une grande fête médiévale avec concours d'archers (remise de diplômes) et tournoi sur le site. Musée rural de traditions populaires et d'histoire d'Azincourt (tél. : 21-04-41-12). Centre médiéval (tél. : 21-04-42-90).

هكذا من الأصل



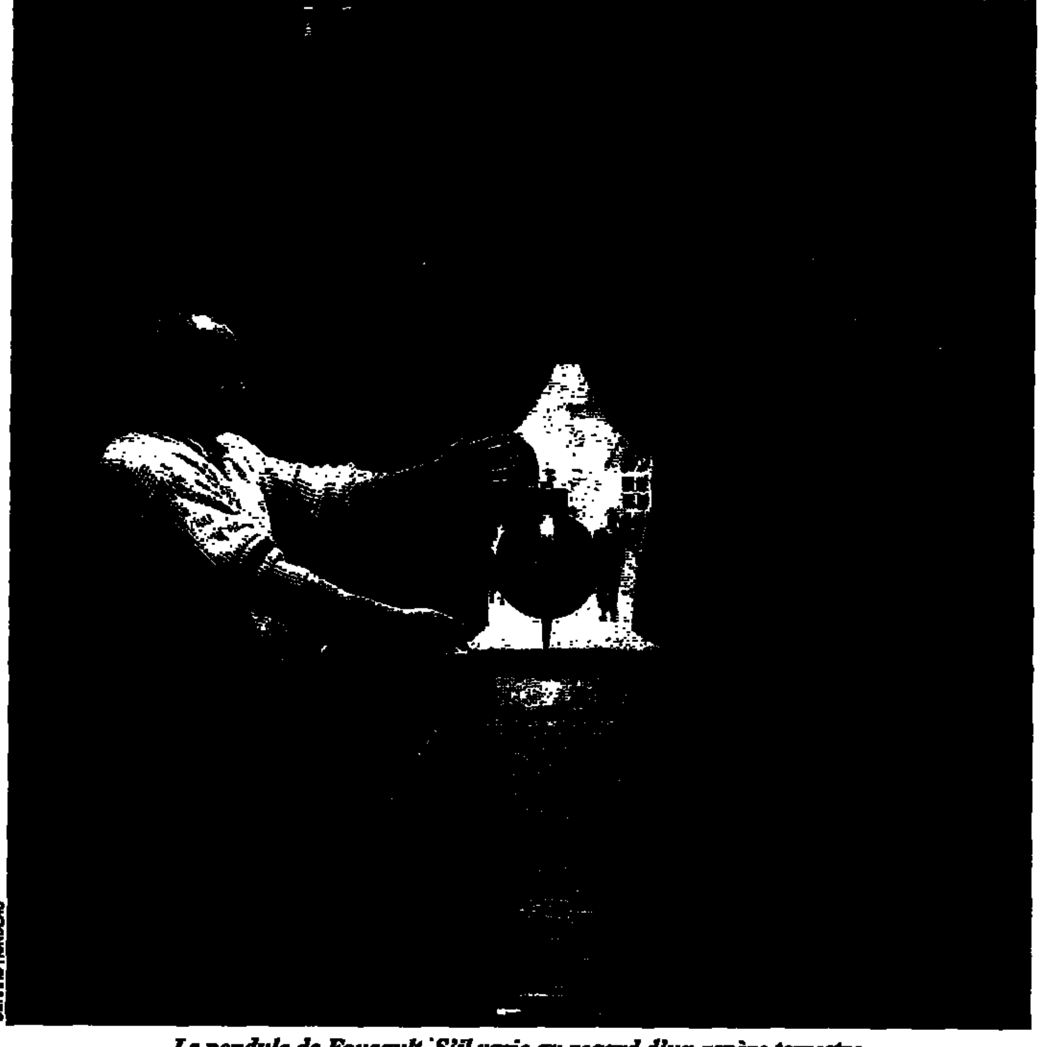
هكذا من الأصل

SCIENCES

cordiale

Donc, elle tourne

Tout le monde en était persuadé, et l'Eglise même se hasardait à jouer les savantes, en cette année de 1851 où Foucault, de manière pittoresque et implacable, démontra la rotation de la Terre en mettant en action le fameux pendule. A Reims, remise en mouvement de l'instrument.



GERARD RONDEAU

Le pendule de Foucault. S'il varie au regard d'un repère terrestre, c'est que le repère – ou plutôt la Terre – a bougé.

Dans ce cosmos tant agité de fuites et d'attractions, existe-t-il un seul point immobile ? Le narrateur occultiste d'*Il Pendolo di Foucault*, le dernier gros roman d'Umberto Eco, l'a débusqué dans le ciel profond de Paris. Sa méthode : prolonger « idéalement » le fil du pendule accroché sous les voûtes de la chapelle Saint-Martin-des-Champs, au Conservatoire national des arts et métiers. *« Je savais bien que la terre tournait,* écrit-il, *et moi avec elle, et qu'ensemble nous tournions sous le pendule qui, en réalité ne changeait jamais la direction de son propre plan... »* Vertige de la science. Cent quarante-trois ans après sa naissance, le pendule de Foucault dévisse toujours les esprits. Saint-Martin-des-Champs fermé pour rénovation, le Conservatoire a transporté son funambule mécanique à Reims, aux fins de dramatiser par un « numéro » scientifique (les salons du XIX[e] siècle adoraient ces happenings) une exposition conjointement menée avec le Centre national art et technique.

Autour du pendule, une exposition, « Machines ingénieuses, machines merveilleuses », présente un choix de mécaniques de légende – le Musée des arts et métiers est la mémoire de la technologie française. D'autres créations de Léon Foucault, comme le gyroscope, l'appareil à mesurer la vitesse de la lumière dans l'air et dans l'eau ou la machine qui décela les courants électriques tourbillonnaires dits *« de Foucault »*, auraient pu y prendre part. Savant atypique, chroniqueur au *Journal des Débats*, rebelle à toutes les écoles, ce fut l'un des plus géniaux bricoleurs parmi les scientifiques du siècle dernier. Pour l'essentiel autodidacte, Léon Foucault méprisait la spéculation pure : il préférait apprendre en inventant. Quand s'acheva sa vie brève, l'Académie des sciences, dont il était membre, eut pour lui un éloge perplexe : *« Ceux qu'il avait surpris dans nos écoles par son absence de notions élémentaires le retrouvaient riche d'une invention ingénieuse et brillante. »*

L'engin qui, pour la première fois, prouva expérimentalement la rotation de la Terre – Hypothèse vieille comme le monde : Galilée l'hérita de Copernic, qui l'avait prise aux pythagoriciens –, dut son acte de naissance à une observation banale. Qu'on fixe au mandrin d'un tour une tige de métal longue et flexible, qu'on la tende, puis qu'on la lâche... Ses soubresauts ne varient pas lorsqu'on met le tour en rotation. Foucault transpose : si le tour est la Terre, un pendule réagira comme la tige. Bien qu'emporté, ainsi que toute chose, par le roulis du globe, le plan où il décrit son oscillation reste fixe. Du moins « dans l'absolu » : par rapport au cosmos. S'il varie au regard d'un repère terrestre, c'est que le repère – ou plutôt la Terre – a bougé. Remplacez la Terre par un bateau, le pendule par un passager immobile. Si ce dernier, sans bouger, se retrouve face au large alors qu'il regardait la côte, il réalise que son embarcation vient de virer. Ainsi parle le pendule. Au bord inférieur de la boule, Foucault fixa une pointe qui, en frôlant le sol, gravait dans le sable répandu à terre toute variation du plan d'oscillation. L'aiguille passant et repassant avec une ponctualité militaire, le sillon devrait être unique. Erreur. Chaque passage en trace un nouveau, presque parallèle, mais qui, s'ajoutant aux autres, dessine au fil des heures un grand arc de hachures : le sol a pivoté sous l'instrument.

Sur les premiers gradins, un groupe de Rémois attend religieusement. L'odeur de fauve qui colle encore à ce cirque du siècle dernier, le clair-obscur descendu des appliques-bougeoirs, le silence et l'absence de gestes imposent une impression de mystère vieillot. La bête est là, elle aussi. Au repos. C'est une boule en plomb tirant de toute sa dizaine de kilos sur le fil d'acier qui l'attache au toit. Une corde, liée à un gradin, maintient son axe à quarante-cinq degrés. Au centre, une table ronde, évidée et graduée d'encoches, véritable tétragramme pour messe noire, s'apprête à enregistrer ses divagations : à intervalles fatidiques, demi-millimètre après demi-millimètre, la grosse tête de métal doit culbuter sept ou huit quilles alignées sur un bord de table. On brûle la corde de sécurité. Pendant qu'un filet de fumée se déroule sous les projecteurs, le pendule s'élance avec une majesté d'encensoir. Pas un bruit. Le public est comme hypnotisé par un magnétiseur : à l'entendre, il voit réellement la Terre tourner. Tant cette sphère aveugle emportée dans le vide semble participer du ballet des astres.

Tel fut le génie de Foucault. Désireux de montrer la rotation du globe, il se garda d'inventer quelque machine hermétique. Simplissime et exemplaire, le pendule se prête à tous les fantasmes. Fil à plomb du Suprême Architecte ou ample balancier du Grand Horloger, sa liturgie hiératique et bizarre appelle le divin. Son succès mondain (on s'y essaya à Oxford, New-York, Rio, Ceylan et dans des dizaines d'autres lieux à travers le globe) fut tel que l'Eglise n'osa pas le bouder. Présenté au public pour la première fois sous le Panthéon, en mars 1851, il le sera aussi en la cathédrale d'Amiens. Sans oublier la cathédrale de Reims, le 8 mai de la même année – expérience commémorée, il y a quelques jours, par une démonstration similaire. A l'époque, ces noces de la science et de la foi – pure question de format : un pendule trop petit n'aurait pas oscillé assez longtemps pour enregistrer la rotation terrestre – fit ricaner *la Revue de la Marne : « Lorsque Galilée fut condamné par le Saint Office pour avoir dit* « La terre tourne », *il ne se doutait guère aparemment qu'un jour viendrait où la démonstration de son système aurait lieu dans un des plus anciens temples de la catholicité. »* L'étonnement n'est que feint. En ce milieu du XIX[e] siècle, la rotation de la Terre est un lieu commun : même le cardinal-archevêque de Reims se pique de sciences...

Si les quelques dizaines d'autres « machines ingénieuses » présentées au manège de Reims (derrière le cirque) n'ont pas forcément son aura, toutes emportent la curiosité. Empruntées au Musée des arts et métiers, au Musée de l'air et de l'espace ou à des collections locales, elles ont été choisies pour leur beauté. Comme pour justifier que ces humbles servantes investissent un lieu voué aux arts plastiques. Solennelles ou coquettes, bourgeoisement vêtues de cuivre et de bois, elles joignent aux agréments de la forme les mystères de la fonction.

Qui reconnaîtrait dans cette boîte en fer du XVIII[e] siècle, aux antennes et aux pédoncules gracieusement tarabiscotés, une prosaïque machine à tailler les limes ? La première machine à coudre, créée par Thimonnier en 1830, est là elle aussi. Mais c'est une copie : l'original fut détruit – dans le propre atelier de l'inventeur – lors d'un raid vengeur d'ouvriers qui, travaillant à la main, craignaient que l'engin ne les condamne aux poubelles de l'Histoire. Autre prématuré, le pantélégraphe de Caselli s'affirmait comme un authentique télécopieur. Mis au point dès 1866, l'appareil balayait de son bras pendulaire une plaque de cuivre gravée : chaque aspérité rencontrée par l'aiguille se traduisait par une impulsion électrique. Mais la ligne établie entre Paris et Lyon ne fonctionna guère : le télégraphe était moins coûteux. Aux vitrines de l'aviation, des visiteurs s'arrêtent longuement. Les galeries d'art ne sont guère leur fief. Ici, ils se sentent en famille. Heureux. Comme s'ils prenaient leur part de cette glorification des machines. Ce sont des mécaniciens, des techniciens, des manuels. Un coup d'œil leur suffit pour savoir comment marchait l'hélicoptère de Ponton d'Amecourt (1863) ou le tricycle à pétrole de Dion et Bouton (1895). Apprennent-ils quelque chose ? Un retraité l'affirme. Avant d'avoir vu le pendule, il aurait ignoré que « la Terre tourne »... Cela valait que La Poste dédie, en septembre, un timbre à Léon Foucault...

De notre envoyé spécial
Jacques Brunel

▶ « Machines ingénieuses, machines merveilleuses. » Exposition gratuite ouverte jusqu'au 3 juillet tous les jours, sauf le lundi, de 14 heures à 19 heures, Manège de Reims : 2, bd du Général-Leclerc. Tél. : 26-47-30-40. Démonstration du pendule de Foucault au Manège de Reims. Même adresse, mêmes horaires.

CONSERVATOIRE

Les 20 000 machines

Rue Saint-Martin, on ne voit plus le fardier de Cugnot, la pile de Volta, la caméra de Louis Lumière, la « chauve-souris » de Clément Ader. Tout comme la plupart des quatre-vingt mille machines rassemblées dans les collections du Conservatoire des arts et métiers, ces pièces d'anthologie sont parties se faire restaurer, ou bien attendent sagement, dans des salles verrouillées, la réorganisation et la remise à neuf (en 1996) d'un des plus remarquables musées de Paris.

Conservatoire de la machine conçu par l'abbé Grégoire pour dégourdir les artisans français, véritable université technique (près de cent mille élèves sur Paris : les pièces du musée étaient transportées par wagonnets jusqu'aux amphithéâtres sur des petits rails incrustés dans le parquet...), les Arts et Métiers avaient pris avec l'âge un charme désuet, entre le musée paléontologique et le grenier du concours Lépine. Son bicentenaire méritait un *aggiornamento*... Cinq salles du rez-de-chaussée restent ouvertes au public. C'est assez pour regretter les autres. Sous les voûtes Second Empire de la salle Lavoisier, on voit le laboratoire du grand chimiste, légué par sa femme, concilier élégance et science. Plus loin, une autre « Joconde » : la machine arithmétique en cuivre que Pascal conçut à dix-neuf ans, et qui servit tout au long du XVIII[e] siècle. Une horloge de dix heures, le pendant de la semaine des dix jours, instituée par la Révolution.

On ne sait si Raymond Roussel fréquentait. Mais l'étrange beauté de ces mécaniques l'eût à coup sûr ravi. Surtout la salle des automates : la fameuse *Joueuse de tympanon* offerte à Marie-Antoinette jouait plusieurs airs par le seul mécanisme de ses mains.

J. B.

▶ Conservatoire national des arts et métiers, Musée des techniques, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Ouvert tous les jours sauf lundis et fêtes, de 10 heures à 17 h 30.

MARIAGE

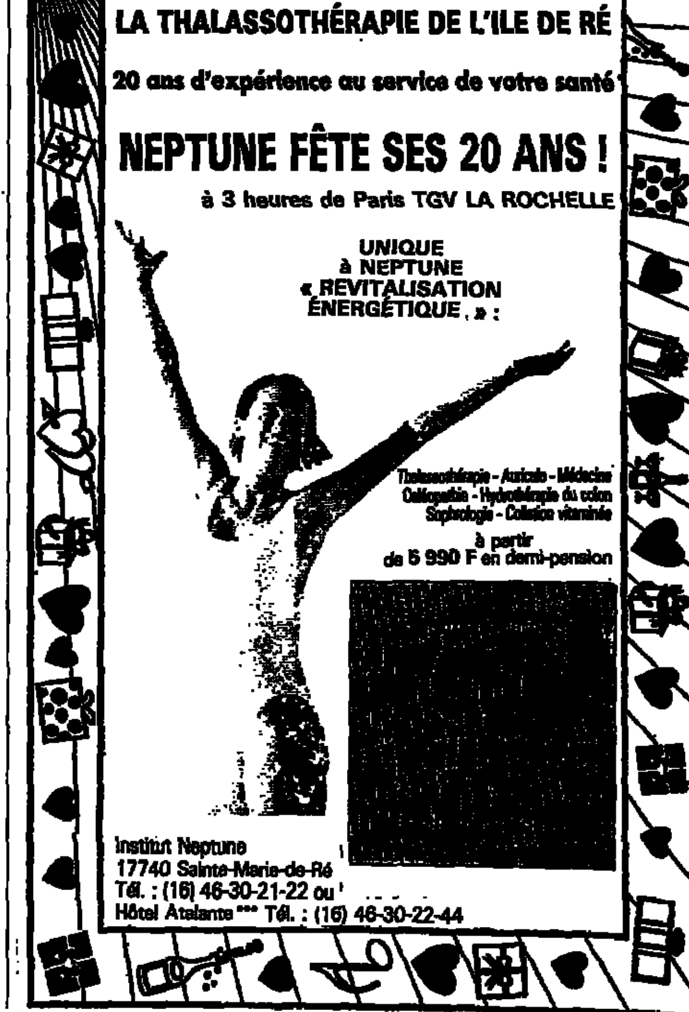
Art et technologie

***Jacques Darolles**, directeur du Centre national d'art et de technologie :*

« A la naissance du CNAT, il y a sept ans, il a fallu chercher un lieu. J'ai réussi à sauver le cirque municipal. Il date de 1867, c'est l'un des derniers en dur à subsister en France. Dans la foulée, j'ai récupéré le manège qui allait avec. Il n'avait plus de toit. Nous l'avons restauré et aujourd'hui il peut accueillir des spectacles ou des expositions.

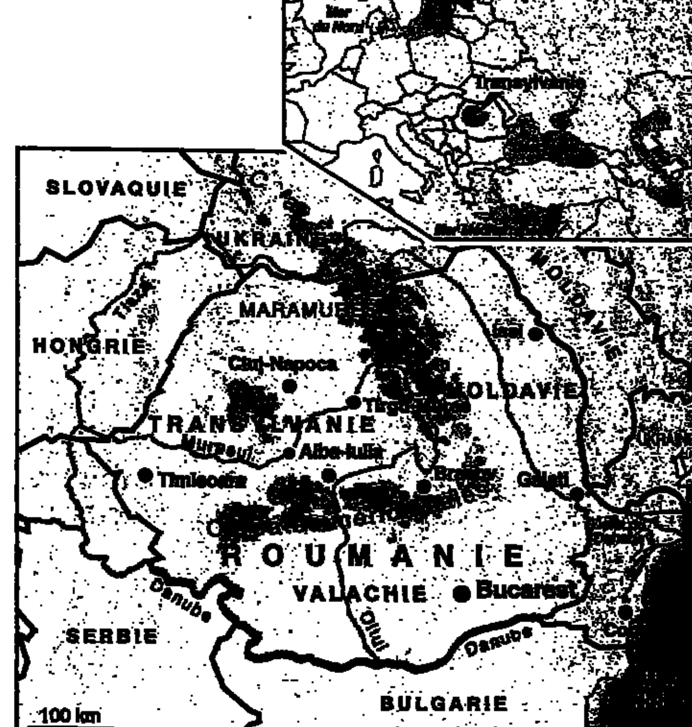
» Le CNAT s'active dans des directions multiples. Il organise des concerts, des sons et lumières. Ainsi, à Prague, nous avons illuminé la cathédrale Saint-Guy. J'ai le projet de rebâtir le phare d'Alexandrie... sous la forme d'une colonne de lumière. De l'autre côté, nous nous battons pour une discipline méprisée et marginalisée : l'art technologique. En montrant des artistes de la lumière, ou ceux qui utilisent la robotique. Nous projetons la grande exposition, jamais faite en France, d'art holographique. Car la technologie n'est pas une inconnue en Champagne. Cette province a vu naître Diderot, le père de *l'Encyclopédie*, et Nicolas Appert, l'homme qui mit au point la conserve... Elle a été au cœur des débuts de l'aviation. Le premier projet de « Machines ingénieuses » empruntait d'ailleurs ce thème.

» En 1997, nous organiserons une évocation de la Grande Semaine de Reims. Organisée en 1909 par le prince de Polignac – un seigneur du champagne – pour offrir à l'aviation son premier vrai meeting aérien. Blériot, Bréguet, Farman, Levavasseur... tous étaient là. Il y eut un million de spectateurs. C'est encourageant... »



La Transylvani

La vérité, rien que la vérité : Dracula était homme bien né, aristocrate de haute lignée et modeste empaleur d'envahisseurs au moment où sévissait la coutume. Les réalités de la Transylvanie sont beaucoup plus piquantes que les fables dont l'Occident affuble le « Dracul » aux longues dents. Plus tourmentées aussi.



Le tout est de savoir d'où l'on se place : *« au-delà de la forêt »* (en roumain : *transylvania)*, ou *« devant la forêt »* (en hongrois : *erdély)*. Comme si la Transylvanie, désormais roumaine, devait toujours dépendre de ceux qui la regardent, derrière ou devant la forêt des Carpates, d'un côté ou de l'autre de ces régions qui lui furent tantôt voisines, tantôt confondues, selon les caprices de l'histoire.

Encore fallait-il qu'elle reçoive un troisième nom en allemand : *« Siebenbürgen », « le pays aux sept bourgs »*, à cause des sept villes qu'avaient édifiées là les *« Allemands »* (principalement des Saxons, mais aussi des Souabes et des Autrichiens), convoqués comme guerriers dès le douzième siècle, puis par les Habsbourg pour fortifier la résistance contre les Turcs. Dans ce monde qui a pourtant presque l'air d'un bout du monde surgissent ainsi, parmi les villages roumains (majoritaires) et hongrois, des bourgades entières d'architecture allemande et quelques communautés saxonnes en voie de disparition.

A l'est de l'ouest, ou à l'ouest de l'est ? On dit que les confins de l'Europe s'arrêtent aux dernières églises gothiques. Or le gothique s'arrête à la frontière orientale de la Transylvanie, dans la ville saxonne de Brasov (Kronstadt). Il y aurait donc quelque chose comme la fin d'un monde, dans ce pays des confins, à la coupure des deux mondes et au croisement des mythes. Quelque chose comme une utopie ou encore, dit le professeur roumain Adrian Marino, *« un esprit du lieu, qui nous tire, nous les Roumains, vers l'Europe »*.

Blottie dans l'arc des Carpates, entre la civilisation « européenne » (catholique et protestante) qu'apportent là les Hongrois et les Saxons, et la civilisation latino-byzantine (orthodoxe) que représentent les Roumains, la Transylvanie trace la limite officielle entre Occident et Orient, Europe centrale et Europe orientale, point de rencontre des empires de Vienne et de Constantinople, de la modernité de l'Ouest et de la dolence de l'Orient, de l'Europe du centre et de celle des Balkans, du neuf et du vieux, du progrès urbain et des pesanteurs rurales, des Lumières et des croyances obscures.

Hergé l'a compris : le spectre d'Ottokar est quelque part par là, du côté de cette mythologie hétéroclite réinventée par l'auteur en *Syldavie*, dans un drôle de mélange entre la Transylvanie, la Moldavie et tous les anciens royaumes des Balkans. La ville syldave de Klow ne figure pas sur la carte, mais à partir de Cluj, chef-lieu de Transylvanie, toutes les routes mènent aux rêves, aux cauchemars ou aux contes d'enfants : forêt des Carpates, château de Dracula, paysans *« syldaves »* coiffés d'un chapeau de mouton noir en forme de fez, vêtus de leur *« kojok »* en laine longue, et traînés par un cheval sur une charrette pleine de foin.

Là où l'histoire a jeté des peuples, des cultures, des nationalités et des religions différentes, où on ne manque pas de préciser, sur la carte d'identité d'un Hongrois, la *« nationalité »* (hongroise) et la *« citoyenneté »* (roumaine), le terreau est propice aux frictions politiques et aux maniaques de l'idée nationale, mais surtout à cette diversité si particulière : un *« esprit transylvain »* qui ne ressemble qu'à lui-même, né de la contamination de ces cultures et de ces peuples curieusement destinés par l'histoire à changer de citoyenneté sans quitter leur nationalité et sans changer de place.

***« Etre transylvain**, c'est ne vouloir émigrer nulle part »*, dit le compositeur Emile Maxim, habitant de Cluj et qui, avec un père roumain orthodoxe, une mère allemande catholique et une grand-mère hongroise calviniste, sait de quoi il parle. *« Parce que la Transylvanie rassemble tant de caractères qu'il y en a toujours un qui vous retient. Moi, ce qui me retient de partir d'ici, c'est ma latinité. Chaque communauté a ses manies. Il faut savoir composer, et surtout se plier à cette règle : si une réunion doit se tenir à 17 heures précises, il faut convoquer les Allemands à 17 heures, les Hongrois à 16 heures 30 et les Roumains à 16 heures. »*

De quoi a donc l'air la Transylvanie ? Où les villages hongrois ne ressemblent pas aux villages de Hongrie, où les églises roumaines ne ressemblent pas aux églises orthodoxes de Roumanie, où la musique, dit encore Emile Maxim – et après Béla Bartok, qui venait souvent en Transylvanie étudier les mélodies locales – n'est ni hongroise ni roumaine, mais sylthétise des thèmes musicaux latins, germaniques et hongrois ? Où se mêlent Tziganes, Juifs, Slovaques, Ukrainiens, Serbes ou Bulgares ?

Tout se compte au moins par trois (Roumains, Hongrois, Saxons) : trois communautés principales, trois langues, trois cultures, trois Eglises, trois mythes, trois styles de village avec leurs topographies et leurs couleurs. Autant de peuples que d'Eglises, autant d'Eglises que de traditions, autant de traditions que d'architectures qui s'éparpillent en confettis.

Entre les villages à dominante roumaine de la région des Maramures, au nord, qui s'ordonnent en deux rangées simples de part et



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ansylva e sans Dracula

d'autre de la route – petites maisons en bois peint dans les tons bleus, avec leurs fresques et leurs larges portails de bois sculpté, presque plus grands que les maisons sur lesquelles ils ouvrent – et les villages hongrois du pays *« sicule »*, autour de la ville de Tirgu-Mures, aux couleurs gris-blanc-ocre et aux cimetières hérissés de piliers funéraires en bois sculpté, le paysage prend une tout autre figure, par exemple, au sud de Cluj, sur la route qui relie la capitale à la ville saxonne de Sibiu (Hermannstadt).

Ce ne sont plus les villages roumains du bord de route, mais les anciens villages saxons et leurs petites maisons de pierre à un étage, sorties tout droit du dix-huitième siècle allemand, encore pimpantes et ornées de motifs peints en couleurs vives, à dominante ocre. Là, les villages ne sont plus en ligne droite, mais en cercle, constitués autour d'une place et d'une église souvent fortifiée, où la maison saxonne, contrairement aux maisons hongroises et roumaines, s'entoure d'un mur de pierre qui cache la vue de la cour : autant de signes d'un sens plus aigu de la communauté, imposé par l'isolement parmi les Transylvains et par la résistance aux invasions.

Des villages roumains aux villages saxons, le paysage dérape des maisons pauvres aux fermes clinquantes – même si, par cette proximité même où les architectures, les langues, les cultures et les modes de vie se contaminent à force de vivre ensemble, les villages roumains de Transylvanie sont moins misérables que dans le reste de la Roumanie. En Transylvanie plus qu'ailleurs, les traditions et les vieux clivages, tout comme les villages, ont résisté aux bulldozers de Ceausescu : les Roumains portent encore leur passé de ruraux, les Hongrois de citadins et les Allemands de marchands ou de grands propriétaires terriens.

« Et moi ? », dit Dracula.

Dracula l'a échappé belle, car le gothique s'arrête à Brasov, et avec le gothique, le catholicisme et le protestantisme (calviniste chez les Hongrois, luthérien chez les Saxons), et avec eux, l'enseignement et les universités. Et en matière de vampires, une école vaut bien une gousse d'ail. Les vampires, à qui semble réussir le climat des Carpates, auraient choisi la dernière limite, à l'ouest, d'une civilisation roumaine, que la religion orthodoxe, non inféodée à un pouvoir central tel que le Vatican, rend plus perméable aux superstitions et moins propice aux envols économiques.

De la forêt des Carpates à la ligne bleue des Vosges, il n'y a qu'un pas. La Transylvanie n'a pas fini de briser les cœurs et de faire tourner les têtes, et les communautés nationales, toujours socialement et économiquement décalées, de se disputer les pouvoirs. Après les Roumains, soumis à la magyarisation forcée sous la monarchie austro-hongroise, c'est au tour des Hongrois, aujourd'hui, de réclamer des écoles. Le Trianon et Georges Clemenceau se font cracher dessus, depuis soixante-dix ans, par les conservateurs hongrois de passage à Versailles, en hommage au traité de Trianon de 1920 qui leur arracha, pour le donner à la Roumanie, ce que certains acharnés considèrent encore comme le cœur de la nation hongroise.

Les statues s'en mêlent. Les symboles se font la guerre, quand ce ne sont pas les hommes. Ici, on n'en a pas assez, depuis 1989, de déboulonner les statues de Ceausescu, Lénine et Marx : encore faut-il bien marquer son territoire. Et quoi de plus grisant, pour cela, qu'un monument ? La place centrale de Cluj, de ce point de vue, est au cœur du combat. On s'arrache les origines de celui dont la statue trône en maître – Mathias Corvion, grand roi humaniste de Hongrie et revendiqué comme hongrois par les Hongrois, mais né à Cluj et revendiqué comme roumain par les Roumains. Le maire de Cluj (du Parti nationaliste roumain) l'a déclaré roumain une fois pour toutes. Les inscriptions du socle ne seront plus en latin, mais en roumain, et deux statues le rejoindront sur la place, histoire de rappeler aux amnésiques la latinité roumaine : la statue de la Louve (qui, pour comble de séduction, fut en son temps gracieusement offerte à la ville par Mussolini), et celle de Decebal, roi dace symbolisant l'antériorité de la présence roumaine en Transylvanie. Guerre des statues, guerre des églises : c'est à qui aura la plus grande, la plus haute. Là encore, la ville de Cluj est au centre des débats. Pour compenser la présence monumentale de la cathédrale catholique (hongroise) qui domine la place à côté de Mathias, on construit, à deux pas, une cathédrale orthodoxe (roumaine) rivalisant en taille. Depuis le traité de Trianon, les grandes églises orthodoxes, pieds de nez à l'identité hongroise, poussent tels des champignons, comme le firent les églises catholiques, pieds de nez à l'identité roumaine, du temps de l'Autriche-Hongrie.


F. LE DIASCORN/RAPHO

Le monastère de Sucevita.

Les petites églises tout en bois des pieds à la tête, si propres à la Transylvanie, sont, elles, le signe du clivage religieux interne au peuple roumain et organisé par les Habsbourg : stratagème machiavélique des Autrichiens, qui inventèrent, pour les soumettre au Vatican, de convertir les orthodoxes roumains à une Eglise hybride dite « uniate », de rite orthodoxe et de dogme catholique. Les églises orthodoxes sont alors rasées, pour être reconstruites à la hâte, donc en bois, par les orthodoxes irréductibles de l'époque. Le communisme varie les plaisirs, et c'est au tour des églises uniates, vendues au Vatican et à l'Occident, d'être rasées et aux orthodoxes d'être officialisées. La Révolution n'a pas encore redonné leur lieu de culte à ces anciens convertis uniates que l'on voit encore aujourd'hui célébrer leur office en plein air, au milieu de la place de Cluj.

Dans la valse des pouvoirs, les Saxons, eux, ne sont plus de la compétition. Car si leurs villages restent intacts, les hommes sont partis : l'Allemagne les a rachetés, au sens propre, à Ceausescu, pour une somme de 5 000 à 10 000 deutschemarks par tête, comme le fit Israël, à la même époque, pour les juifs de Roumanie. *« Les Allemands et les juifs ont eu de la chance*, disent les Roumains, *car ils avaient, eux, le moyen de partir. »* C'est vite oublier le sort des juifs en Roumanie, et même, toutes proportions gardées, celui des Saxons, qui subirent notamment les représailles d'après-guerre. Sous le règne du « Génie des Carpates » et du temps du « rachat », l'ironie du sort veut que les Roumains, mettant provisoirement de côté leur antisémitisme légendaire, aient tenté par tous les diables de se faire passer pour juifs afin de recevoir leur visa pour Israël !

Et les Hongrois ? A entendre les discours politiques des conservateurs, ils n'ont pas fini de faire de la Transylvanie le lieu de leur mythologie, ni d'y jouer eux-mêmes un rôle symbolique. Que la révolution roumaine de 1989 ait été menée par un pasteur hongrois à Timisoara, dans la ville la plus multinationale et la plus occidentale de Transylvanie, n'est pas un hasard. Contestataires, comme toute minorité insatisfaite dans l'exigence de ses droits, les Hongrois y représentent aussi la conscience de l'Occident, et à travers les symboles de 1848 et de 1956, le lieu où se maintient l'idée révolutionnaire.

Et les vampires sont-ils latins, magyars ou teutons ? *« Ils sont hongrois »*, dit un Roumain. *« Ils sont serbes »*, dit un Hongrois. *« Tout ça, c'est des histoires pour les Occidentaux »*, disent les Transylvains, qui assurent que les revenants – ils les ont vus – n'ont jamais eu les dents qui poussaient la nuit. Le comte Dracula, fils de Viad Tepes – « l'Empaleur », le « Dracul », le « Diable », héros national et tyran sanguinaire – n'aurait rien fait d'autre qu'empaler quelques Turcs, inspirer le romancier Bram Stoker et donner inutilement des sueurs froides à ses voisins.

Tenez-vous le donc pour dit. Et s'il arrivait de vous réveiller avec deux petits points rouges sur le cou, dites-vous bien que les moustiques, par ici, piquent toujours en double.

De notre envoyée spéciale
Marion Van Renterghem

CARNET DE ROUTE

Chercher le centre

Il était interdit de ne pas applaudir, et Ceausescu fit cacher le vieux centre des villes par de monstrueux buildings encerclant d'immenses *« places pour applaudissements »*. Le tout est de le retrouver, comme à Alba-Iulia, ancienne capitale de Transylvanie, où fut voté, en 1918, le rattachement de la Transylvanie à la Roumanie.

Cimetière en couleurs

A Sapienta, à deux pas de la frontière ukrainienne, les morts ont décidé d'être joyeux. Avec ses tombes bariolées, où chaque croix arbore en couleurs la peinture souriante du mort et un poème humoristique, le « cimetière gai » est du dernier kitsch.

Sibiu (Hermannstadt) et Brasov (Kronstadt)

Deux des grandes villes de population et d'architecture allemandes. Anciennes maisons des corporations, ruelles moyenâgeuses et tours fortifiées : image inouïe, presque intacte, d'une vieille Allemagne au pied des Carpates.

CHARRETTES CONTRE MERCEDES

Du côté du rideau de luxe

Le paysan roumain revenait de Stuttgart. De son village de Transylvanie, il avait fait le grand voyage, en autocar, traversé la Hongrie et l'Autriche, pour aller voir les copains saxons, ceux de la ferme d'à côté. Ils avaient gardé les moutons ensemble, comme on dit. *« Un jour, ils sont partis. »* L'Allemagne proposait de les racheter à Ceausescu, comme les autres « Allemands » du pays (Saxons en majorité, Souabes et Autrichiens), pour quelques deutschemarks ou poignées de deutschemarks par tête, et ils ont préféré se laisser vendre.

« Les Saxons n'ont jamais été très bien vus », dit Kurt Klemens, de la communauté allemande de Transylvanie : *« Avant la guerre, parce qu'ils étaient plus riches, après la guerre parce qu'on les assimilait – le plus souvent à juste titre – à leurs* « compatriotes » nazis ». Aux yeux des Roumains, rien de tel qu'un bouc émissaire tout trouvé pour oublier soudain, dans l'action des représailles, qu'ils avaient eux aussi commencé la guerre dans le même camp.

A les entendre, pourtant, Ceausescu et son *« Etat unitaire »* logeaient tout le monde à la même enseigne, toutes nationalités confondues. Ce sont eux, les Roumains, qui n'avaient pas d'échappatoire. *« Les Saxons avaient l'Allemagne, les juifs, Israël, les Hongrois, la Hongrie. Nous, nous n'avions nulle part où espérer nous enfuir. »* Mais le paysan, peu lui importe, à lui, qui est Hongrois, Roumain ou Saxon, peu lui importe que l'ancien secrétaire du Parti communiste soit maintenant à la tête de la coopérative agricole, il trouve seulement que les machines sont chères à louer et qu'elles ne l'étaient pas avant.

Serait-il parti, lui, si on l'avait *« racheté »* ? A son retour de Stuttgart et du grand Occident brillant en lettres d'or, le sage ne s'y laisse pas tromper. *« Pourquoi partir ? Nous avons notre travail à faire ici. Qu'est-ce qu'ils sont allés chercher là-bas, en Allemagne ? Le monde est devenu fou avec les belles voitures et l'argent. Ils ont tout ce qu'ils veulent, c'est peut-être plus beau qu'ici, mais, c'est sûr, ils ne sont pas chez eux. Un jour, ils reviendront au village. »*

Peut-être aussi qu'ils ne reviendront pas, même si l'Allemagne moderne dont ils ont rêvé, la terre promise qui appelait en eux des immigrés de meilleur ton que les Turcs ou les Yougoslaves les laissera toujours en marge, à la place qui convient aux « Allemands de Roumanie ». Ils ne reviendront pas car leurs terres, déjà confisquées avant même la collectivisation, ne sont pas sur la liste des restitutions. *« Ils sont partis »*, et avec eux, une langue, des dialectes, des fêtes, un savoir, des métiers, des horizons, des visages qui donnaient son visage à la Transylvanie. Et le monde devient chaque jour tristement plus simple.

« Sans les Saxons, il n'y a plus les mêmes couleurs en Transylvanie », dit un riverain devant une petite maison en pierres peintes et aux volets fermés. Ils étaient 350 000 après la guerre et, à raison d'environ 10 000 à 16 000 « rachats » par an, des années 70 à 1989, ils sont au plus 20 000 aujourd'hui. Les maisons sont verrouillées ou vendues, les écoles se tournent vers d'autres langues, les églises luthériennes vers d'autres cultes. Quelques cousins exilés reviennent pour Pâques avec leurs trophées, garant fièrement leur Mercedes, immatriculée en Allemagne, à côté des charrettes en bois.

M. V. R.

Je loue

Je chine

La neige à l'envers

Qu'est-ce qu'il y a à l'intérieur d'une « boule de neige », qu'est-ce qu'on y voit quand on la renverse ? On y voit.

Il neige sur la Floride ou sur La Mecque, plus logiquement à Chamonix ou à Vienne. A Biarritz, la Vierge barbote dans l'hiver ; à Lourdes, Bernadette Soubirous a des visions fluo. Charles de Gaulle et Jean-Paul II sont dans la tourmente. Mozart se secoue au rythme de la petite musique de nuit. Comment les appelle-t-on ? Boules neigeuses, boules à neige. Plutôt boules de neige, rien que pour l'ambiguïté : *« Je collectionne les boules de neige. »* Naïve : *« Où les entreposes-tu ? Dans le réfrigérateur ? »* Refermer alors la main sur une boule imaginaire et l'agiter dans le vide. Consternée : *« Ah oui ! »*

Comme la plupart des objets de collection, la boule de neige est, pour le moins, un objet kitsch et inutile. Sur les étagères, un amoncellement de ces dômes est un vrai voyage. Périple dans les souvenirs. S'arrêter, un instant, les remuer tout doucement ou énergiquement selon la teneur des flocons, attendre que la tempête s'apaise pour redécouvrir le motif : le Prater de Vienne, doré rehaussé de rouge sur son socle de plastique noir. Quand était-ce ? Il y a dix ans. Des images qui reviennent à l'esprit, en un simple geste : retour sur la grande roue. Il faisait un froid pinçant. On se prenait pour Orson Welles dans *le Troisième Homme*. Welles, justement, qui meurt au début de *Citizen Kane*, en lâchant une boule de neige. Une enfance, une vie qui s'enfuient.

Hier matin, en refermant la porte du compteur, l'agent EDF a réveillé la baleine bleue qui a poussé son cri lugubre : *« C'est un souvenir du Japon. »* Ce soir, les invités poivreront le rôti en faisant tomber la neige. Penser à racheter des piles pour illuminer la crèche.

Le collectionneur de boules de neige est un rêveur. Il voyage beaucoup mais recèle des tendances casanières : *« Il y a un côté mise en boîte*, dit Mireille Sueur qui possède dans une espèce de caverne d'Ali Baba, plus de 1 600 boules neigeuses (elle préfère cette appellation-là). *C'est une forme d'enfermement. Un objet dans un autre objet. »* Pour elle, une forme de nécessité : *« Je fais même des détours pour aller dénicher une boule que je n'ai pas. Je vais dans des endroits étranges. Des trous. Parfois, je demande aux marchands de souvenirs de reprendre la production d'un motif épuisé. Je cherche le pont Valentré de Cahors – vous l'avez, vous, le pont Valentré de Cahors ? –, pour l'instant, j'arrive encore à savoir qui m'a donné quoi. »* Car il a aussi des amis compréhensifs et baroudeurs qui savent porter leur fidélité jusqu'à l'abnégation, celle de pousser la porte d'un magasin de souvenirs.

Pourtant, les boules de neige ne sont pas toutes moches. Il faudrait oublier les dômes bleus, avares en flocons, venus de Hongkong, de Taïwan ou de Chine qui inondent le marché. L'univers de la boule de neige est fantasque, mutin et s'arrange de tout. Il y a les personnages du « Bébête show », en attendant ceux des « Guignols de l'info » – un vœu.

Il y a, aujourd'hui, ces blocs de résine, dauphins, orques ou ours blancs, qui accueillent une mappemonde sur leur ventre. Et l'un des clous du moment, le souvenir de Comédie-Française : Sganarelle, maître des lieux, saluant dans les pourpres, sous une pluie de paillettes dorée. Il y a les snobs, cette édition à tirage limité de Jean-Paul Gaultier mis, en boule, dans sa marinière, par Pierre et Gilles, ou bien le Musée Guggenheim de New-York, vu de jour et vu de nuit.

C'est un paradoxe, la boule de neige vient de nulle part, inventée par on ne sait quel individu, sans doute claustrophobe ou bien frileux. Sûrement un brin tordu. Il fut peut-être inspiré par les très aristocratiques sulfures créés, vers 1845, par un verrier vénitien. La première apparition de la boule de neige, moins chère et donc plus populaire est remarquée à l'Exposition universelle de Paris, en 1878.

Cette année-là, un pavillon entier est consacré aux artisans et industriels verriers qui exposent avec fierté leurs principales créations et les dernières innovations de taille, à l'aide d'acide. Au beau milieu des gadgets, des colifichets et des inventions, les commissaires américains notent *« des presse-papiers de verre soufflé, emplis d'eau et montrant à l'intérieur une figurine d'homme s'abritant sous un parapluie. Ces boules contiennent aussi une poudre blanche qui, quand on retourne le presse-papiers, tombe en imitant une tempête de neige »* (1). Pas un mot sur l'inventeur qui restera inconnu.

Lors de la grande Exposition universelle de Paris de 1889, la boule de neige fait fureur. La tour Eiffel vient d'être inaugurée et chacun de repartir avec un échantillon hivernal de ce monstre d'acier. Le monument le plus célèbre de Paris est, à ce jour, le motif le plus vendu au monde.

Essaimé dans le monde entier par les visiteurs revenus dans leur pays, ce souvenir déchaîne les imaginations. Chaque ville ou presque fabrique sa boule de neige. Avant le plastique, les globes sont de verre, avant le polystyrène, on se débrouille comme l'on peut pour faire tomber la neige, riz concassé, poussière de céramique ou cire rapée. En France, la boule de neige prend son véritable essor en 1936. Les congés payés valent bien quelques souvenirs.

On pensait l'objet insignifiant, il offre les perspectives d'un marché fructueux. Dans les années 50, deux firmes allemandes se disputent la paternité de l'invention de la boule ovale, aujourd'hui la plus répandue dans le monde. L'histoire raconte que Otto Walter et Alfred Prediger affirmèrent avoir inventé cette forme « révolutionnaire » en imaginant de noyer des motifs de barrettes pour fillettes, qu'ils fabriquaient, dans un ovale.

Plus poétique, Steven Koziol junior prétendit qu'il avait aperçu un paysage de neige dans la lunette arrière de sa Volkswagen – de forme arrondie – et eut une idée de génie : enfermer toute cette beauté laiteuse sous le dôme. La justice trancha en faveur du pragmatisme des premiers. Koziol fut condamné à poursuivre sa production en rondeurs, ce qu'il fait toujours, faisant de ses productions les plus primesautières et imaginatives du moment ; paillettes ou cœurs, billets ou balles de golf remplaçant la traditionnelle neige. Walter et Prediger se sont fondus dans la masse ovale et restent teutons en diable avec pour fleuron les châteaux des rois de Bavière. Dans la banalité ovale, les amateurs reconnaîtront leurs créations, motifs de plastique soigneusement léché et neige lourde comme une nuit de Noël : *« C'est une Walter-Prediger ! »*

« Les boules neigeuses fabriquées en Asie du Sud-Est sont parfois comiques », note Mireille Sueur. Elle s'amuse de cette vache normande dont la corpulence, à la grâce de la tradition locale, tient plutôt du buffle aux côtes efflanquées.

Il existe, en France, une dernière fabrique de boules de neige. Perdue dans le Jura, elle produit plus de 300 000 unités par an. Ici tourne un tour d'en France. On peut faire des commandes pour des boules publicitaires. Parmi elles, l'une des plus recherchées est la « carte de vœux » de *Libération* en 1990 : un Père Noël souhaitait la bonne année en dévorant le quotidien.

Comme tous les collectionneurs, un amateur de boules de neige n'achète pas en quantité industrielle, sauf crise aiguë. Il faut savoir chiner, mais surtout bouger. Il craint la poussière et la chaleur, mais le moment où il faudra épousseter et remplir les bulles d'eau distillée sera toujours un instant plus nostalgique qu'astreignant. Le collectionneur de boules de neige est un individualiste dans sa passion. Il se croyait seul, il découvre d'autres amateurs d'hivers. Cela le laissera plutôt indifférent. Il est peu attiré par le fusionnel d'une vie associative ou des rencontres neigeuses où l'on se refile des tuyaux entre spécialistes. Plus qu'il n'échange, il offre s'il a des doubles, fait rarissime. Il regrette le temps du verre et de la bakélite. Il en retrouve parfois dans les brocantes. Il s'amuse toujours des horreurs qu'il a dégotées : tortues Ninja, Sissi impératrice, ce gâteau offert un soir d'anniversaire qu'il ne pourra jamais manger et ses bougies qu'il ne pourra jamais souffler.

Comme tous les collectionneurs, il se souviendra de la « première », celle qui le fit basculer, un jour, dans cet univers de vie figée et pourtant tout le temps en alerte. Ce moment où, comme ses ancêtres, il mettra ses souvenirs sous cloche, comme la couronne de la mariée sous cloche, trônant au-dessus des portraits fanés des aieux.

La « première » ? C'était il y a une petite vingtaine d'années, à Venise. Ces longues marches, ces croisières dont on ressort exténué, les mirettes grandes comme des soucoupes et la tête dans les étoiles. Il fallut rapporter un souvenir, fragment du voyage. On choisit le plus incongru possible parce que la Cité des doges était unique. Ce fut la place Saint-Marc enfermée dans une boule. Il y neigeait très fort au moindre mouvement de poignet. Le socle était composé de coquillages et de minuscules pierres multicolores. L'eau s'est un peu évaporée, le niveau baisse à mesure du temps car la boule de verre est scellée, jamais désaltérée. Quand sera-t-elle vide ? Avant ou après la mort ?

Bénédicte Mathieu

(1) *In Boules de neige*, par Véronique Bayle. Syros Alternatives, 1992, 85 F.



Un côté mise en boîte. Une forme d'enfermement. Un objet dans un autre objet.

J.-M. TINGAUD

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Collectionnante

D'où ça vient, à quoi ça tient, cette envie, ce besoin de posséder le plus possible de ce qu'on aime, timbres-poste ou voitures anciennes ? Va savoir. Moi, ça m'a pris très tôt. En cours de récré. J'aurais donné ma vie pour réussir à mettre le calot d'un certain Bouzy, une merveille irisée, piquetée d'or, j'en rêve encore, dans mon sac de billes. Et ça ne m'a plus lâchée. Dans la mesure de mes moyens. Très limités, faut bien le dire. Sur tous les plans. Artistiques et financiers.

Etant totalement incapable de distinguer un pichet breton d'un vase chinois, je me suis rabattue sur les cendriers, facilement identifiables, raflés aux terrasses des cafés. Puis, dans la foulée, sur les dessous de bouteille en liège. Ce qui m'a tout naturellement amenée aux étiquettes de boîtes de camembert et aux pochettes d'allumettes. Jusqu'au moment où, ne sachant plus où les ranger, je me suis lancée dans la boîte en fer-blanc.

Et c'est là, c'est le jour où j'ai troqué ma boîte à sucre, motif fleurettes, contre la boîte à gâteaux secs, motif marin, de mon amie Jeanine que j'ai connu le bonheur ineffable de l'échange. Bientôt suivi par la joie haletante, fulgurante, du vol à l'étalage : une boîte à bonbons, motif gravure XIXe, offerte par Auchan à la convoitise du chaland.

Manque de bol, les vigiles me sautent dessus. Et, par ricochet, je bondis sur une chouette porte-bonheur aperçue dans une vitrine à la sortie du commissariat. La chouette, c'est très chouette. Moins encombrant que le chat en céramique et plus original, plus difficile à épingler que le pin's. Question chance, d'accord, ça ne vaut pas le Ganesh, dieu éléphant au ventre rond.

Mais bon, là, on entre dans le domaine de l'exotique, du recherché, de l'objet rare. Domaine réservé aux vrais mordus. Aux lettrés. Restons simples. Et ignares. Sauf sur un point : les cotes. La télécarte est en baisse, l'échantillon de parfum en hausse et la sucette... Tiens, à propos, j'ai une très belle tétine en caoutchouc, six vitesses, de 1958, à vendre.

Non, parce qu'il y a pièces et pièces. Celles dont on se sépare (collection de mecs) et celles qu'on accumule (collection de gosses). En série forcément limitée, les enfants. Moi, au bout de six, je me suis laissé doubler par Mia Farrow. Et j'ai fini par la disperser. Maintenant je n'ai plus qu'une idée en tête : faire enfin fortune en ramassant des mégots dans la rue. Comme c'est parti, merci la loi anti-tabac, la Gauloise bleue sans filtre et la Gitane papier maïs vont flamber à la foire aux antiquaires.

Pas neuves, bien sûr, anciennes, réduites à l'état de clopes. Mais pas au point de griller la marque, attention ! Si vous avez une Boyard ni jaunie, ni écrasée de trois centimètres minimum, j'achète. Ou, plutôt, j'échange contre ma sucette.

SECOUEZ-LES...

Voyager

Ou faire voyager. Ecumer ou faire écumer les marchands de souvenirs. Les boules de neige se cachent entre gondoles clignotantes ou assiettes peinturlurées, dans tous les moindres recoins du globe : dans le Michigan ou à Sydney. Celle de la Pierre noire de La Mecque se trouve aussi dans les bazars du boulevard de la Villette, à Paris. Les prix varient entre 25 francs et 70 francs.

Craquer

Pour une faune moulée dans de la résine, des Pères Noël joufflus ou d'inénarrables crèches baignées de paillettes, pour les personnages du Muppets Show, du Bébête-show ou des tortues Ninjas (aux dernières nouvelles, il n'y a pas de boules de neige à l'effigie des héros de *Jurassic Park*, un ratage). A découvrir dans les rayons cadeaux des grands magasins ou dans les boutiques Kangourous, les gadgeteries Soho, peut-être au Carnaval des affaires, rue de Rivoli, non loin de l'angle de la rue du Renard.

Chiner

Aux Puces de Vanves ou de Montreuil, chez quelques « brocs » parisiens comme Studiolo, 11, rue Charlot, Paris-3e. La maîtresse des lieux diserte accueille parfois – avec un sourire plein de délicatesse – des boules de neige orphelines de leur collectionneur. A quelques pas, 21, rue de Sévigné, L'Arbre de vie est un bonheur d'amateur d'hiver. Boules de neige de tous pays y rivalisent d'imagination et racontent leurs histoires aux autres gadgets chamarrés de la planète. Y accorder un peu de temps comme on accorde quelques instants à ses rêves d'enfant. Ou encore, aux Arts populaires, 17, rue des Cannettes, Paris-6e.

Lire

Deux « bibles » pour découvrir l'histoire farfelue de ces souvenirs neigeux et découvrir un art véritable de la boule de neige. *Snowdomes* de Nancy McMichael. Abbeville Press Publishers, 1990, 176 F, à la librairie américaine Brentanos, 37, avenue de l'Opéra, Paris-1er ; et le récent *Boules de neige*, de Véronique Bayle, Syros Alternative, 1991, 85 F.

Entretenir

Eviter l'étagère au-dessus du radiateur ou en plein soleil : l'eau s'évapore plus rapidement. Choisir une étagère solide. La boule de neige, par dizaine, pèse son poids. Le jour du remplissage, préférer l'eau distillée.

Militer

Au Cercle international des collectionneurs de boules de neige. 32, avenue Pierre-Sémard, 58640 Vauzelles.

Commander

Pour des vœux ou un anniversaire très mégalo, chez les fabricants français de la boule neigeuse : Convert, chemin de Groboz, 01370 Saint-Etienne-du-Bois. Tél. : 74-30-51-32. Fax : 74-25-60-04.

هكذا من الأصل

Ivry : des

EXTÉRIEUR

cordiale

Ivry : des jardins à la Doisneau

De la rencontre, en 1907, de l'abbé Lemire, créateur de l'Œuvre des jardins ouvriers, et de Gustave Marque, jeune pharmacien d'Ivry membre du Sillon, le mouvement chrétien-social de Marc Sangnier, sont nés les premiers jardins ouvriers de la région parisienne, défrichés au pied du fort d'Ivry. Samedi 4 juin, le public est invité à une visite guidée, hors des sentiers battus...



BERTRAND DESPREZ

Il ne connaît pas de meilleures tomates et pommes de terre que celles qu'il produit.

Samedi 4 juin, le jour de la fête des enfants à Ivry, les visiteurs dûment inscrits pourront transgresser l'interdiction : « Défense d'entrer, terrain militaire » qui marque, au seuil d'un chemin carrossable (mais interdit à tout véhicule), l'entrée des jardins ouvriers d'Ivry. Le site en compte 248, à la numérotation aléatoire, tout au long d'un parcours de près de 2,5 kilomètres.

L'ordonnancement quelque peu monotone des premiers jardins, plantés dans un relief peu accidenté, pourrait décourager le flâneur. Mais, dès le premier virage, la fantaisie point, les premières buttes et contre-buttes apparaissent au gré des retraits du fort bastionné en étoile qui abrite la Cinémathèque des armées et la gendarmerie. *« Les adhérents, dont les deux tiers sont des retraités et un tiers des actifs, ont toute liberté d'aménager et de cultiver, ou pas, ces parties non visibles depuis l'allée principale »*, précise le docteur Jacques Perreau, médecin aujourd'hui retraité qui préside, depuis 1953, à la destinée des jardins ouvriers d'Ivry.

Derrière sa butte, André, un *« Ivryen de toujours mais de souche bretonne »*, a réuni enfants et petits-enfants autour d'un barbecue encore fumant. Voici le dessert, une tarte aux pommes. Justement, des pommes, il en a récolté plus de 100 kilos l'année dernière. Et il ne connaît pas de meilleures tomates et pommes de terre que celles qu'il produit – *« sans engrais chimique, juste du compost »*. Mais le pêcher de vigne a attrapé une maladie, regrette-t-il. Muriel, sa belle-fille, se glisse dans le jardin voisin, celui de ses parents – le « bon docteur » a facilité le rapprochement des deux familles. La porte du cabanon, qui disparaît sous deux massifs de seringa odorant, s'orne de joyeuses plaques d'émail aux invites farfelues : « poussez », « tirez », « sonnez », « défense d'afficher ».

« A la différence de tant d'autres jardins ouvriers, je tiens à ce que nos adhérents jouissent d'une totale liberté dans l'aménagement extérieur et intérieur de leur cabane », commente Jacques Perreau. *« A condition qu'ils évitent les tôles ondulées qui rouillent et les constructions en dur, proscrites. Ils se montrent très ingénieux... »* Par exemple, voici le jardin de « La Chapelle » (n° 654), un adhérent surnommé ainsi car il a coiffé sa cabane d'un toit à deux pentes. Et le portail du numéro 694 s'orne – hommage à Marcel Duchamp ? – d'un... hygiaphone. Au numéro 640, le jardinier a hissé sa cabane sur la butte et aménagé quelques marches escarpées afin de consacrer la meilleure terre au potager et aux fleurs. *« Cet autre jardin tente une renaissance. Il était auparavant cultivé par une veuve qui le considérait comme sa seule consolation. Nous n'avons pas eu le cœur de le lui retirer. Celui-ci est peu entretenu, car l'adhérent, un retraité, a été gravement malade. »* Ici, une femme, étendue sur une chaise longue, soumet son chapeau aux rayons du soleil. Une parcelle plus loin, Michel s'appuie sur sa bêche, le temps de bavarder avec Dédé, la quarantaine, un jardinier de la Ville de Paris qui a sa passion pour métier. Et d'attirer l'attention sur son épouvantail fémininement attifé, « la fiancée de Tonton ». Eveillé par les amicales railleries de ses voisins, Tonton se déplie de sa sieste. Retraité de l'usine de Forges-Ivry, il cultive, depuis 1947, son jardin qui a vu s'ébattre ses enfants. Plus sérieusement, ils évoquent ensemble l'approvisionnement en eau, dont l'installation remonte à deux ans. *« Nous avons négocié fermement et finalement obtenu de ne pas payer de taxe pollution et assainissement, qui ne se justifiait pas ici. »* Résultat : le précieux liquide est facturé 9,80 F le mètre cube, au lieu de 14 F auparavant. Et pas question d'inviter la fée électricité, source de bruit au moins autant que de lumière, chacun en convient. Même les travaux d'entretien des parties communes sont réalisés par les adhérents eux-mêmes, ce qui permet de limiter la cotisation annuelle à 500 francs, tout compris.

Des parcelles 608 et 610, les pas du comédien Pierre Mondy ont foulé la terre lors du tournage d'un épisode de la série télévisée « Cordier, juge et flic ». Au bout du chemin des fossés, un jeune « roulant » de la SNCF, ivryen au chaleureux accent du Périgord, prend le frais sur une charmante terrasse ombragée. Sa spécialité, les fèves. *« Dans trois semaines, elles seront bonnes à manger, à la croque au sel, comme les radis. »*

Il faut ensuite gravir un raidillon pour accéder au glacis, embrasser le panorama (sur Ivry et Vitry) et mériter de rencontrer la « vedette », Peppone, un retraité de la SNCF : *« Ah ! je n'ai pas été baptisé à la Madeleine*, prévient-il, *je suis du Loir-et-Cher. »* En janvier dernier, il fut Toto dans *la Belle de Fontenay*, un téléfilm réalisé par Paule Zajdermann pour France 2, d'après le livre éponyme de Jean-Bernard Pouy, ce qui lui valut les honneurs du journal municipal. Pour les besoins du tournage, seize tonnes de sable ont été déversées afin que le camion et l'équipe ne s'embourbent pas et des cocktails Molotov ont explosé dans sa cabane. Mais son jardin et son potager modèles ont retrouvé leur splendeur, sur laquelle Peppone veille depuis bientôt vingt ans. Au numéro 232, il faut saluer l'épicéa, en fonction duquel le couple – elle est pédiatre – a organisé ses plantations, afin de respecter les divagations des racines. *« J'ai dû apprendre à oser couper et à savoir équilibrer une vigne grimpante »*, dit-elle, sans parvenir à fixer dans ses gonds le nouveau portail. Elle rit : *« C'est difficile à vivre, les enfermements ! »* Du portail du numéro 225, on surplombe les jardins des fossés, une vue qu'a immortalisée le photographe Robert Doisneau.

Béret terre de Sienne enfoncé jusqu'aux oreilles, bottes en caoutchouc et blouse bleu ciel qui rappelle qu'elle fut aide-soignante à l'Assistance publique, Simone travaille son jardin « à l'ancienne », courbée sour les frondaisons de ses arbres fruitiers. Camomille, absinthe, sauge, joubarbe, thym, raifort pour confectionner la moutarde : elle s'est fait une spécialité de la culture des plantes aromatiques et médicinales. *« Ah, celui qui ne veut pas courber l'échine ! »*, s'esclaffe-t-elle, avant de poursuivre sur le ton de la confidence : *« Qui peut dire aujourd'hui, avec certitude, que, chez lui, ça va ? »* Justement, ça ne va pas au numéro 191 : Guy, un lion à la blanche crinière, ne décolère pas, tandis que deux poissons aussi rouges que lui barbotent dans un bac.

Ancien ajusteur-outilleur chez Renault et l'un des quatre délégués des adhérents, membre du bureau de l'association, il rugit, en désignant un jardin voisin à l'abandon, à l'adresse du président, apparemment habitué à ses effets de voix : *« On n'est pas venu une seule fois de l'année. Donc ce jardin est libre ! »* Et satisfera l'une des quatre-vingts demandes de jardin en attente, selon le seul critère d'attribution retenu : l'ancienneté du dépôt du dossier. Puis, apaisé, l'œil bleu soudain moqueur, il invite à pénétrer dans sa cabane, ombragée de la plus belle tonnelle. Seul luxe : un chauffage – il est vrai que s'y tiennent, tous les deux mois, les réunions du bureau.

Plus loin, un petit banc surmonté d'une vieille plaque de récupération (« Rue de l'Espérance ») marque le départ du « boulodrome » qui longe le jardin (n° 166) de Louis. Ce boucher retraité a réussi à produire cinquante-deux bouteilles de muscat de Hambourg. Sans regret pour son métier, qui a tant changé, il avoue n'avoir jamais été aussi heureux. Un bonheur juste un peu troublé, la semaine dernière, par le vol de ses outils. Chemise chamarrée ouverte sur une chaîne en or, Miguel, né à Pampelune et d'origine basque, confie à sa guitare, griffée de ses longs ongles, le soin de consoler son jardin. Récemment terrassé par un infarctus, il doit remettre à plus tard les gros travaux du jardin.

Encore visible malgré sa reconversion, vers 1966, en cinq jardins, l'amphithéâtre naturel de verdure achève de témoigner de l'originalité du site. On y parvient après avoir traversé une placette moquetée de pelouse où se font face pour un éternel dialogue les stèles dédiées à l'abbé Lemire (mort le 9 juin 1929) et aux époux Marque. Le 5 juin 1944, ils s'étaient rendus à la communion de leur petite-fille, à Saint-Lô. Le lendemain, ils mouraient sous les bombardements.

Véronique Balizet

▶ A voir également : deux girouettes (n° 178), des lavandes (n° 177), des pavots rouges et orangés (n° 172), un sapin de Noël (n° 164 *bis*), un jardin exotique (n° 134), etc.

Visite samedi 4 juin à 14 heures précises en compagnie du docteur Jacques Perreau, président de l'Association des jardins ouvriers d'Ivry, et de Béatrice Cabedoce, historienne. Inscription obligatoire auprès d'Agnès Bataillon, du conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne. Tél. : (1) 48-52-55-20.

JUIN AU VERT

Juin est décrété « mois des jardins » : pour la septième année consécutive, plusieurs ministères se sont associés pour organiser la campagne « Visitez un jardin en France » (*le Monde* du 25 mai). Publics et privés, célèbres ou inconnus, des parcs, des arboretums, des jardins décoratifs, potagers, botaniques, d'agrément, architecturés, à l'anglaise, participent à la manifestation. En région parisienne, l'une des nouveautés est l'ouverture à la visite (exceptionnelle) de certains ensembles de jardins ouvriers, à Ivry (notre reportage) et à Villejuif. Les 5 et 6 juin, des manifestations particulières, des fêtes et des visites commentées sont annoncées dans plusieurs lieux : parc de Fontainebleau, bergerie de Rambouillet, par exemple ; dans l'Essonne, château de Chamarande, de Jeurre, de Méréville, notamment ; dans les Hauts-de-Seine, à la Roseraie de L'Haÿ-les-Roses qui fête son centenaire ; à Paris, visite commentée le 29 juin du parc des années 30 de la butte du Chapeau-Rouge.
Une documentation complète (cartes, guides, programmes) est disponible, pour la région Ile-de-France, au parc de Bagatelle, au Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des plantes. La brochure éditée pour l'ensemble de la France comporte 190 jardins remarquables, avec adresses, description et localisation. Elle est disponible notamment dans les offices de tourisme. Pour tous renseignements, composer sur le Minitel : 3615 VMF.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

ENTRETIEN AVEC MONIQUE MOSSER

Le terreau des idées nouvelles

Monique Mosser, ingénieur au CNRS, enseignante à l'Ecole nationale supérieure du paysage à Versailles, a dirigé une volumineuse Histoire des jardins *(Flammarion). Elle s'interroge aujourd'hui sur la signification du renouveau de l'art des jardins en France. Et sur les conditions de cette renaissance.*

« Comment expliquez-vous la vogue actuelle des jardins ?

Au-delà du phénomène écologique, tarte à la crème de cette fin de siècle, les gens se rendent comptent, intuitivement, que les jardins sont des lieux où le temps et l'espace résistent encore à l'érosion ambiante. Alors qu'on est immergé dans un monde où le temps est applati de jour en jour, on peut y mesurer la durée, le passage des saisons, la croissance des végétaux, les floraisons. Les jardins sont aussi des réservoirs d'espace : on est loin du virtuel, loin du simulacre, dans une réalité spatiale qui conserve sa profondeur de champs. Et dans les jardins historiques, il se superpose à ces deux dimensions un troisième élément : le poids et le fantasme de l'histoire. Enfin, tous les jardins, jusqu'au XIXe siècle étaient des constructions intellectuelles, qui alliaient l'esthétique au symbolique. Ce projet artistique global est aussi une raison de la fascination du public pour les jardins.

– Un projet artistique qui s'est estompé au cours du XIXe siècle ?

– Il a été remplacé, après la période romantique, par un projet surtout social – le parc urbain – qui a connu de belles réussites, avec Alphand, à Paris, par exemple. Mais cela n'a pas empêché la création de s'exprimer dans ce domaine jusque dans les années 1930, à une échelle plus réduite – avec Guévrékian ou Noailles. Ensuite, il y a eu, avec la guerre et la période de la reconstruction, une perte de mémoire à peu près totale. Il a fallu attendre une période très récente pour qu'on s'échappe du sinistre « espace vert » déposé aux pieds des HLM.

Au cours des deux dernières décennies, on vient d'assister à une demande spontanée de jardin, surtout quand un bout d'espace urbain est mal vécu – alors que, bien souvent, la réponse en forme de jardin est inadéquate. Du coup, il n'était plus honteux de s'intéresser à quelque chose d'aussi futile, d'aussi passéiste.

Le concours du parc de La Villette, en 1983, se déroule à une époque charnière. Héritage des utopies de mai 1968, le jardin y est encore considéré comme une sorte de grand dépotoir de désir. On veut y fourrer à toute force du politique, du social, du ludique et de l'art contemporain. On aboutit à une sorte de collage, d'art du zapping, intégrés dans une trame abstraite. Son créateur, Bernard Tschumi, récuse d'ailleurs l'idée de jardin, même si ses « folies » sont une référence aux parcs du XVIIIe siècle. Cette confusion est symptomatique d'une période de transition qui n'est sans doute pas achevée. Pourtant le récent parc Citroën, à Paris, est un exemple réussi de jardin contemporain.

– Qu'est-ce qu'un jardin contemporain ?

– Gilles Clément, l'un des auteurs du parc Citroën, nous donne une piste. Il essaie de repenser en profondeur le jardin, mais à partir de données actuelles du savoir et non d'une nostalgie. Il part du végétal pour aboutir à une théorie, celle du jardin en mouvement. La plante est son matériau de base ; un matériau perçu dans sa totalité, non pas comme un matériau isolé, mais dans son contexte. Alors que prédomine encore la conception plastique du jardin, je suis persuadée que les grands jardiniers sont d'abord des grands connaisseurs de plantes.

Cette vogue des jardins a son revers : l'inculture masquée par des compilations naïves et nappée d'un symbolisme mal compris aboutit à des créations pseudo-historiques sans intérêt. C'est le cas, par exemple, du jardin du château de Joinville, dans l'est de la France, ou on a voulu soi-disant s'inspirer du *Songe de Poliphile*, pour « recréer » un fort médiocre « jardin Renaissance ». Or l'histoire doit être une source de réflexion par rapport à des lieux. Ni plus ni moins.

Le grand problème pour un jardinier contemporain est d'avoir une pensée cohérente et originale. Je préfère une création imparfaite, mais soutenue par une vraie idée – le jardin des trois cultures de Myriam Silber Brodski, près de Madrid – à un insipide pastiche. Une telle démarche suppose une véritable réflexion, sur un lieu singulier.

Car le propre du jardin, c'est d'abord l'exaltation de l'esprit du lieu. Proposer un modèle préétabli, c'est ne rien comprendre aux jardins qui sont aussi, à toutes les époques, un reflet du monde, un microcosme. Quelle vision du monde peut-on proposer aujourd'hui à travers un jardin ? C'est là le vrai débat. Tout érudit du XVIe siècle était à l'aise en se promenant à la villa d'Este. Il en comprenait immédiatement le sens : c'était pour lui, de manière évidente, une image du Parnasse. Nous ne sommes plus dans ce registre de valeurs culturelles métaphysiques. Il faut trouver d'autres clés, d'autres légendes. Qui va les inventer et les mettre en place ? La villa d'Este du XXIe siècle sera-t-elle le reflet d'un monde agressif et violent comme l'imaginait Jean Nouvel qui voulait pour le parc de La Villette des ponts roulants transportent des équipements végétaux.

Un autre débat est en train de naître autour du *land art*. Sans doute ne faut-il pas confondre art des jardins et *land art*. Des plasticiens comme Richard Long ou Finlay veulent réinvestir une nature dans tous ses états, et le jardin est essentiellement culture. Ils privilégient la trace et l'éphémère alors que le propre du jardin repose sur la durée. Le jardinier doit prévoir les impondérables et même les transformations éventuelles de sa création. Pourtant, il y a incontestablement aujourd'hui une convergence entre ces deux types de créateurs. Une rencontre qui n'est pas confusion, mais réflexion sur la place de l'homme dans la nature et donc sur le sens des jardins. Car, pour qu'il y ait jardin, il faut qu'il y ait du sens. »

Propos recueillis par
Emmanuel de Roux

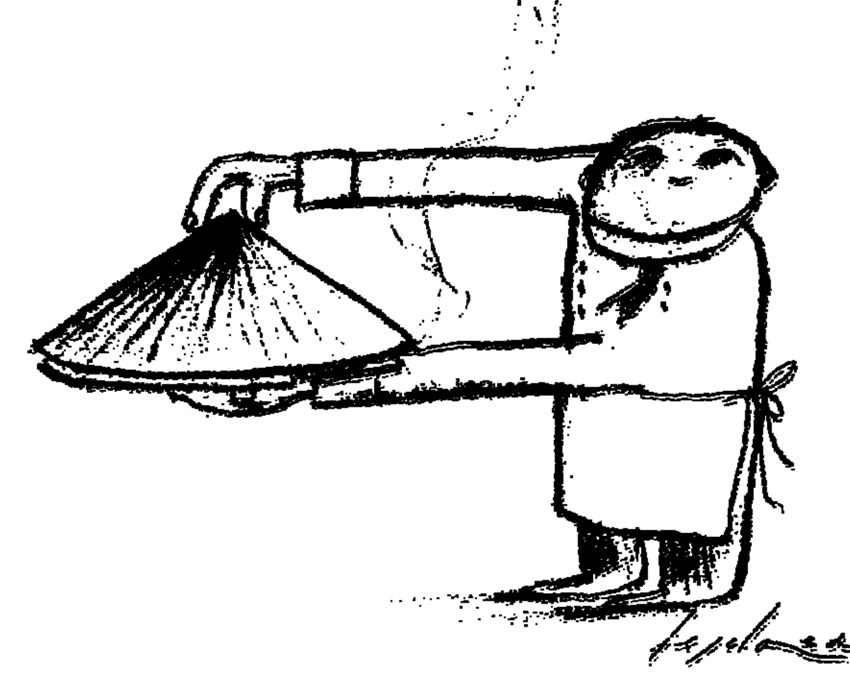
LA TABLE

Saveurs du Vietnam

Si la cuisine du Vietnam s'apparente à la cuisine chinoise, elle est loin d'en être une variante.

Le Vietnam, aujourd'hui, est à moins d'une journée de vol de l'Europe. On suit sans discontinuer la course du soleil. A l'arrivée, on ne s'attend pas à une telle profusion : beauté du paysage, richesse éclatante des fruits et des fleurs sur les marchés, dit le voyageur. Splendeur de jade des fleuves et des rizières. Les enfants de ces pays tropicaux pêchent les crevettes d'eau douce des rizières, tout en croquant des fèves. La coupure avec la Chine est donnée par la sauce de *nuoc-mâm*, sauce de poisson fermentée, salée, qui accompagne les mets et fait la différence. Elle est améliorée par le piment, l'ail, le sucre et le jus de citron *(nuoc-cham)*. Le nuoc-mâm remplace la sauce de soja, propre à la Chine. L'usage savant d'herbes très aromatiques, la cuisson quasi instantanée de légumes ou de viandes toujours émincés – baguettes obligent – distinguent la cuisine vietnamienne, qui est l'affaire des femmes, de celle de l'Empire céleste, où la plupart des mets sont sautés dans de lourdes poêles à fond épais que seuls les hommes peuvent manier.

La cuisine chinoise, très variée selon les régions, est souvent plus cuite et moins légère que celle du Vietnam. « *En Chine, le cuisinier est un artisan ; il n'est guère considéré ; on attend de lui qu'il perpétue la tradition, éternellement* », dit Nguyen Ba, Hung, ancien homme d'affaires saïgonnais, propriétaire du restaurant Kim Anh. « *Au Vietnam, pendant que les femmes passent des heures à préparer les repas, les hommes s'intéressent à la poésie, au jeu..., à la table* », confirme Lys Thaï, charmante propriétaire du *Cerf-Volant,* cuisinière et licenciée en droit. Rares sont à Paris, comme ces deux restaurants, les tables de qualité exclusivement vietnamiennes. Innombrables, en revanche, sont les restaurants de spécialités chinoises, thaïlandaises, cambodgiennes, aux cartes interminables, aux plats interchangeables, issus parfois – comme les *dim-sun* es deux usines qui les produisent en série, du côté de Chinatown.



Le Vietnam est dans la rue. On y vit, on y mange. Scènes souvent rapportées par le voyageur, maintenant que le pays est ouvert, de ces marchés où les couleurs vives des mangues, des lotus, des murènes, des mérous alternent avec de beaux visages de jeunes filles ou de vieilles femmes aux dents laquées de noir. Le Vietnam n'est pas un pays d'élevage, comme le Cambodge et le Laos. C'est un pays de rizières ; poissons et volailles y sont abondants. La rizière, elle, est incomparablement verte, avec les larges palmes de ses feuilles de banian, ses longues barques, les gestes des bateliers avec leur perche, et le chapeau conique de l'ancien royaume de Hué. Les bases de l'alimentation millénaire du Vietnam sont le riz, le poisson, les fruits et le thé.

Nous aimons la cuisine vietnamienne, établie depuis un siècle à Paris dans de modestes ou somptueux établissements, comme souvenir et présence d'une cuisine antique, qui n'a guère changé, cuisine rustique aux saveurs précieuses que notre ordinaire de table a perdues. C'est une cuisine de légumes verts et d'herbes. Les menthes ont leur place, et surtout la coriandre *(can-tan ou rau ngo en vietnamien)* à la délicieuse saveur poivrée, l'aneth et le fenouil frais, ou le basilic, qui apportent des notes de fraîcheur, comme pour confectionner une essence de parfum composé. L'anis étoilé et la coriandre ont été empruntés à la cuisine chinoise. La cuisine du Sud, issue des produits de la terre très riche du delta du Mékong, est abondante et sucrée. Celle du Nord est plus salée ; la cuisine du Centre, inspirée de la table impériale de Hué, est à la fois salée et relevée, grâce au piment rouge frais et au poivre blanc, qu'accompagnent l'ail, le gingembre et la citronnelle.

Depuis bientôt dix ans, *Kim Anh* (15, rue de l'Eglise, 75015 Paris ; tél. : 45-79-40-96. Tous les soirs jusqu'à 23 h 30) est aux fourneaux, invisible magicienne, qui envoie à la minute les produits soigneusement choisis et longuement apprêtés. C'est le sampan d'ananas frais en salade, le rouleau impérial au crabe et crevettes que l'on roule dans la feuille de laitue avec un peu de menthe et un assaisonnement de nuoc-mâm. La soupe tonkinoise – phô – est appréciée, là-bas, au réveil. C'est un bouillon brûlant qui mêle les saveurs de plantes aromatiques, des vermicelles de riz diaphanes, un morceau de gingembre, un oignon émincé et quelques lamelles de bœuf. On appréciera aussi le potage de crevettes au tamarin, qui peut accompagner tout le repas en raison de ses vertus stomachiques. Le suprême de mer, les crevettes sur canapé ou grillées sur des morceaux de canne à sucre, les gros escargots et les crabes farcis, les présentations de bœuf émincé au citron vert, tous accompagnés de la subtile sauce de poisson, offrent une très intéressante succession de saveurs, de textures et d'arômes.

Parmi les plats qui ont fait la réputation de cette table, les langoustines caramélisées méritent d'être signalées, comme les tripes à la sauce de soja très concentrée, épisodiquement à la carte. La cave, qui doit quelques-unes de ses trouvailles à Daniel Hallée, comporte un côtes-du-jura et un arbois, cuvée Béthanie, tous deux bien adaptés à cette cuisine de saveurs. Le cépage savagnin fait merveille avec l'aigre-doux et dialogue d'égal à égal avec le nuoc-mâm. L'accueil parfait, le sobre décor sans exotisme et la qualité persistante font de *Kim Anh* l'une des tables vietnamiennes les plus constamment appréciées de Paris. Les prix ? « *Tant que ça plaît, ce n'est pas trop cher* », dit avec humour Nguyen Ba Hung, le mari de Kim Anh, qui compte parmi ses clients Joël Robuchon et quelques célébrités. Menu : 220 F. A la carte, il faut compter 350 F.

La façade mauresque du *Cerf-Volant* (1, rue Nicolas-Charlet, 75015 Paris ; tél. : 45-66-88-62. Fermé le dimanche) ne laisse rien deviner du volume intérieur de l'établissement, qui est la simplicité même. C'est ici que la ravissante Lys Thaï élabore la cuisine de son pays natal, où elle passa vingt et un ans. Les bouchées aux crevettes, les émincés de bœuf, les raviolis et les nems passés dans la friture, comme les rouleaux de printemps – porc, crevettes, salade, menthe, coriandre et soja enrobés dans une galette de riz –, révèlent l'emploi judicieux de produits frais et savoureux.

Les crevettes mijotées au nuoc-mâm *(tôm rim)* et le poulet cuit à la vapeur, puis passé au four, enveloppé de feuilles de bananier *(la dua)*, et aussi le magret de canard au basilic, sont d'un grand raffinement. Au Vietnam, les desserts – crème de maïs, lait de coco – sont consommés entre les repas. On préférera un fruit : la mangue, les délicats mangoustans, à défaut du célèbre durian, véritable drogue, très prisé des Vietnamiens mais que l'odeur rend inaccessible aux palais occidentaux. Le menu conseillé n'excède pas 115 F. Un menu gastronomique est servi pour 320 F à deux. A la carte, il n'est guère possible de dépasser 200 F par personne. Voilà une de ces adresses rares, où il est prudent de réserver.

Les « quatre vertus » de la bonne épouse, au Vietnam, selon la légende, sont : *công*, la compétence culinaire ; *dung*, la beauté naturelle ; *ngôn*, le langage châtié ; et *kanh*, la fidélité. Ces vertus pourraient être le propre de la cuisine du Vietnam, qui perdure malgré les guerres, les troubles civils, et aujourd'hui avec un pays retrouvé. La cuisine est toujours un langage de civilisation. Les Chinois le pensaient ainsi.

Jean-Claude Ribaut

▶ Autres bonnes tables vietnamiennes :
Tan Dinh **(60, rue de Verneuil, 75007 Paris ; tél. : 45-44-04-84. F. dim.). Cuisine néo-vietnamienne des frères Vifian, associée à une collection de vins exceptionnels.**
Le Moï **(7, rue Gustave-Courbet, 75016 Paris ; tél. : 47-55-81-26. F. lundi à déj. et dim.). A retrouvé, après une longue éclipse, ses fastes d'antan.**
Baie d'Ha'Long (164, avenue de Versailles, 75016, Paris ; **tél. : 45-24-60-62. F. dim.).**
La P'tite Tonkinoise **(56, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010, Paris ; tél. : 42-46-85-98. F. dim. lundi).**
Au Coin des Gourmets **(5, rue Dante, 75005 Paris ; tél. : 43-26-12-92). Spécialités indochinoises.**
▶Lire : ***Cuisine sans frontières, Vietnam,*** **Thai Dang Cao, Gründ, 1988.**

VIN

Le pape-clément « urbi et orbi »

Il y a cinq ans déjà, nous prenions le risque d'annoncer dans ces colonnes la résurgence programmée de l'antique vin blanc de château pape-clément (*le Monde* du 11 mars 1989). « *Dans quelques années,* écrivions-nous alors, *ce vin introuvable le sera un peu moins, les responsables du château ayant décidé de planter quelques ares* supplémentaires de « vigne blanche ». *Sans doute pour mieux dire, en couleur, à quel point ils sont fiers du nom de leur vin et proches de son lointain passé.* » La prophétie, à dire vrai, ne comportait ni risque ni danger. L'investissement de la famille Montagne, la chaleureuse détermination de Bernard Pujol, administrateur du domaine et, plus généralement, la volonté collective des hommes de Pessac-Léognan de mieux faire et de le faire savoir, les bonnes fées étaient présentes au berceau de la future blancheur papale. Chez Laurent, une dégustation privée a, il y a quelques jours, fourni la démonstration tant attendue.

Robert Parker, pape américain des vins français, a parfaitement résumé, dans le dernier exemplaire de la bible qu'il consacre à Bordeaux, le passé et l'avenir probable de ce château. Pape-clément a heureusement su résister à la gangrène immobilière que l'agglomération bordelaise produit à sa périphérie méridionale, détruisant ainsi les vignes qui ont fait sa gloire et sa richesse. Symbole de la résistance viticole, enclave végétale dans la cité et preuve vivante de l'utilité du transfert du Vatican en Avignon, château pape-clément n'en finit pas de revivre.

Justement critique sur la très mauvaise passe des millésimes qui suivirent 1975, Parker tient fidèlement la chronique du miracle et situe avec raison à 1985 l'année du retour en grâce. Il ose même affirmer qu'à compter du millésime 1986 le pape-clément est « *tout bonnement* » en état de rivaliser avec les prestigieux château haut-brion et mission haut-brion. Pour notre part, la découverte de sa jeune blancheur épouse pleinement la trajectoire ascendante des rouges, ces vins de fruits et de tabac, de minéraux et de cacao, avec cette inimitable impression olfactive de fumée (ou fumet).

En 1989, pape-clément ne comptait en exploitation blanche qu'un tiers d'hectare planté en sémillon, sauvignon et muscadelle. Cette trilogie des cépages a été conservée et la plantation compte aujourd'hui 2 hectares supplémentaires. Le premier millésime du nouvel âge a rempli 4 200 bouteilles qui ont été offertes à une dizaine d'heureux négociants de la place. La genèse de ce 1992 fut douloureuse. Après les rapines des oiseaux et des abeilles, il fallut, pendant les vendanges, effectuées en trois étapes, un infini travail de ciseaux féminins pour saisir le vrai suc des fruits sur des tables dressées au chevet des ceps. Après, grande première, l'usage raisonné du froid pour extraire l'eau étrangère et concentrer la matière sucrée, on a tenté l'aventure.

C'est ainsi que ce millésime a été « *élevé sur ses lies* » durant huit mois dans des barriques neuves, période durant laquelle on a, doucement, procédé au « bâtonnage » , sulfureux procédé qui vise à prolonger le mariage entre le liquide en fermentation et la dentelle fructifère, celle qu'on tenait il y a peu encore pour méprisable. Et ce mouvement enrichissant provoque chez ce vin de graves une grande évolution gustative. Au total, on découvre un blanc gras et profond, où l'amertume se conjugue à la souplesse. Et au-delà des impressions analytiques on voit ici Bordeaux se rapprocher des grands blancs de la Bourgogne.

On abandonne ici toute forme de sécheresse (1990), de dilution (1973,1971) ou d'oxydation (1961). Bordeaux gardien du temple et arbitre du bon goût, allergique à l'exotisme, acceptera-t-il cette nouvelle silhouette d'un vin de Pessac, ce visage moins classique, mais plus humain, d'un grand vin de graves ? Prenons aujourd'hui le risque d'affirmer que la réponse sera, bien vite, positive.

Jean-Yves Nau

▶ Le pape-clément-blanc ou rouge-n'est pas disponible au château pour la clientèle particulière. On peut, en France, trouver le millésime 1992 de l'expression blanche pour 1 600 francs la caisse de 6 bouteilles (Bordeaux-millésimes, 42, rue de Rivière 33 029 Bordeaux. Tél. : 56-39-79-80).

▶ Plusieurs adresses doivent d'autre part être notées dans les graves blancs, qu'ils soient de Pessac-Léognan ou d'ailleurs. Il faut ici citer les châteaux de Fieuzal (124, avenue de Mont-de-Marsan 33 850 Léognan Tél. : 56-64-77-86) , laville haut-brion et haut-brion (BP 24 33 602 Pessac Cedex. Tél. : 56-00-29-30), smith haut-lafitte (33 650 Martillac. Tél. : 56-30-72-30). Pour ce dernier vin, le dernier millésime (1992) est disponible entre 125 et 130 francs la bouteille.

▶ A retenir, le très intéressant château Couhins-Lurton dont trois millésimes (1989, 1990 et 1991) sont diponibles pour la clientèle particulière, entre 1 020 et 1620 francs la caisse de 12 bouteilles (vignobles André Lurton, 33 420 Grezillac. Tél. : 57-84-52-07) ainsi que le remarquable clos Floridène de Denis Dubourdieu (70 francs la bouteille de 1992) , 33410 Beguey. Tél. : 56-62-96-51.

TOQUES EN POINTE

Le Jardin des Cygnes

Le Prince de Galles a rejoint l'empire Sheraton. Quelques aménagements donnent plus d'espace au restaurant, *Le Jardin des Cygnes*. En revanche, ceci expliquant cela, la climatisation fonctionne bien. Le chef, Dominique Cecillon, ne devrait pas tarder à retrouver ses marques, passé la période d'adaptation de son équipe réduite. La spontanéité de la carte de printemps se manifeste aussi bien avec un gratin d'anchois et roquette à l'huile d'orange qu'une aiguillette de foie de veau, gâteau d'aubergines. Le menu à 250 F est exemplaire avec son gigot et carré d'agneau en chevreuil (clin d'œil à la cuisine bourgeoise !) et haricots tarbais au beurre. Service parfait, mais c'est cher (400 F à 500 F à la carte). Au bar, une entrée, un plat, un café sont servis au déjeuner pour 140 F. Dinette, le soir, jusqu'à 1 heure du matin.

▶ Paris. 33, avenue George-V (8e). Tél. : 47-23-55-11. Tous les jours.

La Farigoule

Peut-on prétendre au titre de « conservatoire des senteurs de Provence » et utiliser du poisson congelé pour faire la bouillabaisse ? Non. L'aïoli à l'huile de tournesol est une injure faite à la ville de La Rochelle. Il faut donc se méfier des enseignes alléchantes mais trompeuses, anciennes ou nouvelles. On ne court aucun risque de la sorte chez Jean et Thierry Gras, *à La Farigoule*, dans son décor rénové. Le père, c'est Raimu cuisinier, jovial, sérieux et débonnaire. La maman dirige la salle. La bouillabaisse, à la demande, comme la bourride (225 F) , abondantes et parfumées, ont donc un air de famille ! Les pieds et paquets marseillais (105 F) viennent de la maison Rizzo à Sisteron. Une référence. La grande assiette provençale (60 F) est une dégustation de toutes les entrées. Daube, brandade, aïoli, sur commande : les poissons, cuisinés ou grillés, sont de la meilleure origine. Fromage de chèvre et desserts d'ambiance : œufs à la neige ou poires à l'ivrogne. Vins des côtes de Provence. Entre 200 F et 300 F.

▶ Paris. 104, rue Balard (15e). Tél. : 45-54-35-41.

Le Pavillon Maillot

Résultat d'une étude de marché ou génération spontanée, ce *Pavillon Maillot* est une réussite : espace accueillant au rez-de-chaussée, bar et musique, parfois, le soir au sous-sol ; l'essentiel, pourtant, se passe dans l'assiette et – surtout – dans le verre ; la collection des vins est abondante. La bonne « formule », ici, est le menu-carte à 160 F qui présente une vingtaine d'entrées, de plats, deux fromages et les desserts. Cuisine du soleil, pimientos del piquillo, petits calamars façon Biscaye, petits poissons en escabèche à la catalane, morue et tomate au basilic. Et aussi quelques classiques : merlan frit Colbert, andouillette de Troyes grillée. Certains plats portent la mention « basses calories », dont le poulet rôti en « cocotte grand-mère ». Voire. A la carte, de même inspiration, il faut compter environ 250 F.

▶ Paris. 7, rue Waldeck-Rousseau (17e). Tél. : 45-72-39-41. Fermé le samedi midi et le dimanche.

PHILATÉLIE

La Cour de cassation

La Poste mettra en vente générale, lundi 6 juin, un timbre à 2,80 F, *la Cour de cassation*. La mission de la Cour de cassation, fixée par la loi des 27 novembre-1er décembre 1790, tend à vérifier que les tribunaux et les cours d'appel ont fait une exacte application de la loi dans les jugements qu'ils ont rendus.

Si les jugements frappés de pourvoi font apparaître une violation délibérée de la loi, une méconnaissance de son esprit ou de sa lettre, un défaut de logique ou une dénaturation de l'intention des parties ou des actes que celles-ci ont signés dans le raisonnement des juges, alors la Cour de cassation *« casse et annule »*. Mais elle ne juge pas elle-même l'affaire et l'envoie devant une autre juridiction de fond.

Le timbre comporte en exergue – surmontant le bâtiment, dominé par une tour ronde du douzième siècle, dite tour Bonbec –, l'article L111-1 du code de l'organisation judiciaire. Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Michel Durand-Mégret, gravé par Raymond Coatantiec, est imprimé en offset et taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 3 et 4 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée de la Cour de cassation, 6, boulevard du Palais, 75004 Paris.



En filigrane

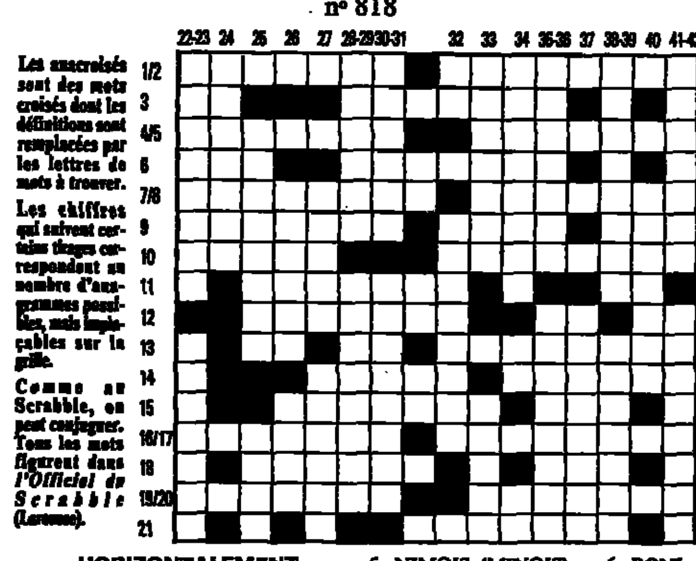
• La poste aux armées dans le Golfe. – La poste aux armées a édité un fascicule de 40 pages intitulé *la Poste aux armées dans le Golfe*, qui présente une chronologie de la création des bureaux postaux militaires à mesure que la division Daguet s'étoffait et rappelle les événements des opérations menées dans cette région, de septembre 1990 à juin 1991. Très utile pour tous les amateurs de marcophilie militaire (20 F, auprès de M. Girardin, Amicale de la poste aux armées, BP 101, 00499 Armées. Chèque à l'ordre du GAPA).

• Marie Curie à Gibraltar. – Emission, le 1er mars, à Gibraltar, dans le cadre de la série Europa, consacrée cette année aux grandes découvertes, de quatre timbres sur Rudolf Diesel, Galilée, lord Penney et Marie Curie.

• Vente. – Importante vente aux enchère Guido Craveri-Harmers, samedi 4 juin à Lugano (Suisse). Au programme, la sixième partie des collections Liphschutz de Russie (essais de 1854 pour les premiers timbres, 10 kopecks non dentelé de 1858, etc.), 94 lots estimés de 200 à 75 000 francs suisses ; « les missionnaires d'Hawaii », de 1851-1852, rarissimes, 135 lots, un ensemble jamais vu, estimations allant de 10 000 à 200 000 FS ; enfin raretés de Grande-Bretagne (163 lots dont enveloppe Mulready du 1er mai 1840 et bloc de 18 du Penny Black estimés 500 000 FS chacun) et du monde entier (Guido Craveri-Harmers, Via Pocobelli 16, CH-6815 Melide, Suisse).

Anacroisés (R)

n° 818



HORIZONTALEMENT

1. CEMOSTU. – 2. AADENRSV. – 3. ALNOSSY. – 4. ACEILUV (+ 1). – 5. EEIIKNS. – 6. EEEIMRT (+ 1). – 7. AGIKLNNO. – 8. AEEGLMN. – 9. AAINRST (+ 5). – 10. EINORSSU (+ 1). – 11. AIORSSV. – 12. AEIMSSY. – 13. CIIILNSV. – 14. EILOSS. – 15. EEEQSUV. – 16. CENNOTU. – 17. AAEHINRS. – 18. AELNSU (+ 1). – 19. BBEIIST. – 20. EENPRRU. – 21. EESSTUU.

VERTICALEMENT

22. AAACIRTV. – 23. BCEINOY. – 24. AALOSUV. – 25. EGIIMNRS. – 26. ALNOSY (+ 1). – 27. EELSTV (+ 2). – 28. AEIKLM. – 29. AEEINNOS. – 30. EEILMS (+ 2). – 31. AEIIQSSU. – 32. EIRSSSSU (+ 3). – 33. EIKMOSS. – 34. EEILORTT. – 35. AEELNNR. – 36. AEILMSSS (+ 2). – 37. EIIINORV (+ 1). – 38. DEINNOSU (+ 1). – 39. EEIILST. – 40. EEGLLNO. – 41. EEIMNSS (+ 2). – 42. AAENORSS.

SOLUTION DU N° 817

1. DRAPAMES. – 2. TOPHACE, relatif au tophus (PATOCHE, POTACHE, TAPOCHE). – 3. PALUCHAT. – 4. RODERAIT ou REDORAIT (DORERAIT). – 5. NIMOIS (MINOIS). – 6. BONIFACE. – 7. ATRABILE (BLATERAI, ETABLIRA, TABLERAI). – 8. URETRE. – 9. LADINOS. – 10. RASHES (HERSAS). – 11. DEMETTRE. – 12. TIMBRERA. – 13. TAPIMES (PATIMES, TIPAMES). – 14. AERENT (ENTERA). – 15. RANALE. – 16. ONGULEES (EUGENOLS). – 17. CALETER (ECLATER, RECELAT, RECTALE). – 18. IMPETIGO. – 19. MAFIOSI. – 20. EMULSIFS. – 21. CYANATE, gaz toxique. – 22. DEROBEUR (DEBOURRE). – 23. THOMISE. – 24. OURALIEN (ENROULAI). – 25. ANDANTES (DANSANTE). – 26. THIBAUDE (HABITUDE). – 27. AERIFERE (RAREFIEE). – 28. RELUTES (LUSTREE, RESULTE). – 29. ESPERE (REPESE). – 30. EPINCA. – 31. SATIETE (AETITES...). – 32. MANSIONS. – 33. TUMORALE (MALOTRUE, REMOULAT). – 34. BAMBARA. – 35. PHASMIDE. – 36. PALIFIA. – 37. LITHINE. – 38. ATTIFENT (ATTENTIF). – 39. ORGELETS. – 40. EXORCISE (EXCORIES). – 41. SEREINE (ESERINE...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

n° 1590

TOURNOI QUADRANGULAIRE AMSTERDAM, MAI 1994

Blancs : Short (Angleterre).
Noirs : Timman (Hollande).
Partie française.
Variante d'avance.

1. é4	é6		17. Cd3!	a6
2. d4	d5		18. Tç1	Da3
3. Cç3	Cf6		19. Db3! (k)	Da5
4. é5 (a)	Cf-d7 (b)		20. Fxd7+	Fxd7
5. f4 (c)	ç5		21. Cxf4	Tg8
6. Cf3	Cç6		22. Dd3!	Tg5 (l)
7. Fé3 (d)	Db6 (é)		23. 0-0	Tf5
8. Ca4!	Da5+		24. Cb3	Db6
9. ç3	çxd4 (f)		25. Tf2! (m)	Fb5
10. b4	Cxb4 (g)		26. Dg3! (n)	Td8 (o)
11. çxb4	Fxb4+		27. Ch5!	Txf2 (p)
12. Fd2	Fxd2+		28. Dxf2	Fç4
13. Cxd2	g5 (h)		29. Cf6+	Rf8 (q)
14. Tb1! (i)	gxf4		30. Cxd4	Fxa2 (r)
15. Fb5!	Tb8 (j)		31. Cd7+ abandon (s)	
16. Cç5!	Dç3			

NOTES

a) La variante Steinitz, aussi populaire aujourd'hui que l'attaque 4. Fg5.

b) Si 4..., Cé4 ; 5. Cxé4, dxé4 ; 6. Fé3, et si 4..., Cg8 ; 5. Cf3.

c) Ou 5. Cç-é2, ç5 ; 6. ç3, ou 5. Cf3, ç5 ; 6. dxç5, Cç6 ; 7. Ff4, Fxç5 ; 8. Fd3, f6 (et non 8..., 0-0 ? ; 9. Fxh7+) ; 9. éxf6, Cxf6 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Cé5.

d) Une idée de Boleslavsky, plus entreprenante que la suite 7. Cf3, Cç6 (après 6..., çxd4 ; 7. Cxd4, Db6 ; 8. Fé3 ! les Noirs doivent jouer 8..., Cç6 et non 8..., Dxb2 ? à cause de 9. Cd-b5, Db4 ; 10. Cç7+, Rd8 ; 11. Fd2 !!).

é) Une variante souvent jouée ces dernières années, qui comporte un sacrifice de C contre trois pions. Un autre plan consiste en 7..., çxd4 ; 8. Cxd4, Db6 ; 9. Dd2, Dxb2 ; 10. Tb1, Da3 ; 11. Fb5, Cxd4 ; 12. Fxd4, Fb4.

f) 9..., ç4 est aussi à envisager.

g) Après 10..., Dç7 ; 11. Cxd4, Cxd4 ; 12. Fxd4 les Blancs sont mieux.

h) Cette attaque de la base de la chaîne de pions peut être préparée par 13..., b6 ; 14. Db3, et maintenant 14..., g5 ; 15. g3, gxf4 ; 16. gxf4, Tg8 et 17..., Tg4 ; ou 15. Db5, gxf4 ; 16. Dxa5, bxa5 ; 17. Cf3.

i) La partie Anand-Dreiev (Madras, 1991) se poursuivit par 14. Cb2, gxf4 ; 15. Cd3, b6 ; 16. Rf2. Bien que l'idée d'installer un C en d3 soit pertinente, le coup du texte est plus précis.

j) Et non 15..., a6 ? ; 16. Fxd7+, Fxd7 ; 17. Cb6, Td8 ; 18. 0-0.

k) Sans craindre 19..., Dxb3 ; 20. Fxd7+, Fxd7 ; 21. Cxb3 et les pions d4 et f4 tombent.

l) Si 22..., Fb5 ; 23. Dxh7, et si 22..., Txé5 ; 23. Dxd4.

m) Pare les menaces issues de la menace 25..., Fb5 et 26..., d3+.

n) Menace de gagner la Tb8 par 27. Dg8+.

o) En quelques coups, la situation des Noirs a montré ses faiblesses sur les cases noires.

p) Forcé.

q) Si 29..., Ré7 ; 30. Db4 !

r) Les Noirs n'ont plus que deux pions pour le C. D'où cette tentation.

s) En effet, après 31..., Txd7 ; 32. Tç8+, Td8 (si 32..., Rg7 ; 33. Df6 mat) ; 33. Txd8+, Dxd8 ; 34. Cxé6+, les Noirs perdent leur D.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1589 V. JAKONTOV (1950)

(Blancs : Rb8, Pg6 et h5. Noirs : Ré7, Ca2, Pb5.) Nulle.

1. h6 ! (et non 1. Rç7 ?, Rf6 !), Rf6 ; 2. h7, Rg7 ; 3. Rç7 !, b4 ; 4. Rd6 !, Cç3 ! (4..., b3 ; 5. Ré7 !, b2 ; 6. h8=D, Rxh8 ; 7. Rf7, b1=D ; 8. g7 et 9. g8=D) ; 5. Rç5 !, b3 ; 6. Rb4 !, b2 ; 7. Ra3 !, b1=D (et non 7..., b1=F ; 8. Rb2) ; 8. h8=D, Rxh8 ; 9. g7, Rh7 ; 10. g8=D+, Rxg8. Pat.

ÉTUDE N° 1590 N. KRALINE et A. KUZNETSOV (1976)



Blancs (7) : Rh3, Pb5, é5, g3, g4, g5 et h2.

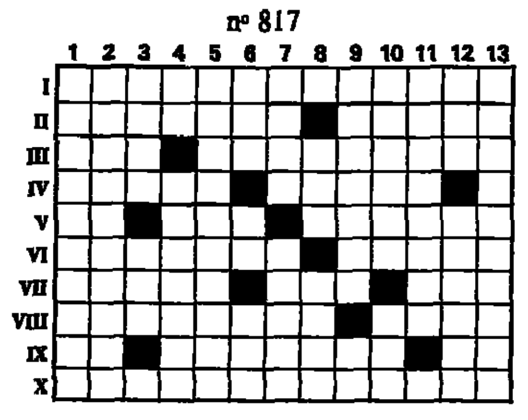
Noirs (5) : Rh8, Pa4, b6, é6 et g7.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Mots croisés

n° 817



HORIZONTALEMENT

I. Gidien. – II. Apporte un éclaircissement. On peut l'avoir prise ou retournée. – III. Poisson. Elles ont grand besoin de se calmer. – IV. Recommandé si la ligne droite ne mène pas au but. Grande, elle scintille. – V. Note. Finiront dans la rivière. Sur le champ. – VI. Ferait bon effet. Supporta parfois l'infidèle. – VII. Avant l'arène. Monnaie. Fait moins la pluie que le beau temps. – VIII. Mis en place. Ile d'Estonie. – IX. Préposition. Font craindre la sécheresse. Adverbe. – X. Choix de petits rancuniers.

VERTICALEMENT

1. Pirate d'antan, filou d'aujourd'hui. – 2. Ecoute, on demande qu'on l'entende. – 3. En Suède. Lentille. – 4. Grecque. Ne vont pas tarder à se fâcher. – 5. Due au travailleur. – 6. Monnaie. Note. Béquille. – 7. Sa profondeur est impressionnante. Oasis. – 8. Nous l'apprécions en général mais, parfois, c'est l'éblouissement. Soumis à la loi. – 9. Elle n'a pas été prise par surprise. Pronom inversé. – 10. N'approchent pas la grandeur du chêne. Leste. – 11. N'ont jamais de visites. – 12. Indien. Même sans se manifester, il est bien là. – 13. C'est ainsi que vous pouvez les remettre à vos pieds.

SOLUTION DU N° 816

Horizontalement

I. Accessoiriste. – II. Marteau. Abord. – III. Préau. Vins. Il. – IV. Hantise. Ceint. – V. Ive. Larcins. – VI. Gala. Othe. Ier. – VII. Onéreuse. Bali. – VIII. Ui. Ill. Braqua. – IX. Rendu. Secouru. – X. Irrespectueux.

Verticalement

1. Amphigouri. – 2. Caravanier. – 3. Crenelé. Nr. – 4. Etat. Aride. – 5. Seuil. Elus. – 6. Sa. Saoul. – 7. Ouverts. Se. – 8. Chebec. – 9. Rancie. Ret. – 10. Ibsen. Baou. – 11. S.O. Isiaque. – 12. Trin. Eluru. – 13. Editoriaux.

François Dorlet

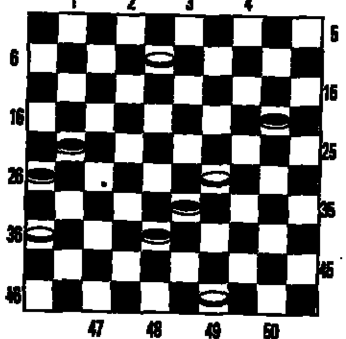
Dames

n° 482

LE COIN DU DÉBUTANT

• En double prise simultanément *(suite).*

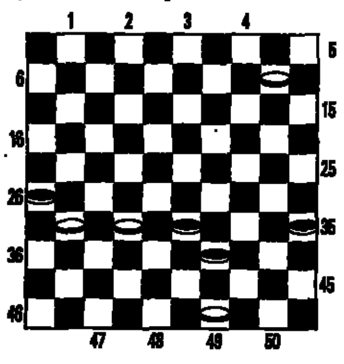
Troisième exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

• Solution : 36-31 ! (33×24) [Si (26×37), résultat identique] 8-3 (26×37) 3×33, +.

Quatrième exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

• Solution : 32-28 ! [et les Noirs se trouvent, comme dans les trois exemples précédents, en double prise simultanément] (26×37) [si 33×22, résultat identique] 10-4 [le temps de repos] (33×22) 4×34, +.

• L'UNIVERS MAGIQUE

Coup de dame en neuf temps exécuté par l'ancien maître international F. DUTTO, en 1920, dans une phase très tendue.

Les Blancs jouent et gagnent : 28-23 ! (19 × 28) 33 × 22 (17 × 28) 30 × 19 (13 × 24) [si (14 × 23) 34-30 (25 × 34) 40 × 16,+] 34-30 (25 × 34) 39 × 19 (14 × 23) 37-32 (28 × 37) 48-42 (37 × 39) 40-34 (39 × 30) 35 × 2 !!, +.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 481 BLONDE (1800)

Blancs : pions à 15, 20, 30.

Noirs : pion à 27.

15-10 ! (27-32, forcé) 10-4 !! (32-38, a) 4-27 ! (38-42) 27-32 et si :

1° (42-48) 32-14 (48 × 25) 14-3, etc., +.

2° (42-47) 30-24 [ou 20-15] (47-36) 32-41 (36 × 47) 20-15, etc., +.

a) (32-37) 4-10 (37-42) 10-19, etc., +.

PROBLÈME n° 482 GARLOPEAU (1964)

Les Blancs jouent et gagnent. Solution dans la prochaine chronique.

UN MÉCANISME TRÈS ÉLABORÉ.

* Des lecteurs proposent des problèmes à partir de positions où les Noirs se trouvent en prise en deux ou plusieurs parties du damier. La logique impose une situation de prise en *un seul point* du damier. *Par la suite, lors du déroulement de la solution,* l'action, la dynamique des Blancs, peut bien sûr engendrer des situations de prises simultanées en différents points.

Jean Chaze

A NOS LECTEURS

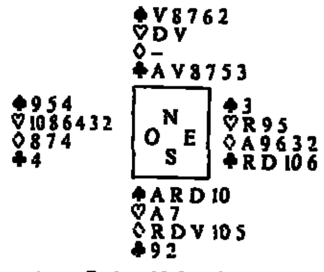
En raison de la publication d'un supplément spécial « Débarquement » dans *le Monde* du 4 juin et du report du supplément Temps libre à la semaine suivante, la prochaine page « Jeux » paraîtra dans *le Monde* du 11 juin.

Bridge

n° 1587

ARTISTES ASSOCIÉS

Omar Sharif est connu comme un grand acteur, mais aussi comme un champion de bridge qui a souvent pris pour partenaires les plus fameux joueurs du Blue Team italien. Ici, on va le voir en face de Pietro Forquet, longtemps un des plus grands joueurs mondiaux. Les enchères de cette donne pourraient paraître bizarres alors qu'elles sont parfaitement logiques.



Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Sharif	Y...	Forquet
–	–	1 ◇	contre
passe	2 ◇	passe	1 ♠
passe	5 ♠	passe	6 ♡
passe	6 ♠	passe	passe...

Le cue bid à 2 Carreaux était un moyen classique de faire une enchère forcing, et le saut à 5 Piques demandait de déclarer le chelem avec de beaux atouts. Enfin, 6 Cœurs (au lieu de 6 Piques) montrait la possibilité de jouer éventuellement le grand chelem.

Ouest ayant entamé son singleton à Trèfle, Forquet a mis l'As et a rejoué Trèfle. Est a pris avec le 10 de Trèfle et a continué Trèfle au cas où Ouest pourrait surcouper avec une Dame d'atout seconde ou même un Roi sec. *Comment Forquet a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Forquet coupa avec la Dame de Pique, puis il monta au mort en coupant un Carreau et fit *une deuxième coupe à Trèfle* pour libérer les deux derniers Trèfles du mort. Il tira alors ses deux derniers Piques, remonta au mort par une deuxième coupe à Carreau pour jouer le Valet de Pique, puis ses deux derniers Trèfles affranchis afin d'exécuter ce qu'on appelle un « squeeze pour cardiaque » :

♡ D V ♣ / ♡ A 7 ◇ R ♡ R 9 ◇ A

Sur le Valet de Trèfle, Est doit défausser le 9 de Cœur, et le déclarant n'a même pas besoin de faire l'impasse à Cœur puisque le Roi est maintenant sec.

Bref, le « squeeze pour cardiaque » évite les émotions d'une impasse...

On notera que, si Nord avait eu le 9 de Cœur au lieu du Valet, le squeeze aurait été cette fois indispensable.

LA BOUÉE DE SAUVETAGE

Quand un contrat semble sur table, un habile stratagème est souvent la seule planche de salut, comme le montre cette donne du championnat de France de Division II il y a trois ans.

♠ V 8 7
♡ A 10 9
◇ V 7 3
♣ R V 7 6

♠ D 10 3 2
♡ D V 3
◇ –
♣ A 10 8 5 3 2

N
O E
S

♠ R 9 5
♡ 8 6 5 4 2
◇ A D 5
♣ D 4

♠ A 6 4
♡ R 7
◇ R 10 9 8 6 4 2
♣ 9

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Enguelz	Fusey	Zerath	Jesua
1 ◇	passe	1 SA	passe
2 ◇	passe	3 ◇	passe...

Ouest a entamé le 3 de Pique pour le 7, le 9 et l'As de Sud qui a joué aussitôt le 9 de Trèfle. Ouest a pris avec l'As de Trèfle et a rejoué Pique. Est a fait le Roi de Pique et a continué Pique pour la Dame d'Ouest qui a joué son treizième Pique coupé par le 7 de Carreau du mort. *Grâce à quel stratagème* la défense a-t-elle fait chuter TROIS CARREAUX ?

Note sur les enchères

Toutes ces enchères méritent des commentaires. L'ouverture de « 1 Carreau » est justifiée car la main, même vulnérable, est un peu belle pour ouvrir de « 3 Carreaux ». En Ouest, il est raisonnable de passer, tandis que Nord doit se contenter de répondre « 1 SA » sur « 1 Carreau ». Au deuxième tour, Ouest, qui sait que son partenaire a une dizaine de points, n'ose toujours pas intervenir, et Sud peut finalement jouer en paix « 3 Carreaux ».

COURRIER DES LECTEURS

Le texas mineur

« Pourquoi en partie libre, demande R. M., les joueurs qui utilisent le texas pour les mineures sont-ils rares ? »

Il y a trois raisons : 1° Sur l'ouverture de 1 SA, il n'y a pas souvent intérêt à employer le texas pour les Trèfles et les Carreaux ; 2° Ce texas (2 Piques et 2 SA ou 3 Trèfles) prend la place d'une enchère naturelle plus fréquente et utile ; 3° Il est indispensable d'être bien d'accord avec le partenaire, sinon...!

Philippe Brugnon

HOMMAGE

Une fête pour l'oncle Henry

Un club de fervents de Miller organise à Périgueux, à partir du 15 juin, un festival d'expositions et de manifestations en l'honneur de l'écrivain américain, qui avait aimé la région au point de s'y installer.

La Dordogne n'est pas ingrate. Comment pourrait-elle l'être à l'égard de l'étranger qui sut dire d'elle ce que le plus chauvin de ses habitants aurait hésité à lâcher... même s'il le pense : *« La Dordogne est le pays de Dieu lui-même » ?* C'est bien pourtant ce qu'Henry Miller, visitant pour la seconde fois en deux ans cette région de France, écrivit le samedi 10 juin 1939 à sa chère amie Anaïs Nin.

Mais au pays de l'homme de Cro-Magnon, premier représentant en Europe de l'Homo sapiens, les souvenirs ont tendance à tourner au fossile et les mémoires à flancher un peu. Il aura fallu que Guillaume Vivier, un jeune aspirant-écrivain de vingt-neuf ans, fou de Miller, quitte sa Mayenne natale après avoir reçu le choc du *Colosse de Maroussi* et s'installe à Périgueux, en 1992, dans les pas de l'écrivain américain, pour que des sombres vallées du Périgord remonte la mémoire millérienne.

Ce n'est pas le « Périgord blanc », du Nord, de Périgueux, que Miller aime. Sa première visite, en septembre 1938 alors que, Villa Seurat, le manuscrit du *Tropique du Capricorne* est sur sa table, terminé, l'a laissé sur sa faim. A Anaïs, il avait écrit alors : *« N'ai rien vu de frappant. Périgueux était si calme et si ennuyeux que j'en étais nerveux. Je n'ai même pas pris la peine de visiter les cavernes – avais des doutes. »*

Rien de frappant, non, en effet. Périgueux dort, ce dimanche de mai 1994, sous une chaleur de tropiques. Peu d'ombres dans les rues, sinon, photo collée au carreau du bouquiniste qui fait le coin de l'avenue Daumesnil et de la rue de la Nation, celle de Miller, visage d'ascète lippu, foulard dans l'encolure de la veste de tweed. En arc de cercle, au-dessus du crâne, se déploie la fameuse signature : *« Henry Miller »*, en hautes lettres penchées, généreuses, que les graphologues-fonctionnaires d'aujourd'hui chargeraient de mille péchés. Et, reproduit dessous, le fameux hommage à la Dordogne qui ouvre *le Colosse de Maroussi*. *« Coup de génie de ma part, cette idée d'explorer la région de la Dordogne, avant de me plonger dans la blancheur chenue et l'éclat du monde grec (...). Rien ne m'empêchera de croire que si l'homme de Cro-Magnon s'installa dans ce coin, c'est qu'il était extrêmement intelligent et que le sens de la beauté était en lui très développé. »* (1)

Aujourd'hui, l'ombre de Miller, à travers la vitre du bouquiniste, regarde la cathédrale Saint-Front, bâtiment noirâtre qu'on dit parent de Saint-Marc de Venise, tandis que le carillon, étonnamment léger, sonne 13 heures, faisant surgir Guillaume Vivier, le jeune fondateur et président de l'Association Henry-Miller, née à Périgueux au mois d'août 1992. Vivier est flanqué de son vice-président, trentenaire quant à lui, Dominique Bar, un fanatique... de Giono, mais qu'il a découvert grâce à Miller (dans ses *Livres de ma vie*, l'Américain énumère ses passions littéraires, dont celle qu'il nourrit pour l'auteur de *Jean le Bleu*). Mais Miller supplante Giono quand Bar, ambulancier à Périgueux, rencontre Vivier. Il est picard, Bar.

Près d'eux, il y a encore José Corréa, un grand carton de dessins sous le bras : un *« Portugais ambulant »*, de son propre aveu, aux cheveux noirs noués en catogan, un peintre qui faisait instinctivement des portraits de Miller depuis l'âge de dix-huit ans quand, un jour, sur la photocopieuse d'un buraliste de Périgueux, il tombe sur un texte, inédit, de son modèle favori. Des feuilles volantes prêtes à passer à la machine pour venir composer le magazine de l'association dont le numéro 1 voit le jour en novembre 1993. C'est lui qui dessine les couvertures du magazine et l'illustre.

Car Vivier et ses acolytes se sont mis en tête de retrouver, non seulement en Périgord, mais de par le monde entier, tous les amis, les connaissances, les passionnés, les correspondants de Miller, de répertorier et rassembler tous les textes qu'ils peuvent détenir : manuscrits, lettres, photos, aquarelles... Et pas seulement : tout ce qui a été écrit, aussi, à propos de l'enfant terrible de la littérature américaine. La galaxie millérienne est vaste et généreuse. D'Amérique, du Japon, de Paris, d'Aix-en-Provence, de Sarlat et de Périgueux, elle répond et fournit à ces garçons qui savent insister.

Le « pécharmant », ce doux vin des vignobles périgourdins, avive le feu de nos gorges et de nos réminiscences dans le restaurant de la vieille ville où nous avons pris place. Guillaume Vivier lève son regard clair et légèrement nonchalant. *« Nous avons tellement de matériau qu'à la veille de réaliser un numéro, Dominique et moi nous nous bandons les yeux, à tour de rôle, et piochons dans la pile de chemises, de documents qu'on nous envoie de partout. C'est comme ça que nous choisissons les sujets de couverture ! »* Ils ne recherchent qu'une chose avec leur association : *« Faire une bonne fête à l'oncle Henry ! »*

C'est leur naturel – et leur énergie, leur obstination – qui a séduit à Paris Georges Hoffman, le jeune ami du vieux Miller, aujourd'hui agent littéraire de sa succession et membre de l'association. Il explique : *« Au début, j'étais un peu rétif. J'avais vu tellement de gens s'approprier Miller ! Je redoutais le maniérisme, le parisianisme. Mais ces garçons n'ont aucune connection avec le monde des lettres. Ce sont des « anonymes », doués d'une grande simplicité, d'un enthousiasme contagieux, des esprits libres, quasi rabelaisiens. Ils font un travail d'historiographie indispensable que je n'aurais jamais pu faire – ou alors il m'aurait fallu cesser mes activités d'agent littéraire ! Grâce à eux, des tas de choses remontent à la surface, c'est une véritable banque de savoir autour de Miller qu'ils sont en train de mettre en place. »* Car Vivier et ses camarades ont l'insolence de leur âge, ou de leur passion : ils mettent le doigt sur des inédits, à l'occasion amorcent une publication dans leur magazine associatif. Celle, par exemple, dans le numéro 3, de la correspondance Miller-Simenon qui dormait à Lausanne.

Ils annoncent pour bientôt la parution dans leur magazine des lettres Miller-Michel Simon, celles aussi qu'il échangea avec son grand ami le mime Marceau, dont la poésie égayait encore les derniers mois de sa vie à Pacific Palisades, dans la banlieue résidentielle de Los Angeles. Cloué sur son lit par les mille petits maux du grand âge, Miller se remémorait, refaisait les gestes du mime. Et d'autres lettres encore... Alors, au fil des pages du magazine, les agents littéraires dressent l'oreille, les éditeurs se réveillent.



Henry Miller : « Coup de génie de ma part, cette idée d'explorer la région de la Dordogne. »

Jean-Paul Michel, fondateur des éditions William Blake à Bordeaux, est l'un d'entre eux. Il a l'âge lui aussi d'être le petit-fils de Miller. Il ressent encore la violence du choc produit par cette lecture, à seize ans. *« Pas un philosophe empêtré dans le concept. Un parfait vagabond de la liberté intellectuelle et physique. Et d'une actualité si brûlante ! »* L'imprimeur des éditions Blake est à Périgueux. C'est ainsi que Jean-Paul Michel, poète aussi sous le nom de Michelena, admirateur de Denis Roche, d'Hölderlin et... d'Estienne de La Boétie – un natif de Sarlat, en Dordogne, dont les éditions Blake ont publié les œuvres complètes ! –, découvre l'existence de l'Association Henry-Miller. Il propose aux jeunes fouineurs ses compétences en matière d'édition, de distribution. Le but : *« révéler Miller à la jeune génération ou simplement réactiver sa lecture en France »*. L'affaire est faite : en coédition avec l'association, il publiera environ deux fois par an des *Cahiers Miller* (2), une sélection des meilleurs morceaux parus dans le magazine et rhabillés dans une sobre et élégante mise en page. Première livraison : un volume de quelque cent quarante pages – dont seize d'iconographie – qui paraîtra le 15 juin, date d'inauguration, à Périgueux, de l'Exposition Henry Miller, consécration des deux années de joies et d'efforts de Vivier et de sa bande.

Au 50, rue Combe-des-Dames, siège à Périgueux de l'association, *« dans un petit appartement banal d'une maison d'ouvriers »*, pourrait-on dire, empruntant à la description faite par Brassaï (3) du désormais célèbre deux-pièces de Clichy où Miller cracha son *Tropique du Cancer*, Guillaume Vivier explique ce que sera cette fête de deux mois et demi en l'honneur de l'écrivain. Pour une fois, aujourd'hui, l'ordinateur est éteint. A côté de l'ordinateur, sur la table de la pièce commune, s'empilent les dossiers pleins à craquer d'articles de journaux, de photos, de correspondances originales : les ouvrir, c'est revoir le fameux papier à lettres de la dernière demeure de Miller, le 444 Ocampo Drive, Pacific Palisades, California 90272, avec, tout en bas, la devise en portugais qui le faisait chaque fois grogner de rire : *« Quand la merde aura de la valeur, les pauvres naîtront riches. »*

Lettres, manuscrits, carnets, éditions spéciales, aquarelles et gouaches – d'après les recherches de l'association, Miller en aurait réalisé quelque vingt mille –, mais aussi peintures, lithographies des amis de l'écrivain : Man Ray, Cendrars, Durrell, Reichel, Rattner..., auxquelles s'ajouteront les œuvres des jeunes artistes du Périgord à qui les organisateurs ont demandé de dessiner, de sculpter, de colorier, avec Miller en tête. Tout Périgueux, du 15 juin au 30 août, sera à l'heure millérienne : dix lieux d'exposition, bibliothèque et archives municipales, librairies, galeries, châteaux des environs.

Anonymes – ces *« nobodies »* que Miller aimait par-dessus tout – mais aussi millériens de renom seront de la fête : le 15 juin, à 18 heures, ces derniers donneront une série de conférences à la Bibliothèque municipale de Périgueux. Il y aura les amis et éditeurs, Maurice Nadeau, Christian de Bartillat, le traducteur Georges Belmont, Georges Hoffman, bien sûr, Béatrice Commangé, sa biographe en France... Valentine Miller, la fille de l'écrivain, ne connaît pas Périgueux. Oui, elle consentira, pour l'occasion, à quitter son paradis californien de Carmel. Son père ne lui parlait-il pas de Lascaux comme de *« la huitième merveille du monde »* ? Et puis, lâche-t-elle en riant : *« Mon père aimait ces garçons. Il aimerait ça plus qu'un groupe d'intellos coincés, vous n'croyez pas ? »*

Mais la fête ne serait pas millérienne sans la chère, sans ces *« merveilleux déjeuners »* que l'affamé de Clichy dévorait ici, en sortant de la caverne de Cro-Magnon ou, plus tard, de la grotte de Lascaux. Déjeunait-il alors au tout simple Hôtel-Restaurant du Centre, sur la place du village des Eyzies, comme l'affirme aujourd'hui le fils du docteur de Fontbrune – ce grand spécialiste de Nostradamus avec qui Miller se noua d'amitié, avec qui, dès 1951, il entama depuis l'Amérique une correspondance et qu'il rencontra, en Dordogne, en juillet 1953. Il fait alors avec Eve un tour d'Europe. Il est peut-être au sommet de sa gloire. Le Tout-Paris l'a fêté. Il vient de visiter l'Espagne avec les Delteil.

Ou bien déjeunait-il il plutôt, cet été-là, chez les Giraudel, à Trémolat, entre Lascaux et Les Eyzies, dans la belle demeure familiale que ceux-ci venaient de transformer en hôtel ? La mémoire de Bernard Giraudel, le fils de la famille, qui a fait de cette auberge, « Le Vieux Logis », une des meilleures tables de France aujourd'hui, retient plutôt cette version. Combien de fois sa mère lui a-t-elle raconté l'arrivée, un jour de 1953, à la réception, d'un *« monsieur, en short, torse nu et sans bagages »*, qui demande *« dans un français parfait mais avec un fort accent »* si elle a une chambre *« très confortable »* ! On la retient pour ce visiteur qui dit n'avoir pas de papiers sur lui quand Mme Giraudel les lui demande pour le registre de police. Sur le registre, et avant de repartir *« chercher sa femme »*, il écrit *« H. Miller »*. La mère murmure : *« Ce monsieur n'a pas l'air très convenable. »* Mais arrive le père Giraudel qui, regardant la signature sur le registre, s'exclame : *« Vous n'y êtes pas ! C'est Miller, le fameux écrivain américain. Il se promène en Dordogne. Je l'ai lu dans le journal ! »* Et, en effet, le visiteur au torse nu revient, un sac de scout sur l'épaule, au bras, *« une créature de rêve. »* Entre-temps, le père est allé fouiller dans sa bibliothèque. Dans le jardin, il feuillette son exemplaire du *Tropique*. Miller s'approche et dit : *« Ce n'est pas la peine, c'est bien moi. »*

Souvenir, légende ? Qu'importe ? Aujourd'hui, au « Vieux Logis », à Trémolat, le colosse des lettres américaines fait partie des meubles au point d'avoir sa chambre, la numéro 4, celle où, de génération en génération, les hommes de la famille passent leur nuit de noces ! Aussi, quand l'Association Miller a contacté Bernard Giraudel pour savoir comment il pouvait participer à la journée inaugurale de l'exposition, le 15 juin, il n'a pas hésité : en concoctant pour les participants un déjeuner de rêve au prix modique de 200 francs par personne. 13 heures, à table : la fête commencera là !

« Ils sont bien sérieux, ces garçons de l'association ? », s'inquiète depuis Aix-en-Provence, où il vit désormais, Jean-Charles de Fontbrune, qui vient de terminer le manuscrit qu'il a consacré à l'amitié de Miller avec son père : *Miller et Nostradamus, Périgord 1953, entretiens sur la fin d'un monde.* Jean-Charles a dix-huit ans quand Miller arrive cet été-là avec Eve, sa sœur, et le mari de celle-ci, Lillik Schatz, un peintre juif, grand ami de l'écrivain. C'est l'époque de la première datation au carbone 14 des fresques de Lascaux. Le jeune homme travaille aux fouilles. Pendant une semaine, il servira de guide à l'auteur des *Tropique*, fasciné par les fresques, la vie plusieurs fois millénaire qui s'y devine. Il se souvient, comme si c'était hier, des mots de Miller apprenant de son jeune guide que ces peintures avaient été tracées quelque 13 000 ans avant Jésus-Christ : *« Nous sommes ici dans le berceau de la création artistique ! »* Avoir été le témoin à dix-huit ans de cettte rencontre entre Miller, l'agnostique, de Fontbrune, l'exégète catholique de Nostradamus, et Schatz, le juif de Jérusalem, restera pour Jean-Charles de Fontbrune une leçon d'humanisme et de tolérance inoubliable : *« Miller ? C'était un cerveau hors du commun. Mon père et lui avaient quarante ans d'avance sur tout le monde. Ils avaient tout prévu. Vous verrez, dans les lettres, ils annoncent l'ère du Verseau, l'ère de l'abondance tant sur le plan matériel que spirituel... »*

Dans le jardin touffu que se partagent les locataires du 50, rue Combe-des-Dames, Guillaume Vivier songe au roman qu'il termine, *Ainsi parlait Marcel*... Marcel, l'homme commun. Six ans de travail pour un chant érotique et violent. Millérien ? Il rit : *« Je ne sais pas, mais c'est un livre joyeux, vraiment joyeux et plein de foi dans l'homme. » « Rien ne m'empêchera de croire,* écrivait encore Miller dans les premières pages du *Colosse de Maroussi*, *que cette grande et pacifique région de France est destinée à demeurer éternellement un lieu saint pour l'homme et que lorsque la grand ville aura fini d'exterminer les poètes, leurs successeurs trouveront ici refuge et berceau. Cette visite à la Dordogne fut pour moi, je le répète, d'une importance capitale : il m'en reste un espoir pour l'avenir de la race, pour celui de la terre même. Il se peut qu'un jour la France cesse d'exiger d'exister, mais la Dordogne survivra, tout comme les rêves, dont se nourrit l'âme humaine. »*

S'il n'avait pas été prophète, Miller aurait-il autant aimé cette Dordogne sans laquelle, aujourd'hui, il survivrait un peu moins royalement ?

De notre envoyée spéciale
Sylvie Crossman

(1) *Le Colosse de Maroussi*, Chêne, 1948.

(2) *Cahiers Miller*, William Blake, BP 4, 33037 Bordeaux Cedex.

(3) Henry Miller grandeur nature, Brassaï, Gallimard, 1975.

PROGRAMME

Jours d'été à Périgueux

15 juin, 13 heures : la fête commence par un déjeuner gastronomique au Relais et Château le Vieux Logis, 24510 Trémolat, Périgord, tél. : 53-22-80-06.

15 juin, 18 heures : vernissage de l'exposition à la Bibliothèque municipale de Périgueux, suivi d'une table ronde sur Henry Miller à laquelle participeront notamment Maurice Nadeau, Georges Hoffman, Georges Belmont, Roger Jackson, Christian de Bartillat.

30 juin, 21 heures : au Nouveau Théâtre de Périgueux, la troupe du metteur en scène et réalisateur américain Jack Garfein, grand ami de Miller, aujourd'hui installé à Paris, fera une lecture de la pièce *Transit* de l'écrivain. Après le spectacle, le Miguel Costillas Quintet de Périgueux (cinq musiciens-compositeurs, un Espagnol, un Français, un Américain, un Japonais et un Jamaïquain) interprétera deux compositions spéciales en hommage à Henry Miller.

D'autres manifestations sont prévues durant tout l'été dans plusieurs librairies et galeries de Périgueux dont un festival de films (*Henry et June*, *Jours tranquilles à Clichy*, ainsi que plusieurs documentaires). Pour toute information, s'adresser à l'Association Henry-Miller, 50, rue Combe-des-Dames, 24000 Périgueux. Tél. : 53-03-41-12.

هكذا من الأصل

